2020

CAMARO

Guide du propriétaire

Français

chevrolet.ca

Contenu

Introduction 2
Clés, portes et glaces 9
Sièges et appuis-têtes 48
Remisage 105
Instruments et commandes 107
Éclairage 153
Système infodivertissement . . . 161
Commandes de climatisation 168
Conduite et fonctionnement . . . 178
Entretien du véhicule 255
Entretien et maintenance 357
Données techniques 377
Information du client 383
Déclaration des défectuosités compromettant la sécurité . . . 395
OnStar 400
Services connectés 409
Index 413

Introduction

Les noms, logos, écussons de marque, slogans, noms des modèles de véhicules et conceptions de carrosserie de véhicule apparaissant dans ce manuel, y compris, sans toutefois s'y limiter, GM, le logo GM, CHEVROLET, l'écusson de marque CHEVROLET, CAMARO et l'écusson de marque CAMARO sont des marques de commerce et/ou des marques de service de General Motors LLC, ses filiales, ses affiliés ou ses donneurs de licence.

Pour les véhicules vendus au Canada à l'origine, remplacer le nom « Compagnie General Motors du Canada » par Division Chevrolet Motor lorsqu'il apparaît dans ce guide.

Ce guide décrit les fonctions qui peuvent équiper ou ne pas équiper le véhicule en raison de l'équipement en option qui n'a pas été commandé lors de l'achat du véhicule, des variantes de modèle, des spécifications de pays, des caractéristiques/applications qui peuvent ne pas être disponibles dans votre région, ou des modifications ultérieures à l'impression de ce guide du propriétaire.

Reportez-vous à la documentation d'achat de votre véhicule spécifique pour en vérifier les caractéristiques.

Conservez ce guide dans le véhicule pour vous y référer rapidement.

Propriétaires de véhicules canadiens

A French language manual can be obtained from your dealer, at www.helminc.com, or from:

Propriétaires Canadiens

On peut obtenir un exemplaire de ce guide en français auprès du concessionnaire ou à l'adresse suivante :

Helm, Incorporated
Attention : service à la clientèle
47911 Halyard Drive
Plymouth, MI 48170
États-Unis

Utilisation de ce manuel

L'index, à la fin du guide, permet de trouver rapidement des renseignements sur le véhicule.
Il s'agit d'une liste alphabétique des articles du guide, avec le numéro de la page comportant l'article en question.

Imprimé aux États-Unis
Numéro de pièce 84295534A_CA

©2019 General Motors LLC. Tous droits réservés.

Danger, Avertissements et Attentions

Les messages d'avertissement des étiquettes du véhicule signalent des dangers et les précautions à prendre.

⚠ Danger
Danger signale un danger qui présente un risque élevé pouvant entraîner des graves blessures ou le décès.

⚠ Avertissement
Avertissement signale un danger pouvant entraîner des blessures ou la mort.

Attention
Attention signale un danger pouvant entraîner des dégâts matériels ou au véhicule.

Une ligne diagonale en travers d'un cercle est un symbole de sécurité signifiant « Interdiction, » « Interdiction de faire ceci, » ou « Ne pas laisser ceci se produire. »

Symboles

Le véhicule peut être équipé de composants et d'étiquettes sur lesquels apparaissent des symboles plutôt qu'un texte. Les symboles apparaissent avec le texte fournissant des renseignements sur un composant, une commande, un message, une jauge ou un témoin précis ou décrivant le fonctionnement de ceux-ci.

: S'affiche quand le guide du propriétaire comporte des instructions ou des informations supplémentaires.

: Affiché lorsque le manuel d'entretien comporte des instructions ou des informations supplémentaires.

: Affiché lorsque des informations supplémentaires se trouvent sur une autre page — « se reporter à la page. »

Tableau des symboles du véhicule

Voici certains symboles additionnels pouvant être présents sur le véhicule et leur signification. Se référer aux rubriques de ce manuel pour de plus amples informations.

: Climatisation

: Fluide frigorigène de climatisation, huile

: Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG)

: Système de freinage antiblocage (ABS)

: Témoin du système de freinage

: Mettre au rebut correctement les composants usagés.

: Ne pas appliquer d'eau sous haute pression.

: Température du liquide de refroidissement du moteur

: Premier intervenant

: Flamme/feu interdits

: Inflammable

: Alerte de collision avant

: Remplacement du verrou du couvercle du boîtier à fusibles

: Fusibles

: Haute tension

: Sièges pour enfant à système ISOFIX/LATCH

: Les couvercles de boîtier à fusibles doivent être installés correctement.

: Alerte de changement de voie

: Avertissement de changement de voie

: Assistance au maintien de trajectoire

: Témoin de défaillance

: Pression d'huile

: Assistant stationnement

: Indicateur de piéton à l'avant

: Alimentation

: Alerte de circulation transversale à l'arrière

: Technicien enregistré

: Démarrage à distance du véhicule

: Rappels de ceinture de sécurité

: Alerte d'angle mort latéral

: Surveillance de la pression des pneus

: Anti-patinage/StabiliTrak/ Contrôle de la stabilité électronique (ESC)

: Sous pression

: Indicateur d'obstacle devant le véhicule

Aperçu du tableau de bord

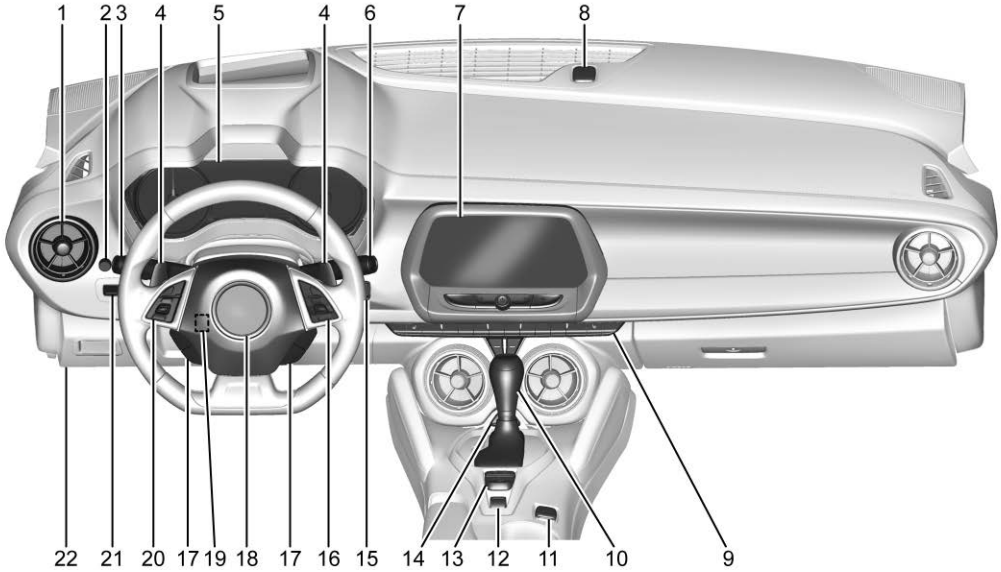

1. *Bouches d'aération* ⇨ *176*.
2. *Commande d'éclairage de tableau de bord* ⇨ *157*.
3. *Commandes de feux extérieurs* ⇨ *153*.

   Levier de clignotants. Se reporter à *Signaux de changement de direction et de changement de voies* ⇨ *156*.

   Commande de feux de route et feux de croisement ⇨ *154*.
4. Tap Shift (déplacement par tapotements) (le cas échéant). Se reporter à *Mode manuel* ⇨ *217*.

   Active Rev Match ⇨ *222* (selon l'équipement).
5. *Combiné d'instruments* ⇨ *115*.
6. *Essuie-glace/Lave-glace* ⇨ *109*.
7. *Info-divertissement* ⇨ *161*.
8. Capteur de lumière. Se reporter à *Système de phares automatiques* ⇨ *155*.
9. *Climatiseur automatique* ⇨ *168* ou *Commande de climatisation automatique à deux zones* ⇨ *172* (selon l'équipement).

   Sièges avant chauffés et aérés ⇨ *56* (selon l'équipement).
10. Levier de vitesses. Se reporter à *Boîte de vitesses automatique* ⇨ *214* ou *Boîte de vitesses manuelle* ⇨ *219*.
11. *Prises d'alimentation* ⇨ *111*.
12. *Frein de stationnement électrique* ⇨ *224*.
13. *Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique* ⇨ *227*.

    Commande de mode conducteur ⇨ *229*.
14. *Feux de détresse* ⇨ *156*.
15. Bouton START/STOP (démarrage/arrêt) DU MOTEUR. Se reporter à *Positions du commutateur d'allumage* ⇨ *203*.
16. *Commandes de volant de direction* ⇨ *108*.

    Commandes du centralisateur informatique de bord (CIB). Voir *Centralisateur informatique de bord (CIB)* ⇨ *137*.
17. Commandes audio. Voir *Commandes de volant de direction* ⇨ *108*.
18. *Klaxon* ⇨ *109*.
19. *Réglage de volant de direction* ⇨ *108* (non illustré).
20. *Régulateur de vitesse automatique* ⇨ *236*.

    Volant de direction chauffant ⇨ *108* (selon l'équipement).

Système d'alerte de collision avant ⇨ *243* (selon l'équipement).

21. *Affichage à tête haute (HUD)* ⇨ *141* (selon l'équipement).

22. Connecteur de diagnostic (DLC) (invisible). Se reporter à *Témoin d'anomalie* ⇨ *128*.

    Ouverture de capot (hors de vue). Se reporter à *Capot* ⇨ *259*.

✍ NOTES

Clés, portes et glaces

Clés et serrures
Clés 9
Système de télédéverrouillage 10
Fonctionnement du système de télédéverrouillage 10
Démarrage à distance du véhicule 19
Serrures de porte 21
Portes à verrouillage électrique 24
Portes à verrouillage électrique 24
Verrouillage temporisé 25
Serrures de portes automatiques 25
Dispositif antiverrouillage 25

Portes
Coffre 26

Sécurité du véhicule
Sécurité du véhicule 29
Système d'alarme du véhicule 29
Dispositif antidémarrage 30
Fonctionnement du dispositif antidémarrage 30

Rétroviseurs extérieurs
Rétroviseurs convexes 31
Rétroviseurs électriques 32
Rétroviseurs chauffants 32
Rétroviseur de rétroéclairage automatique 32
Rétroviseurs inclinables marche arrière 32

Rétroviseur intérieur
Rétroviseurs intérieurs 33
Rétroviseur à commande manuelle 33
Rétroviseur à gradation automatique 33
Miroir de la caméra arrière 33

Glaces
Glaces 36
Glaces électriques 36
Pare-soleil 39

Toit
Toit ouvrant 40
Toit décapotable 41

Clés et serrures

Clés

⚠ Avertissement

Laisser des enfants dans un véhicule avec émetteur d'accès sans clé (RKE) est dangereux et les enfants ou d'autres occupants peuvent être grièvement blessés ou tués. Ils risquent d'actionner les lève-glaces électriques ou d'autres commandes ou de déplacer le véhicule. Les glaces fonctionnent avec l'émetteur RKE dans le véhicule et les enfants ou les occupants peuvent être coincés par une glace se fermant. Ne pas laisser des enfants dans un véhicule avec un émetteur RKE.

La clé à l'intérieur de l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) peut être utilisée dans toutes les serrures.

Pour retirer la clé, presser le bouton sur le côté de l'émetteur RKE près de la base et retirer la clé. Ne jamais retirer la clé sans presser le bouton.

Contacter le concessionnaire si une nouvelle clé s'avère nécessaire.

Si le véhicule est verrouillé avec les clés à l'intérieur, se reporter à *Programme d'assistance routière* ⇨ *387*.

Avec un abonnement OnStar actif ou connecté, un conseiller OnStar peut déverrouiller le véhicule à distance. Se reporter à *Vue d'ensemble d'OnStar* ⇨ *400*.

Système de télédéverrouillage

Voir *Énoncé de fréquence radio* ⇨ *395*.

Si la portée de l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) diminue :

- Vérifier la distance. L'émetteur peut être trop loin du véhicule.
- Vérifier l'emplacement. D'autres véhicules ou objets pourraient bloquer le signal.
- Contrôler la pile de l'émetteur. Se reporter à « Remplacement de pile » plus loin dans cette section.
- Si l'émetteur ne fonctionne toujours pas bien, consulter votre concessionnaire ou un technicien qualifié pour le faire réparer.

Fonctionnement du système de télédéverrouillage

Le système d'accès sans clé permet d'entrer dans le véhicule lorsque l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) se trouve à moins de 1 m (3 pi) du véhicule. Voir « Fonctionnement de l'accès sans clé » plus bas dans cette section.

L'émetteur de télédéverrouillage (RKE) peut fonctionner jusqu'à une distance de 60 m (197 pi) à l'extérieur du véhicule.

D'autres circonstances peuvent affecter le fonctionnement de l'émetteur, voir *Système de télédéverrouillage* ⇨ *10*.

Avec démarrage à distance illustré

: Presser pour verrouiller toutes les portes.

Les témoins clignotants peuvent clignoter et/ou l'avertisseur sonore peut retentir lors de la seconde pression pour indiquer le verrouillage. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ *146*.

La porte du conducteur est ouverte lorsque est enfoncé et que l'anti-verrouillage de porte ouverte est activé, toutes les portes se verrouillent et la porte du conducteur se déverrouille immédiatement. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ *146*. Si la porte passager est ouverte lorsque est pressé, toutes les portes se verrouillent.

Une pression sur peut également armer le système d'alarme. Se reporter à *Système d'alarme du véhicule* ⇨ *29*.

: Presser pour déverrouiller la porte du conducteur. Presser encore une fois dans les cinq secondes qui suivent pour déverrouiller toutes les portes. L'émetteur de télédéverrouillage (RKE) peut être programmé afin de déverrouiller toutes les portes lorsque le conducteur presse sur le bouton une première fois. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ *146*.

Les clignotants peuvent s'allumer brièvement et/ou le klaxon retentir pour indiquer le déverrouillage. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ *146*.

Une pression de désarmera le système d'alarme. Se reporter à *Système d'alarme du véhicule* ⇨ *29*.

Selon l'équipement, appuyer longuement sur de l'émetteur RKE pour ouvrir les glaces à distance, si la fonction est activée. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ *146*.

: Selon l'équipement, appuyer sur et le relâcher, puis immédiatement presser et maintenir enfoncé pendant au moins quatre secondes pour démarrer le moteur depuis l'extérieur du véhicule au moyen de l'émetteur RKE. Voir *Démarrage à distance du véhicule* ⇨ *19*.

: Appuyer deux fois rapidement pour déverrouiller le coffre.

: Selon l'équipement, enfoncer et relâcher , puis enfoncer immédiatement sans relâcher pour ouvrir le toit décapotable au complet. Le contact doit être coupé pour qu'il soit possible de faire fonctionner le toit ouvrant avec l'émetteur RKE. Le toit arrêtera son mouvement environ une seconde après le relâchement de . Pour l'arrêter immédiatement, une pression sur , ou sur l'émetteur RKE. ouvrira seulement le toit décapotable.

Le toit décapotable s'ouvre également à l'aide d'un bouton de la console de plafond. Voir *Toit décapotable* ⇨ *41*.

: Appuyer et relâcher pour activer le localisateur de véhicule. Les feux extérieurs clignotent et l'avertisseur sonore retentit à trois reprises.

Maintenir enfoncé pendant au moins trois secondes pour déclencher l'alarme d'urgence. L'avertisseur retentit et les clignotants fonctionnent pendant 30 secondes ou jusqu'à une nouvelle pression sur ou jusqu'à ce que le contact soit mis.

Toit décapotable

- Ne pas tenter de démarrer le véhicule lorsqu'on utilise l'émetteur RKE pour ouvrir le toit décapotable. Relâcher de l'émetteur RKE et ENGINE START/STOP. Attendre quelques secondes avant de démarrer le véhicule normalement.
- La fonction de déverrouillage de portes passif peut ne pas fonctionner correctement à l'utilisation de l'émetteur RKE pour ouvrir la capote.

Le toit décapotable s'ouvre également à l'aide d'un bouton de la console de plafond. Voir *Toit décapotable* ⇨ *41*.

Fonctionnement du système d'accès sans clé

Le système d'accès sans clé permet de verrouiller et déverrouiller les portes ainsi que d'accéder au coffre sans retirer l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) de votre poche, de votre porte-monnaie, de votre porte-documents, etc. L'émetteur RKE doit se trouver à moins de 1 m (3 pi) du coffre ou de la porte à ouvrir. Des boutons se trouvent sur les poignées extérieures de porte.

Le système d'accès sans clé peut être programmé pour déverrouiller toutes les portes lors de la première pression sur le bouton de verrouillage/déverrouillage de la porte conducteur. L'accès sans clé peut également être désactivé. Voir *Personnalisation du véhicule* ⇨ *146*.

En cas de sièges à mémoire, les télécommandes 1 et 2 sont liées aux positions d'assise des mémoires 1 ou 2. Voir *Sièges à mémoire* ⇨ *52*.

Déverrouillage/Verrouillage sans clé depuis la porte du conducteur

Lorsque les portes sont verrouillées et que l'émetteur RKE est à moins de 1 m (3 pi) de la poignée de porte du conducteur, une pression du bouton de verrouillage/déverrouillage de la poignée de porte du conducteur déverrouille celle-ci. En cas de nouvelle pression sur le bouton de verrouillage/déverrouillage dans les cinq secondes, la porte du passager se déverrouille. Tirer sur la poignée de porte pour ouvrir la porte.

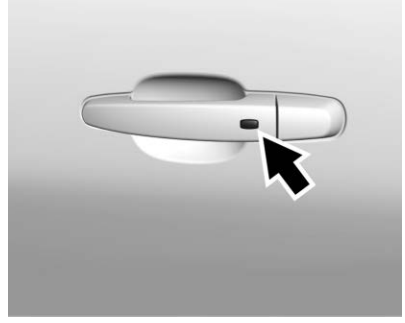

Côté conducteur illustré, côté passager similaire

Une pression sur le bouton verrouiller/déverrouiller entraîne le verrouillage de toutes les portes dans n'importe lequel des cas suivants :

- Il s'est écoulé plus de cinq secondes depuis la première pression du bouton de verrouillage/déverrouillage.
- Deux pressions du bouton de verrouillage/déverrouillage ont été utilisées pour déverrouiller toutes les portes.
- Une porte du véhicule a été ouverte et toutes les portes sont maintenant fermées.

Déverrouillage/Verrouillage sans clé depuis la porte du passager

Lorsque les portes sont verrouillées et que l'émetteur RKE est à moins de 1 m (3 pi) de la poignée de porte du passager, déverrouiller toutes les portes en appuyant sur le bouton verrouiller/déverrouiller de la poignée de porte du passager.

Une pression sur le bouton verrouiller/déverrouiller entraîne le verrouillage de toutes les portes dans n'importe lequel des cas suivants :

- Le bouton de verrouillage/déverrouillage a été utilisé pour déverrouiller toutes les portes.
- Une porte du véhicule a été ouverte et toutes les portes sont maintenant fermées.

Activer/Désactiver le déverrouillage sans clé des poignées de porte extérieures et le coffre

Selon l'équipement, le déverrouillage sans clé des poignées extérieures de porte et du coffre peut être désactivé ou activé.

Désactivation du déverrouillage sans clé :

Le véhicule étant éteint, maintenir la pression simultanément sur 🔒 et sur 🔓, sur l'émetteur RKE, pendant environ trois secondes. Les clignotants clignotent rapidement quatre fois pour indiquer que l'accès est désactivé. L'utilisation de n'importe quelle poignée extérieure pour déverrouiller les portes ou ouvrir le coffre provoque quatre clignotements rapides des clignotants, indiquant que l'accès est désactivé. S'il est désactivé, désarmer le système d'alarme avant de démarrer le véhicule.

Activation du déverrouillage sans clé :

Le véhicule étant coupé, maintenir la pression simultanément sur 🔒 et sur 🔓, sur l'émetteur RKE, pendant environ trois secondes. Les clignotants clignotent rapidement deux fois pour indiquer que l'accès est activé.

Verrouillage passif

Avec l'accès sans clé, le véhicule verrouille toutes les portes quelques secondes après leur fermetures si le contact du véhicule est coupé et si au moins un émetteur a été retiré, ou s'il n'en reste aucun dans le véhicule.

Si d'autres dispositifs électroniques interfèrent avec le signal de l'émetteur RKE, le véhicule peut ne pas détecter la télécommande RKE à l'intérieur du véhicule. Si le verrouillage passif est activé, les portes peuvent se verrouiller avec l'émetteur RKE à l'intérieur du véhicule. Ne pas laisser l'émetteur RKE dans un véhicule sans surveillance.

Pour déterminer si les portes se verrouillent automatiquement lorsque vous quittez le véhicule, se reporter à « Verrouillage, déverrouillage, démarrage à distance » sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ *146*.

Désactivation temporaire du verrouillage passif

Désactiver temporairement le verrouillage passif en maintenant 🔓 enfoncé sur le commutateur intérieur de porte, avec une porte ouverte pendant au moins quatre secondes, ou jusqu'à entendre trois avertissements sonores. Le verrouillage passif reste ensuite désactivé jusqu'à ce que le 🔒 intérieur de la porte soit enfoncé, ou jusqu'à ce que le contact du véhicule soit allumé.

Alarme de télécommande laissée dans le véhicule

Lorsque le contact du véhicule est coupé et qu'un émetteur RKE est laissé dans le véhicule, l'avertisseur sonore retentit à trois reprises une

fois les portes fermées. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ *146*.

La télécommande n'est plus en mode alerte du véhicule

Si le véhicule est en marche avec une porte ouverte et que toutes les portes sont ensuite fermées, le véhicule effectue une recherche d'émetteurs RKE à l'intérieur. Si aucun émetteur RKE n'est détecté, le centralisateur informatique de bord (CIB) affiche AUCUNE TÉLÉCOMMANDE DÉTECTÉE et l'avertisseur sonore retentit trois fois.

Ceci se produit seulement une fois chaque fois que le véhicule est conduit.

Voir *Personnalisation du véhicule* ⇨ *146*.

Ouverture du coffre sans clé

Lorsque les portes sont verrouillées, appuyer sur le pavé tactile pour ouvrir le coffre si l'émetteur RKE se trouve dans un rayon de 1 m (3 pi).

Accès avec clé

Pour accéder au véhicule quand la pile de l'émetteur est faible, se reporter à *Serrures de porte* ⇨ *21*.

Programmation d'émetteurs pour le véhicule

Seuls les émetteurs de télédéverrouillage programmés pour ce véhicule fonctionnent. Si un émetteur est perdu ou volé, il est possible d'acheter et de faire programmer un émetteur de rechange auprès du concessionnaire. Le véhicule peut être reprogrammé de sorte que les émetteurs perdus ou volés ne fonctionnent plus. Tous les émetteurs restants doivent être reprogrammés. Jusqu'à huit émetteurs peuvent être programmés pour un véhicule.

Programmation d'émetteurs reconnus

Un nouvel émetteur peut être programmé sur le véhicule quand deux émetteurs sont reconnus. Pour le programmer, le contact du véhicule doit être coupé et tous les émetteurs, soit les émetteurs actuellement reconnus et les nouveaux émetteurs, doivent être en votre possession.

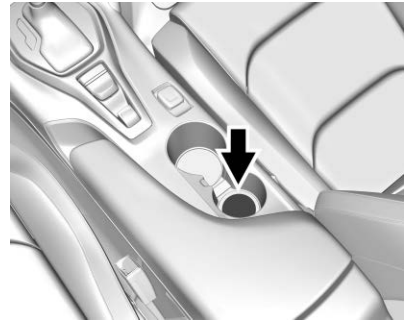

1. Déposer la clé de l'émetteur d'accès sans clé (RKE).
2. Placer les deux émetteurs reconnus dans le porte-gobelet arrière de la console centrale.
3. Retirer le capuchon de barillet sur la poignée de porte du conducteur. Voir *Serrures de porte* ⇨ *21*. Insérer la clé du véhicule de l'émetteur neuf dans le barillet de serrure à clé

de la poignée de porte du conducteur puis tourner la clé dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, en position de déverrouillage, cinq fois en 10 secondes.

4. Le CIB affiche PRÊT POUR TÉLÉCOMMANDE n° 3, 4 ou 5, 6, 7 ou 8.

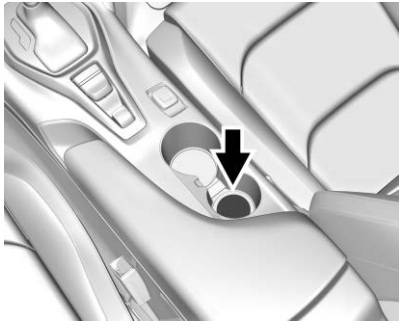

5. Remplacer les émetteurs reconnus par un émetteur neuf. Placer l'émetteur neuf dans le porte-gobelet arrière de la console centrale.
6. Appuyer sur ENGINE START/STOP. À l'issue de l'apprentissage de l'émetteur, le CIB indique qu'il est prêt à programmer l'émetteur suivant.
7. Retirer l'émetteur du porte-gobelet et appuyer sur 🔓 ou 🔒.

   Répéter les étapes 3 à 5 pour programmer d'autres émetteurs.

   Lorsque tous les émetteurs sont programmés, appuyer sur ENGINE START/STOP pendant 12 secondes pour quitter le mode de programmation.
8. Remettre la clé dans l'émetteur.
9. Remplacer le capuchon du barillet de serrure sur la poignée de porte du conducteur. Se reporter à *Serrures de porte* ⇨ *21*.

Programmation sans émetteur reconnu

Si deux émetteurs actuellement reconnus ne sont pas disponibles, agir comme suit pour programmer jusqu'à huit émetteurs. Cette caractéristique n'est pas disponible au Canada. La procédure peut prendre à 30 minutes environ. Le contact doit être coupé et vous devez avoir tous les émetteurs à programmer avec vous.

1. Déposer la clé de l'émetteur d'accès sans clé (RKE).
2. Retirer le capuchon de barillet sur la poignée de porte du conducteur. Voir *Serrures de porte* ⇨ *21*. Insérer la clé du véhicule de l'émetteur dans le barillet de serrure à clé de la poignée de porte du conducteur puis tourner la clé dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, en position de déverrouillage, cinq fois en 10 secondes.

Le CIB affiche CONFIGURATION DE LA TÉLÉCOMMANDE EN COURS, VEUILLEZ PATIENTER.

3. Attendre pendant 10 minutes jusqu'à ce que le CIB affiche APPUYER SUR LE BOUTON DE DÉMARRAGE DU MOTEUR POUR CONFIGURER, puis appuyer sur ENGINE START/STOP.

   Le CIB affiche à nouveau CONFIGURATION DE LA TÉLÉCOMMANDE EN COURS, VEUILLEZ PATIENTER.

4. Répéter l'étape 2 à deux reprises. Après la troisième fois, aucun des émetteurs reconnus antérieurement ne fonctionnera plus avec le véhicule. Les émetteurs restants peuvent être réappris pendant les étapes suivantes.

   À présent, le CIB doit afficher PRÊT POUR TÉLÉCOMMANDE # 1.

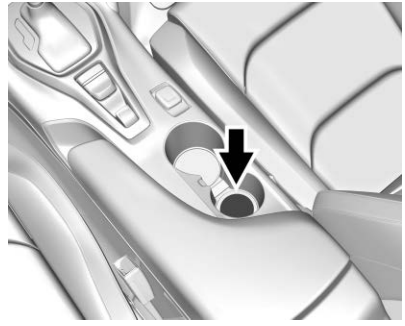

5. Placer l'émetteur neuf dans le porte-gobelet arrière de la console centrale.
6. Appuyer sur ENGINE START/STOP. À l'issue de l'apprentissage de l'émetteur, le CIB indique qu'il est prêt à programmer l'émetteur suivant.
7. Retirer l'émetteur du porte-gobelet et appuyer sur 🔓 ou 🔒.

   Répéter les étapes 4 à 6 pour programmer d'autres émetteurs.

   Lorsque tous les émetteurs sont programmés, appuyer sur ENGINE START/STOP pendant 12 secondes pour quitter le mode de programmation.

8. Remettre la clé dans l'émetteur.
9. Remplacer le capuchon du barillet de serrure sur la poignée de porte du conducteur. Se reporter à *Serrures de porte* ⇨ *21*.

Démarrage du véhicule avec une pile d'émetteur faible

En cas de faible charge de la pile de l'émetteur, ou s'il y a des interférences avec le signal, le CIB peut afficher AUCUNE TÉLÉCOMMANDE DÉTECTÉE ou AUCUNE CLÉ À DISTANCE DÉTECTÉE PLACER CLÉ DANS POCHE D'ÉMETTEUR PUIS DÉMARRER LE VÉHICULE.

Pour démarrer le véhicule :

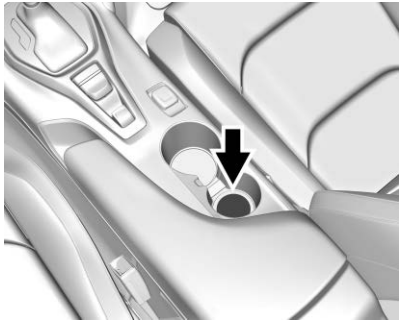

1. Placer l'émetteur dans le porte-gobelet arrière de la console centrale.
2. En position de stationnement (P) ou de point mort (N), appuyer sur la pédale de frein et sur ENGINE START/STOP.

   Remplacer la pile de l'émetteur dès que possible.

Remplacement de la pile

⚠ Avertissement

Ne jamais laisser les enfants jouer avec l'émetteur RKE. L'émetteur contient une petite pile pouvant présenter un risque d'étouffement en cas d'ingestion. Il risquerait alors de s'ensuivre des brûlures internes graves, voire mortelles. Consulter immédiatement un médecin si une pile est avalée.

Attention

Lors du remplacement de la pile, ne pas toucher les circuits de la télécommande. L'électricité statique du corps pourrait endommager la télécommande.

Attention

Toujours remplacer la pile par une pile de même type, car une pile d'un type différent risquerait d'exploser. Jeter les piles usagées conformément aux instructions et à la réglementation en vigueur. Ne pas essayer de brûler, d'écraser ou de découper la pile usagée et éviter de l'exposer à des pressions d'air extrêmement basses ou des températures élevées.

Remplacer la batterie si le message REMPLACER PILE DANS LA TÉLÉCOMMANDE s'affiche dans le CIB.

La pile n'est pas rechargeable. Pour le remplacement de la pile :

1. Appuyer sur le bouton latéral de la l'émetteur RKE et retirer la clé. Ne jamais tirer la clé sans avoir appuyé sur le bouton.

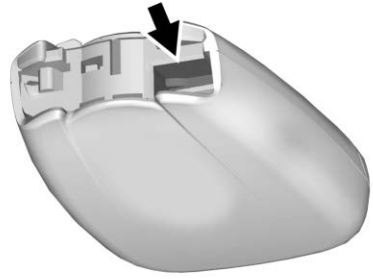

2. Séparer les deux moitiés de l'émetteur en utilisant un outil plat introduit à proximité de la fente de clé.

3. Retirer la pile en appuyant dessus et en la faisant glisser vers le bas de l'émetteur.
4. Insérer la nouvelle pile, le côté positif étant orienté vers le couvercle arrière. Pousser la pile vers le bas jusqu'à ce qu'elle tienne en place. Remplacer avec une pile CR2032 ou une pile équivalente.
5. Emboîter le couvercle de la pile sur l'émetteur.
6. Réinsérer la clé.

Démarrage à distance du véhicule

Selon l'équipement, cette fonction permet de faire démarrer le moteur depuis l'extérieur du véhicule.

: Ce bouton se trouve sur l'émetteur RKE si équipé du démarrage à distance.

Le système de commande de climatisation utilisera les réglages précédents pendant un démarrage à distance. Selon l'équipement, le

désembueur de glaces arrière et les sièges chauffants et ventilés, peuvent également se mettre en marche. Se reporter à « Démarrage à distance Sièges chauffants et ventilés » dans *Sièges avant chauffés et aérés* ⇨ *56* et « Démarrage à distance Sièges chauffants automatiques » ou « Démarrage à distance Sièges refroidis automatiquement » dans *Personnalisation du véhicule* ⇨ *146*

Les lois peuvent restreindre l'utilisation du démarrage à distance. Certaines lois exigent par exemple que le véhicule soit dans le champ de vision de l'utilisateur lorsqu'il procède au démarrage à distance. Vérifier les règlements locaux.

D'autres circonstances peuvent affecter le fonctionnement de l'émetteur, voir *Système de télédéverrouillage* ⇨ *10*.

Démarrage du véhicule en utilisant la fonction de télédémarrage

Pour démarrer le véhicule en utilisant la fonction de télédémarrage :

1. Presser et relâcher 🔒.
2. Immédiatement après l'étape 1, appuyer et maintenir enfoncé la 🔒 pendant au moins quatre secondes ou jusqu'à ce que les clignotants clignotent. Ce clignotement confirme la réception de la demande de démarrage à distance du véhicule.

   Lorsque le moteur démarre, les feux de stationnement s'allument et restent allumés pendant que le moteur tourne. Les portes du véhicule se verrouilleront et le système de commande de climatisation pourra s'activer.

   Le moteur continuera à tourner pendant 15 minutes. Après 30 secondes, répéter les étapes pour un prolongement de 15 minutes. Le démarrage à distance peut être prolongé une fois.

Démarrer le véhicule avant de conduire.

Ne pas utiliser le démarrage à distance si le niveau de carburant du véhicule est bas. Le véhicule pourrait manquer de carburant.

Temps de fonctionnement prolongé du moteur

La durée de fonctionnement du moteur peut aussi être prolongée de 15 minutes supplémentaires si pendant les 15 premières minutes, les étapes 1 et 2 sont répétées pendant que le moteur tourne encore. Une prolongation peut être demandée 30 secondes après le démarrage. Ceci permet un total de fonctionnement de 30 minutes.

Il ne peut y avoir qu'une seule extension de télédémarrage.

Lorsque le démarrage à distance est prolongé, la seconde période de 15-minutes s'ajoute à la première période de 15 minutes pour un total de 30 minutes.

Il est possible d'effectuer au maximum deux télédémarrages (ou un télédémarrage et une extension) entre les cycles d'allumage.

Le contact doit être mis puis coupé avant de pouvoir exécuter à nouveau la procédure de démarrage à distance.

Arrêt d'un démarrage à distance

Pour annuler un télédémarrage véhicule, faire l'une des actions suivantes :

- Maintenir enfoncé jusqu'à l'extinction des feux de stationnement.
- Allumer les feux de détresse.
- Mettre le contact puis le couper.

Conditions de non-fonctionnement du télédémarrage

Le télédémarrage ne fonctionne pas si :

- L'émetteur de télédéverrouillage se trouve dans le véhicule.
- Le contact du véhicule n'est pas tourné coupé.
- Le capot n'est pas fermé.
- Les feux de détresse sont allumés.
- Le dispositif antipollution présente une défaillance.
- La température du liquide de refroidissement du moteur est trop élevée.
- La pression d'huile est basse.
- Deux télédémarrages véhicule, ou un télédémarrage véhicule avec extension, ont déjà été utilisés.
- Le véhicule n'est pas en position de stationnement (P).

Serrures de porte

⚠ Avertissement

Des portes non verrouillées peuvent être dangereuses.

- Des passagers, et spécialement des enfants, peuvent facilement ouvrir les portes et tomber à l'extérieur d'un véhicule en mouvement. Les portes peuvent être déverrouillées et ouvertes lorsque le véhicule est en mouvement. Les probabilités d'éjection hors du véhicule lors d'une collision augmentent si les portes ne sont pas verrouillées. Par conséquent, tous les passagers devraient porter correctement leur ceinture de sécurité et les portes devraient être verrouillées chaque fois que le véhicule roule.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- De jeunes enfants se trouvant dans des véhicules déverrouillés peuvent se trouver dans l'impossibilité d'en sortir. Un enfant peut avoir à subir une chaleur extrême et souffrir de blessures définitives ou même mourir d'un coup de chaleur. Toujours verrouiller le véhicule en le quittant.
- Des gens de l'extérieur peuvent facilement pénétrer dans le véhicule dont les portes ne sont pas verrouillées lorsque celui-ci ralentit ou s'arrête. Le verrouillage des portes peut empêcher que cela ne se produise.

Pour verrouiller ou déverrouiller les portes depuis l'extérieur du véhicule :

- Appuyer sur 🔒 ou 🔓 sur l'émetteur de télédéverrouillage.
- Utiliser l'accès sans clé. Se reporter à *Fonctionnement du système de télédéverrouillage* ⇨ *10*.
- Utiliser la clé dans la porte du conducteur. Le barillet est recouvert par un capuchon.

Pour verrouiller ou déverrouiller les portes depuis l'intérieur du véhicule :

- Appuyer sur 🔒 ou 🔓 du commutateur de verrouillage électrique des portes.
- En tirant sur une manette intérieure de porte, la porte se verrouille. Une deuxième traction sur la manette de porte ouvre la porte.

Accès sans clé

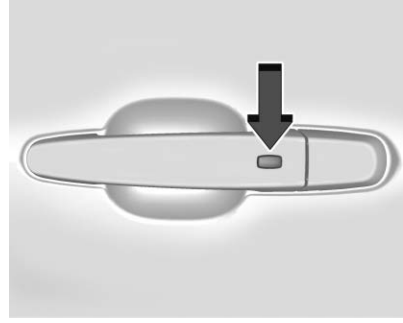

L'émetteur RKE doit se trouver dans un rayon de 1 m (3 pi) du coffre ou de la porte à ouvrir. Appuyer sur le bouton de la poignée de porte pour l'ouvrir. Se reporter à « Fonctionnement du système d'accès sans clé » dans *Fonctionnement du système de télédéverrouillage* ⇨ *10*.

Accès au barillet de serrure de la clé de porte du conducteur (si la batterie est déchargée)

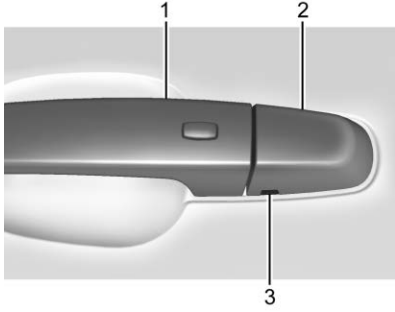

Pour accéder au barillet de serrure de la porte du conducteur :

1. Tirer la poignée de porte (1) en position d'ouverture et la maintenir à cette position jusqu'à la dépose complète du capuchon.
2. Insérer la clé dans la fente (3) sur le bas du capuchon (2) et lever la clé.
3. Déplacer le capuchon (2) vers l'arrière et le retirer.
4. Insérer la clé dans le barillet.

Pour replacer le capuchon :

1. Tirer la poignée de porte (1) en position d'ouverture et la maintenir à cette position jusqu'à la pose complète du capuchon.

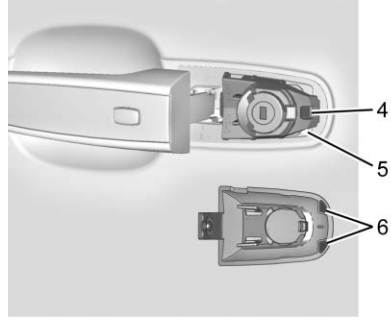

2. Insérer les deux onglets (6) à l'arrière du capuchon, entre le joint (5) et la base métallique (4).

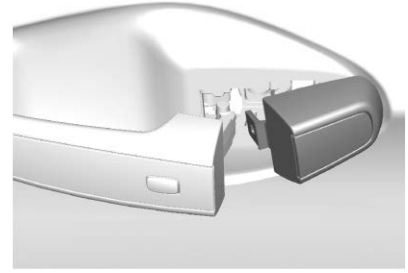

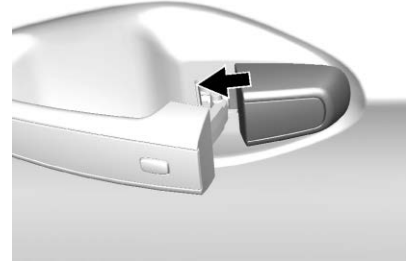

3. Faire glisser le capuchon vers l'avant et appuyer sur le bord avant pour installer le capuchon en place.

4. Relâcher la poignée de porte.
5. Vérifier si le capuchon est en place.

Serrures à libre rotation

Le barillet de serrure de clé de porte tourne librement si une clé incorrecte est utilisée ou si la clé correcte n'est pas insérée à fond. Le dispositif de serrure de porte à rotation libre empêche de forcer la serrure. Pour réinitialiser la serrure, la tourner à la position verticale avec la clé correcte complètement insérée. Retirer la clé et l'insérer à nouveau. Si cette action ne réinitialise pas la serrure, faire tourner la clé d'un demi-tour dans le barillet et répéter la procédure de réinitialisation.

Portes à verrouillage électrique

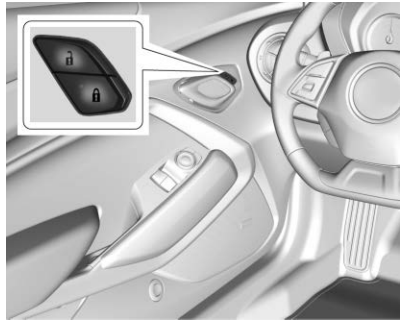

: Appuyer pour verrouiller les portes. La lampe indicatrice du commutateur s'allume quand la fonction est activée.

: Presser pour déverrouiller les portes.

Portes à verrouillage électrique

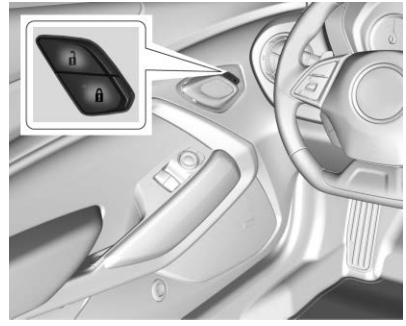

: Appuyer pour verrouiller les portes. La lampe indicatrice du commutateur s'allume quand la fonction est activée.

: Presser pour déverrouiller les portes.

La trappe de carburant est également verrouillée ou déverrouillée à l'aide de ces fonctions.

Verrouillage temporisé

Cette fonction diffère le verrouillage des portes de cinq secondes après la fermeture de toutes les portes.

Le verrouillage temporisé ne peut être activé que lorsque la fonction Anti-verrouillage de porte déverrouillée a été désactivée.

Lorsque 🔒 est pressé sur le commutateur de serrure électrique de porte pendant que la porte est ouverte, une sonnerie retentit trois fois pour indiquer que le verrouillage différé est actif.

Les portes se verrouillent automatiquement cinq secondes après la fermeture de toutes les portes. Si une porte est rouverte avant ce temps, la minuterie de cinq secondes est réinitialisée quand toutes les portes sont fermées à nouveau.

Appuyer à nouveau sur 🔒 sur le commutateur de serrure de porte ou appuyer sur 🔒 sur l'émetteur RKE pour verrouiller les portes immédiatement.

Cette fonction peut aussi être programmée. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ *146*.

Serrures de portes automatiques

Lorsque les portes sont fermées, le contact activé et le levier de changement de vitesses hors de la position de stationnement (P) sur la boîte de vitesses automatique, ou que la vitesse du véhicule est supérieure à 13 km/h (8 mi/h) avec la boîte de vitesses automatique, les portes se verrouillent.

Pour déverrouiller les portes :

- Appuyer sur 🔓 (déverrouillage) du commutateur de verrouillage électrique des portes.
- Si le véhicule est équipé d'une boîte de vitesses automatique, placer le levier de vitesse en position de stationnement (P).
- Si le véhicule est équipé d'une boîte de vitesses manuelle, le couper en stationnement.

Le verrouillage automatique des portes ne peut pas être désactivé. Le déverrouillage automatique des portes peut être activé dans la personnalisation du véhicule. Voir *Personnalisation du véhicule* ⇨ *146*.

Dispositif antiverrouillage

Si le contact du véhicule est mis ou sur ACC/ACCESSORY (accessoires) et si le commutateur de verrouillage électrique de porte est pressé lorsque la porte du conducteur est ouverte, toutes les portes se verrouillent et seule la porte du conducteur se déverrouille.

Si le véhicule est arrêté et si le verrouillage est nécessaire pendant qu'une porte est ouverte, lorsque toutes les portes sont fermées, le véhicule vérifie si des émetteurs RKE se trouvent dans l'habitacle. Si un émetteur RKE est détecté et si le nombre d'émetteurs RKE dans l'habitacle n'a pas diminué, la porte du conducteur se déverrouille et l'avertisseur sonore retentit trois fois.

Le dispositif antiverrouillage peut être neutralisé manuellement avec la porte du conducteur ouverte en maintenant le bouton 🔒 enfoncé sur le commutateur de verrouillage de porte.

Antiverrouillage de porte déverrouillée

Si la fonction Anti-verrouillage de porte déverrouillée a été activée et si le contact est coupé, la porte du conducteur est ouverte et le verrouillage est demandé, toutes les portes se verrouillent et la porte du conducteur reste déverrouillée. La fonction Anti-verrouillage de porte déverrouillée peut être activée et désactivée. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ *146*.

Portes

Coffre

⚠ Avertissement

Les gaz d'échappement peuvent pénétrer dans le véhicule s'il est conduit avec le hayon ou le coffre ouvert, ou avec un objet qui traverse le joint entre la carrosserie et le coffre ou le hayon. L'échappement du moteur contient du monoxyde de carbone (CO), gaz invisible et inodore. Celui-ci peut provoquer un évanouissement et même la mort.

Si le véhicule doit être conduit avec le hayon ou le coffre ouvert :

- Fermer toutes les glaces.
- Ouvrir complètement les bouches d'air sur ou sous le tableau de bord.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Régler le système de climatisation de sorte qu'il n'amène que de l'air extérieur et régler le ventilateur à la vitesse maximale. Voir « Système de climatisation » dans l'index.
- Si le véhicule est équipé d'un hayon à commande électrique, désactiver le fonctionnement électrique du hayon.

Pour plus de renseignements sur le monoxyde de carbone, se reporter à *Échappement du moteur* ⇨ *213*.

Déverrouillage du coffre

Pour ouvrir le coffre depuis l'extérieur du véhicule :

- Appuyer deux fois rapidement sur x2 sur l'émetteur de télédéverrouillage (RKE).

- Après avoir déverrouillé toutes les portes, appuyer sur le pavé tactile au-dessus de la plaque d'immatriculation.
- Pour un accès sans clé, appuyer sur le pavé tactile au-dessus de la plaque d'immatriculation lorsque le véhicule est à 1 m (3 pi) et moins de l'arrière du véhicule.

En cas de boîte automatique, la boîte de vitesses doit être en position de stationnement (P). En cas de boîte manuelle, le contact doit être coupé ou le véhicule doit être arrêté avec le frein de stationnement serré.

Depuis l'intérieur du véhicule, presser sur la partie inférieure de la porte du conducteur.

Poignée de déverrouillage d'urgence du coffre

Attention
Ne pas utiliser la poignée de déverrouillage d'urgence de coffre comme attache ou point d'ancrage lors de la fixation d'objets dans le coffre, car ceci pourrait endommager la poignée.

Il existe une poignée lumineuse de déverrouillage d'urgence sur le couvercle du coffre. Cette poignée sera illuminée après une exposition à la lumière. Tirer la poignée de déverrouillage pour ouvrir le coffre depuis l'intérieur du véhicule.

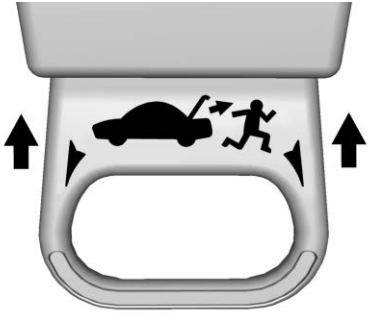

Après avoir tiré la poignée de déverrouillage d'urgence du coffre, la repousser dans son cadre.

Déverrouillage d'urgence de coffre (cabriolet seulement)

Si le couvercle du coffre ne peut pas être ouvert à l'aide de l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) ou le bouton d'ouverture du coffre :

1. Rechercher la rallonge de clé dans la boîte à gants.

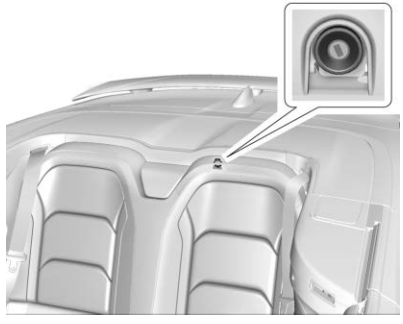

2. Localiser le dispositif d'ouverture manuelle à côté du coussin de siège arrière du côté du conducteur.
3. Pousser vers le bas le coussin de siège arrière supérieur du côté conducteur jusqu'à ce que le dispositif d'ouverture manuelle soit visible.
4. Déposer la clé de l'émetteur d'accès sans clé (RKE).

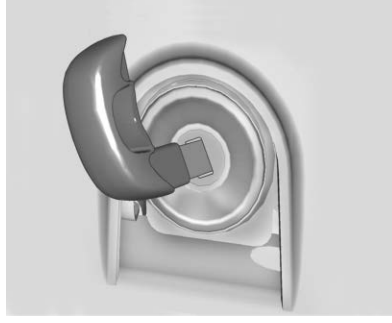

5. Retirer tout article supplémentaire relié à l'émetteur, comme des clés, des anneaux ou des étiquettes,

et insérer complètement l'émetteur dans le mécanisme de dégagement.

6. Placer la rallonge de clé sur la tête de la clé jusqu'à ce que la rallonge s'arrête.
7. Tourner fermement la clé dans le sens des aiguilles d'une montre pour ouvrir le couvercle du coffre.
8. Retirer la clé.
9. Ranger la rallonge de clé dans la boîte à gants.
10. Remettre la clé dans l'émetteur d'accès sans clé (RKE).

Sécurité du véhicule

Ce véhicule comporte des fonctions antivol; toutefois, elles ne rendent pas le véhicule impossible à voler.

Système d'alarme du véhicule

Ce véhicule est équipé d'un dispositif antivol.

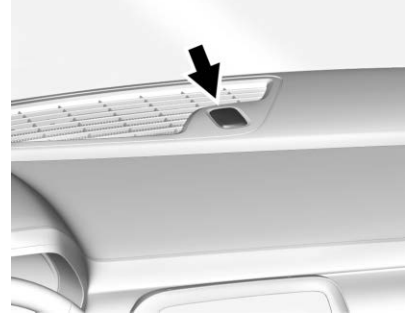

La lampe de sécurité du panneau d'instruments près du pare-brise indique le statut du système :

Arrêt : Le système d'alarme est désarmé.

Allumée en continu : Le véhicule est sécurisé pendant le délai d'armement du système.

Clignotement rapide : Le véhicule est désécurisé. Une porte, le capot ou le coffre est ouvert.

Clignotement lent : Le système d'alarme est armé.

Armement du système d'alarme

1. Arrêter le véhicule.
2. Verrouiller le véhicule par l'une des méthodes suivantes :
   - Utiliser l'émetteur RKE.
   - Avec une porte ouverte, presser la 🔒 à l'intérieur.
3. Après 30 secondes, le système d'alarme s'arme et le témoin lumineux commence à clignoter lentement pour indiquer que le système d'alarme fonctionne. En appuyant sur 🔒 de l'émetteur RKE une deuxième fois, le

retard de 30 secondes est évité et le système d'alarme est immédiatement armé.

Le système d'alarme du véhicule ne s'arme pas si les portes sont verrouillées avec la clé.

Si la porte du conducteur est ouverte sans un premier déverrouillage avec l'émetteur RKE, l'avertisseur sonore retentit et les feux clignotent pour indiquer une pré-alarme. Si le véhicule ne démarre pas ou si la porte n'est pas déverrouillée en appuyant sur 🔓 sur l'émetteur RKE pendant la pré-alarme de 10 secondes, l'alarme est activée.

L'alarme est également activée si une porte de passager, le coffre ou le capot est ouvert(e) sans commencer par désarmer le système. Lorsque l'alarme est activée, les clignotants clignotent et l'avertisseur sonore retentit pendant 30 secondes environ. Le système d'alarme est ensuite armé à nouveau pour surveiller le prochain évènement non autorisé.

Désarmement du système

Pour désarmer le système ou pour désactiver l'alarme si elle a été activée, effectuer l'une des étapes suivantes :

- Presser 🔓 sur l'émetteur RKE.
- Démarrer le véhicule.

Pour éviter de déclencher l'alarme par mégarde :

- Verrouiller le véhicule avec l'émetteur RKE après que tous les occupants ont quitté le véhicule et que toutes les portes sont fermées.
- Toujours déverrouiller le véhicule au moyen de l'émetteur RKE. Le déverrouillage de la porte du conducteur avec la clé ne désarme pas l'alarme.

Détection de tentative de vol

Si l'on appuie sur 🔓 de l'émetteur RKE et que l'avertisseur sonore retentit et les feux clignotent trois fois, une alarme précédente s'est produite alors que le système était armé.

Si l'alarme a été activée, un message s'affiche au centralisateur informatique de bord (CIB).

Dispositif antidémarrage

Se reporter à *Énoncé de fréquence radio* ⇨ *395*.

Fonctionnement du dispositif antidémarrage

Le véhicule est équipé d'un antivol passif.

Le système ne doit pas être armé ou désarmé manuellement.

Le véhicule est immobilisé automatiquement lorsque l'émetteur de télédéverrouillage quitte le véhicule.

Le système antidémarrage est désarmé lorsque le bouton d'allumage est pressé et qu'un émetteur valide se trouve dans le véhicule.

Le témoin de sécurité du groupe d'instruments s'allume en cas de problème d'armement ou de désarmement du système antivol.

Le système comporte un ou plusieurs émetteurs qui sont appariés à l'unité antidémarrage du véhicule. Seul un émetteur correctement apparié peut faire démarrer le véhicule. Si l'émetteur est endommagé, vous ne pourrez pas démarrer le véhicule.

Lors du démarrage du véhicule, le témoin de sécurité s'allume brièvement lorsque le contact est mis.

Si le moteur ne démarre pas et si le témoin de sécurité reste allumé, cela indique un problème dans le système. Couper le contact et essayer à nouveau.

Si l'émetteur RKE semble intact, utiliser un autre émetteur. Vous pouvez également tenter de placer l'émetteur dans le porte-gobelet arrière de la console centrale. Se reporter à l'explication « Démarrer le véhicule avec une pile d'émetteur faible », sous *Fonctionnement du système de télédéverrouillage* ⇨ *10*.

Si le moteur ne démarre ni avec l'émetteur placé dans le porte-gobelets arrière de la console centrale, ni avec aucun autre émetteur, votre véhicule doit être réparé. Consulter votre concessionnaire, qui peut intervenir sur le système antivol et programmer autre un émetteur programmé pour le véhicule.

Ne pas abandonner dans le véhicule l'émetteur ou le dispositif qui désarme ou désactive le système antivol.

Rétroviseurs extérieurs

Rétroviseurs convexes

⚠ Avertissement

Un rétroviseur convexe peut faire paraître les objets, comme d'autres véhicules, plus éloignés qu'ils ne le sont. Si l'on s'engage sur la voie de droite trop brusquement, on peut heurter un véhicule roulant à droite. Regarder dans le rétroviseur intérieur ou par dessus son épaule avant de changer de voie.

Le rétroviseur côté passager est convexe.

Une surface convexe de rétroviseur est incurvée afin de voir davantage à partir du siège du conducteur.

Rétroviseurs électriques

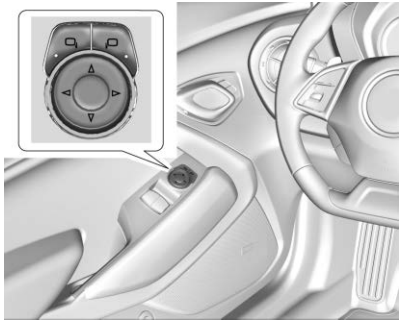

Pour régler chaque rétroviseur :

1. Appuyer sur ou pour sélectionner le rétroviseur de conducteur ou de passager. La lampe indicatrice s'allume.
2. Presser les flèches du panneau de commande pour déplacer le rétroviseur dans la position voulue.
3. Régler chaque rétroviseur extérieur de manière à voir un peu les côtés du véhicule et la zone derrière celui-ci.
4. Appuyer à nouveau sur ou sur pour désélectionner le rétroviseur.

Rétroviseurs à mémoire

Le véhicule peut être équipé de rétroviseurs à mémoire. Se reporter à *Sièges à mémoire* ⇨ *52*.

Avertissement d'angle mort (SBZA)

Le véhicule peut être équipé d'une fonction d'avertissement d'angle mort (SBZA). Se reporter à *Alerte d'angle mort latéral* ⇨ *246*.

Alerte de changement de voie (LCA)

Le véhicule peut être équipé d'une fonction d'aide au changement de voie. Se reporter à *Alerte de changement de voie (LCA)* ⇨ *246*.

Rétroviseurs chauffants

Si le véhicule est équipé de rétroviseurs chauffants :

: Le désembueur de lunette arrière chauffe également les rétroviseurs extérieurs.

Voir *Commande de climatisation automatique à deux zones* ⇨ *172*.

Rétroviseur de rétroéclairage automatique

Si le véhicule est équipé d'un rétroviseur extérieur à atténuation automatique côté conducteur, le rétroviseur se règle en fonction de la luminosité des phares des véhicules venant par l'arrière.

Rétroviseurs inclinables marche arrière

Si le véhicule est équipé de sièges à mémoire de position, les rétroviseurs des côtés passager et conducteur adoptent une position présélectionnée quand le véhicule est en position de marche arrière (R). Cela offre une meilleure visibilité lors du stationnement.

Le ou les rétroviseurs reviennent à leur position d'origine lorsque :

- La marche arrière (R) du véhicule est ôtée, ou lorsqu'elle reste enclenchée pendant environ 30 secondes.
- Le contact est coupé.
- Le véhicule est conduit en marche arrière (R) au-dessus d'une vitesse prédéfinie.

Pour activer ou désactiver cette fonctionnalité, se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ *146*.

Rétroviseur intérieur

Rétroviseurs intérieurs

Ajuster le rétroviseur pour obtenir une vision claire de la zone située à l'arrière du véhicule.

Ne pas vaporiser directement du produit de nettoyage pour glace sur le rétroviseur. Utiliser un tissu doux humidifié à l'eau.

Rétroviseur à commande manuelle

Selon l'équipement, pousser la languette vers l'arrière pour la conduite de jour et la tirer pour la conduite de nuit, afin d'éviter d'être ébloui par les phares des véhicules à l'arrière.

Rétroviseur à gradation automatique

Selon l'équipement, l'atténuation automatique réduit l'éblouissement des phares du véhicule qui suit. La fonction d'atténuation s'active au démarrage du véhicule.

Miroir de la caméra arrière

Selon l'équipement, le rétroviseur à atténuation automatique procure un large angle de vue de la zone derrière le véhicule.

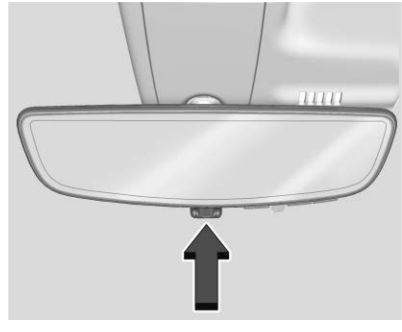

Tirer la languette pour allumer l'affichage. Pousser la languette pour l'éteindre. Lorsqu'il est éteint le rétroviseur s'atténue automatiquement. Ajuster le rétroviseur pour une bonne visibilité de la zone derrière le véhicule lorsque l'affichage est éteint.

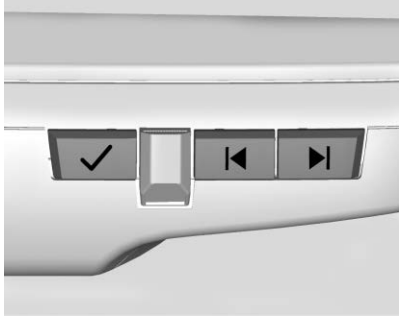

Appuyer sur ✓ pour faire défiler les options de réglage.

Appuyer sur |◀ et ▶| pour régler les paramètres à l'aide des indicateurs sur le rétroviseur. Les indicateurs resteront visibles pendant cinq secondes après la dernière activation du bouton et les réglages resteront sauvegardés.

Les options de réglage sont :

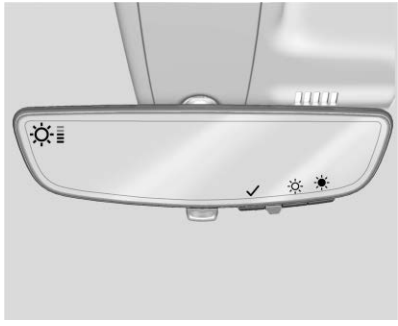

- Luminosité

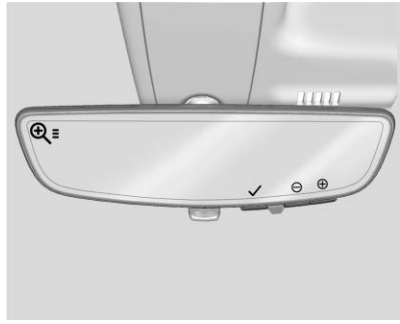

- Agrandissement

- Inclinaison

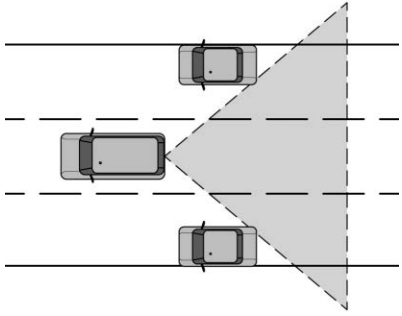

⚠ Avertissement

La caméra de rétroviseur arrière procure une vision limité. Des parties de la route, des véhicules et d'autres objets pourraient demeurer invisibles. Les objets peuvent apparaître plus rapprochés qu'ils ne le sont. Surveiller les rétroviseurs extérieurs et les angles morts par dessus votre épaule lorsque vous changez de voie ou lorsque les voies convergent. Ne pas prendre les précautions appropriées peut

(Suite)

Avertissement (Suite)

occasionner des blessures, la mort ou des dommages au véhicule.

Dépannage

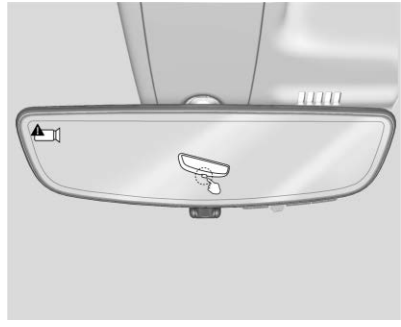

Consulter votre concessionnaire pour un entretien si un écran bleu et ⚠ sont affichés dans le rétroviseur et que l'affichage s'éteint. De plus, appuyer sur l'onglet comme indiqué pour revenir au mode d'assombrissement automatique.

La caméra de rétroviseur arrière peut ne pas fonctionner correctement ou ne pas afficher une image nette si :

- Le soleil ou des phares créent un éblouissement. Cela peut obstruer des objets à la vue. Si nécessaire, appuyer sur l'onglet pour éteindre l'écran.

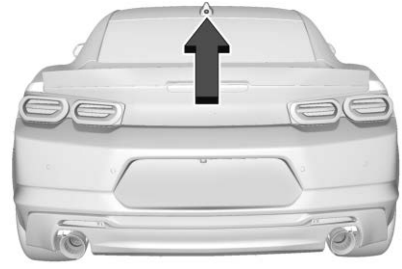

Coupé

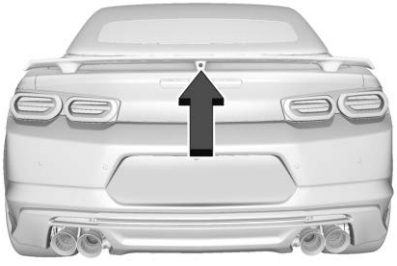

Cabriolet

- De la boue, de la neige ou d'autres débris bloquent la lentille de la caméra. Nettoyer la lentille avec un linge doux humide.
- Le support de la caméra sur le véhicule a été endommagée et/ou la position ou l'angle du support de la caméra a changé.

Glaces

⚠ Avertissement

Ne jamais laisser un enfant, un adulte non autonome ou un animal seul dans le véhicule, particulièrement lorsque les glaces sont fermées par temps chaud ou très chaud. Ils peuvent faiblir sous la chaleur extrême et subir des blessures permanentes, voire la mort causée par un coup de chaleur.

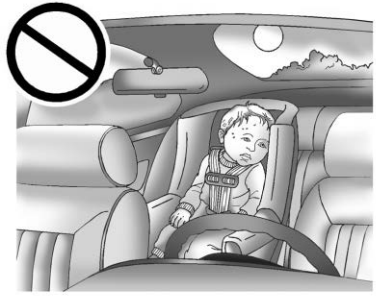

Glaces électriques

⚠ Avertissement

Des enfants pourraient être sérieusement blessés voir tués s'ils sont pris dans la course de fermeture d'une glace. Ne jamais laisser l'émetteur RKE dans un véhicule avec des enfants seuls. Si des enfants sont assis à l'arrière, utiliser le commutateur de verrouillage des glaces pour empêcher le fonctionnement des glaces. Voir *Clés* ⇨ *9*.

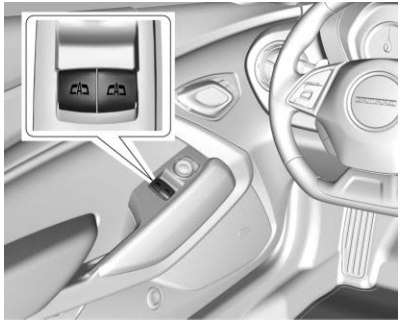

Coupé

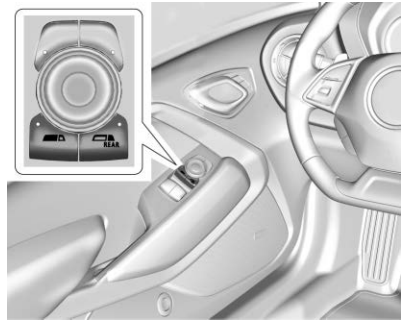

Cabriolet

Les lève-vitres électriques fonctionnent lorsque le contact du véhicule est mis, en position ACC/ACCESSORY (accessoires) ou lorsque la prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) est active. Se reporter à *Prolongation d'alimentation des accessoires* ⇨ *209*.

Appuyer sur le commutateur de la glace pour ouvrir celle-ci ou tirer le commutateur pour la fermer.

Il se peut que les glaces soient temporairement désactivées si les commutateurs de glaces sont utilisés de façon répétée dans un court laps de temps.

Abaissement/remontée rapide des glaces

Toutes les glaces peuvent être ouvertes sans avoir à maintenir le commutateur de glace. Enfoncer complètement le commutateur et le relâcher rapidement pour ouvrir rapidement la glace.

Selon l'équipement, tirer complètement le commutateur de glace vers le haut et le relâcher rapidement pour fermer rapidement la glace.

Presser ou tirer brièvement le commutateur de glace dans la même direction pour arrêter le mouvement rapide de cette glace.

Le levage rapide de glace avant est désactivé lorsque la glace arrière correspondante n'est pas complètement fermée.

Commutateur de sélection de glace

Cette fonctionnalité permet d'actionner à la fois les glaces avant et arrière à l'aide des commutateurs. Appuyer sur le bouton avant ou arrière pour actionner les glaces souhaitées. Le témoin lumineux indique les glaces en cours d'actionnement. Les glaces avant sont celles actionnées par défaut.

Système d'inversion automatique de glace

La fonction de fermeture rapide de glace inverse automatiquement le sens de déplacement d'une glace lorsqu'elle entre en contact avec un obstacle. Une très basse température ou le gel peut provoquer l'inversion automatique du sens de déplacement. Le fonctionnement normal de la glace est rétabli une fois que l'obstacle est extrait ou que la température remonte.

Neutralisation du système d'inversion automatique

⚠ Avertissement

Si l'annulation du système d'inversion automatique est activée, l'inversion de la glace ne se produira pas automatiquement. Vous ou vos passagers risquez d'être blessés et la glace risque d'être endommagée. Avant d'utiliser l'annulation du système d'inversion automatique, s'assurer que personne et aucun objet ne se trouvent dans le trajet de la glace.

Lorsque le moteur tourne, neutraliser le système d'inversion automatique en tirant longuement le commutateur de glace si des conditions empêchent la fermeture de la glace.

Programmation des lève-glaces électriques

Une programmation pourrait être nécessaire si la batterie du véhicule a été débranchée ou déchargée. Si la glace ne parvient pas à se refermer rapidement, programmer chaque glace à fermeture rapide :

1. Fermer toutes les portes.
2. Mettre le contact ou sélectionner la position ACC/ ACCESSORY (accessoires).
3. Ouvrir partiellement la glace à programmer. Ensuite, la fermer et continuer à tirer brièvement sur le commutateur une fois que la glace est complètement fermée.
4. Ouvrir la glace et continuer à presser brièvement le commutateur après l'ouverture complète de la glace.

Fonctionnement des vitres avec toit décapotable

Les glaces s'abaissent complètement et automatiquement lorsque le toit décapotable est abaissé ou levé. Voir *Toit décapotable* ⇨ *41*.

Les glaces arrière doivent toujours être levées avant les glaces avant pour assurer l'étanchéité la meilleure.

Commande à distance des glaces

Selon l'équipement, cette fonctionnalité permet d'ouvrir les glaces à distance.

Si elle est activée, maintenir enfoncé 🔓 sur la télécommande RKE. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ *146*.

Indexation des glaces

Si la glace se bloque dans la porte :

1. Pousser le haut de la glace vers l'intérieur tout en ouvrant la porte.
2. Enlever toute la neige et la glace de la porte et de la glace.
3. Ouvrir la glace complètement, puis la refermer.
4. Fermer la porte.

À partir de la position complètement fermée, la glace s'abaisse légèrement et automatiquement lorsque la porte est ouverte. Lorsque la porte est fermée, la glace remonte à sa position précédente. Si une des glaces ne s'ajuste pas correctement, cela est peut-être dû à une coupure d'alimentation. Avant d'apporter votre véhicule chez votre concessionnaire pour le faire réparer, programmer les glaces électriques.

Pare-soleil

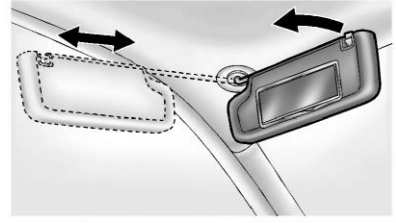

Abaisser le pare-soleil pour bloquer la lumière éblouissante. Dégager le pare-soleil du support central afin de le faire pivoter vers la vitre latérale et, selon l'équipement, de l'étendre le long de la tige.

Toit

Toit ouvrant

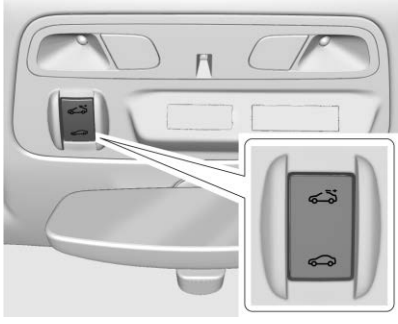

Selon l'équipement, le toit ouvrant électrique ne fonctionne que lorsque le contact est mis ou quand le commutateur d'allumage occupe la position ACC/ACCESSORY (accessoires), ou lorsque le mode de prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) est actif. Se reporter à *Prolongation d'alimentation des accessoires* ⇨ *209*.

Le commutateur de toit ouvrant est sur la console de plafond.

Ouverture Express : Appuyer sur jusqu'au second cran puis relâcher pour ouvrir rapidement le toit ouvrant. Appuyer à nouveau sur le commutateur pour arrêter le mouvement. Appuyer longuement sur pour fermer le toit ouvrant.

Ouverture/fermeture (mode manuel) : Appuyer sur et maintenir enfoncé pour ouvrir le toit ouvrant. Appuyer sur et maintenir enfoncé pour fermer le toit ouvrant. Relâcher le commutateur pour arrêter le mouvement.

Ventilation : Enfoncer et relâcher pour mettre le toit ouvrant en position de ventilation. Enfoncer et maintenir pour retirer le toit ouvrant de la position de ventilation.

Un déflecteur d'air se lève automatiquement lorsque le toit ouvrant s'ouvre et se replie lorsque le toit ouvrant se ferme.

Si le store est fermé, il s'ouvre automatiquement lorsque le toit ouvrant est ouvert au-delà de la position de ventilation.

Attention

Forcer le pare-soleil vers l'avant du panneau vitré coulissant peut l'endommager et le toit ouvrant peut ne plus fonctionner correctement. Toujours fermer le panneau vitré avant de fermer le pare-soleil.

Le pare-soleil peut être ouvert manuellement, mais il doit alors être fermé manuellement.

Le panneau de verre du toit ouvrant ne peut s'ouvrir ou se fermer si le véhicule a une panne électrique.

Des saletés et débris peuvent s'accumuler sur le joint d'étanchéité ou dans les glissières et peuvent causer un problème de fonctionnement du toit ouvrant, du bruit ou l'obturation du système d'évacuation d'eau. Ouvrir le toit ouvrant périodiquement et enlever tout obstacle ou débris. Essuyer le joint et les surfaces d'étanchéité du toit ouvrant à l'aide d'un chiffon propre, de savon doux et d'eau. Ne pas enlever la graisse du toit ouvrant.

Toit décapotable

Si le véhicule est équipé d'un toit décapotable, consulter les avertissements ci-dessous avant de l'utiliser :

⚠ Avertissement

Lors de l'ouverture ou de la fermeture d'un toit décapotable, les pièces mobiles du couvre-capote ou du toit décapotable peuvent blesser les personnes. Maintenir un contact visuel avec le toit lorsqu'il est actionné.

Attention

Suivre les directives ci-dessous lorsque le toit décapotable est actionné pour éviter tout dommage :

(Suite)

Attention (Suite)

- Retirer tous les articles du toit, du couvercle de coffre ou du couvre-capote avant l'utilisation.
- Retirer tous les objets du coffre qui pourraient entrer en contact avec le toit décapotable lorsqu'il est actionné.
- Ne pas laisser le véhicule lorsque le toit décapotable est ouvert.
- Ne pas dépasser 50 km/h (31 mi/h) tant que le toit n'est pas complètement fermé ou ouvert.
- Ne pas ouvrir ou fermer le toit en conduisant dans des conditions de grand vent.
- Ne pas actionner le toit décapotable à de nombreuses reprises sur

(Suite)

Attention (Suite)

une courte période sans démarrer le moteur pour éviter de vider la batterie.

- Ne pas ouvrir ou ranger le toit décapotable lorsqu'il est mouillé ou sale. Ceci pourrait créer des taches, de la moisissure ou d'autres dommages.
- Entreposer uniquement le véhicule avec le toit entièrement fermé.

Attention

Lorsque le toit amovible est ouvert, il existe des couvercles coulissants près du siège arrière de chaque côté du véhicule. Ni appuyer vers le bas ni déplacer ces couvercles au risque de dégâts aux couvercles ou au toit amovible.

Ouverture du toit décapotable

Utilisation du commutateur de la console de pavillon

1. Enlever tous les objets du dessus du couvre-capote et à l'avant de la cloison du coffre arrière. Placer la cloison dans l'espace de rangement arrière en position verticale. Fixer les deux côtés de la cloison au montants situés tout juste sous le couvre-capote. Se reporter à *Rangement arrière* ⇨ *105*.
2. Fermer le coffre.
3. Démarrer le véhicule ou mettre le commutateur d'allumage en position ACC/ACCESSORY (accessoires).
4. Lorsque cela est possible, actionner le toit décapotable lorsque le véhicule est arrêté. Il est possible d'actionner le toit en conduisant à moins de 50 km/h (31 mi/h); le toit s'arrête en cas de dépassement de cette vitesse. L'ouverture ou la fermeture du toit prend environ 25 secondes. S'assurer que l'ouverture ou la fermeture est terminée avant d'atteindre cette vitesse.

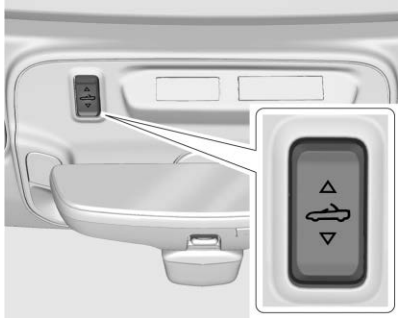

5. Maintenir enfoncée la partie inférieure de . Les vitres s'ouvrent automatiquement.
6. Après l'ouverture complète du toit décapotable, un message du Centralisateur informatique de bord (CIB) apparaît. Relâcher le commutateur.

Si la radio est allumée, le son pourra être mis en sourdine pendant un bref moment pendant le chargement d'un nouveau réglage d'égalisation du système audio.

Utilisation de l'émetteur RKE

1. Selon l'équipement, enfoncer et relâcher , puis immédiatement enfoncer sans relâcher pour ouvrir complètement le toit décapotable. Le contact du véhicule doit être coupé pour commander le toit décapotable avec l'émetteur RKE.
2. Le toit arrêtera son mouvement environ une seconde après le relâchement de . Pour arrêter le toit immédiatement, appuyer sur , , ou sur l'émetteur RKE. ne fera qu'ouvrir le toit décapotable.

   Voir les rubriques *Système de télédéverrouillage* ⇨ *10* et *Fonctionnement du système de télédéverrouillage* ⇨ *10*.

Fermeture du toit décapotable

L'émetteur RKE ne peut pas être utilisé pour fermer le toit décapotable.

1. S'assurer que les pare-soleil sont rabattus en position centrale sur le support.
2. Enlever tous les objets du dessus du couvre-capote et à l'avant de la cloison. Placer la cloison dans l'espace de rangement arrière en position verticale. Fixer les deux côtés de la cloison au montants situés tout juste sous le couvre-capote. Se reporter à *Rangement arrière* ⇨ *105*.
3. Fermer le coffre.
4. Démarrer le véhicule ou mettre le commutateur d'allumage en position ACC/ACCESSORY (accessoires).
5. Lorsque cela est possible, actionner le toit décapotable lorsque le véhicule est arrêté. Il est possible d'actionner le toit en conduisant à moins de 50 km/h (31 mi/h); le toit s'arrête en cas de dépassement de cette vitesse. L'ouverture ou la fermeture du toit prend environ 25 secondes.

S'assurer que l'ouverture ou la fermeture est terminée avant d'atteindre cette vitesse.

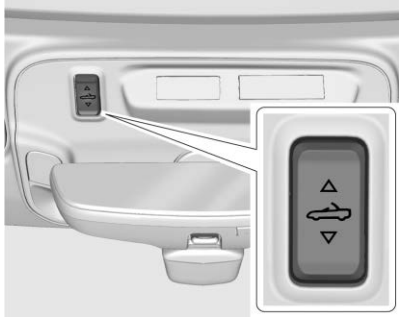

6. Maintenir enfoncée la partie supérieure de ⊂⊃. Les vitres s'ouvrent automatiquement.
7. Après la fermeture complète du toit décapotable, un message du CIB apparaît. Relâcher le commutateur. Relever les glaces, si nécessaire.

Si la radio est allumée, le son pourra être mis en sourdine pendant un bref moment pendant le chargement d'un nouveau réglage d'égalisation du système audio.

Dépannage

Vérifier les points suivants si le commutateur de toit décapotable ⊂⊃ ne fonctionne pas :

- Le contact doit être activé ou sur ACC/ACCESSORY (Accessoires), ou la prolongation d'alimentation des accessoires (RAP) doit être activée.
- Le couvercle de coffre doit être fermé et le séparateur du coffre en place. Un message du CIB s'affiche.
- Si le message SEULE LA MANŒUVRE MANUELLE DU TOIT EST POSSIBLE s'affiche au CIB, se reporter à « Mouvement manuel du toit » plus loin dans cette section.
- À des températures extérieures plus froides, le toit décapotable peut ne pas s'ouvrir. Il est possible de fermer le toit jusqu'à des températures d'environ 0 °C (32 °F). Un message du CIB s'affiche si le toit ne s'ouvre pas en raison d'une température basse. Si nécessaire, déplacer le véhicule jusqu'à un lieu couvert plus chaud pour actionner le toit.
- Si le toit a récemment été actionné de façon répétée ou laissé en position intermédiaire, il est temporairement désactivé. Un message du CIB s'affiche. Le fonctionnement normal est rétabli dans les 10 minutes suivant le refroidissement du système.
- Si la batterie du véhicule est faible, le fonctionnement électrique du toit peut être désactivé. Essayer de démarrer le véhicule. Un message du CIB s'affiche.
- Si la batterie a récemment été rebranchée ou si le véhicule a été démarré avec une batterie d'appoint, le toit peut ne pas fonctionner jusqu'à ce que les

vitres électriques aient été indexées. Réaliser la procédure d'indexation des vitres à commande électrique. Se reporter à *Glaces électriques* ⇨ *36*.

Le fonctionnement du toit décapotable peut avoir une incidence sur d'autres fonctions :

- Le coffre peut uniquement être ouvert avec la clé jusqu'à ce que le toit décapotable soit complètement ouvert ou fermé.
- Il n'est pas possible de fermer les vitres pendant que le toit est en mouvement.
- Lors de la conduite avec le toit mal fixé, des carillons retentissent à une vitesse supérieure à 80 km/h (50 mi/h).

Si la batterie du véhicule a été débranchée et rebranchée, si les fusibles ont été retirés ou remplacés ou si le véhicule a été démarré avec une batterie d'appoint, le message TOIT NON VERROUILLÉ peut s'afficher. Maintenir enfoncé le bouton pour ouvrir ou fermer le toit jusqu'à ce que le message s'efface.

Mouvement partiel du toit

Si le mouvement du toit décapotable est interrompu avant d'être terminé, le toit garde temporairement sa position. Si le commutateur d'allumage est activé ou en position ACC/ACCESSORY (accessoires), le toit sera maintenu jusqu'à cinq minutes, puis il s'escamote. Si le véhicule se déplace ou si le contact est coupé, la durée variera de quelques secondes à une minute environ.

Un carillon retentit et des messages du CIB s'affichent avant le déplacement du toit. Lorsque cela se produit, mettre fin immédiatement au fonctionnement du toit décapotable en appuyant de nouveau sur jusqu'à ce que l'opération soit terminée.

S'il n'est pas possible de bloquer le toit, demeurer à l'écart des composants du toit. Dans certaines conditions, le toit peut se déplacer rapidement.

Ne pas conduire lorsque le toit est dans une position non fixée. Les composants du toit peuvent se déplacer de façon inattendue. Dans certaines situations, il pourrait ne pas être possible d'actionner le toit avec les commandes électriques. Si cela se produit, suivre les messages donnés par le CIB.

Si le couvre-capote n'est pas fixé ou verrouillé, et que le véhicule se déplace à plus de 10 km/h (6 mi/h), le couvre-capote peut se déplacer automatiquement jusqu'à une position stable.

Mouvement manuel du toit

Si le CIB affiche le message SEULE LA MANŒUVRE MANUELLE DU TOIT EST POSSIBLE :

1. Appuyer sur pour ouvrir ou fermer la capote. Appuyer sur le contacteur dans la direction opposée si l'une des manœuvres ne fonctionne pas.
2. Si la capote bouge, continuer d'appuyer sur le contacteur dans cette direction pendant au moins cinq secondes. La capote devrait fonctionner normalement.

Si la capote ne bouge dans aucune direction, la faire examiner chez le concessionnaire. Si la capote est retirée mais pas verrouillée, suivre la procédure suivante pour la fermer manuellement, ainsi que le couvre-capote, au besoin. Cette manœuvre requiert au moins deux personnes.

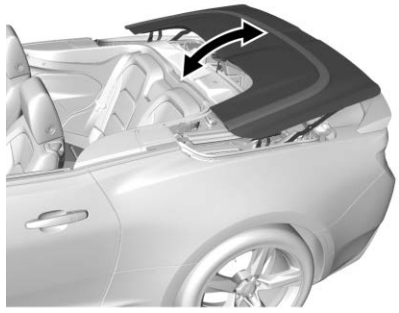

1. En se plaçant de chaque côté, soulever le couvre-capote et le faire basculer vers l'arrière jusqu'en position d'ouverture complète. Tenir l'avant et l'arrière du couvre-capote durant l'opération.

2. Soulever et faire glisser la capote en tirant de chaque côté du cadre avant vers l'avant, jusqu'à la position de fermeture complète.

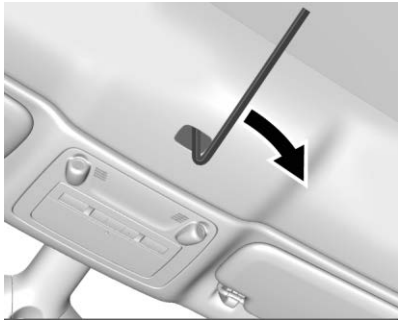

3. Fixer l'avant du toit décapotable au châssis en tirant sur le recouvrement et en vissant ce dernier fermement à l'aide d'une clé hexagonale.
4. Soulever le cadre des deux côtés et lever le couvre-capote environ à mi-chemin, puis le laisser glisser jusqu'à la position fermée.
5. Abaisser l'arceau de tension.

Le véhicule peut maintenant être conduit chez le concessionnaire pour examen. Dans cette position, la capote ne sera pas étanche et le véhicule ne devrait pas dépasser les 80 km/h (50 mi/h).

Nettoyage du toit décapotable

Vous devez nettoyer fréquemment le toit décapotable. Ne pas utiliser les lave-autos à systèmes haute pression, car ils risquent de faire pénétrer de l'eau dans le véhicule.

Laver la capote à la main dans un endroit partiellement ombragé. Utiliser un savon doux, de l'eau tiède et une éponge douce. Une peau de chamois ou un chiffon peuvent laisser des peluches sur la capote et une brosse peut user les fils du tissu de la capote. Ne pas utiliser de détergents, de nettoyants abrasifs, de solvants ou de javellissants.

Mouiller le toit entier et laisser le savon sur le tissu pendant quelques minutes. Laver de façon uniforme pour éviter les tâches. Lorsque le toit est très sale, utiliser un produit nettoyant doux de type mousse.

Bien rincer le véhicule entier, puis laisser le toit sécher à la lumière directe du soleil.

Afin de protéger la capote de votre cabriolet :

- S'assurer que le toit est entièrement sec avant de l'ouvrir.
- Veiller à ce qu'aucun produit de nettoyage ne soit laissé sur la surface peinte du véhicule; cela pourrait laisser des traînées.

Sièges et appuis-têtes

Appuis-têtes
Appuis-têtes 49

Sièges avant
Réglage de siège 50
Réglage de siège à commande électrique 50
Sièges à dossier inclinable 51
Sièges à mémoire 52
Loquets pour dossier de siège 56
Sièges avant chauffés et aérés 56

Sièges arrière
Sièges arrière 58

Ceintures de sécurité
Ceintures de sécurité 58
Port adéquat des ceintures de sécurité 60
ceinture à triple point d'appui 62
Utilisation de ceinture de sécurité pendant la grossesse 65
Rallonge de ceinture de sécurité 65
Vérification de système de sécurité 66
Entretien de ceinture de sécurité 66
Remplacement des pièces du système de ceinture de sécurité après une collision 67

Système de sac gonflable
Système de sac gonflable 67
Où se trouvent les sacs gonflables? 70
Quand un sac gonflable doit-il se déployer? 72
Qu'est-ce qui entraîne le déploiement du sac gonflable? 73
De quelle façon le sac gonflable retient-il? 73
Que voit-on une fois qu'un sac gonflable se gonfle ? 74
Système de détection de passager 75
Réparation de véhicule équipé de sac gonflable 80
Ajout d'équipement au véhicule équipé de sac gonflable 81
Vérification de système de sac gonflable 82
Remplacement de pièces du système de sac gonflable après une collision 82

Sièges pour enfants
Enfants plus âgés 83
Bébés et jeunes enfants 85
Appareils de retenue pour enfant 88
Où installer l'appareil de retenue 90
Ancrages et amarrages inférieurs pour enfants (système LATCH) 91
Remplacement de pièce de système LATCH après une collision 99
Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège arrière) 99
Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège avant) 101

Appuis-têtes

Les sièges avant du véhicule sont équipés d'appuie-tête réglables aux positions d'assise extérieures.

⚠ Avertissement

Si les appuie-tête ne sont pas posés et réglés correctement, les risques de lésions du cou/de la moelle épinière seront plus importants en cas d'accident. Ne pas rouler sans poser et régler correctement les appuie-tête de tous les occupants.

Régler l'appuie-tête de sorte que sa partie supérieure arrive au niveau du haut de la tête de l'occupant. Cette position réduit les risques de blessure à la nuque lors d'une collision.

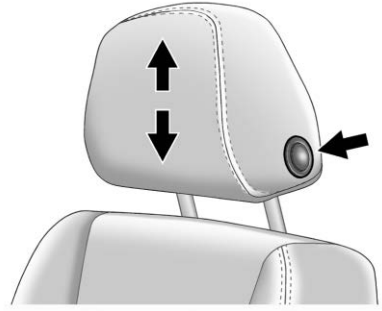

Pour relever ou abaisser l'appuie-tête, appuyer sur le bouton situé sur le côté de l'appuie-tête et tirer ou pousser l'appuie-tête vers le bas et relâcher le bouton. Tirer et pousser l'appuie-tête après avoir relâché le bouton afin de s'assurer qu'il est bien enclenché.

Les appuie-têtes latéraux avant ne sont pas démontables.

Sièges avant

Réglage de siège

⚠ Avertissement

Si l'on essaie de régler le siège du conducteur lorsque le véhicule est en mouvement, on risque de perdre le contrôle du véhicule. Le déplacement brusque du siège peut en effet faire sursauter, dérouter ou faire actionner une pédale sans le vouloir. Il faut donc régler le siège du conducteur seulement quand le véhicule est immobile.

Pour régler la position de siège :

1. Tirer sur la poignée à l'avant de l'assise du siège pour le déverrouiller.
2. Déplacer le siège vers l'avant ou vers l'arrière et relâcher la poignée.
3. Essayer de déplacer le siège en arrière et en avant pour s'assurer qu'il est verrouillé.

Réglage de siège à commande électrique

⚠ Avertissement

Les sièges à commande électrique fonctionnent avec le contact coupé. Des enfants pourraient actionner les sièges à commande électrique et se blesser. Ne jamais laisser d'enfants seuls dans le véhicule.

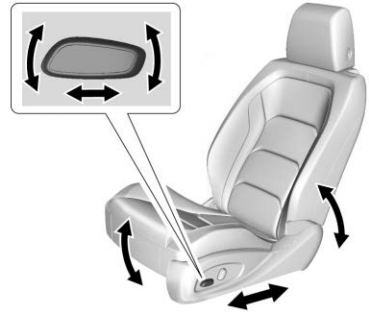

Pour ajuster un siège électrique, selon l'équipement :

- Pour avancer ou reculer le siège, faire glisser la commande horizontale vers l'avant ou vers l'arrière.
- Pour lever ou abaisser la partie avant du coussin, déplacer la partie avant de la commande horizontale vers le haut ou vers le bas.
- Lever ou baisser l'ensemble du siège en déplaçant l'ensemble de la commande horizontale vers le haut ou le bas.

Sièges à dossier inclinable

⚠ Avertissement

Il peut être dangereux de s'asseoir en position inclinée lorsque le véhicule est en mouvement. Même attachées, les ceintures de sécurité peuvent ne pas être efficaces.

(Suite)

Avertissement (Suite)

La ceinture épaulière ne sera pas placée contre le corps, mais plutôt devant. Lors d'une collision, on risque d'être projeté contre la ceinture et de se blesser à la nuque ou ailleurs.

La ceinture ventrale pourrait exercer sa force sur l'abdomen, et non sur les os du bassin. Cela pourrait entraîner de graves blessures internes.

Pour être bien protégé quand le véhicule est en mouvement, placer le dossier en position verticale. Se caler ensuite dans le siège et porter convenablement la ceinture de sécurité.

Ne pas conduire avec le dossier de siège incliné.

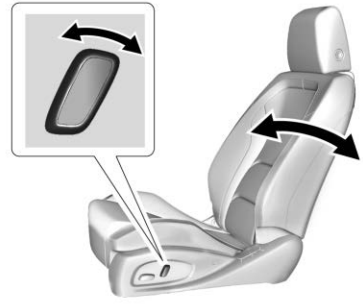

Pour régler le dossier :

- Incliner le haut de la commande vers l'arrière pour incliner le dossier de siège.
- Incliner le haut de la commande vers l'avant pour relever le dossier de siège.

Sièges à mémoire

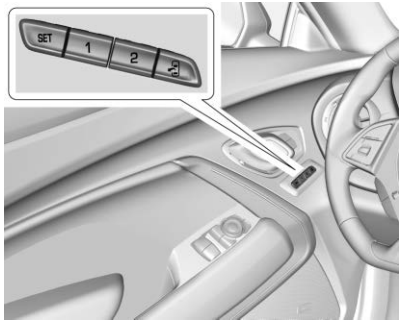

Selon l'équipement, les sièges à mémoire de position permettent à deux conducteurs de sauvegarder et rappeler, leurs positions individuelles de siège pour conduire le véhicule, et une position commune de sortie pour quitter le véhicule. Les positions d'autres dispositifs à mémoire tels que les rétroviseurs à commande électriques et le volant de direction à commande électrique peuvent également être sauvegardées, selon l'équipement. Les positions mémorisées sont associées à l'émetteur RKE 1 ou 2 pour les rappels automatiques des positions mémorisées.

Avant la sauvegarde, régler les positions de tous les dispositifs à mémoire disponibles. Mettre le contact du véhicule, puis appuyer brièvement sur SET (régler); un signal sonore retentit. Immédiatement, appuyer longuement sur 1, 2 ou (sortie) jusqu'à ce que deux signaux sonores retentissent. Pour rappeler manuellement ces positions, appuyer longuement sur 1, 2, ou jusqu'à atteindre la position mémorisée. Suivre les consignes au sujet de la sauvegarde des positions de mémoire.

Le véhicule identifie le numéro d'émetteur RKE (1 à 8) du conducteur actuel. Voir *Fonctionnement du système de télédéverrouillage* ⇨ *10*. Seuls les émetteurs RKE 1 et 2 peuvent être utilisés pour les rappels automatiques des positions mémorisées. Après un changement d'émetteur, un message d'accueil du centralisateur informatique de bord (CIB) indiquant le numéro d'émetteur peut s'afficher lors des premiers cycles d'allumage. Pour que la mémoire d'accès au siège fonctionne correctement, sauvegarder les positions sur le bouton de mémoire (1 ou 2) correspondant au numéro d'émetteur RKE affiché dans le message de bienvenue du CIB. Porter l'émetteur RKE correspondant en entrant dans le véhicule.

Réglages de personnalisation du véhicule

- Pour que le mouvement de mémoire de position d'entrée du siège commence au démarrage

du véhicule, sélectionner le menu Paramètres, puis Véhicule, puis Position du siège, puis Mémoire de position d'entrée du siège. Sélectionner Activé ou Désactivé. Voir « Mémoire de position d'entrée du siège » plus loin dans cette section.

- Pour commencer le mouvement de position de sortie du siège lorsque le contact du véhicule est coupé, puis que la porte du conducteur est ouverte, ou lorsque le contact du véhicule est coupé alors que la porte du conducteur est déjà ouverte, sélectionner le menu Paramètres, puis Véhicule, puis Position du siège, puis Mémoire de position de sortie du siège. Sélectionner Activé ou Désactivé. Voir « Mémoire de position de sortie du siège » plus loin dans cette section.
- Voir *Personnalisation du véhicule* ⇨ *146* pour de plus amples renseignements sur les réglages.

Identification du numéro de conducteur

Pour identifier le numéro du conducteur :

1. Éloigner l'émetteur RKE du véhicule.
2. Faire démarrer le véhicule avec une autre clé ou l'émetteur RKE. Le CIB doit afficher le numéro de conducteur associé à l'autre émetteur RKE. Couper le contact du véhicule et extraire la clé ou l'émetteur RKE du véhicule.
3. Faire démarrer le véhicule avec la clé initiale ou l'émetteur RKE. Le CIB doit afficher le numéro de conducteur associé à votre émetteur RKE.

Sauvegarde des positions en mémoire

Lire complètement ces consignes avant de sauvegarder les positions en mémoire.

Pour sauvegarder les positions de conduite préférées 1 et 2 :

1. Mettre le contact du véhicule ou tourner la clé en position ACC/ACCESSORY (accessoires).

   Un message de bienvenue au CIB peut indiquer le numéro de conducteur 1 ou 2.
2. Régler tous les dispositifs à mémoire disponibles dans la position de conduite souhaitée.
3. Appuyer brièvement sur SET (régler); un signal sonore retentit.
4. Immédiatement, appuyer longuement sur le bouton de mémoire 1 ou 2 correspondant au message d'accueil du CIB susmentionné jusqu'à ce que deux signaux sonores retentissent.

   Si trop de temps s'écoule entre le relâchement de SET (régler) et l'appui sur 1, la position de mémoire n'est pas sauvegardée et les deux signaux sonores ne retentissent pas. Répéter les étapes 3 et 4.

1 ou 2 correspond au numéro du conducteur. Voir « Identification du numéro de conducteur », plus haut dans cette section.

5. Répéter les étapes 1 à 4 pour un deuxième conducteur, à l'aide du bouton 1 ou 2.

Pour mémoriser la position pour les fonctions et la mémoire de sortie de siège, répéter les étapes 1–4 en utilisant . Ceci sauvegarde la position de sortie du véhicule.

Sauvegarder les positions préférées en mémoire pour les conducteurs 1 et 2 si vous êtes le seul conducteur.

Rappel manuel des positions en mémoire

Si vous êtes le conducteur 1 ou 2 identifié dans le message de bienvenue affiché sur le CIB, appuyer longuement sur les boutons 1, 2 ou pour rappeler les positions mémorisées précédemment.

Pour arrêter le mouvement manuel de rappel de mémoire, relâcher 1, 2 ou ou appuyer sur l'une des commandes suivantes :

- Siège électrique
- RÉGLAGE de mémoire
- Rétroviseur à commande électrique, avec le rétroviseur côté conducteur ou passager sélectionné
- Volant de direction à commande électrique, selon l'équipement

Mémoire d'accès au siège

Le véhicule identifie le numéro d'émetteur RKE (1 à 8) du conducteur actuel. Voir *Fonctionnement du système de télédéverrouillage* ⇨ *10*.
Si l'émetteur RKE est le 1 ou le 2 et que la mémoire d'accès au siège est activée dans la personnalisation du véhicule, les positions sauvegardées sur le même numéro de bouton de mémoire de l'émetteur 1 ou 2 sont rappelées automatiquement lorsque le contact du véhicule est mis ou que la clé est déplacé de la position off (arrêt) à la position ACC/ACCESSORY (accessoires). Les émetteurs RKE 3 à 8 n'activent pas le rappel automatique des positions mémorisées.

Pour activer ou désactiver la mémoire d'accès au siège, voir « Réglages de personnalisation du véhicule » précédemment dans cette section et *Personnalisation du véhicule* ⇨ *146*.

Si une boîte de vitesses automatique figure parmi l'équipement, le levier de vitesse doit être en position de stationnement (P) pour lancer le rappel de mémoire d'accès au siège. La mémoire d'accès au siège est activée si la position de stationnement (P) est quittée avant d'atteindre la position de mémoire sauvegardée.

Si une boîte de vitesses automatique figure parmi l'équipement, le frein de stationnement doit être serré pour activer le rappel de mémoire d'accès au siège. Le rappel de

mémoire d'accès au siège s'achève si le frein de stationnement est relâché avant d'atteindre la position de mémoire sauvegardée.

Pour arrêter le mouvement de rappel de mémoire d'accès au siège, couper le contact du véhicule ou appuyer sur l'une des commandes suivantes :

- Siège électrique
- Mémorisation SET (régler), 1, 2, ou
- Rétroviseur à commande électrique, avec le rétroviseur côté conducteur ou passager sélectionné
- Volant de direction à commande électrique, selon l'équipement

Si les positions enregistrées du siège à mémoire ne se rappellent pas automatiquement ou se rappellent sur des positions erronées, le numéro de l'émetteur RKE du conducteur (1 ou 2) peut ne pas correspondre au numéro du bouton mémoire sur lequel ces positions ont été mémorisées. Essayer de mémoriser ces positions sur l'autre bouton de mémoire ou essayer l'autre émetteur RKE.

Mémoire de position de sortie du siège

La mémoire de sortie de siège n'est pas associée à un émetteur RKE.

La position sauvegardée sur est utilisée pour tous les conducteurs. Pour activer ou désactiver la mémoire de sortie de siège, voir « Réglages de personnalisation du véhicule » précédemment dans cette section et *Personnalisation du véhicule* ⇨ *146*.

Si activée, la position mémorisée sur est rappelée automatiquement dans l'une des circonstances suivantes :

- Le véhicule est arrêté et la porte du conducteur est rapidement ouverte dans un court délai.
- Le véhicule est arrêté et la porte du conducteur ouverte.

Pour arrêter le mouvement de mémoire de sortie de siège, appuyer sur l'un des boutons de mémoire suivants :

- Siège électrique
- Mémorisation SET (régler), 1, 2, ou
- Rétroviseur à commande électrique, avec le rétroviseur côté conducteur ou passager sélectionné
- Volant de direction à commande électrique, selon l'équipement

Obstructions

Si un objet venait bloquer le siège conducteur et/ou le volant de direction à commande électrique pendant le rappel d'une position mémorisée, le mouvement de rappel peut s'arrêter. Retirer l'objet et essayer de réactiver le rappel. Si la position mémorisée ne se rappelle toujours pas, consulter votre concessionnaire.

Loquets pour dossier de siège

Pour accéder aux sièges arrière lever le loquet placé en haut du dossier de siège de conducteur ou de passager avant. Replier le dossier de siège vers l'avant.

⚠ Avertissement

Si un dossier de siège n'est pas bloqué, il risque de se déplacer vers l'avant lors d'un arrêt brusque ou d'un accident et de

(Suite)

Avertissement (Suite)

blesser la personne assise à cet endroit. Toujours pousser et tirer le dossier du siège pour s'assurer qu'il est bloqué.

Pour ramener le dossier de siège en position verticale, lever le dossier et le pousser manuellement vers l'arrière jusqu'au verrouillage. Pousser et tirer sur le dossier de siège pour confirmer son verrouillage.

Ne pas utiliser la commande électrique d'inclinaison sur le côté externe du siège pour relever le dossier. Voir *Sièges à dossier inclinable* ⇨ *51*.

Sièges avant chauffés et aérés

⚠ Avertissement

En l'absence de perception de changement de température ou de douleur cutanée, le chauffage de siège risque de causer des brûlures. Pour réduire le risque de brûlure, le chauffage de siège doit être utilisé avec prudence, spécialement en cas d'utilisation longue. Ne rien placer sur les sièges qui isolerait de la chaleur, comme une couverture, un coussin, un recouvrement quelconque ou un autre objet. Ceci risque de causer une surchauffe du siège. Une telle surchauffe peut brûler et endommager le siège.

Si disponible, le moteur doit tourner pour le fonctionnement.

Appuyer sur ou pour activer le siège chauffant. Un témoin indique que cette fonction est active.

Appuyer une fois sur le bouton pour la température la plus élevée. La température diminue à chaque pression, jusqu'à la désactivation. Trois diodes représentent la température la plus élevée et une diode la plus basse.

Le réchauffement du siège du passager peut prendre plus de temps.

Appuyer sur ou pour activer le siège ventilé. Un témoin indique que cette fonction est active.

Appuyer une fois sur le bouton pour le réglage le plus élevé. Le réglage du siège ventilé diminue à chaque pression, jusqu'à la désactivation. Trois diodes représentent le réglage le plus élevé et une diode le plus bas.

Sièges chauffants et ventilés à démarrage à distance

Selon l'équipement, les sièges chauffants s'activent automatiquement lors d'un démarrage à distance s'il fait froid dehors et les sièges ventilés s'activent automatiquement s'il fait chaud dehors. Les indicateurs de siège chauffants et ventilés peuvent ne pas s'allumer pendant cette opération.

Le chauffage et la ventilation des sièges peuvent être annulés au démarrage du véhicule. Ces fonctions peuvent être sélectionnées manuellement après que le contact est mis.

La performance de température d'un siège inoccupé peut être réduite. Ceci est normal.

Les sièges chauffants ou ventilés ne se mettent pas en marche lors d'un démarrage à distance à moins d'être activés dans le menu de personnalisation du véhicule. Se reporter à *Démarrage à distance du véhicule* ⇨ *19* et *Personnalisation du véhicule* ⇨ *146*.

Sièges arrière

Selon l'équipement, le siège du modèle coupé peut être rabattu pour augmenter l'espace de chargement. Le siège arrière prévoit deux positions d'assise. Ne rabattre le siège que lorsque le véhicule est stationné.

Pour rabattre le dossier de siège :

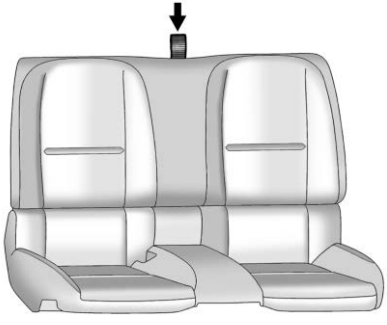

1. Tirer sur la sangle placée au sommet du dossier du siège arrière.
2. Rabattre le dossier.

⚠ Avertissement

Une ceinture de sécurité mal acheminée, mal attachée ou tordue n'offre pas la protection nécessaire en cas d'accident. La personne portant la ceinture pourrait être gravement blessée. Après avoir relevé le dossier de siège arrière, toujours s'assurer que les ceintures de sécurité sont correctement acheminées et fixées et ne sont pas tordues.

Lever le dossier du siège puis le repousser pour le bloquer en place. S'assurer que la ceinture de sécurité n'est pas vrillée ou coincée dans le dossier de siège.

Pousser et tirer le haut du dossier pour s'assurer qu'il est bloqué en place.

Ceintures de sécurité

Cette section décrit comment utiliser correctement les ceintures de sécurité, et certaines choses à ne pas faire.

⚠ Avertissement

Tous les occupants de la voiture doivent utiliser une ceinture de sécurité portée correctement. En cas de collision, si vous-même ou vos passagers ne portent pas les ceintures de sécurité, les blessures peuvent être pires qu'en portant les ceintures. Vous pouvez être gravement blessé voire tué en heurtant des objets à l'intérieur du véhicule de manière plus brutale ou être éjecté du véhicule. En outre, une personne non bouclée peut heurter d'autres passagers dans le véhicule.

Il est extrêmement dangereux de se placer dans une zone de chargement, à l'intérieur ou à

(Suite)

Avertissement (Suite)

l'extérieur d'un véhicule. En cas de collision, les passagers occupant ces zones risquent davantage d'être blessés ou tués. Ne pas laisser de passagers installés dans une zone du véhicule qui n'est pas équipée de sièges et de ceintures de sécurité.

Toujours porter une ceinture de sécurité et vérifier si tous les passagers sont correctement sanglés.

Ce véhicule est équipé de témoins destinés à rappeler de boucler les ceinture de sécurité. Se reporter à *Rappels de ceinture de sécurité* ⇨ *125*.

Efficacité des ceintures de sécurité

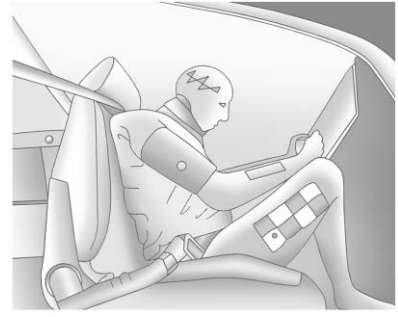

Dans un véhicule en mouvement, vous vous déplacez à la vitesse du véhicule. Si le véhicule s'arrête brutalement, vous êtes emporté jusqu'à ce que quelque chose vous arrête. Ce peut être le pare-brise, le tableau de bord ou les ceintures de sécurité!

Lorsque vous portez une ceinture de sécurité, vous et le véhicule ralentissez ensemble. La durée d'arrêt est plus longue parce que vous vous arrêtez sur une plus longue distance et, lorsque la ceinture est portée correctement, vos os les plus résistants amortissent les forces des ceintures de sécurité. C'est pourquoi il est utile de porter des ceintures de sécurité.

Questions et réponses au sujet des ceintures de sécurité

Q: Ne vais-je pas rester coincé dans le véhicule après un accident si je porte une ceinture de sécurité?

A: Vous *pourriez* l'être - que vous portiez une ceinture de sécurité ou non. Vos chances de demeurer conscient pendant et après une collision, et *d'être en mesure* de déboucler votre ceinture et de sortir, sont *plus grandes* si vous êtes sanglé.

Q: Si mon véhicule est équipé de sacs gonflables, pourquoi devrais-je porter une ceinture de sécurité?

A: Les sacs gonflables sont des systèmes supplémentaires uniquement. Ils agissent *en coordination avec* les ceintures

de sécurité — ils ne les remplacent pas. Avec ou sans sac gonflable, tous les occupants doivent toujours boucler la ceinture de sécurité pour obtenir le maximum de protection.

Dans la plupart des états et dans toutes les provinces canadiennes, la loi exige le port des ceintures de sécurité.

Port adéquat des ceintures de sécurité

Respecter ces règles pour la protection de tous.

Il existe d'autres choses à savoir au sujet des ceintures de sécurité des enfants, y compris les petits enfants et les nourrissons. Si un enfant est dans le véhicule, se reporter à *Enfants plus âgés* ⇨ *83* ou *Bébés et jeunes enfants* ⇨ *85*. Consulter et suivre les règles au sujet des enfants en plus des règles suivantes.

Il est très important que tous les occupants bouclent leur ceinture de sécurité. Les statistiques des accidents indiquent que les personnes ne portant pas de ceintures de sécurité sont plus souvent blessées lors d'une collision que celles qui en portent une.

Des informations importantes sont à connaître quant au bouclage correct d'une ceinture de sécurité.

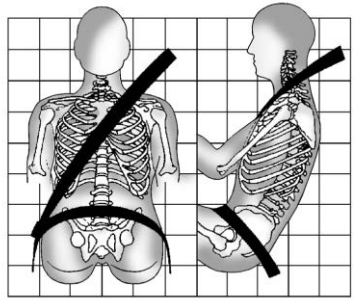

- S'asseoir droit et toujours garder les pieds sur le plancher devant soi (si possible).
- Toujours utiliser la boucle correcte pour votre position d'assise.
- La partie abdominale de la ceinture doit être portée dans le bas et serrée sur les hanches, juste en touchant les hanches. En cas de collision, ceci applique la force aux os pelviens robustes et vous risquez moins de glisser sous la ceinture abdominale. Si vous glissez sous la ceinture abdominale, la ceinture applique la force à votre abdomen. Ceci peut causer des blessures graves voire fatales.
- Porter la ceinture épaulière par-dessus l'épaule et à travers la poitrine. Ces parties du corps sont les mieux à même d'amortir les forces de la ceinture. La ceinture abdominale se verrouille en cas d'arrêt brutal ou de collision.

⚠ Avertissement

Vous pouvez être gravement blessé voire tué si votre ceinture de sécurité est portée de manière incorrecte.

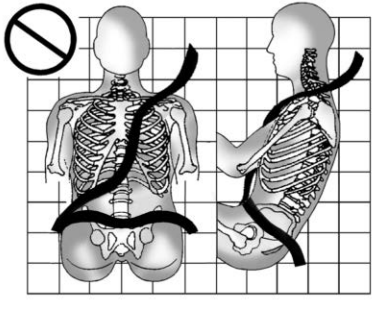

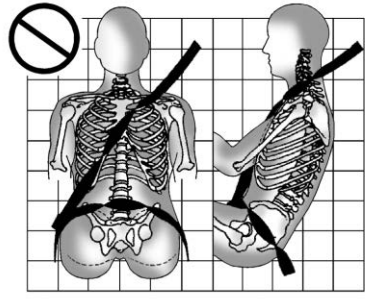

La ceinture abdominale ou épaulière ne peut jamais être ni desserrée ni tordue.

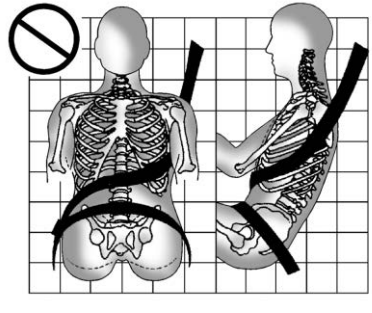

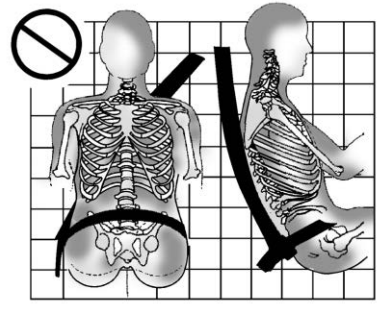

Ne jamais porter la ceinture épaulière sous les bras ou derrière votre dos.

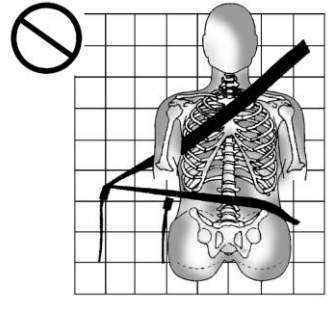

Toujours utiliser la boucle correcte pour votre position d'assise.

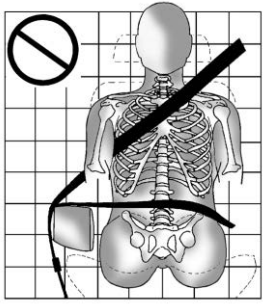

Ne jamais acheminer la ceinture abdominale ou épaulière par-dessus un accoudoir.

⚠ Avertissement

La ceinture de sécurité peut être pincée si elle est acheminée sous une garniture en plastique de siège, telle qu'une garniture autour de la poignée de rabattement de dossier de siège

(Suite)

Avertissement (Suite)

arrière ou de sac gonflable latéral. En cas d'accident, les ceintures de sécurité pincées pourraient ne pas être en mesure d'offrir une protection adéquate. Ne jamais acheminer les ceintures de sécurité sous des pièces de garniture en plastique.

ceinture à triple point d'appui

Toutes les positions d'assise du véhicule sont dotées d'une ceinture sous-abdominale/baudrier.

Les instructions suivantes expliquent comment porter correctement une ceinture sous-abdominale/baudrier.

1. Régler le siège, s'il est réglable, de façon à être assis droit. Pour plus de détails, se reporter à « Sièges » dans l'index.

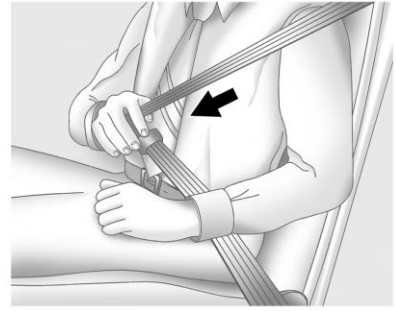

2. Prendre la plaque de blocage et dérouler la ceinture en la ramenant sur vous. Veiller à ce qu'elle ne soit pas vrillée.

   La ceinture sous-abdominale/baudrier peut se bloquer si vous la tirez très rapidement. Si cela se produit, laisser la ceinture revenir légèrement vers l'arrière pour la débloquer. Tirer ensuite la ceinture plus lentement.

   Si la partie épaulière d'une ceinture de sécurité de passager est tirée sur toute sa longueur, le dispositif de verrouillage du siège pour

enfant peut être engagé. Voir *Appareils de retenue pour enfant* ⇨ *88*. Si cela se produit, laisser la sangle revenir complètement en arrière et recommencer. Si le dispositif de verrouillage reste engagé après avoir laissé la ceinture revenir en position rétractée sur le siège, déplacer le siège vers l'arrière ou incliner le siège jusqu'à ce que le verrouillage de l'enrouleur de ceinture épaulière se relâche.

L'engagement du dispositif de blocage de siège enfant à la position d'assise extérieure avant peut affecter le système de détection de passager. Se reporter à *Système de détection de passager* ⇨ *75*.

Sur certains modèles, si la sangle épaulière de la ceinture de sécurité du conducteur est tirée au maximum, la fonction de verrouillage automatique du rétracteur de ceinture épaulière risque de s'enclencher. Si cela arrive, laisser la ceinture s'enrouler complètement et recommencer. Pour de plus amples renseignements, voir le supplément Camaro haute performance.

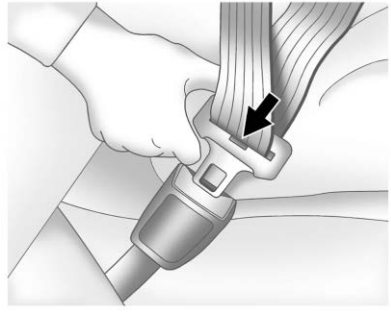

3. Enfoncer la plaque de blocage dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

   Tirer sur la languette pour s'assurer qu'elle est bien en place. Si la ceinture n'est pas assez longue, se reporter à *Rallonge de ceinture de sécurité* ⇨ *65*.

Positionner le bouton de déblocage de la boucle de manière à pouvoir détacher rapidement la ceinture de sécurité en cas de besoin.

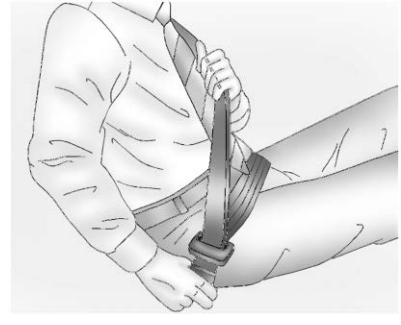

4. Pour serrer la ceinture abdominale, tirer la ceinture épaulière vers le haut.

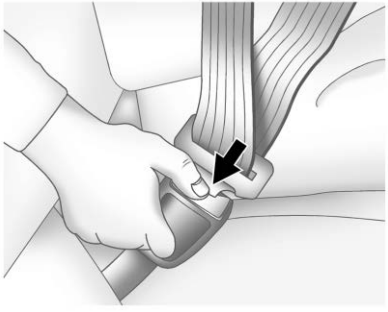

Pour détacher la ceinture, appuyer sur le bouton situé sur la boucle. La ceinture devrait revenir en position de rangement.

Toujours ranger lentement la ceinture de sécurité. Si la sangle de la ceinture de sécurité revient rapidement en position de rangement, le rétracteur peut se bloquer et ne plus pouvoir être retiré. Le cas échéant, tirer fermement la ceinture de sécurité pour débloquer la sangle, puis la relâcher. Si la sangle est toujours bloquée dans le rétracteur, contacter votre concessionnaire.

Avant de fermer une porte, vérifier si la ceinture de sécurité ne se trouve pas dans le chemin. Si une porte est claquée contre une ceinture, la ceinture ainsi que le véhicule peuvent être endommagés.

Prétendeurs de ceinture de sécurité

Le véhicule est équipé de prétendeurs de ceintures de sécurité aux places extérieures avant. Bien qu'ils soient invisibles, ils font partie de l'ensemble de ceinture de sécurité. Ils peuvent contribuer à serrer les ceintures de sécurité lors des premiers instants d'un impact frontal ou quasi frontal modéré à fort ou impact arrière si les conditions d'activation des tendeurs sont rencontrées. Les prétendeurs de ceintures de sécurité peuvent également contribuer à serrer les ceintures de sécurité en cas d'impact latéral ou de tonneau.

Les prétendeurs ne fonctionnent qu'une seule fois. S'ils sont activés lors d'une collision, les prétendeurs et probablement d'autres pièces du système de ceintures de sécurité du véhicules doivent être remplacés. Se reporter à *Remplacement des pièces du système de ceinture de sécurité après une collision* ⇨ 67.

Ne pas s'asseoir sur la ceinture de sécurité extérieure en entrant dans le véhicule en le quittant ou en s'asseyant dans le siège. S'asseoir sur la ceinture de sécurité peut endommager la sangle et le matériel.

Guides de confort de ceinture de sécurité arrière

Les guides de confort des ceintures de sécurité arrière rendent le port des ceintures de sécurité plus confortables pour les enfants qui sont trop grands pour s'asseoir dans les sièges d'appoint ainsi que pour certains adultes. Lorsque les guides de confort sont installés sur une ceinture épaulière, ils éloignent cette dernière de la nuque et de la tête.

Des guides de confort pour les places assises latérales arrière sont disponibles auprès de votre concessionnaire. Les instructions sont incluses avec les guides.

Utilisation de ceinture de sécurité pendant la grossesse

Les ceintures de sécurité sont efficaces pour tout le monde, y compris les femmes enceintes. Comme tous les autres occupants du véhicule, elles risquent d'être gravement blessées si elles n'en portent pas.

Une femme enceinte devrait porter une ceinture-baudrier et la ceinture ventrale devrait être portée sous le ventre aussi bas que possible tout au long de la grossesse.

La meilleure façon de protéger le fœtus est de protéger la mère. Quand la ceinture de sécurité est portée comme il faut, il est vraisemblable que le fœtus ne sera pas blessé lors d'une collision. Pour les femmes enceintes, comme pour tout le monde, le secret de l'efficacité des ceintures de sécurité est de les porter comme il faut.

Rallonge de ceinture de sécurité

Si la ceinture de sécurité du véhicule peut s'attacher autour de vous, utilisez-la.

Mais si la ceinture de sécurité n'est pas assez longue, votre concessionnaire vous permettra d'obtenir une rallonge. Lorsque vous passez votre commande, portez le plus gros manteau que vous ayez pour être certain que la ceinture sera adaptée à vous. Pour éviter les blessures, ne laisser personne d'autre s'en servir et l'utiliser seulement sur le siège auquel elle est destinée. La rallonge est conçue pour les adultes; ne jamais l'utiliser pour fixer un dispositif de protection pour enfants. Pour de plus amples informations sur l'utilisation correcte et le montage des rallonges de ceinture de sécurité, se reporter au mode d'emploi de la rallonge.

Vérification de système de sécurité

Vérifier périodiquement le rappel de ceinture de sécurité, les ceintures de sécurité, les boucles, les plaques de verrouillage, les enrouleurs, les dispositifs de réglage de hauteur des sangles épaulières (option) et les ancrages des ceintures de sécurité, pour s'assurer que tout est en état de fonctionnement. Rechercher d'autres pièces détachées ou endommagées du système de ceinture de sécurité susceptibles d'empêcher le fonctionnement du système de ceinture de sécurité. Consulter votre concessionnaire pour les réparations. Des ceintures de sécurité déchirées, effilochées ou tordues peuvent ne pas protéger en cas d'accident. Les ceintures de sécurité déchirées ou effilochées peuvent se déchirer sous la force des impacts. Si une ceinture est déchirée ou effilochée, la faire remplacer immédiatement. Si une courroie est torsadée, il est possible de la redresser en inversant la plaque de verrouillage sur la sangle. Si la torsion ne peut être corrigée, demander une réparation à votre concessionnaire.

S'assurer que le témoin de rappel des ceintures de sécurité fonctionne. Se reporter à *Rappels de ceinture de sécurité* ⇨ *125*.

Maintenir les ceintures de sécurité propres et sèches. Se reporter à *Entretien de ceinture de sécurité* ⇨ *66*.

Entretien de ceinture de sécurité

Maintenir les ceintures de sécurité propres et sèches.

Les ceintures de sécurité doivent être soigneusement entretenues.

Le matériel de ceinture de sécurité doit être sec et exempt de poussières ou de débris.
Si nécessaire, les surfaces dures et la sangle de ceinture de sécurité peuvent être nettoyées avec du savon doux et de l'eau. Veiller à l'absence de poussières ou de débris dans le mécanisme. Si le système comporte des poussières ou des débris, contacter le concessionnaire. Il se peut que des pièces doivent être remplacées pour que le système fonctionne correctement.

⚠ Avertissement

Ne pas blanchir ni teindre les sangles des ceintures de sécurité : cela pourrait les fragiliser et elles pourraient ne pas fournir une protection adéquate en cas de collision. N'utiliser que du savon doux et de l'eau tiède pour laver et rincer les sangles des ceintures de sécurité. Laisser sécher les sangles.

Remplacement des pièces du système de ceinture de sécurité après une collision

⚠ Avertissement

Le système de ceinture de sécurité peut être endommagé si le véhicule est impliqué dans un accident. Un système de ceinture de sécurité endommagé peut ne pas fonctionner convenablement et ne pas protéger la personne qui l'utilise en cas d'accident, ce qui peut entraîner des blessures graves, voire mortelles. Afin de s'assurer que le système de ceinture de sécurité fonctionne de manière adéquate après un accident, le faire vérifier par le concessionnaire et procéder au plus vite à tout remplacement nécessaire.

Après un accident peu important, le remplacement des ceintures de sécurité peut s'avérer inutile. Mais les ensembles de ceinture utilisés au cours d'un accident peuvent avoir été soumis à de fortes tensions ou endommagés. Consulter votre concessionnaire pour faire inspecter ou remplacer les ensembles de ceinture de sécurité.

De nouvelles pièces et des réparations peuvent être nécessaires même si le système de ceinture de sécurité n'a pas été utilisé au moment de l'accident.

Faire vérifier les prétendeurs de ceinture de sécurité si le véhicule a été impliqué dans un accident, ou si le témoin de disponibilité de sac gonflable reste allumé après le démarrage du véhicule ou s'allume en roulant. Se reporter à *Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG)* ⇨ *126*.

Système de sac gonflable

Le véhicule est doté des sacs gonflables suivants :

- Un sac gonflable frontal pour le conducteur.
- Un sac gonflable frontal pour le passager avant extérieur.
- Un sac gonflable de genou pour le conducteur.
- Un sac gonflable de genoux pour le passager avant extérieur.
- Un sac gonflable latéral intégré au siège pour le conducteur.
- Un sac gonflable d'impact latéral intégré au siège pour le passager avant extérieur.

Le véhicule peut également être doté des sacs gonflables suivants :

- Un sac gonflable de longeron de toit pour le conducteur et le passager assis directement derrière le conducteur.

- Un sac gonflable de longeron de toit pour le passager avant extérieur et le passager assis directement derrière le passager avant extérieur.

Tous les sacs gonflables du véhicule possèdent le mot AIRBAG (sac gonflable) sur le garnissage ou l'étiquette, près de l'ouverture de déploiement.

Pour les sacs gonflables avant, le mot AIRBAG (sac gonflable) se trouve au centre du volant pour le conducteur et au tableau de bord pour le passager avant extérieur.

Pour les sacs gonflables de genoux, le mot AIRBAG figure dans le bas du tableau de bord.

Pour les sacs gonflables d'impact latéral intégrés aux sièges, le mot AIRBAG (sac gonflable) se trouve sur le côté du dossier ou sur le côté du siège le plus proche de la porte.

Pour les sacs gonflables de longeron de toit, le mot AIRBAG (sac gonflable) se trouve au plafond ou sur le garnissage.

Les sacs gonflables sont conçus pour compléter la protection apportée par les ceintures de sécurité. Même si les sacs gonflables d'aujourd'hui sont conçus pour réduire les risques de blessures causées par leur force de déploiement, tous les sacs gonflables doivent se déployer très rapidement pour être efficaces.

Voici ce que vous devez savoir à propos des sacs gonflables :

⚠ Avertissement

Même si votre véhicule est équipé de sacs gonflables, si vous ne portez pas votre ceinture de sécurité lors d'une collision, vous risquez d'être blessé grièvement ou tué. Les sacs gonflables sont conçus pour fonctionner avec les ceintures de sécurité mais ne les remplacent pas. En outre, les sacs gonflables ne sont pas conçus pour se déployer dans tous les cas

(Suite)

Avertissement (Suite)

d'accidents. Dans certains cas seules les ceintures de sécurité vous protégeront. Se reporter à *Quand un sac gonflable doit-il se déployer?* ⇨ *72*.

Le port de votre ceinture de sécurité lors d'une collision aide à réduire les risques de heurter les objets à l'intérieur du véhicule ou d'en être éjecté. Les sacs gonflables sont des « dispositifs supplémentaires de protection » aux ceintures de sécurité. Tous les occupants du véhicule doivent boucler correctement leur ceinture de sécurité, que la personne soit protégée par un sac gonflable ou non.

⚠ Avertissement

Les sacs gonflables se déploient avec une grande pression, plus rapidement qu'en un clin d'œil. Toute personne reposant contre ou se trouvant très proche d'un coussin gonflable qui se gonfle peut être gravement blessée, voire tuée. Ne pas se placer sans raison à proximité d'un sac gonflable, comme par exemple en vous asseyant au bord du siège ou en vous penchant vers l'avant. Les ceintures de sécurité contribuent à vous maintenir dans une bonne position avant et pendant une collision. Porter toujours une ceinture de sécurité, même si le véhicule est doté de sacs gonflables. Le conducteur devrait s'asseoir le plus en arrière possible tout en gardant la maîtrise du véhicule. Les ceintures de sécurité et les sacs gonflables du passager extérieur

(Suite)

Avertissement (Suite)

avant sont plus efficaces quand on s'assied au fond du siège et bien droit, les deux pieds posés sur le sol.

Les occupants assis à proximité des sacs gonflables latéraux montés dans le siège et/ou des sacs gonflables de longeron de toit ne devraient pas s'appuyer ou s'assoupir contre les portes ou les glaces latérales.

⚠ Avertissement

Des enfants se tenant à proximité de n'importe quel sac gonflable quand il se déploie peuvent être gravement blessés ou tués. Toujours attacher correctement les enfants dans le véhicule. Pour savoir comment, voir *Enfants plus âgés* ⇨ *83* ou *Bébés et jeunes enfants* ⇨ *85*.

Le groupe d'instruments du tableau de bord comporte un témoin de disponibilité de sac gonflable comportant le symbole de sac gonflable. Le système vérifie l'intégrité du circuit électrique du sac gonflable et signale l'existence d'un problème électrique. Se reporter à *Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG)* ⇨ *126*.

Où se trouvent les sacs gonflables?

Le sac gonflable frontal du conducteur se trouve au centre du volant de direction.

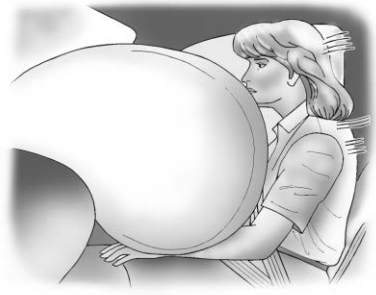

Le sac gonflable avant de passager avant extérieur se trouve dans le tableau de bord du côté passager.

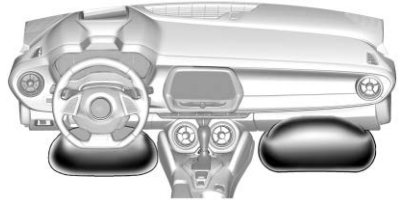

Le sac gonflable du conducteur se trouve en dessous de la colonne de direction. Le sac gonflable du passager avant extérieur se trouve dans la boîte à gants.

Modèle coupé, côté conducteur illustré, côté passager similaire

Sur les modèles coupés, les sacs gonflables d'impact latéral intégrés aux sièges du conducteur et du passager avant se trouvent sur les côtés des dossiers de siège les plus proches de la porte.

Modèle décapotable, côté conducteur illustré, côté passager similaire

Sur les modèles décapotables, les sacs gonflables d'impact latéral intégrés aux sièges du conducteur et du passager avant se trouvent sur les côtés des dossiers de siège les plus proches de la porte.

Modèle coupé, côté conducteur illustré, côté passager similaire

Sur les modèles coupés, les sacs gonflables de toit pour le conducteur, le passager extérieur avant et les passagers extérieurs de seconde rangée se trouvent dans le plafond, au-dessus des glaces latérales.

⚠ Avertissement

Si un objet quelconque se retrouve entre un occupant et le sac gonflable, il risque de nuire

(Suite)

Avertissement (Suite)

au déploiement ou le déploiement peut projeter l'objet sur cette personne. La trajectoire de déploiement d'un sac gonflable doit être libre. Ne pas fixer ou placer quoi que ce soit sur le moyeu du volant ou sur ou près d'un couvercle de sac gonflable.

Ne pas utiliser d'accessoires de siège pouvant empêcher le déploiement correct d'un sac gonflable latéral monté dans un siège.

Si votre véhicule est doté de sacs gonflables de longeron de toit, ne jamais fixer quelque chose sur le toit de votre véhicule en faisant passer une corde ou une sangle par une ouverture de porte ou de glace. Sinon le déploiement d'un sac gonflable de longeron de toit pourrait être empêché.

Quand un sac gonflable doit-il se déployer?

Ce véhicule est équipé de sacs gonflables. Voir *Système de sac gonflable* ⇨ *67*. Les sacs gonflables sont conçus pour se déployer si l'impact dépasse le seuil de déploiement du système de sac gonflable spécifique. Les seuils de déploiement sont utilisés pour prévoir la gravité d'un accident afin de déployer les sacs gonflables à temps et de protéger les occupants. Le véhicule comporte des capteurs électroniques qui permettent au système de sacs gonflables de déterminer la gravité de l'impact. Les seuils de déploiement peuvent varier selon la conception du véhicule spécifique.

Les sacs gonflables frontaux sont conçus pour se déployer en cas de collision frontale ou quasi frontale modérée à forte afin de réduire le risque de blessures graves à la tête et à la poitrine du conducteur et du passager extérieur avant.

La détermination du moment où les sacs gonflables frontaux se déploieront ne repose pas principalement sur la vitesse du véhicule. Elle dépend de ce qui est heurté, de l'orientation de l'impact et de la vitesse de décélération du véhicule.

Les sacs gonflables frontaux peuvent se gonfler à des vitesses de collision différentes selon que le véhicule heurte un objet de front ou latéralement et selon que l'objet est fixe ou mobile, rigide ou déformable, étroit ou large.

Les sacs gonflables frontaux ne sont pas conçus pour se déployer lors des tonneaux, des collisions arrière et dans de nombreux cas de collisions latérales.

En outre, le véhicule est équipé de sacs gonflables frontaux issus de la technologie de pointe. Ces sacs gonflables frontaux de la technologie de pointe adaptent la protection en fonction de la gravité de l'accident.

Les sacs gonflables des genoux sont conçus pour se déployer lors d'impacts frontaux ou presque frontaux modérés à graves. Les sacs gonflables des genoux ne sont pas conçus pour se déployer lors des retournements du véhicule, lors d'impacts par l'arrière ou lors de la plupart des impacts latéraux.

Le véhicule peut également être pourvu d'un capteur de position de siège qui permet au système de détection de surveiller la position du siège de passager latéral avant. Selon l'équipement, le capteur de position de siège de passager et la boucle de la ceinture de sécurité de passager fournissent l'information utilisée pour déterminer si le sac gonflable des genoux du passager doit être gonflé.

Les sacs gonflables d'impact latéral montés sur le siège sont conçus pour se déployer lors des collisions latérales modérées à graves, selon l'emplacement de l'impact. Les sacs gonflables latéraux montés dans le siège ne sont pas conçus pour se déployer lors des impacts frontaux,

des impacts presque frontaux, des retournements ou des impacts arrière. Un sac gonflable d'impact latéral monté dans le siège est conçu pour se déployer du côté du véhicule qui est embouti.

Selon l'équipement, les sacs gonflables de longeron de toit sont conçus pour se déployer lors des collisions latérales modérées à graves, en fonction de l'emplacement de l'impact. De plus, ces sacs gonflables de longeron de toit sont conçus pour se déployer en cas de retournement ou d'impact frontal grave. Les sacs gonflables de longeron de toit ne sont pas conçus pour se déployer lors des impacts arrière. Les deux sacs gonflables de longeron de toit se déploient quand l'un ou l'autre côté du véhicule est embouti, si le système de détection prévoit que le véhicule est sur le point de se retourner sur son flanc, ou en cas d'impact frontal grave.

Dans une collision particulière, personne ne peut dire si un coussin gonflable se gonflera simplement parce que le véhicule est endommagé ou en fonction des frais de réparation.

Qu'est-ce qui entraîne le déploiement du sac gonflable?

Au cours d'un déploiement, le système de détection envoie un signal électrique déclenchant la libération d'un gaz par le gonfleur. Ce gaz remplit le sac gonflable, ce qui provoque le bris du couvercle. L'appareil de gonflage, le sac gonflable et les éléments connexes font tous partie du module de sac gonflable.

Pour les emplacements des sacs gonflables, se reporter à *Où se trouvent les sacs gonflables?* ⇨ *70*.

De quelle façon le sac gonflable retient-il?

En cas de collision frontale ou quasi-frontale modérée à sévère, même les occupants portant une ceinture peuvent heurter le volant ou le tableau de bord. En cas de collision latérale modérée à sévère, même les occupants portant une ceinture peuvent heurter l'intérieur du véhicule.

Les sacs gonflables augmentent la protection fournie par les ceintures de sécurité en répartissant la force de l'impact de manière plus uniforme par-dessus le corps de l'occupant.

Les sacs gonflables de longeron de toit anti-tonneaux, selon l'équipement, sont conçus pour maintenir la tête et la poitrine des occupants des sièges extérieurs des première et deuxième rangées. Ces sacs gonflables sont conçus pour réduire le risque d'éjection totale ou partielle en cas de tonneau, bien qu'aucun système ne puisse totalement empêcher de telles éjections.

Mais les sacs gonflables ne seront pas utiles dans de nombreux types de collisions, principalement parce que l'orientation du déplacement des occupants ne correspondra pas

à l'emplacement de ces sacs gonflables. Voir *Quand un sac gonflable doit-il se déployer?* ⇨ *72*.

Les sacs gonflables doivent toujours n'être considérés que comme un dispositif de protection complémentaire des ceintures de sécurité.

Que voit-on une fois qu'un sac gonflable se gonfle ?

Après le déploiement des sacs gonflables frontaux, de genoux et latéraux, ceux-ci se dégonflent rapidement, tellement vite que certaines personnes ne réalisent même pas que des sacs se sont gonflés. Les sacs gonflables des longerons de toit peuvent rester partiellement gonflés pendant un certain temps après le gonflage. Certains composants du module de sac gonflable peuvent rester chauds pendant plusieurs minutes. Pour l'emplacement des sacs gonflables, se reporter à *Où se trouvent les sacs gonflables?* ⇨ *70*.

Les pièces du sac gonflable qui entrent en contact avec l'occupant peuvent être chaudes, mais pas trop chaudes au toucher. De la fumée et de la poussière peuvent sortir des évents des sacs dégonflés. Le déploiement des sacs gonflables n'entrave pas la vision du conducteur à travers le pare-brise ou sa capacité de diriger le véhicule, ni n'empêche les occupants de quitter le véhicule.

⚠ Avertissement

Lors du déploiement d'un sac gonflable, il y a peut être des particules de poussière dans l'air. Les personnes souffrant d'asthme ou d'autres problèmes respiratoires auront peut-être de la difficulté à respirer. Pour éviter ceci, tous les occupants devraient sortir du véhicule dès qu'ils peuvent le faire en toute sécurité. Si vous souffrez de problèmes respiratoires et que vous ne pouvez pas sortir du véhicule

(Suite)

Avertissement (Suite)

après le déploiement du sac, vous pouvez ouvrir une glace ou une porte pour laisser entrer de l'air frais dans le véhicule. En cas de problèmes de respiration après le déploiement d'un sac gonflable, il faut consulter un médecin.

Le véhicule est doté d'une fonction qui peut automatiquement déverrouiller les portes, allumer l'éclairage intérieur et les feux de détresse, et couper le système d'alimentation en carburant après le déploiement des sacs gonflables. La fonction peut également s'activer, sans déploiement des sacs gonflables, après un événement qui dépasse un seuil prédéterminé. Après avoir coupé puis remis le contact, le système d'alimentation en carburant reprend un fonctionnement normal; les portes peuvent être verrouillées, l'éclairage intérieur peut être éteint, et les feux de détresse peuvent être

éteints à l'aide de leurs commandes respectives. Si un de ces systèmes est endommagé au cours de l'accident il peut ne pas fonctionner normalement.

⚠ Avertissement

Une collision suffisamment sévère pour déployer les sacs gonflables risque d'avoir endommagé des fonctions importantes du véhicule, comme le circuit d'alimentation en carburant, le circuit de freinage et la direction, etc. Même si le véhicule peut rouler après une collision modérée, des dégâts peuvent être dissimulés alors qu'ils réduisent la sécurité du véhicule.

Agir avec prudence en tentant de faire redémarrer le moteur après une collision.

Lors de collisions assez graves pour déployer le sac gonflable, le pare-brise se brise habituellement à cause de la déformation du véhicule. Le sac gonflable de passager avant extérieur peut également causer la rupture du pare-brise.

- Les sacs gonflables sont conçus pour se déployer une seule fois. Après le déploiement d'un sac gonflable, vous devez vous procurer certaines pièces de remplacement. Si vous ne changez pas ces pièces, les sacs gonflables ne pourront pas vous protéger lors d'une autre collision. Un nouveau système comprend des modules de sacs gonflables et probablement d'autres pièces. Le manuel d'entretien du véhicule porte sur la nécessité de remplacer les autres pièces.
- Le véhicule est équipé d'un module de détection de collision et de diagnostic qui enregistre les données après une collision. Se reporter à *Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée* ⇨ *397* et *Enregistreurs de données d'événement* ⇨ *398*.
- Seuls les techniciens qualifiés pourraient réparer ou entretenir vos sacs gonflables. Un mauvais entretien peut empêcher le bon fonctionnement du sac gonflable. Consulter votre concessionnaire pour tout service d'entretien.

Système de détection de passager

Ce véhicule est doté d'un système de détection de passager pour la position du passager avant extérieur. Le témoin d'état du sac gonflable de passager s'allume sur la console de pavillon lors du démarrage du véhicule.

États-Unis

Canada et Mexique

Les mots ON (marche) et OFF (arrêt), ou les symboles correspondants, sont visibles pendant la vérification du système. Lorsque la vérification du système est terminée, seul le mot ON ou OFF, ou le symbole correspondant, demeure visible. Se reporter à *Témoin de l'état du sac gonflable du passager* ⇨ *127*.

Le système de détection des occupants désactive le sac gonflable frontal du passager avant extérieur et le sac gonflable de genoux dans certaines conditions. Le système de détection des occupants n'a d'effet sur aucun autre sac gonflable.

Le système de détection de passager fonctionne avec des capteurs incorporés au siège de passager avant extérieur et à la ceinture de sécurité. Les capteurs sont conçus pour détecter la présence d'un passager correctement assis sur son siège et détermine si le sac gonflable frontal du passager avant extérieur et le sac gonflable de genoux doit pouvoir se déployer ou non.

Selon les statistiques d'accident, les enfants sont plus en sécurité quand ils sont retenus aux sièges arrière dans des dispositifs adaptés à leur taille et leur poids.

Autant que possible, les enfants de 12 ans et moins doivent être attachés dans une position d'assise à l'arrière.

Ne jamais placer un siège pour enfant orienté vers l'arrière à l'avant. Le risque pour un enfant assis sur un siège orienté vers l'arrière est très grand si le sac gonflable se déploie.

⚠ Avertissement

Un enfant assis dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable frontal du passager se déploie, puisque le dossier du siège d'enfant orienté vers l'arrière serait très près du sac gonflable déployé. Un enfant assis dans le siège d'enfant orienté vers l'avant peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable frontal du passager se déploie et que le siège du passager est dans une position avancée.

Même si le système de détection des occupants a mis hors fonction le(s) sac(s) gonflable(s) du passager avant extérieur, aucun système n'est infaillible. Personne ne peut garantir qu'un

(Suite)

Avertissement (Suite)

sac gonflable ne se déploiera pas dans certaines circonstances inhabituelles, même s'il est hors fonction.

Ne jamais placer un siège pour enfant orienté vers l'arrière sur le siège avant, même si le sac gonflable est désactivé. Toujours placer un siège orienté vers l'avant le plus près possible du siège du passager. Il est préférable de fixer ce type de siège sur la banquette arrière. Envisager l'utilisation d'un second véhicule si la banquette arrière n'est pas disponible à cet effet.

Le système de détection des occupants est conçu pour désactiver le sac gonflable du passager avant extérieur et le sac gonflable de genoux, dans les cas suivants :

- Le siège de passager avant extérieur est inoccupé.
- Le système détermine qu'un bébé est assis dans un siège pour bébé.
- Le passager qui occupe le siège avant extérieur se lève, et son poids ne pèse plus sur le siège pendant un certain temps.
- Le système de sacs gonflables ou le système de détection de passager présente une défectuosité importante.

Une fois que le système de détection des occupants a désactivé le sac gonflable frontal du passager avant extérieur et le sac gonflable de genoux, le témoin de désactivation s'allumera et restera allumé pour rappeler que les sacs gonflables sont désactivés. Se reporter à *Témoin de l'état du sac gonflable du passager* ⇨ *127*.

Le système de détection des occupants est conçu pour activer le sac gonflable frontal du passager avant extérieur et le sac gonflable de genoux chaque fois qu'il détecte qu'une personne adulte est bien installée dans le siège passager avant extérieur. Lorsque le système de détection des occupants permet l'activation des sacs gonflables, le témoin d'activation s'allume et demeure allumé pour vous rappeler que les sacs gonflables sont activés.

Pour certains enfants, incluant les enfants prenant place dans un siège d'enfant, et pour les adultes de très petite taille, il est possible que le système de détection des occupants désactive parfois le sac gonflable frontal du passager avant extérieur et le sac gonflable de genoux. Cela dépend de la posture et de la stature de la personne. Toute personne dans le véhicule qui n'est plus en âge d'être attachée à un ensemble de retenue d'enfant doit porter correctement une ceinture de sécurité — que la personne soit protégée par un sac gonflable ou non.

⚠ Avertissement

Si le témoin de disponibilité du sac gonflable s'allume et reste allumé, ceci signifie que le système de sacs gonflables est défectueux. Pour éviter de vous blesser ou de blesser d'autres personnes, faire réparer au plus vite le véhicule. Se reporter à *Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG)* ⇨ *126* pour de plus amples informations, y compris des informations importantes relatives à la sécurité.

Si le témoin d'activation est allumé pour un siège d'enfant

Le système de détection de passager est conçu pour désactiver le sac gonflable frontal du passager extérieur et le sac gonflable des genoux s'il détermine qu'un enfant en bas âge est présent dans un dispositif de retenue pour enfant.

Si un dispositif de retenue pour enfant a été installé et si le témoin d'activation est allumé :

1. Couper le contact.
2. Enlever le siège pour enfant du véhicule.
3. Retirer tout élément additionnel du siège tel que couverture, coussin, housse de siège, dispositif de chauffage ou de massage.
4. Reposer le siège d'enfant en suivant les instructions du fabricant du siège d'enfant et se référer à *Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège arrière)* ⇨ *99* ou *Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège avant)* ⇨ *101*.

   Lors de l'installation du siège pour enfant, s'assurer que l'enrouleur de ceinture de sécurité est verrouillé en tirant la ceinture épaulière entièrement hors de l'enrouleur, même si le siège pour enfant est équipé d'un verrouillage de ceinture de sécurité. Lorsque le verrou de l'enrouleur est activé, la ceinture peut être serrée mais pas tirée hors de l'enrouleur.
5. Si, après la réinstallation du siège pour enfant et le redémarrage du véhicule, le témoin d'activation est toujours allumé, couper le contact. Incliner ensuite légèrement le coussin du siège, s'il est réglable, pour vérifier si le dossier de siège ne pousse pas le siège pour enfant dans le coussin de siège.

   Vérifier également si le siège pour enfant n'est pas coincé sous l'appuie-tête. Si tel est le cas, ajuster l'appuie-tête. Se reporter à *Appuis-têtes* ⇨ *49*.
6. Démarrer le véhicule.

Le système de détection de passager peut désactiver les sacs gonflables pour enfant dans un

siège pour enfant, selon la taille de l'enfant. Il est préférable de bien fixer le siège pour enfant sur la banquette arrière. Ne jamais placer un siège pour enfant orienté vers l'arrière sur le siège avant, même si l'indicateur n'est pas allumé.

Si le témoin d'activation est éteint en présence d'un occupant de taille adulte

Si une personne de taille adulte est assise sur le siège du passager avant extérieur, mais que le témoin de désactivation est allumé, il se peut que la personne ne soit pas correctement assise sur le siège ou que le dispositif de verrouillage du siège pour enfant soit engagé. Exécuter les étapes suivantes pour permettre au système de détecter la personne et activer le sac gonflable frontal du passager avant extérieur et le sac gonflable de genoux :

1. Couper le contact.
2. Retirer tout élément additionnel du siège tel que couverture, coussin, housse de siège, dispositif de chauffage ou de massage.
3. S'assurer que le dossier de siège est totalement redressé.
4. Faire s'asseoir la personne droite sur le siège, centrée sur le coussin de siège, les jambes confortablement étendues.
5. Si la ceinture épaulière est complètement tirée, le dispositif de verrouillage de siège d'enfant sera engagé. Ceci peut amener par erreur le système de détection de passager à désengager le sac gonflable destiné aux occupants de taille adulte. Dans ce cas, déboucler la ceinture, laisser la sangle se rembobiner complètement puis boucler la ceinture de nouveau sans tirer sur la ceinture complètement.
6. Redémarrer le véhicule et laisser cette personne assise dans cette position pendant deux à trois minutes après l'éclairement du témoin d'activation.

⚠ Avertissement

Si le sac gonflable du passager extérieur avant est désactivé pour un occupant de taille adulte, le sac gonflable ne pourra pas se déployer et protéger cette personne en cas d'accident, ce qui augmente le risque de blessures graves, voire de mort. Aucun occupant de taille adulte ne doit se trouver sur le siège du

(Suite)

Avertissement (Suite)

passager extérieur avant si le témoin de désactivation du sac gonflable du passager est allumé.

Facteurs additionnels affectant le fonctionnement du système

Les ceintures de sécurité contribuent à maintenir le passager en position dans le siège pendant les manœuvres du véhicule et le freinage. Ceci aide le système de détection de passager à maintenir le statut du sac gonflable passager. Se reporter à « Ceintures de sécurité » et « Sièges pour enfants », dans l'index, pour plus d'informations au sujet de l'importance de l'utilisation correcte du siège pour enfant.

Une couche épaisse de matériau supplémentaire tel qu'une couverture ou un coussin, ou un équipement d'après-vente tel qu'une housse de siège, un dispositif de chauffage ou de massage peut entraver le bon fonctionnement du système de détection de passager.

Nous vous recommandons de ne pas utiliser de housses de sièges ou équipements d'après-vente à l'exception de ceux approuvés par GM pour votre véhicule. Consulter *Ajout d'équipement au véhicule équipé de sac gonflable* ⇨ *81* pour plus d'informations au sujet des modifications qui peuvent affecter le fonctionnement du système.

Le témoin d'activation peut être allumé si un objet, par exemple une mallette, un sac à main, un sac à provisions, un ordinateur portable ou tout autre appareil électronique, est placé sur un siège inoccupé. Si cela vous gêne, retirer l'objet du siège.

⚠ Avertissement

Le fait de ranger certains articles sous le siège du passager ou entre le coussin de siège du passager et le dossier du siège peut entraver le fonctionnement adéquat du système de détection de passager.

Réparation de véhicule équipé de sac gonflable

Les sacs gonflables modifient les conditions d'entretien du véhicule, car leurs éléments son répartis en divers endroits du véhicule. Votre concessionnaire et le manuel d'entretien vous fourniront des renseignements sur l'entretien du véhicule et des sacs gonflables. Pour acheter un manuel d'entretien, se reporter à *Informations au sujet de la commande des publications* ⇨ *394*.

⚠ Avertissement

Un sac gonflable peut encore se déployer au cours d'un entretien mal effectué jusqu'à 10 secondes après l'arrêt du véhicule et le débranchement de la batterie. Vous pouvez être blessé si vous êtes près d'un sac gonflable lorsqu'il se déploie. Éviter les connecteurs jaunes. Ils font probablement partie du système

(Suite)

Avertissement (Suite)

de sacs gonflables. S'assurer que les méthodes appropriées d'entretien sont suivies et que le travail est effectué par une personne dûment qualifiée.

Ajout d'équipement au véhicule équipé de sac gonflable

L'ajout d'accessoires qui modifient le cadre du véhicule, le système de pare-chocs, la hauteur, la tôle avant ou latérale peut nuire au bon fonctionnement du système de sacs gonflables.

Le fonctionnement du système de sac gonflable peut également être affecté par la modification, incluant une réparation ou un remplacement incorrect des pièces suivantes :

- Système de sac gonflable, incluant les modules de sac gonflable, les capteurs d'impact avant ou latéraux, le module de détection et de diagnostic ou le câblage de sac gonflable.
- Sièges avant, incluant les coutures ou les fermetures éclair
- Ceintures de sécurité
- Volant de direction, tableau de bord, console de plafond, garniture du plafond ou garniture des montants
- Joints intérieurs de porte, incluant les haut-parleurs

Votre revendeur et le matériel d'entretien contiennent des informations sur l'emplacement des modules et capteurs de coussin gonflable, le module de détection et de diagnostic, le câblage des coussins gonflables ainsi que les procédures de remplacement concernées.

En outre, le véhicule est doté d'un système de détection de passager pour la position du passager avant extérieur, qui comprend des capteurs intégrés au siège du passager. Le système de détection de passager peut ne pas fonctionner correctement si la garniture originale du siège est remplacée par une housse ou un revêtement non GM ou d'une garniture ou d'un revêtement GM conçu pour un véhicule différent. Tout élément, comme par exemple un chauffage de siège ou un coussin ou dispositif d'amélioration du confort, installé sur ou sous le revêtement du siège, peut également interférer avec le fonctionnement du système de détection de passager. Cet élément peut empêcher le déploiement correct du (des) sac(s) gonflable(s) du passager ou empêcher que le système de détection des occupants ne désactive correctement le(s) sac(s) gonflable(s) du passager. Se reporter à *Système de détection de passager* ⇨ *75*.

Si le véhicule est doté de sacs gonflables de longeron de toit anti-tonneaux, consulter *Pneus et roues de dimensions variées* ⇨ *324* pour d'importantes informations supplémentaires.

Si le véhicule doit être modifié suite à un handicap et que vous avez des questions à poser au sujet des conséquences des modifications sur le système des coussins gonflables du véhicule, ou si vous avez des questions au sujet de l'influence des modifications sur le système de coussin anti-choc pour une raison quelconque, appeler l'assistance à la clientèle. Se reporter à *Bureaux d'assistance à la clientèle* ⇨ *385*.

Vérification de système de sac gonflable

Le système de sacs gonflables n'a pas besoin d'entretien régulier ou de remplacement. S'assurer que le témoin de disponibilité de sac gonflable fonctionne. Se reporter à *Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG)* ⇨ *126*.

Attention

Si un recouvrement de sac gonflable est endommagé, ouvert ou brisé, le sac gonflable peut ne pas fonctionner correctement. Ne pas ouvrir ou briser les recouvrements de sac gonflable. S'il existe des recouvrements de sac gonflable ouverts ou brisés, faire remplacer le recouvrement et/ou le module de sac gonflable. Pour l'emplacement des modules de sac gonflable, se reporter à *Où se trouvent les sacs gonflables?* ⇨ *70*. Consulter votre concessionnaire pour la réparation.

Remplacement de pièces du système de sac gonflable après une collision

⚠ Avertissement

Les systèmes de sacs gonflables peuvent être endommagés si le véhicule est impliqué dans un accident. Un système de sac gonflable endommagé peut ne pas vous protéger convenablement et ne pas protéger les occupants d'un véhicule en cas d'accident, ce qui peut entraîner des blessures graves, voire la mort. Afin de vous assurer que les systèmes de sacs gonflables fonctionnent de manière adéquate après un accident, les faire vérifier par le concessionnaire et procéder au plus vite à tout remplacement nécessaire.

Si un sac gonflable se déploie, il vous faudra remplacer certaines pièces du système de sacs gonflables. Consulter votre concessionnaire pour une intervention.

Si le témoin de sac gonflable reste allumé après le démarrage du véhicule ou s'allume en cours de route, il se peut que le système de sacs gonflables ne fonctionne pas correctement. Faire procéder immédiatement à l'entretien du véhicule. Se reporter à *Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG)* ⇨ *126*.

Sièges pour enfants

Enfants plus âgés

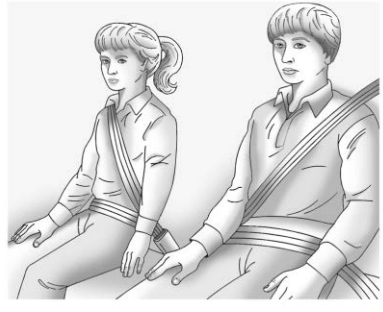

Les enfants qui sont trop grands pour des sièges d'appoint devraient porter les ceintures de sécurité du véhicule.

Les instructions du fabricant accompagnant le siège d'appoint indiquent les limites de poids et de taille de ce siège. Utiliser un siège d'appoint et une ceinture-baudrier jusqu'à ce que l'enfant passe le test d'ajustement ci-dessous :

- L'asseoir en le reculant complètement sur le siège. Ses genoux se plient-ils au bord du siège? Si oui, poursuivre. Dans le cas contraire, revenir au siège d'appoint.
- Boucler la ceinture-baudrier. La ceinture épaulière repose-t-elle sur l'épaule? Si oui, poursuivre. Dans le cas contraire, essayer d'utiliser le guide de confort de ceinture de sécurité arrière, s'il est disponible. Se reporter à « Guides de confort de ceinture de sécurité arrière » sous *ceinture à triple point d'appui* ⇨ *62*. En l'absence de guide de confort, ou si la ceinture épaulière ne repose toujours pas sur l'épaule, revenir au siège d'appoint.
- La ceinture abdominale s'ajuste-t-elle le plus bas possible sur le bassin, juste au-dessus des cuisses? Si oui, poursuivre. Dans le cas contraire, revenir au siège d'appoint.

- L'ajustement correct de la ceinture de sécurité peut-il être maintenu pendant tout le trajet? Si oui, poursuivre. Dans le cas contraire, revenir au siège d'appoint.

Q: Quelle est la façon appropriée de porter des ceintures de sécurité?

A: Un enfant plus âgé devrait porter une ceinture-baudrier et bénéficier de la protection supplémentaire d'une ceinture épaulière. La ceinture épaulière ne devrait pas passer devant le visage ou le cou. La ceinture ventrale devrait être portée bas sur les hanches, bien ajustée et touchant à peine les cuisses. Ceci applique la force de la ceinture sur le bassin de l'enfant en cas d'accident. Elle ne devrait jamais être portée sur l'abdomen. Ceci pourrait causer des blessures graves et même des blessures internes fatales lors d'une collision.

Consulter également « Guides de confort de ceinture de sécurité arrière » sous *ceinture à triple point d'appui* ⇨ *62*.

Les statistiques des accidents démontrent que les enfants sont en plus grande sécurité quand ils sont attachés dans une position d'assise arrière.

Lors d'une collision, les enfants qui ne sont pas attachés peuvent heurter d'autres occupants qui le sont ou peuvent être éjectés du véhicule. Les enfants plus âgés doivent bien porter les ceintures de sécurité.

⚠ Avertissement

Ne jamais laisser plus d'un enfant partager la même ceinture de sécurité. La ceinture de sécurité ne peut pas bien répartir les forces d'impact. Lors d'une collision, les enfants peuvent s'écraser l'un contre l'autre et être

(Suite)

Avertissement (Suite)

grièvement blessés. Chaque ceinture de sécurité ne doit servir qu'à une personne à la fois.

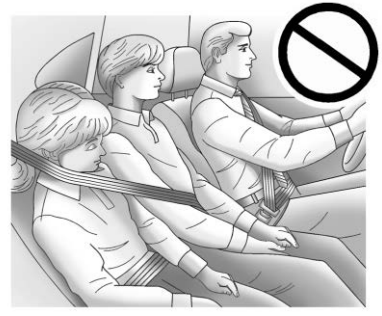

⚠ Avertissement

Un enfant ne peut porter la ceinture de sécurité avec la ceinture épaulière derrière son dos au risque de blessure par manque de retenue par la

(Suite)

Avertissement (Suite)

ceinture épaulière. L'enfant risque de se déplacer trop loin et de se blesser la tête et le cou. Il risque aussi de glisser sous la ceinture abdominale. La force de la ceinture s'appliquerait directement sur l'abdomen, causant une blessure grave ou fatale. La ceinture épaulière doit passer par-dessus l'épaule et à travers la poitrine.

Bébés et jeunes enfants

Tout le monde dans un véhicule a besoin de protection y compris les bébés et les enfants! Ni la distance parcourue, ni l'âge ni la taille de l'occupant ne changent le besoin, pour tout le monde, d'utiliser les dispositifs de protection. En effet, la loi de chaque province canadienne et de chaque État américain exige que les enfants, jusqu'à un certain âge, soient attachés dans un véhicule.

⚠ Avertissement

Les enfants peuvent être gravement blessés ou étranglés si une ceinture épaulière est enroulée autour de leur cou. La ceinture épaulière peut serrer mais ne peut pas être desserrée si elle est verrouillée. La ceinture épaulière se verrouille lorsqu'elle est entièrement déroulée hors de l'enrouleur. Elle se déverrouille lorsqu'il lui est possible de se

(Suite)

Avertissement (Suite)

rétracter entièrement dans l'enrouleur, mais elle ne peut pas se rétracter si elle est enroulée autour du cou d'un enfant. Si la ceinture épaulière est verrouillée et serrée autour du cou d'un enfant, la seule solution pour desserrer la ceinture consiste à la couper.

Ne jamais laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule et ne jamais laisser les enfants jouer avec les ceintures de sécurité.

Chaque fois que des enfants en bas âge et de jeunes enfants circulent dans les véhicules, il doivent bénéficier de la protection apportée par des sièges pour enfants adéquats. Ni le système de ceinture de sécurité du véhicule ni le système de sacs gonflables ne sont conçus pour eux.

Les enfants qui ne sont pas attachés correctement peuvent heurter d'autres personnes ou être éjectés du véhicule.

⚠ Avertissement

Une personne ne devrait jamais tenir un bébé ou un enfant dans ses bras quand elle prend place à bord d'un véhicule. En effet, lors d'une collision, le poids d'un bébé est tel qu'il sera impossible de le retenir. Par exemple, lors d'une collision à une vitesse de 40 km/h (25 mi/h) seulement, le poids d'un bébé de 5,5 kg (12 lb) exercera soudainement une force de 110 kg (240 lb) sur les bras de la personne qui le transporte.
Un bébé ou un enfant devrait être attaché dans un siège pour enfant adéquat.

⚠ Avertissement

Les enfants proches d'un coussin gonflable qui se déploie peuvent être grièvement blessés ou même tués. Ne jamais placer un siège pour enfant dirigé vers l'arrière dans le siège latéral avant. Le placer dans un siège arrière.
Un siège d'enfant dirigé vers l'avant doit aussi être placé dans un siège arrière. S'il est nécessaire d'attacher un siège d'enfant orienté vers l'avant dans

(Suite)

Avertissement (Suite)

le siège latéral avant, toujours reculer au maximum le siège du passager.

Les sièges pour enfants sont des dispositifs utilisés pour retenir, asseoir ou installer des enfants dans le véhicule. Ils sont parfois appelés sièges auto pour enfants.

Il existe trois types de sièges pour enfants :

- Sièges pour enfant orientés vers l'avant

- Sièges pour enfant orientés vers l'arrière
- Rehausseurs

Le siège adapté à votre enfant dépend de sa taille, de son poids et de son âge, et aussi de la compatibilité du siège avec le véhicule dans lequel il sera utilisé.

Il existe de nombreux modèles différents pour chaque type de siège pour enfant. Lors de l'achat d'un siège pour enfant, s'assurer qu'il est conçu pour être utilisé dans un véhicule automobile. Si tel est le cas, le siège pour enfants portera une étiquette de conformité aux normes fédérales de sécurité des véhicules automobiles.

Le manuel d'instructions fourni avec le siège pour enfant indique les limites de poids et de taille relatives à ce siège pour enfant spécifique. De plus, il existe de nombreux types de sièges pour enfants ayant des besoins particuliers.

⚠ Avertissement

Pour réduire le risque de blessures au cou et à la tête lors d'un accident, les bébés et les tout-petits doivent être installés dans des sièges pour enfants orientés vers l'arrière jusqu'à l'âge de deux ans ou jusqu'à ce qu'ils atteignent les limites de hauteur et de poids maximales de leur siège pour enfant.

⚠ Avertissement

Les os du bassin d'un jeune enfant sont encore si petits que la ceinture de sécurité du véhicule pourrait ne pas rester sur les os du bassin comme elle le devrait. Au contraire, elle pourrait remonter sur l'abdomen de l'enfant. Lors d'une collision, la ceinture exercerait alors la force de l'impact sur une partie du

(Suite)

Avertissement (Suite)

corps qui n'est pas protégée par aucune ossature, ce qui pourrait entraîner des blessures graves ou fatales. Un jeune enfant devrait toujours être attaché dans un siège pour enfant approprié.

Appareils de retenue pour enfant

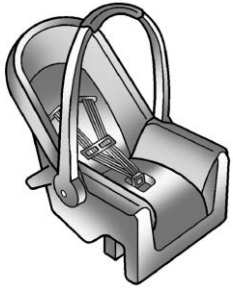

Siège pour enfant orienté vers l'arrière

Un siège pour enfants orienté vers l'arrière assure une retenue en maintenant le dos de l'enfant plaqué contre la surface d'assise du siège.

Le harnais retient le bébé en place dans le siège lors d'une collision.

Siège pour enfant orienté vers l'avant

Un siège pour enfants orienté vers l'avant permet de retenir le corps de l'enfant par l'intermédiaire du harnais.

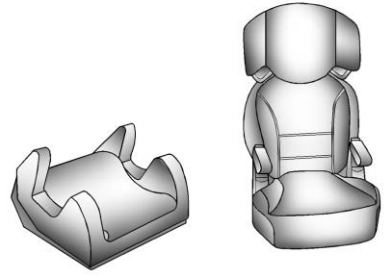

Sièges d'appoint

Un siège d’appoint permet aux enfants n’ayant plus besoin d’un siège pour enfant orienté vers l'avant d'utiliser le système de ceintures de sécurité du véhicule. Les sièges d’appoint sont conçus pour améliorer l'ajustement d'une ceinture de sécurité du véhicule sur le corps de l'enfant en attendant que l’enfant soit assez grand pour que les ceintures de sécurité du véhicule s'ajustent au bon endroit sur son corps sans utiliser un siège d'appoint. Se reporter au test d'ajustement de ceinture de sécurité sous *Enfants plus âgés* ⇨ *83*.

Fixation d'un siège d'enfant supplémentaire dans le véhicule

⚠ Avertissement

En cas de collision, si le siège pour enfant n'est pas correctement fixé dans le véhicule, un enfant risque d'être sérieusement blessé ou tué. Fixer le siège pour enfant correctement dans le véhicule à l'aide de la ceinture de sécurité ou au système LATCH, selon les instructions fournies avec le siège d'enfant et celles contenues dans le présent manuel.

Pour réduire les risques de blessure, le siège pour enfant doit être sécurisé à l'intérieur du véhicule. Les sièges pour enfant doivent être sécurisés sur les sièges du véhicule au moyen des ceintures ventrales, de la section ceinture ventrale d'une ceinture-baudrier ou du système LATCH. Pour plus d'informations, se reporter à *Ancrages et amarrages inférieurs pour enfants (système LATCH)* ⇨ *91* . En cas de collision, les enfants peuvent être en danger si le siège pour enfant n'est pas correctement fixé dans le véhicule.

Lors de la fixation d'un siège pour enfant supplémentaire, se reporter à ce qui suit :

1. Étiquettes d'instructions apposées sur le siège pour enfant
2. Manuel d'instructions fourni avec le siège pour enfant
3. Guide du propriétaire de ce véhicule

Les instructions du siège pour enfant sont importantes; si elles ne sont pas disponibles, obtenir une copie de remplacement auprès du fabricant.

Ne pas oublier qu'un siège d'enfant non fixé peut se déplacer lors d'une collision ou d'un arrêt soudain et blesser les occupants du véhicule.

S'assurer que tout siège d'enfant est bien fixé dans le véhicule même lorsqu'il est inoccupé.

Dans certaines régions, des techniciens certifiés de sécurité pour passagers enfants (CPST) peuvent inspecter et montrer comment utiliser et installer correctement les sièges d'enfants. Aux États-Unis, se référer au site internet de la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) pour trouver la station d'inspection de sièges d'enfants la plus proche. Pour la disponibilité de CPST au Canada, vérifier avec Transport Canada ou avec le bureau provincial du ministère des transports.

Installation de l'enfant sur le siège d'enfant

⚠ Avertissement

En cas de collision, si l'enfant n'est pas correctement attaché dans le siège d'enfant, il risque

(Suite)

Avertissement (Suite)

d'être sérieusement blessé ou tué. Fixer l'enfant correctement selon les instructions fournies avec ce siège d'enfant.

Où installer l'appareil de retenue

Selon les statistiques d'accident, les enfants et les bébés sont plus en sécurité dans un siège pour enfant ou pour bébé approprié fixé sur un siège arrière.

Autant que possible, les enfants de 12 ans et moins doivent être attachés dans une position d'assise à l'arrière.

Ne jamais mettre un siège pour enfant orienté vers l'arrière à l'avant. Le risque pour un enfant assis dans un siège pour enfant orienté vers l'arrière est important en cas de déploiement du sac gonflable.

⚠ Avertissement

Un enfant assis dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable du passager avant se déploie, puisque le dossier du siège d'enfant orienté vers l'arrière serait très près du sac gonflable déployé. S'assurer que le sac gonflable est désactivé avant d'utiliser un siège d'enfant orienté vers l'arrière sur le siège avant.

Même si le système de détection de passager a mis hors fonction le sac gonflable frontal du passager avant, aucun système n'est infaillible. Personne ne peut garantir qu'un sac gonflable ne se déploiera pas dans certaines circonstances inhabituelles, même s'il est hors fonction.

Placer le siège pour enfant dirigé vers l'arrière dans un siège arrière. S'il est nécessaire

(Suite)

Avertissement (Suite)

d'attacher un siège d'enfant orienté vers l'avant dans le siège de passager avant, toujours reculer au maximum le siège du passager. Il est préférable d'attacher un siège d'enfant sur un siège arrière.

Se reporter à la rubrique *Système de détection de passager* ⇨ *75* pour obtenir de plus amples renseignements.

En fixant un siège pour enfant à la position d'assise arrière à l'aide des ceintures de sécurité, étudier le mode d'emploi du siège pour enfant pour s'assurer de sa compatibilité avec le véhicule.

La taille des sièges pour enfant et des sièges d'appoint varie énormément, et certains d'entre eux s'installent mieux sur certains sièges que d'autres.

Selon l'endroit où vous placez le siège pour enfant et la taille de celui-ci, vous pouvez ne pas pouvoir accéder aux ceintures de sécurité adjacentes ou aux systèmes LATCH pour des passagers ou des sièges enfant supplémentaires. Les positions de sièges adjacentes ne doivent pas être utilisées si le siège pour enfant empêche l'accès ou interfère avec le passage de la ceinture de sécurité.

Quel que soit l'emplacement d'installation du siège pour enfant, veiller à bien suivre ses instructions et fixer correctement le dispositif de retenue pour enfant.

Ne pas oublier qu'un siège d'enfant non fixé peut se déplacer lors d'une collision ou d'un arrêt soudain et blesser les occupants du véhicule. S'assurer que tout siège d'enfant est bien fixé dans le véhicule même lorsqu'il est inoccupé.

Ancrages et amarrages inférieurs pour enfants (système LATCH)

Le système LATCH fixe un siège pour enfant en toute sécurité pendant la conduite ou en cas d'accident. Les accessoires LATCH du siège pour enfant sont utilisés pour fixer le siège pour enfant aux points d'ancrages du véhicule. Le système LATCH est conçu pour faciliter l'installation d'un siège pour enfant.

Pour utiliser le système LATCH de votre véhicule, un siège pour enfant avec des fixations LATCH est nécessaire. Les sièges pour enfant orientés vers l'arrière et vers l'avant compatibles avec le système LATCH peuvent être correctement installés avec les ancrages LATCH ou les ceintures de sécurité du véhicule. Ne pas utiliser les ceintures de sécurité et le système d'ancrage LATCH pour fixer un siège pour enfant orienté vers l'arrière ou vers l'avant.

Les sièges rehausseurs utilisent les ceintures de sécurité du véhicule pour attacher l'enfant et le siège rehausseur. Si le fabricant recommande de fixer le siège rehausseur avec le système LATCH, ceci est possible à condition que le siège rehausseur puisse être correctement positionné et en l'absence d'interférence avec le positionnement correct de la ceinture à trois points sur l'enfant.

Veiller à suivre les instructions fournies avec le siège pour enfant ainsi que les instructions de ce manuel.

En installant un siège pour enfant avec une fixation supérieure, vous devez également utiliser les ancrages inférieurs ou les ceintures de sécurité pour le fixer correctement. Un siège pour enfant ne doit jamais être installé en utilisant uniquement la fixation et l'ancrage supérieurs.

Pour un siège pour enfant pourvu d'un harnais à 5 points d'ancrages et orienté vers l'avant, où le poids combiné de l'enfant et du siège ne dépasse pas 29,5 kg (65 lb), utiliser soit les ancrages LATCH inférieurs avec l'ancrage de sangle supérieure, soit la ceinture de sécurité avec l'ancrage de sangle supérieure. Lorsque le poids combiné de l'enfant et du siège dépasse 29,5 kg (65 lb), utiliser la ceinture de sécurité avec l'ancrage de sangle supérieure uniquement.

Méthodes recommandées pour fixer les sièges pour enfants

Type de siège	Poids combiné de l'enfant + siège pour enfant	N'utiliser que les méthodes de fixation approuvées indiquées par un X			
		LATCH – Ancrages inférieurs uniquement	**Ceinture de sécurité uniquement**	**LATCH** – Ancrages inférieurs et ancrage de sangle supérieure	**Ceinture de sécurité et ancrage de sangle supérieure**
Siège d'enfant orienté vers l'arrière	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)	**X**	**X**		
Siège d'enfant orienté vers l'arrière	Supérieur à 29,5 kg (65 lb)		**X**		
Siège pour enfant orienté vers l'avant	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)			**X**	**X**
Siège pour enfant orienté vers l'avant	Supérieur à 29,5 kg (65 lb)				**X**

Voir *Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège arrière)* ⇨ *99* ou *Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège avant)* ⇨ *101*.

Les sièges pour enfants construits après Mars 2014 comportent une étiquette mentionnant le poids corporel maximum admissible d'un enfant pour installer le siège avec le système LATCH.

La suite explique comment fixer un siège pour enfant avec ces fixations dans le véhicule.

Les places assises du véhicule ne disposent pas toutes d'ancrages inférieurs. Dans ce cas, la ceinture de sécurité doit être utilisée (avec l'ancrage supérieur, le cas échéant)

pour fixer le siège pour enfants. Voir *Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège arrière)* ⇨ *99* ou *Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège avant)* ⇨ *101*.

Au Canada, la réglementation exige que les sièges pour enfants disposent d'une sangle supérieure et que celle-ci soit attachée. Les modèles décapotables ne disposent pas d'ancrages de sangle supérieure pour accueillir tel siège. Si la réglementation locale ou nationale exige que la sangle supérieure soit ancrée, ce qui n'est pas possible pour ce type de véhicule, ne pas utiliser de siège pour enfants.

Ancrages inférieurs

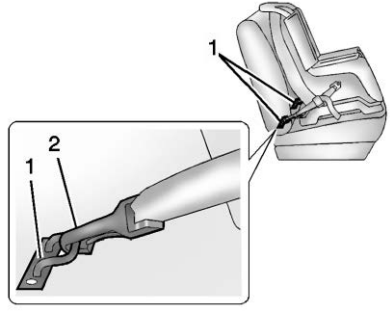

Les ancrages inférieurs (1) consistent en des barres métalliques construites dans le véhicule. Chaque place assise équipée du système LATCH et susceptible de recevoir un siège d'enfant muni de fixations inférieures dispose de deux ancrages inférieurs (2).

Ancrage de sangle supérieure

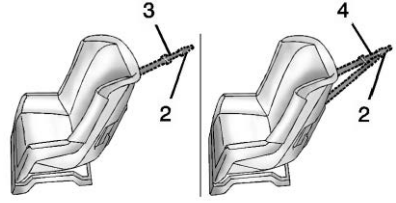

Une sangle supérieure (3,4) est utilisée pour fixer la partie supérieure du siège d'enfant au véhicule. Un ancrage de sangle supérieure est intégré dans le véhicule. Le crochet de fixation de la sangle supérieure (2) situé sur le siège d'enfant est raccordé à l'ancrage de sangle supérieure situé dans le véhicule, ce qui permet de réduire le mouvement vers l'avant et la rotation du siège d'enfant pendant la conduite ou en cas de collision.

Il est possible que le siège pour enfant dispose d'une sangle simple (3) ou d'une sangle double (4). Chacune sera munie d'un seul crochet de fixation (2) permettant de fixer la sangle supérieure à l'ancrage.

Certains sièges pour enfant équipés de sangle supérieure sont conçus pour être utilisés avec une sangle supérieure fixée ou non. D'autres exigent la fixation permanente de la sangle supérieure. Au Canada, la loi stipule que les sièges pour enfant orientés vers l'avant doivent disposer d'une sangle supérieure et que la sangle doit être fixée. Veiller à lire et suivre les instructions relatives au siège pour enfant.

Emplacements de l'ancrage inférieur et de l'ancrage de sangle supérieure

Siège arrière - Modèle coupé

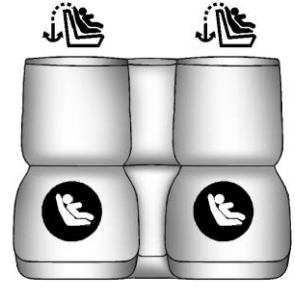

: Places assises avec ancrages de sangle supérieure.

: Places assises munies de deux ancrages inférieurs.

Siège arrière - Modèle décapotable

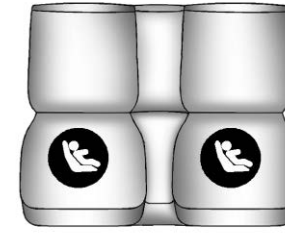

: Places assises munies de deux ancrages inférieurs.

Ancrages inférieurs

Pour vous permettre de repérer les ancrages inférieurs, chaque place assise équipée d'ancrages inférieurs comporte deux étiquettes

situées près de la nervure médiane de capot, entre le dossier du siège et le coussin du siège.

Les ancrages extérieurs et inférieurs se trouvent derrière les ouvertures verticales de la garniture de siège.

Ancrages d'attache supérieurs

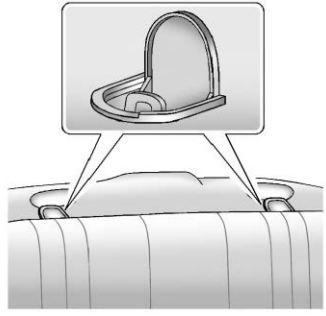

Sur les Coupés, les ancrages de sangle supérieure se situent sur le bouclier du dossier du siège arrière.

Pour permettre la réparation des ancrages de sangle supérieure, le symbole correspondant se trouve sur le couvercle de l'ancrage.

Les modèles décapotables ne sont pas munis d'ancrages de sangle supérieure servant à fixer un siège d'enfant dans n'importe quelle position.

Veiller à utiliser un ancrage situé directement derrière la place assise où le siège pour enfants sera placé.

Ne pas assujettir un siège pour enfant à une position dépourvue d'ancrage d'attache supérieure si la loi exige que l'attache supérieure soit fixée, ou si le mode d'emploi du siège pour enfant indique que l'attache supérieure doit être fixée.

Selon les statistiques d'accident, les enfants et les bébés sont plus en sécurité dans un siège pour enfant ou pour bébé fixé sur un siège arrière. Se reporter à *Où installer l'appareil de retenue* ⇨ *90* pour de plus amples informations.

Fixation d'un siège pour enfant conçu pour être utilisé avec le système LATCH

⚠ Avertissement

Un enfant risque être gravement blessé, voire tué, dans un accident si le siège pour enfants n'est pas correctement fixé dans le véhicule au moyen des ancrages LATCH ou de la ceinture de sécurité du véhicule. Suivre les instructions fournies avec le siège pour enfants et les instructions contenues dans ce manuel.

⚠ Avertissement

Pour réduire le risque de blessures graves ou mortelles lors d'une collision, ne pas attacher plus d'un siège pour enfants à un seul point d'ancrage. Le fait d'attacher plus d'un siège

(Suite)

Avertissement (Suite)

pour enfants sur un seul point d'ancrage pourrait provoquer le desserrage du point d'ancrage ou de la fixation, voir même leur rupture, lors d'une collision.
Un enfant ou d'autres occupants pourraient être blessés.

⚠ Avertissement

Les enfants peuvent être gravement blessés ou étranglés si une ceinture épaulière est enroulée autour de leur cou. La ceinture épaulière peut serrer mais ne peut pas être desserrée si elle est verrouillée. La ceinture épaulière se verrouille lorsqu'elle est entièrement déroulée hors de l'enrouleur. Elle se déverrouille lorsqu'il lui est possible de se rétracter entièrement dans l'enrouleur, mais elle ne peut pas

(Suite)

Avertissement (Suite)

se rétracter si elle est enroulée autour du cou d'un enfant. Si la ceinture épaulière est verrouillée et serrée autour du cou d'un enfant, la seule solution pour desserrer la ceinture consiste à la couper.

Boucler toutes les ceinture de sécurité non utilisées derrière le dispositif de retenue pour enfants afin que les enfants ne puissent pas les atteindre. Tirer entièrement la ceinture épaulière hors de l'enrouleur pour activer le verrouillage et serrer la ceinture derrière le dispositif de retenue pour enfants une fois que le dispositif de retenue pour enfants a été installé.

Attention

Les fixations LATCH ne peuvent frotter contre les ceintures de sécurité au risque de les endommager. Au besoin, déplacer les ceintures de sécurité pour éviter le frottement contre les fixations LATCH.

Ne pas replier le dossier de siège arrière lorsqu'il est occupé. Ne pas replier le siège arrière vide avec une ceinture de sécurité bouclée, au risque d'endommager la ceinture ou le siège. Déboucler la ceinture de sécurité et la replacer en position de rangement avant de replier le siège.

Si vous devez fixer plus d'un siège pour enfant sur le siège arrière, se reporter à *Où installer l'appareil de retenue* ⇨ *90*.

1. Attacher et serrer les fixations inférieures aux ancrages inférieurs. Si le siège pour enfant ne dispose pas de fixations inférieures ou si la position assise voulue n'est pas dotée d'ancrages inférieurs, fixer le siège pour enfant au moyen de la sangle supérieure et de la ceinture de sécurité. Se reporter au mode d'emploi du siège pour enfant et aux instructions contenues dans ce manuel.
   1.1. Repérer les ancrages inférieurs correspondant à la position assise désirée.
   1.2. Placer le siège d'enfant sur le siège.
   1.3. Attacher et serrer les fixations inférieures du siège pour enfant aux ancrages inférieurs.
2. Si le fabricant du siège pour enfant recommande de fixer la sangle supérieure, l'attacher et la serrer à l'ancrage de sangle supérieure, le cas échéant. Se reporter au mode d'emploi du siège pour enfant et aux étapes qui suivent :
   2.1. Repérer l'ancrage de sangle supérieure.
   2.2. Acheminer, fixer et serrer la sangle supérieure conformément aux instructions fournies avec votre siège pour enfant et suivre les instructions suivantes :

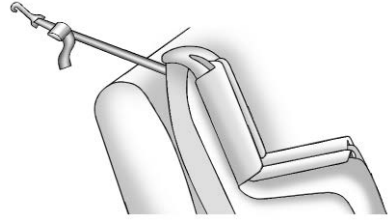

Si le siège d'enfant est muni d'une seule sangle, acheminer la sangle sur le dossier du siège.

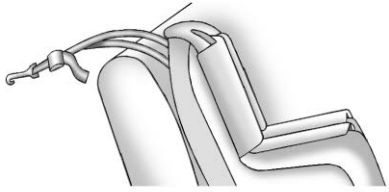

Si le siège d'enfant est muni d'une sangle double, acheminer la sangle sur le dossier du siège.

3. S'assurer que le siège pour enfant est solidement fixé avant d'y installer un enfant. Pour vérifier, saisir le siège pour enfant dans la trajectoire du système LATCH et tenter de le déplacer latéralement et d'avant en arrière. Une installation correcte du siège d'enfant ne devrait pas laisser un jeu de plus de 2,5 cm (1 po).

Remplacement de pièce de système LATCH après une collision

⚠ Avertissement

Le système LATCH peut être endommagé si le véhicule est impliqué dans un accident. Un système LATCH endommagé peut ne pas retenir convenablement un siège pour enfant en cas d'accident, entraînant des blessures graves, voire la mort. Afin de s'assurer que le système LATCH fonctionne de manière adéquate après un accident, le faire vérifier par le concessionnaire et procéder au plus vite à tout remplacement nécessaire.

Si le véhicule est équipé du système LATCH et s'il était utilisé au cours d'un accident, certaines pièces du système LATCH devront être remplacées. De nouvelles pièces et des réparations peuvent être nécessaires même si le système LATCH n'a pas été utilisé au moment de l'accident.

Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège arrière)

En fixant un siège pour enfant à la position d'assise arrière, étudier le mode d'emploi du siège pour enfant pour s'assurer de sa compatibilité avec le véhicule.

Si le siège pour enfant est doté d'un système LATCH, se reporter à *Ancrages et amarrages inférieurs pour enfants (système LATCH)* ⇨ *91* pour connaître la méthode de pose de votre siège pour enfant et où l'installer en utilisant le LATCH. Si le siège est fixé à l'aide d'une ceinture de sécurité et utilise une sangle

supérieure, se reporter à *Ancrages et amarrages inférieurs pour enfants (système LATCH)* ⇨ *91* pour connaître les emplacements des ancrages de sangle supérieure.

Ne pas assujettir un siège pour enfant à une position qui ne dispose pas d'ancrage d'attache supérieure si une loi exige l'ancrage de l'attache supérieure ou si le mode d'emploi du siège pour enfant indique que l'attache supérieure doit être ancrée.

Au Canada, la loi exige qu'un siège pour enfant dirigé vers l'avant soit muni d'une attache supérieure et que cette attache soit fixée.

Si le siège pour enfant ou la position du siège du véhicule ne comporte pas de système LATCH, utiliser la ceinture de sécurité pour fixer le siège pour enfant. Veiller à bien suivre les instructions d'installations livrées avec le siège.

S'il faut installer plusieurs sièges pour enfant à l'arrière, veiller à lire *Où installer l'appareil de retenue* ⇨ *90*.

1. Placer le siège d'enfant sur le siège.
2. Prendre la plaque de blocage et passer les parties ventrale et épaulière de la ceinture de sécurité du véhicule au travers ou autour du siège pour enfant. Les directives accompagnant le siège pour enfant indiquent la façon de procéder.

3. Enfoncer la plaque de blocage dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

   Positionner le bouton de déblocage de la boucle, à l'écart du siège pour enfants, de manière à pouvoir détacher rapidement la ceinture de sécurité en cas de besoin.

4. Tirer la ceinture diagonale à fond du rétracteur pour enclencher le verrouillage. Lorsqu'il est verrouillé, la ceinture peut être attachée mais non tirée du rétracteur.

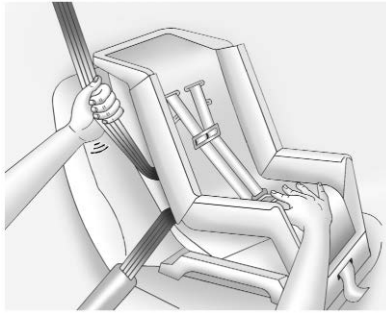

5. Pour serrer la ceinture, tirer sur la ceinture épaulière pour serrer la ceinture ventrale tout en appuyant sur le siège d'enfant, puis introduire la ceinture épaulière dans l'enrouleur. En cas de pose d'un siège d'enfant orienté vers l'avant, utiliser le genou pour appuyer sur le siège d'enfant tout en serrant la ceinture.

   Essayer de tirer la ceinture du rétracteur pour s'assurer qu'il est verrouillé. S'il ne l'est pas, répéter les étapes 4 et 5.

6. Si le siège d'enfant est pourvu d'une sangle supérieure, suivre les instructions du fabricant du siège relatives à l'utilisation de la sangle supérieure. Se reporter à *Ancrages et amarrages inférieurs pour enfants (système LATCH)* ⇨ *91*.

7. S'assurer que le siège pour enfant est solidement fixé avant d'y installer un enfant. Pour vérifier, saisir le siège pour enfant dans la trajectoire de la ceinture de sécurité et tenter de le déplacer latéralement et d'avant en arrière. Lorsque le siège pour enfant est correctement installé, il ne devrait pas y avoir un jeu de plus de 2,5 cm (1 po).

Pour retirer le siège pour enfant, déboucler la ceinture de sécurité du véhicule et la laisser s'enrouler complètement. Si la sangle supérieure est fixée à un ancrage de sangle supérieure, la déconnecter.

Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège avant)

Ce véhicule est équipé de sacs gonflables. Il est plus sécuritaire de fixer un siège pour enfant orienté vers l'avant sur un siège arrière. Se reporter à *Où installer l'appareil de retenue* ⇨ *90*.

De plus, le véhicule est équipé d'un système de détection de passager qui est conçu pour désactiver le sac gonflable frontal et le sac gonflable de genoux du passager avant extérieur dans certaines conditions. Se reporter à *Système de détection de passager* ⇨ *75* et *Témoin de l'état du sac gonflable du passager* ⇨ *127* pour de plus amples informations, y compris des informations importantes relatives à la sécurité.

Ne jamais placer un siège pour enfant orienté vers l'arrière à l'avant. Le risque pour un enfant assis sur

un siège orienté vers l'arrière est très grand si le sac gonflable se déploie.

⚠ Avertissement

Un enfant assis dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable frontal du passager latéral avant se déploie, puisque le dossier du siège d'enfant orienté vers l'arrière serait très près du sac gonflable déployé. Un enfant assis dans le siège d'enfant orienté vers l'avant peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable frontal du passager latéral avant se déploie et que le siège du passager est dans une position avancée.

Même si le système de détection des occupants a mis hors fonction le(s) sac(s) gonflable(s) du passager avant extérieur, aucun système n'est infaillible. Personne ne peut garantir qu'un

(Suite)

Avertissement (Suite)

sac gonflable ne se déploiera pas dans certaines circonstances inhabituelles, même s'il est hors fonction.

Placer le siège pour enfant dirigé vers l'arrière dans un siège arrière, même si le sac gonflable est désactivé. Si vous fixez un siège d'enfant orienté vers l'avant dans le siège de passager avant extérieur, toujours reculer au maximum le siège. Il est préférable d'attacher un siège d'enfant sur un siège arrière.

Se reporter à la rubrique *Système de détection de passager* ⇨ *75* pour obtenir de plus amples renseignements.

Si le siège pour enfant utilise une sangle supérieur, voir *Ancrages et amarrages inférieurs pour enfants (système LATCH)* ⇨ *91* pour connaître les emplacements de la sangle supérieure.

Ne pas assujettir un siège pour enfant à une position qui ne dispose pas d'ancrage d'attache supérieure si une loi exige l'ancrage de l'attache supérieure ou si le mode d'emploi du siège pour enfant indique que l'attache supérieure doit être ancrée.

Au Canada, la loi exige qu'un siège pour enfant dirigé vers l'avant soit muni d'une attache supérieure et que cette attache soit fixée.

Lors de l'utilisation de la ceinture-baudrier pour fixer le siège pour enfant dans cette position, suivre les directives jointes au siège pour enfant et les instructions suivantes :

1. Déplacer le siège vers l'arrière aussi loin que possible avant de fixer un siège pour enfant en position vers l'avant. Déplacer le siège vers le haut ou relever le dossier, au besoin, pour installer solidement le siège.

Lorsque le système de détection du passager a désactivé le sac gonflable frontal et le sac gonflable des genoux du passager extérieur avant, le témoin de désactivation du témoin de statut du sac gonflable du passager doit s'allumer et rester allumé lorsque le véhicule démarre. Voir *Témoin de l'état du sac gonflable du passager* ⇨ *127*.

2. Placer le siège d'enfant sur le siège.
3. Prendre la plaque de blocage et passer les parties ventrale et épaulière de la ceinture de sécurité du véhicule au travers ou autour du siège pour enfant. Les directives accompagnant le siège pour enfant indiquent la façon de procéder.

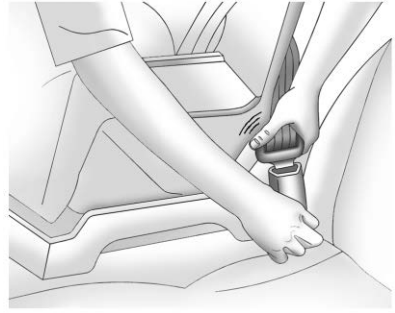

4. Enfoncer la plaque de blocage dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

   Positionner le bouton de déblocage de la boucle, à l'écart du siège pour enfants, de manière à pouvoir détacher rapidement la ceinture de sécurité en cas de besoin.

5. Tirer la ceinture diagonale à fond du rétracteur pour enclencher le verrouillage. Lorsqu'il est verrouillé, la ceinture peut être attachée mais non tirée du rétracteur.

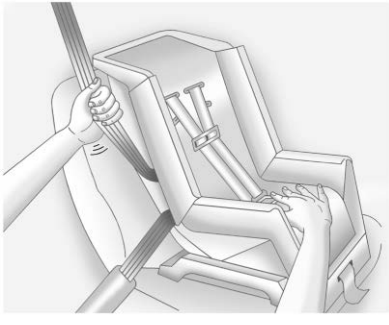

6. Pour serrer la ceinture, tirer sur la ceinture épaulière pour serrer la ceinture ventrale tout en appuyant sur le siège d'enfant, puis introduire la ceinture épaulière dans l'enrouleur. En cas de pose d'un siège d'enfant orienté vers l'avant, utiliser le genou pour appuyer sur le siège d'enfant tout en serrant la ceinture.

   Essayer de tirer la ceinture du rétracteur pour s'assurer qu'il est verrouillé. S'il ne l'est pas, répéter les étapes 5 et 6.

7. S'assurer que le siège pour enfant est solidement fixé avant d'y installer un enfant. Pour vérifier, saisir le siège pour enfant dans la trajectoire de la ceinture de sécurité et tenter de le déplacer latéralement et d'avant en arrière. Lorsque le siège pour enfant est correctement installé, il ne devrait pas y avoir un jeu de plus de 2,5 cm (1 po).

Si les sacs gonflables sont désactivés, le témoin de désactivation du témoin de statut du sac gonflable du passager s'allume et reste allumé lorsque le véhicule démarre.

Si un siège pour enfant a été installé et que le témoin d'activation est allumé, se reporter à « Si le témoin d'activation est allumé avec un siège pour enfant » sous *Système de détection de passager* ⇨ *75*.

Pour retirer le siège pour enfant, déboucler la ceinture de sécurité du véhicule et la laisser revenir en position de rangement.

Remisage

Compartiments de rangement
Compartiments de rangement 105
Boîte à gants 105
Rangement arrière 105
Rangement de console centrale 106

Caractéristiques additionnelles de rangement
Filet d'arrimage 106

Compartiments de rangement

⚠ Avertissement

Ne pas placer d'objets lourds ou tranchants dans les compartiments de rangement. En cas d'accident, ces objets peuvent provoquer l'ouverture du couvercle et occasionner des blessures.

Boîte à gants

Pour ouvrir la boîte à gants, soulever le levier. Utiliser la clé pour verrouiller ou déverrouiller la boîte à gants.

Rangement arrière

Accès au coffre de siège arrière (Coupé)

Selon l'équipement, il existe un accès au coffre à l'intérieur du véhicule.

Tirer la boucle au centre du dossier de siège arrière. Le dossier de siège arrière se rabat.

Séparateur de coffre arrière

Si le véhicule est équipé d'un toit décapotable, le coffre comporte une cloison permettant de séparer le contenu du coffre du toit décapotable. Cette séparation de coffre doit être en place pour que le toit fonctionne. Si la séparation de coffre n'est pas correctement fixée, un message s'affiche et une sonnerie retentit.

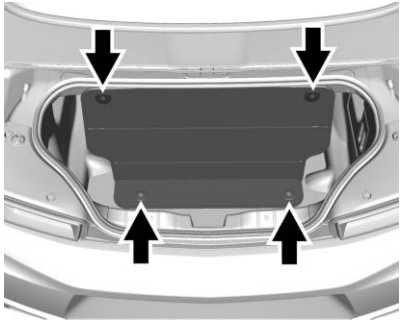

La séparation peut être fixée à des supports dans le haut du coffre. Lorsque le toit est fermé, elle peut être détachée et mise à plat.

Tirer la séparation vers le haut et l'enclencher en place, des deux côtés et au bas du coffre.

Rangement de console centrale

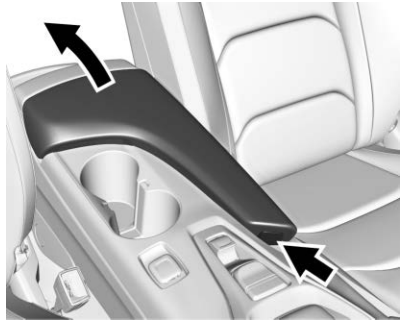

Appuyer pour ouvrir. Deux ports USB et une prise auxiliaire se trouvent à l'intérieur. Voir le manuel d'infodivertissement.

Caractéristiques additionnelles de rangement

Filet d'arrimage

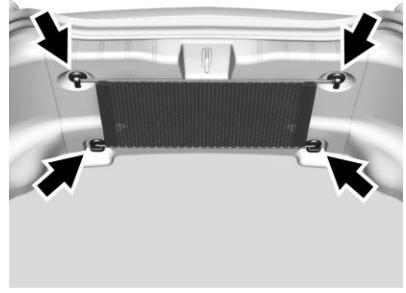

Le filet de commodité en option du coffre permet de maintenir les objets transportés.

Instruments et commandes

Commandes

Réglage de volant de direction 108
Commandes de volant de direction 108
Volant de direction chauffant 108
Klaxon 109
Essuie-glace/Lave-glace 109
Boussole 110
Horloge 110
Prises d'alimentation 111
Charge sans fil 111

Témoins, jauges et indicateurs

Feux de détresses, jauges et témoins 114
Combiné d'instruments 115
Compteur de vitesse 120
Compteur kilométrique 120
Totalisateur partiel 120
Tachymètre 120
Jauge de carburant 120
Jauge de surpression (Combiné d'instruments du niveau supérieur uniquement) 122
Manomètre de pression d'huile du moteur (Combiné d'instruments du niveau supérieur uniquement) 122
Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur 123
Indicateur de voltmètre (Combiné d'instruments du niveau supérieur uniquement) 125
Rappels de ceinture de sécurité 125
Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG) 126
Témoin de l'état du sac gonflable du passager 127
Témoin du système de charge 128
Témoin d'anomalie 128
Témoin du système de freinage 131
Témoin de frein de stationnement électrique 131
Témoin de rappel d'entretien de frein de stationnement électrique 132
Témoin de système de freinage antiblocage 132
Indicateur d'obstacle devant le véhicule 132
Indicateur de traction désactivée 133
Témoin de désactivation de StabiliTrak 133
Témoin du système de traction asservie (TCS)/ StabiliTrak 133
Témoin de pression des pneus 134
Témoin de pression d'huile pour moteur 134
Témoin de bas niveau de carburant 135
Témoin de sécurité 135
Témoin de feux de route allumés 136
Rappel de lumière allumée . . . 136
Indicateur du régulateur de vitesse automatique 136
Témoin de porte ouverte 136

Affichages d'information

Centralisateur informatique de bord (CIB) 137

Affichage à tête haute (HUD) 141

Messages du véhicule

Messages du véhicule 145
Messages de puissance de moteur 146
Messages de vitesse du véhicule 146

Personnalisation du véhicule

Personnalisation du véhicule 146

Commandes

Réglage de volant de direction

Pour régler le volant inclinable et télescopique :

1. Tirer le levier vers le bas.
2. Déplacer le volant vers le haut ou vers le bas.
3. Tirer le volant vers soi ou le pousser pour l'éloigner.
4. Tirer le levier vers le haut pour verrouiller le volant en place.

Ne pas régler le volant en roulant.

Commandes de volant de direction

Le système Infodivertissement peut être actionné en utilisant les commandes au volant. Se reporter à la description des commandes au volant du manuel Infodivertissement.

Volant de direction chauffant

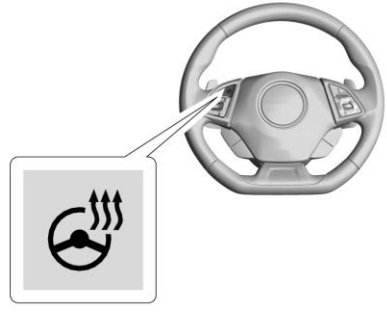

: Selon l'équipement, appuyer pour activer ou désactiver le volant de direction chauffant. Un témoin près du bouton s'affiche quand cette fonction est activée.

Le réchauffement complet du volant dure environ trois minutes.

Klaxon

Presser sur le coussin du volant pour actionner le klaxon.

Essuie-glace/Lave-glace

Le levier d'essuie-glace/lave-glace avant est sur le côté droit de la colonne de direction. Le contact étant mis ou en mode ACC/ ACCESSORY (accessoires), déplacer le levier pour sélectionner la vitesse de balayage.

HI : Utilisé pour des balayages rapides.

LO : Utilisé pour des balayages lents.

INT : Placer le levier en position INT pour des balayages intermittents, puis tourner la bande INT vers le haut pour augmenter la fréquence des balayages ou vers le bas pour la diminuer.

OFF (désactivé) : S'utilise pour arrêter l'essuie-glaces.

1X : Pour un seul balayage d'essuie-glace, déplacer brièvement le levier vers le bas. Pour plusieurs balayages, maintenir le levier abaissé.

: Tirer le levier d'essuie-glace vers vous pour vaporiser du liquide de lave-glace et activer les essuie-glaces. Les essuie-glaces n'arrêteront pas tant que le levier ne sera pas relâché ou que le temps maximum de lavage ait été atteint. Lorsque le levier d'essuie-glace est relâché, des balayages supplémentaires peuvent se poursuivre selon le temps d'activation du lave-glace. Voir *Liquide lave-glace* ⇨ *282* pour obtenir des renseignements sur la façon de remplir le réservoir de liquide de lave-glace.

Éliminer la glace et la neige des balais d'essuie-glace et du pare-brise avant de les utiliser. Si les balais sont gelés sur le pare-brise, les dégager prudemment ou les dégeler. Les balais endommagés doivent être remplacés. Voir *Remplacement de lame d'essuie-glace* ⇨ *288*.

De la neige lourde ou de la glace peut surcharger le moteur d'essuie-glace.

⚠ Avertissement

Par temps de gel, attendre le réchauffement du pare-brise pour utiliser le lave-glace. Sinon le liquide risque de geler sur le pare-brise et de vous dissimuler la route.

⚠ Avertissement

Avant de conduire le véhicule, veiller à toujours enlever la neige et la glace accumulées sur le capot, le pare-brise, le toit et l'arrière du véhicule, y compris tous les feux et glaces. La visibilité réduite consécutive à l'accumulation de neige et de glace peut entraîner un accident.

Position de repos de l'essuie-glace

Si le contact est coupé pendant que les essuie-glaces se trouvent en position LO, HI, ou INT, les essuie-glaces s'arrêtent immédiatement.

Si le levier d'essuie-glace est ensuite placé en position OFF avant l'ouverture de la porte du conducteur ou dans les 10 minutes, les essuie-glaces recommencent à fonctionner et se placent à la base du pare-brise.

Si le contact est coupé pendant que les essuie-glaces fonctionnent pour le lavage du pare-brise, les essuie-glaces continuent à fonctionner jusqu'à atteindre la base du pare-brise.

Boussole

Une boussole est affichée dans le centralisateur informatique de bord (CIB). La boussole reçoit ses indications et d'autres informations depuis l'antenne du système de positionnement global (GPS), commande StabiliTrak/stabilité électronique (ESC) et de la vitesse du véhicule.

Éviter de couvrir longtemps l'antenne GPS située sur le toit avec des objets qui peuvent interférer avec la capacité de l'antenne à recevoir un signal satellite. Le système de boussole est conçu pour fonctionner sur une certaine distance ou pendant un certain nombre de virages avant de nécessiter un signal des satellites GPS. Lorsque l'écran de boussole indique CAL, rouler sur une courte distance dans une zone ouverte, où le véhicule peut recevoir un signal GPS. Le système de boussole détermine automatiquement à quel moment le signal GPS est restauré et fournit à nouveau une indication.

Horloge

La date et l'heure de l'horloge peuvent se régler grâce au système infodivertissement. Consulter « Heure/Date » dans « Système » sous « Paramètres » dans le manuel d'infodivertissement.

Prises d'alimentation

Le véhicule est équipé d'une prise d'alimentation pour accessoires, sur la console de plancher centrale, devant les porte-gobelets. Elle peut être utilisée pour brancher de l'équipement électrique, comme un téléphone cellulaire ou un lecteur MP3.

La prise d'alimentation pour accessoires ne fonctionne pas lorsque le contact est coupé et que la porte du conducteur est ouverte, afin de préserver la batterie.

Certaine fiches d'alimentation d'accessoire pourraient être incompatibles avec la prise de courant des accessoires et surcharger les fusibles du véhicule et de l'adaptateur. En cas de problème, consulter le concessionnaire.

Attention

L'ajout au véhicule de tout équipement électrique risque de l'endommager ou d'empêcher le fonctionnement normal d'autres composants. Les réparations ne seraient pas prises en charge par la garantie du véhicule. Ne pas utiliser un équipement dépassant la valeur nominale d'ampérage maximum de 15 ampères. Se renseigner auprès de votre concessionnaire avant d'ajouter un équipement électrique.

Lors du branchement d'un appareil électrique, suivre à la lettre les directives d'installation jointes à l'appareil. Se reporter à *Équipement électrique complémentaire* ⇨ *254*.

Attention

La suspension d'un équipement lourd à la prise électrique peut causer des dégâts qui ne sont pas couverts par la garantie sur le véhicule. Les prises électriques sont conçues uniquement pour brancher des accessoires tels que les cordons de chargement de téléphone portable.

Charge sans fil

Selon l'équipement, le véhicule est équipé d'un système de charge sans fil dans le vide-poche à l'arrière de la console au plancher. Le système fonctionne à 145 kHz et charge sans fil un smartphone compatible QI. La puissance de sortie du système est capable de charger à une intensité allant jusqu'à 1 ampère (5W), comme demandé par le smartphone compatible. Se reporter à *Énoncé de fréquence radio* ⇨ *395*.

⚠ Avertissement

La charge sans fil peut affecter le fonctionnement d'un stimulateur cardiaque implanté ou d'autres dispositifs médicaux. Si vous en portez un, il est recommandé de consulter votre médecin avant d'utiliser le système de charge sans fil.

Le contact doit être mis, en position ACC/ACCESSORY (accessoires), ou la fonction Prolongation d'alimentation des accessoires (RAP) doit être active. La fonction de charge sans fil peut ne pas signaler correctement la charge lorsque le véhicule est en Prolongation d'alimentation des accessoires. Voir *Prolongation d'alimentation des accessoires* ⇨ *209*.

La température de fonctionnement du système de charge est comprise entre −20 °C (−4 °F) et 60 °C (140 °F) et celle du smartphone entre 0 °C (32 °F) et 35 °C (95 °F).

⚠ Avertissement

Retirer tous les objets du tapis de recharge avant de charger votre téléphone intelligent. Les objets tels que les pièces, clés, bagues, trombones ou cartes, entre le téléphone intelligent et le tapis de recharge vont chauffer. Dans les rares cas où le système de charge ne détecte pas d'objet et que l'objet se retrouve coincé entre le téléphone intelligent et le chargeur, retirer le téléphone intelligent et laisser l'objet refroidir avant de le retirer du tapis de recharge pour éviter les brûlures.

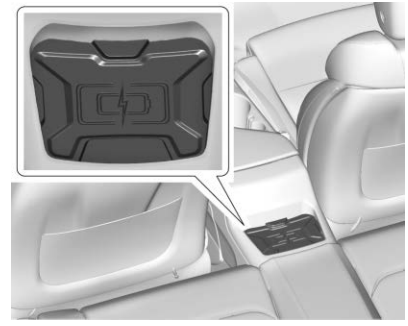

Pour charger un téléphone intelligent compatible :

1. Retirer tous les objets métalliques du bloc de charge. Le système peut ne pas charger si des objets se trouvent entre le smartphone et le bloc de charge.
2. Placer le smartphone tourné vers le haut sur le bloc de charge.

   Pour le meilleur taux de chargement, le smartphone doit être complètement en place et centré dans le support sans rien en dessous de lui.

Un boîtier de smartphone épais peut empêcher le fonctionnement du chargeur sans fil ou peut réduire le rendement du chargement. Consulter votre concessionnaire pour plus d'information.

3. Le ϟ apparaît sur le ☎ de l'écran d'infodivertissement. Cela indique que le smartphone est correctement positionné et en charge. Si un smartphone est placé sur le bloc de charge et si ϟ n'apparaît pas, retirer le smartphone du bloc de charge, le faire pivoter de 180 degrés, puis attendre trois secondes avant de replacer/positionner le smartphone sur le bloc.

   Le téléphone intelligent peut chauffer pendant la charge. C'est normal. Par des températures plus élevées, la vitesse de la charge peut être réduite.

Mentions relatives au logiciel

Certains modules de charge sans fil produits par LG Electronics, Inc. (« LGE ») comportent le logiciel open source (à code source ouvert) présenté en détail ci-dessous. Se reporter aux licences open source indiquées (telles qu'elles figurent à la suite de cet avis) pour prendre connaissance des termes et conditions de leur utilisation.

Information relative au logiciel libre (OSS)

Pour obtenir le code source compris dans ce produit, veuillez visiter le site http://opensource.lge.com. Outre le code source, tous les termes faisant référence à la licence, ainsi que les exclusions de responsabilité et les droits d'auteur, sont disponibles au téléchargement. LG Electronics vous fournira également un code open source sur CD-ROM pour un montant couvrant le coût de cet envoi (notamment le coût du support, des frais de port et de prise en charge) sur demande par courriel à opensource@lge.com. Cette offre est valable pendant trois (3) ans à partir de la date d'achat du produit.

Logithèque Freescale-WCT

Copyright (c) 2012-2014 Freescale Semiconductor, Inc. Tous droits réservés.

1. Les redistributions du code source doivent conserver la notice de droits d'auteur ci-dessus, la présente liste de conditions et la clause de non-responsabilité suivante.
2. Les redistributions de code sous forme binaire doivent reproduire la mention des droits d'auteur ci-dessus, cette liste de conditions et la limitation de responsabilité suivantes dans la documentation et/ou d'autres documentations fournies avec la distribution.
3. Ni le nom du titulaire des droits d'auteur ni le nom de ses contributeurs ne peuvent être utilisés pour endosser ou

promouvoir les produits dérivés de ce logiciel sans autorisation écrite préalable spécifique.

CE LOGICIEL EST FOURNI « EN L'ÉTAT » PAR LES TITULAIRES DES DROITS D'AUTEUR ET LES CONTRIBUTEURS ET TOUTES LES GARANTIES EXPLICITES OU IMPLICITES, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'APTITUDE À UNE UTILISATION PARTICULIÈRE, SONT EXCLUES. EN AUCUN CAS, LE TITULAIRE DES DROITS D'AUTEUR OU LES CONTRIBUTEURS NE PEUVENT ÊTRE TENUS POUR RESPONSABLES D'UN QUELCONQUE DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, ACCESSOIRE, PARTICULIER, EXEMPLAIRE, OU CONSÉCUTIF (Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, L'OBTENTION DE BIENS OU DE SERVICES DE SUBSTITUTION; LA PERTE DE JOUISSANCE, DE DONNÉES OU DE BÉNÉFICES; OU LES PERTES D'EXPLOITATION) QUELLES QU'EN SOIENT LES CAUSES ET QUEL QUE SOIT LE TYPE DE RESPONSABILITÉ, CONTRACTUELLE, SANS FAUTE OU FONDÉE SUR UN DÉLIT CIVIL (Y COMPRIS PAR NÉGLIGENCE OU POUR TOUTE AUTRE CAUSE) RÉSULTANT D'UNE MANIÈRE OU D'UNE AUTRE DE L'UTILISATION DE CE LOGICIEL, MÊME SI MENTION A ÉTÉ FAITE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.

Témoins, jauges et indicateurs

Feux de détresses, jauges et témoins

Les témoins et indicateurs peuvent signaler une défaillance avant qu'elle ne devienne assez grave pour nécessiter une réparation ou un remplacement coûteux. Vous pouvez réduire les risques de blessures en prêtant attention à ces témoins et indicateurs.

Certains témoins s'allument brièvement lors du démarrage du moteur pour indiquer qu'ils fonctionnent. Lorsque l'un des témoins s'allume et reste allumé pendant la conduite, ou lorsque l'un des indicateurs signale qu'il peut y avoir un problème, vérifier la section expliquant ce qu'il faut faire. Il peut s'avérer coûteux voire dangereux d'attendre avant d'effectuer des réparations.

Combiné d'instruments

Niveau de base - Unité anglaise illustrée, unités métriques similaires

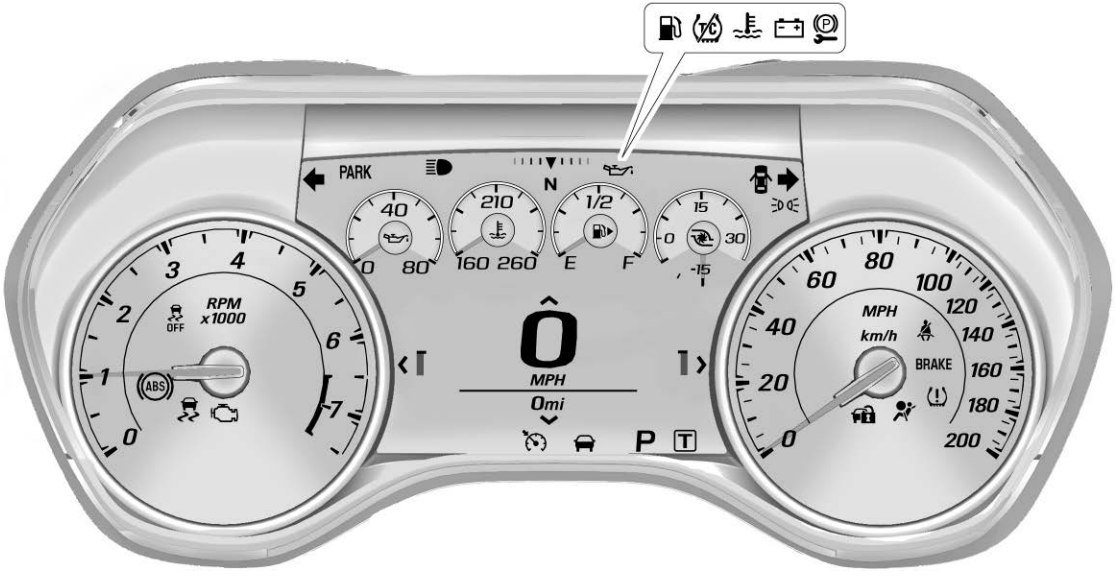

Sujet haut de gamme présenté aux normes anglaises, système métrique similaire.

Se reporter au supplément Camaro haute performance pour plus de renseignements.

Combiné d'instruments reconfigurable

Pour modifier le thème du combiné d'instruments haut de gamme :

1. Atteindre la page d'options de l'une des zones d'affichage interactives du combiné.
2. Appuyer sur SEL pour entrer dans le menu Options.
3. Descendre pour mettre le sujet d'affichage en surbrillance, puis appuyer sur ▷ pour accéder au menu des sujets d'affichage.
4. Appuyer sur SEL pour sélectionner la configuration voulue pour le combiné d'instruments.
5. Sortir du menu des sujets d'affichage en appuyant sur ◁.

Menu du groupe d'instruments

Une zone d'affichage interactif se trouve au centre du groupe d'instruments.

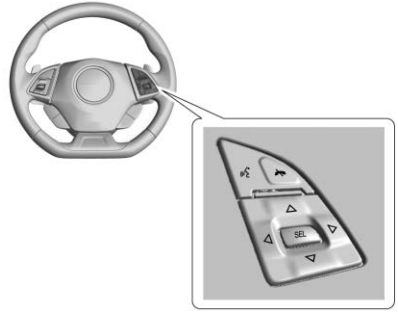

Utiliser la commande du volant du côté droit pour ouvrir et parcourir les différents éléments et affichages.

Appuyer sur ◁ pour accéder aux applications du combiné d'instruments. Utiliser △ ou ▽ pour parcourir la liste des applications. Appuyer sur SEL pour sélectionner l'application dans la liste.

- Info. Ici, vous pouvez visualiser les affichages du centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB)* ⇨ *137*.
- Rendement (combiné d'instruments du niveau supérieur)
- Audio (selon l'équipement)
- Téléphone (selon l'équipement)
- Navigation (selon l'équipement)
- Options

Rendement (combiné d'instruments du niveau supérieur)

Appuyer sur SEL pour accéder au menu Performance. Utiliser △ ou ▽ pour parcourir les éléments disponibles.

Bulle de frottement : Affichage visuel à quatre quadrants, représentant les quatre coins de la voiture, avec une « bulle » indiquant l'endroit sur le véhicule où la plus grande inertie est exercée.

Minuteur de performance : Appuyer sur ▷ lorsque le temporisateur de performance est affiché pour accéder au menu.

Utiliser △ ou ▽ pour sélectionner un intervalle. Appuyer sur SEL pour l'enregistrer. À la prochaine accélération, le temporisateur de performance enregistre le temps. pour réinitialiser le temporisateur, mettre Reset (réinitialiser) en surbrillance et appuyer sur SEL

Force G : Informe le conducteur de la performance du véhicule dans des virages. La force G est affichée au centre du CIB sous forme de valeur numérique.

Chronomètre : L'utiliser pour démarrer, arrêter ou réinitialiser le chronomètre. Une icône de chronomètre est affichée lorsque le chronomètre est activé. Appuyer sur SEL lorsque la page du chronomètre est activée pour démarrer le chronomètre. Si le chronomètre est activé, appuyer sur SEL depuis n'importe quelle page pour arrêter le chronométrage actuel et démarrer un nouveau chronométrage. De plus, maintenir enfoncé le bouton SEL depuis n'importe quelle page arête le chronomètre.

Température d'huile : Affiche la température de l'huile actuelle en degrés Celsius (°C) ou en degrés Fahrenheit (°F).

Pression d'huile : Affiche la pression d'huile actuelle en kilopascal (kPa) ou en livres par pouce carré (psi).

Tension de la batterie : Affiche la tension actuelle de la batterie, selon l'équipement. Les changements de tension de la batterie sont normaux en roulant.

Température du liquide de boîte de vitesses : Indique la température du liquide de boîte de vitesses en degrés Celsius (°C) ou Fahrenheit (°F).

Audio

Selon l'équipement, lorsque l'application audio est ouverte, utiliser △ ou ▽ pour changer la station de radio ou passer à la piste suivante ou précédente, selon la source audio actuelle. Appuyer sur ▷ pour accéder au menu Audio. Le menu Audio permet de rechercher de la musique, de choisir parmi les favoris ou de changer la source audio.

Téléphone

Selon l'équipement, appuyer sur ▷ pour accéder au menu Téléphone. Dans le menu Téléphone, lorsqu'il n'y a aucun appel en cours, il est possible de consulter les appels récents ou de parcourir la liste de contacts. Lorsqu'il y a un appel en cours, il est possible d'activer ou de désactiver la sourdine de téléphone ou de choisir le mode combiné ou mains libres.

Navigation

Selon l'équipement, appuyer sur ▷ pour accéder au menu de Navigation. Si aucun itinéraire n'est actif, une boussole s'affiche. Si un itinéraire est actif, appuyer sur SEL pour annuler le guidage d'itinéraire ou activer/désactiver les invites vocales.

Options

Appuyer sur SEL pour accéder au menu Options. Utiliser △ ou ▽ pour faire défiler les éléments du menu.

Unités : Appuyer sur ▷ quand Unités est affiché, pour accéder au menu Unités. Choisir les unités US (impériales) ou métriques en appuyant sur SEL quand l'élément est sélectionné.

Avertissement de vitesse : L'écran Avertissement de vitesse permet au conducteur de déterminer une vitesse à ne pas dépasser. Pour régler l'avertissement de vitesse, appuyer sur ▷ lorsque cet écran est affiché. Activer l'avertissement de vitesse, puis utiliser △ ou ▽ pour régler la valeur. Appuyer sur SEL pour régler la vitesse. Quand la vitesse est réglée, cette fonction peut être désactivée en appuyant sur SEL lorsque cette page est affichée. Di la limite de vitesse sélectionnée est dépassée, une fenêtre contextuelle d'avertissement s'affiche et un signal sonore retentit.

Afficher le thème (haut de gamme) : Appuyer sur SEL lorsque le sujet d'affichage est en surbrillance pour modifier la configuration du combiné d'instruments haut de gamme. Voir « Combiné d'instruments reconfigurable » plus haut dans cette section.

Contrôle du lancement : Selon l'équipement, l'affichage du contrôle de lancement permet au conducteur de régler les paramètres du système de contrôle de lancement. Se reporter à *Conduite en compétition* ⇨ *184*.

Rotation de l'affichage tête-haute (HUD) : Selon l'équipement, cette fonction permet de régler l'angle de l'image de l'affichage tête-haute. Appuyer sur la touche SEL (sélection) des commandes au volant pendant que Rotation de l'affichage tête-haute est en surbrillance pour accéder au mode Réglage. Appuyer sur △ ou ▽ pour mettre OK en surbrillance, puis appuyer sur SEL pour mémoriser le réglage. Il est également possible de sélectionner Cancel (annuler) pour annuler le réglage. Le levier de vitesses doit être en position P (stationnement).

Pages d'information : Appuyer sur ▷ lorsque Pages d'information est en surbrillance pour sélectionner les éléments à afficher sur les écrans d'affichage du CIB. Voir *Centralisateur informatique de bord (CIB)* ⇨ *137*.

Informations sur le logiciel : Affiche l'information relative au logiciel en accès libre.

Compteur de vitesse

Le compteur de vitesse indique la vitesse du véhicule en kilomètres à l'heure (km/h) ou en milles à l'heure (milles/h).

Compteur kilométrique

Le compteur kilométrique indique la distance parcourue par le véhicule en kilomètres ou en milles.

Totalisateur partiel

Le compteur journalier affiche la distance parcourue par le véhicule depuis la dernière remise à zéro.

Le compteur de trajet est accessible et réinitialisé via le Centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB)* ⇨ 137.

Tachymètre

Le tachymètre affiche le régime du moteur en tours par minute (tr/min).

Attention
Si vous faites fonctionner le moteur avec les tr/min dans la zone d'alerte de l'extrémité élevée du tachymètre, le véhicule peut être endommagé et les dommages ne seront pas couverts par la garantie du véhicule. Ne pas faire fonctionner le moteur avec les tr/min dans la zone d'alerte.

Jauge de carburant

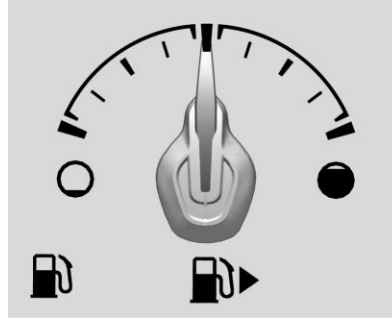

Combiné d'instruments de base métrique

Combiné d'instruments de base en mesures impériales

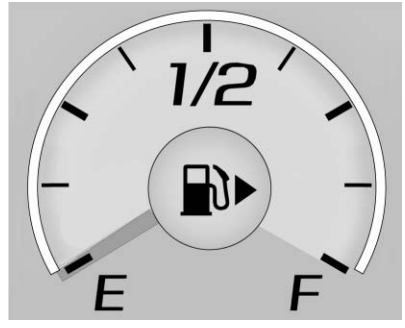

Combiné d'instruments du niveau supérieur

Lorsque le contact est mis, l'indicateur de niveau de carburant signale la quantité approximative de carburant restant dans le réservoir.

Une flèche sur l'indicateur de carburant indique le côté où se trouve la trappe de carburant du véhicule.

Lorsque l'indicateur montre que le réservoir est presque vide, le témoin de bas niveau de carburant s'allume. Il reste encore un peu de carburant mais le réservoir devra être rempli rapidement.

De quatre situations qui semblent préoccuper certains automobilistes, aucune n'est liée à un problème d'indicateur de carburant :

- À la station-service, la pompe s'arrête avant que l'aiguille n'indique que le réservoir est plein.
- Il faut un peu plus ou un peu moins de carburant pour remplir le réservoir que ce qu'indique l'aiguille. Par exemple, l'aiguille indique que le réservoir est à moitié plein, mais pour faire le plein il faut ajouter un peu plus ou un peu moins de carburant que la moitié de la capacité du réservoir.
- L'aiguille de l'indicateur oscille un peu dans les virages ou à l'accélération.
- L'indicateur a besoin de quelques secondes pour se stabiliser après que le contact est mis, mais il revient au niveau vide une fois que le contact est coupé.

Jauge de surpression (Combiné d'instruments du niveau supérieur uniquement)

Se reporter au supplément Camaro haute performance pour plus de renseignements.

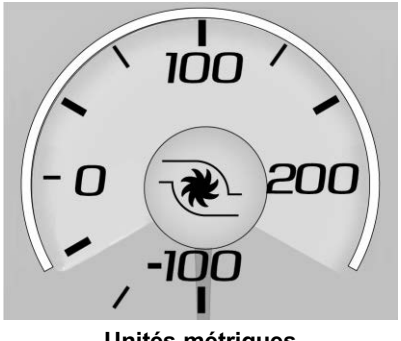

Unités métriques

Unités anglaises

En option, cet indicateur montre la dépression sous une accélération légère ou modérée et suralimentation sous une accélération avec papillon grand ouvert.

Il affiche le niveau de pression d'air dans le collecteur d'admission avant que l'air n'entre dans la chambre de combustion du moteur.

L'indicateur est automatiquement remis à zéro chaque fois que le moteur démarre. La dépression ou la suralimentation réelle est affichée à partir de ce point zéro. Des changements de pression de l'air ambiant, comme en conduite en montagne et lors de changements de température, feront changer légèrement le relevé.

Manomètre de pression d'huile du moteur (Combiné d'instruments du niveau supérieur uniquement)

Système métrique, thème standard présenté

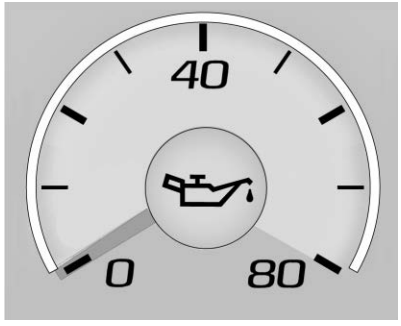

Normes anglaises, thème standard présenté

L'indicateur de pression d'huile montre la pression d'huile moteur en kPa (kilopascals) lorsque le moteur tourne.

La pression d'huile peut varier avec le régime du moteur, la température extérieure et la viscosité de l'huile.

Sur certains modèles, la pression d'huile appliquée par la pompe peut varier selon les besoins du moteur. Cette pression peut changer rapidement en fonction du régime et de la charge du moteur. C'est normal.

Si l'avertisseur de pression d'huile ou un message du centralisateur informatique de bord (CIB) indique que la pression excède ses valeurs normales de fonctionnement, vérifier l'huile dès que possible. Se reporter à *Huile à moteur* ⇨ *266*

Attention
Un mauvais entretien de l'huile moteur peut endommager le moteur. Conduire avec un bas niveau d'huile moteur peut également endommager le moteur. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Vérifier le niveau d'huile dès que possible. Ajouter de l'huile au besoin. Toutefois, si le niveau de huile que dans la plage de fonctionnement et que la pression d'huile est toujours basse, faire réparer le véhicule. Il faut toujours respecter le programme d'entretien relatif aux vidanges d'huile moteur.

Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur

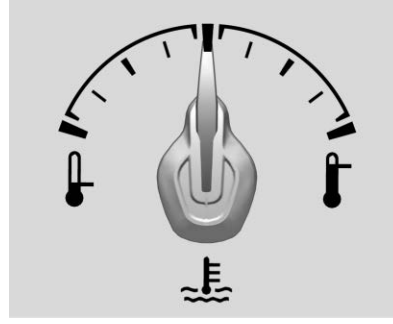

Combiné d'instruments de base métrique

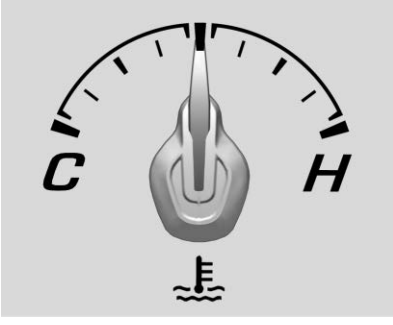

Combiné d'instruments de base en mesures impériales

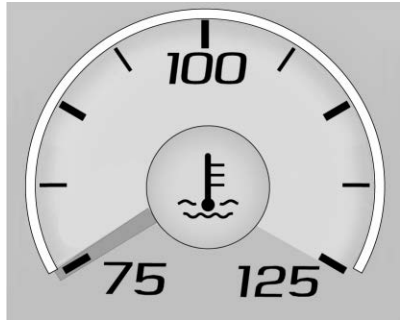

Combiné d'instruments de niveau supérieur, métrique

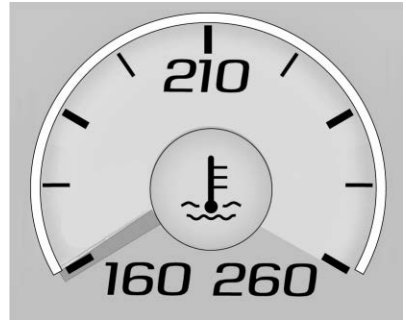

Combiné d'instruments de niveau supérieur en mesures impériales

Cet indicateur donne la température du liquide de refroidissement du moteur.

Si l'aiguille pointe vers la partie supérieure, la température du moteur est trop élevée.

Cette indication signifie la même chose que le témoin d'avertissement. Le liquide de refroidissement est trop chaud.
Si vous avez conduit votre véhicule dans des conditions normales, quitter la route, arrêter le véhicule et

couper le moteur dès que possible. Se reporter à la rubrique *Surchauffe du moteur* ⇨ *280*.

Indicateur de voltmètre (Combiné d'instruments du niveau supérieur uniquement)

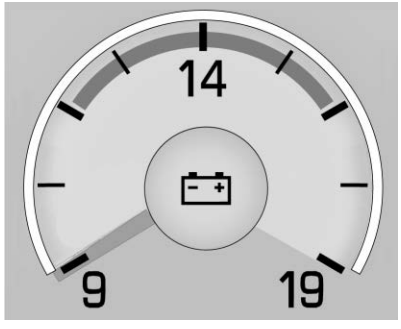

Thème standard

Quand le commutateur d'allumage est en position de marche, cet indicateur indique la tension de la batterie.

Quand le moteur tourne, cet indicateur montre l'état du système de chargement. La mesure de l'indicateur peut diminuer ou augmenter. C'est normal. Si le véhicule dépasse l'autonomie de fonctionnement normale, le témoin du système de chargement s'allume. Voir *Témoin du système de charge* ⇨ *128*.

L'indicateur peut présenter des indications qui sortent de la plage normale de fonctionnement si de nombreux accessoires électriques fonctionnent en même temps et que le moteur tourne au ralenti pendant une période prolongée. Cette situation est normale, car le système de charge ne peut pas fournir la puissance maximale lorsque le moteur tourne au ralenti. À mesure que le régime du moteur augmente, cette situation devrait se corriger d'elle-même, car un régime du moteur élevé permet au système de charge de produire sa puissance maximale.

Si l'affichage indique une anomalie par rapport à la normale, le véhicule ne peut être conduit que pendant une courte durée. Si vous devez conduire le véhicule, couper tous les accessoires tels que la radio et le climatiseur et débrancher tous les chargeurs et accessoires.

Les indications hors norme indiquent un problème possible du circuit électrique. Le véhicule doit être examiné dès que possible.

Rappels de ceinture de sécurité

Témoin de rappel de bouclage de la ceinture de sécurité du conducteur

Un témoin de rappel de bouclage de la ceinture de sécurité du conducteur se trouve dans le combiné d'instruments.

Au démarrage, ce témoin clignote et une sonnerie peut retentir pour rappeler au conducteur de boucler sa ceinture de sécurité. Ensuite, le témoin reste allumé jusqu'au bouclage. Ce cycle peut se reproduire plusieurs fois si le conducteur ne boucle pas ou déboucle sa ceinture pendant le trajet.

Le carillon ne retentit pas et le témoin ne s'allume pas si le conducteur a déjà attaché sa ceinture.

Témoin de rappel de bouclage de la ceinture de sécurité du passager

Un témoin de rappel de bouclage de la ceinture de sécurité du passager se trouve à côté du témoin d'état du sac gonflable passager. Voir *Système de détection de passager* ⇨ *75*.

Au démarrage, ce témoin clignote et une sonnerie peut retentir pour rappeler aux passagers de boucler leur ceinture de sécurité. Ensuite, le témoin reste allumé jusqu'au bouclage. Ce cycle se reproduit plusieurs fois si le passager ne boucle pas ou déboucle sa ceinture pendant le trajet.

Le carillon ne retentit pas et le témoin ne s'allume pas si le passager a déjà attaché sa ceinture.

Le carillon et le témoin de rappel de ceinture de sécurité peuvent se déclencher si un objet est placé sur le siège, comme par exemple une mallette, un sac à main, un sac à provisions, un ordinateur portable ou tout autre appareil électronique. Pour désactiver le témoin de rappel et/ou le carillon, retirer l'objet du siège ou boucler la ceinture de sécurité.

Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG)

Ce témoin indique l'existence d'un problème électrique dans le système de sacs gonflables. La vérification du système inclut les capteurs de sac gonflable, le système de détection des occupants, les prétendeurs, les modules de sacs gonflables, le câblage et le module de détection d'accident et de diagnostic. Pour de plus amples renseignements sur le système de sacs gonflables, se reporter à *Système de sac gonflable* ⇨ *67*.

Le témoin de disponibilité de sac gonflable s'allume pendant quelques secondes lors du démarrage. Si le témoin ne s'allume pas à ce moment, le faire réparer immédiatement.

⚠ Avertissement

Si le témoin de disponibilité des sacs gonflables reste allumé après le démarrage du véhicule, le système de sac gonflable ne fonctionne peut-être pas de manière correcte. Les sacs gonflables du véhicule risquent de ne pas se gonfler lors d'une collision ou même de se gonfler sans collision. Afin d'éviter toute blessure, faire réparer le véhicule immédiatement.

Si le système de sacs gonflables présente un problème, un message peut s'afficher au centralisateur informatique de bord (CIB).

Témoin de l'état du sac gonflable du passager

Le véhicule est équipé d'un système de détection du passager. Se reporter à *Système de détection de passager* ⇨ *75* pour d'importantes informations relatives à la sécurité. Le tableau de bord est doté d'un témoin d'état de sac gonflable du passager.

États-Unis

Canada et Mexique

Quand on démarre le véhicule, le témoin d'état de sac gonflable de passager s'allume avec ON (actif) ou OFF (inactif) ou les symboles correspondants et s'éteint à titre de vérification du système. Puis, après plusieurs secondes, le témoin affiche ON ou OFF ou le symbole correspondant, afin de donner des renseignements sur l'état du sac gonflable frontal du passager extérieur avant et du sac gonflable de genoux.

Si le mot ON (activé) ou le symbole correspondant du témoin d'état de sac gonflable du passager est allumé, cela signifie que le sac gonflable frontal du passager extérieur avant et le sac gonflable de genoux peuvent se déployer.

Si le mot OFF (hors fonction) ou le symbole correspondant du témoin de sac gonflable du passager est allumé, cela signifie que le système de détection a désactivé le sac gonflable frontal du passager extérieur avant et le sac gonflable de genoux.

Si, quelques secondes plus tard, les deux témoins d'état restent allumés ou s'ils ne s'allument pas du tout, cela peut indiquer l'existence d'un problème relatif aux témoins ou au système de détection du passager. Consulter le concessionnaire pour tout service d'entretien.

⚠ Avertissement

Si le témoin de disponibilité du sac gonflable s'allume et reste allumé, ceci signifie que le système de sacs gonflables est défectueux. Pour éviter de vous blesser ou de blesser d'autres personnes, faire réparer au plus

(Suite)

Avertissement (Suite)

vite le véhicule. Se reporter à *Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG)* ⇨ *126* pour de plus amples informations, y compris des informations importantes relatives à la sécurité.

Témoin du système de charge

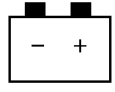

Le témoin du circuit de charge s'allume brièvement lorsque le contact est mis et que le moteur ne tourne pas à titre de vérification du fonctionnement du témoin. Le témoin s'éteint lorsque le moteur démarre. Sinon, le véhicule doit être réparé par votre concessionnaire.

S'il reste allumé, ou s'il s'allume pendant la conduite, il peut y avoir un problème relatif au système de charge électrique. Le faire inspecter par votre concessionnaire. La batterie risque de se décharger si le véhicule est utilisé lorsque ce témoin est allumé.

Lorsque ce témoin s'allume, le centralisateur informatique de bord (CIB) affiche également un message.

Si vous devez conduire sur une courte distance avec ce témoin allumé, couper tous les accessoires tels que la radio et le climatiseur.

Témoin d'anomalie

Ce témoin fait partie du système de diagnostic antipollution embarqué. Si ce témoin est allumé pendant que le moteur est en marche, une défaillance a été détectée et le véhicule peut nécessiter un entretien. Le témoin doit s'allumer pour montrer qu'il fonctionne

lorsque le contact est en mode d'entretien. Se reporter à *Positions du commutateur d'allumage* ⇨ *203*.

Le système indique généralement les dysfonctionnements avant qu'un problème apparaisse. Surveiller le témoin et faire réviser le véhicule rapidement pour éviter des dégâts.

Attention

Si le véhicule roule continuellement avec ce témoin allumé, le système antipollution risque de ne plus fonctionner comme il se doit, la consommation de carburant peut augmenter et le véhicule risque de ne plus fonctionner correctement. Ceci pourrait

(Suite)

Attention (Suite)

entraîner des réparations coûteuses qui ne sont pas forcément couvertes par la garantie du véhicule.

Attention

Des modifications sur le moteur, la boîte de vitesses, l'échappement, l'admission ou le système d'alimentation, ou l'utilisation de pneus de secours non conformes aux spécifications d'origine, peuvent allumer ce témoin. Ceci peut entraîner des réparations coûteuses non couvertes par la garantie du véhicule. Ceci pourrait également empêcher le véhicule de subir avec succès un essai d'inspection des émissions/de maintenance. Se reporter à *Accessoires et modifications* ⇨ *257*.

Si le témoin clignote : Une défaillance a été détectée et pourrait endommager le système antipollution et augmenter les émissions du véhicule.
Un diagnostic et un entretien peuvent être nécessaires.

Afin de ne pas endommager le véhicule, réduire la vitesse et éviter les accélérations fortes et les pentes raides.

Si le témoin continue à clignoter, rechercher un stationnement sécurisé. Couper le contact et attendre au moins 10 secondes avant de redémarrer le moteur. Si le témoin clignote toujours, suivre les recommandations précédentes et se rendre dès que possible chez le concessionnaire pour faire réparer le véhicule.

Si le témoin est allumé en permanence : Une défaillance a été détectée. Un diagnostic et un entretien peuvent être nécessaires.

Vérifier ce qui suit :

- Si du carburant a été ajouté au véhicule à l'aide de l'adaptateur d'entonnoir sans bouchon, s'assurer qu'il a été retiré. Voir « Remplissage du réservoir au moyen d'un bidon d'essence » dans la rubrique *Remplissage du réservoir* ⇨ *251*. Le système de diagnostic peut détecter si l'adaptateur est resté sur le véhicule, ce qui permet au carburant de s'évaporer dans l'atmosphère. Quelques trajets avec l'adaptateur retiré devraient éteindre le témoin.
- Une mauvaise qualité du carburant peut entraîner un fonctionnement inefficace du moteur et une mauvaise motricité, qui devrait disparaître une fois que le moteur est monté en température. Si cela se produit, changer de marque de carburant. Au moins un plein complet avec le carburant approprié peut être nécessaire pour que le témoin s'éteigne. Se reporter à *Carburant recommandé (Moteur V6 de 3.6 L)* ⇨ *249* ou *Carburant recommandé (Moteur turbo L4 de 2.0 L et moteur V8 de 6.2 L)* ⇨ *249* ou *Carburant recommandé (Moteur suralimenté V8 de 6.2 L)* ⇨ *249*.

Si le témoin reste allumé, contacter votre concessionnaire.

Inspection des émissions gazeuses et programmes de maintenance

Si le véhicule nécessite un essai d'inspection des émissions/de maintenance, l'équipement d'essai se connectera probablement au connecteur de liaison de données (DLC) du véhicule.

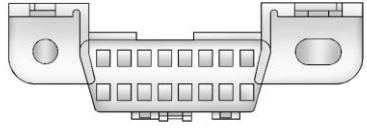

Le connecteur de liaison de données (DLC) se trouve sous le tableau de bord, à gauche du volant de direction. Le fait de connecter des dispositifs qui ne sont pas utilisés pour effectuer un essai d'inspection des émissions/de maintenance ou d'entretenir le véhicule peut affecter son fonctionnement. Se reporter à *Équipement électrique complémentaire* ⇨ *254*. Contacter votre concessionnaire si une assistance est nécessaire.

Le véhicule risque de ne pas passer l'inspection si :

- Le témoin est allumé pendant que le moteur est en marche.
- Le témoin ne s'allume pas quand le contact est en mode entretien.
- Les systèmes antipollution essentiels n'ont pas été complètement diagnostiqués. Si cela se produit, le véhicule ne sera pas prêt pour une inspection et nécessitera plusieurs jours de conduite

ordinaire avant que le système soit prêt pour l'inspection. Cela peut se produire si la batterie 12 volts a été récemment remplacée ou s'est déchargée, ou si le véhicule a récemment été entretenu.

Contacter votre concessionnaire si le véhicule ne passe ou ne peut pas être prêt pour l'essai.

Témoin du système de freinage

BRAKE

Unités métriques Unités anglaises

Ce témoin devrait s'allumer brièvement lorsque le véhicule est en marche. Sinon, le faire réparer de façon à pouvoir être averti en cas de problème.

Si le témoin s'allume et reste allumé au démarrage, il y a un problème de frein. Faire inspecter le système de freinage immédiatement.

Si le témoin s'allume en cours de route, quitter la route et immobiliser le véhicule prudemment. Il est peut-être plus difficile de pousser sur la pédale de frein ou celle-ci peut être plus proche du plancher. Le temps nécessaire à l'arrêt aura peut-être augmenté. Si le témoin reste allumé, faire remorquer et réparer le véhicule. Se reporter à *Remorquage du véhicule* ⇨ *342*.

⚠ Avertissement

Le système de freinage peut ne pas fonctionner correctement si le témoin du système de freinage est allumé. Conduire avec ce témoin allumé peut causer une collision. Si le témoin est toujours allumé après le rangement et l'arrêt du véhicule, faire remorquer celui-ci pour intervention.

Témoin de frein de stationnement électrique

PARK

Unités métriques Unités anglaises

Ce témoin s'allume lorsque le frein de stationnement est appliqué. Si le témoin continue de clignoter après le desserrage du frein de stationnement ou en roulant, il existe un problème dans le système de frein de stationnement électrique. Un message peut également s'afficher au centralisateur informatique de bord (CIB).

Si le témoin ne s'allume pas ou continue à clignoter, consulter votre concessionnaire.

Témoin de rappel d'entretien de frein de stationnement électrique

Le témoin de rappel d'entretien du frein de stationnement électrique doit s'allumer brièvement au démarrage du véhicule. S'il ne s'allume pas, le véhicule doit être réparé par votre concessionnaire.

Si ce témoin reste allumé il existe un problème avec un système du véhicule qui fait fonctionner le système de frein de stationnement à un niveau réduit. Le véhicule peut encore rouler mais doit être conduit chez le concessionnaire dès que possible. Se reporter à *Frein de stationnement électrique* ⇨ *224*. Un message peut également s'afficher au centralisateur informatique de bord (CIB).

Témoin de système de freinage antiblocage

Ce témoin d'avertissement s'allume brièvement lorsque le contact du véhicule est mis. Si le témoin ne s'allume pas, le faire réparer de façon à pouvoir être averti en cas de problème.

Si le témoin s'allume pendant la conduite, arrêter le véhicule en toute sécurité dès que possible et couper le contact du véhicule. Puis remettre le contact du véhicule pour réinitialiser le système.

Si le témoin d'avertissement de l'ABS reste allumé, ou se rallume pendant la conduite, le véhicule doit être réparé. Un carillon peut également retentir lorsque le témoin reste allumé.

Si le témoin d'avertissement de l'ABS est seul allumé, le véhicule peut freiner mais l'ABS est inopérant.

Si les témoins d'avertissement de l'ABS et du système de freinage sont tous deux allumés, cela indique une défaillance de l'ABS et la présence d'un problème de système de freinage classique. Consulter votre concessionnaire pour une réparation.

Voir *Témoin du système de freinage* ⇨ *131*.

Indicateur d'obstacle devant le véhicule

Selon l'équipement, ce témoin s'affiche en vert lorsqu'un véhicule est détecté à l'avant et orange quand vous suivez un véhicule devant vous de beaucoup trop près.

Voir *Système d'alerte de collision avant* ⇨ *243*.

Indicateur de traction désactivée

Ce témoin s'allume brièvement au démarrage du moteur. Si ce n'est pas le cas, faire réparer le véhicule par votre concessionnaire. Si le système fonctionne de manière correcte, le témoin s'éteint.

Le témoin de désactivation de la traction asservie s'allume lorsque le système de traction asservie (TCS) a été désactivé en pressant et relâchant le bouton TCS/ StabiliTrak/ESC.

Ce témoin et le témoin de désactivation du StabiliTrak/de l'ESC s'allument lorsque le StabiliTrak/Contrôle électronique de la stabilité (ESC) est désactivé.

Si le système de traction asservie (TCS) est désactivée, le patinage des roues n'est pas limité. Adapter sa conduite en conséquence.

Voir *Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique* ⇨ *227*.

Témoin de désactivation de StabiliTrak

Ce témoin s'allume brièvement au démarrage du moteur. Sinon, faire réparer le véhicule par votre concessionnaire.

Ce témoin s'allume lorsque le StabiliTrak/Contrôle électronique de la stabilité (ESC) est désactivé. Si le StabiliTrak/ESC est désactivé, le système antipatinage (TCS) est également désactivé.

Si le StabiliTrak/ESC et le TCS sont désactivés, le système n'assiste pas le contrôle du véhicule. Activer les systèmes TCS et StabiliTrak/ESC, et le témoin d'avertissement s'éteint.

Voir *Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique* ⇨ *227*.

Témoin du système de traction asservie (TCS)/ StabiliTrak

Ce témoin s'allume brièvement au démarrage.

Si le témoin ne s'allume pas, faire réparer le véhicule par le concessionnaire. Si le système fonctionne normalement, le témoin s'éteint.

Si le témoin est allumé sans clignoter, le système d'antipatinage et potentiellement le système StabiliTrak/ECS ont été désactivés. Un message du Centralisateur informatique de bord (CIB) pourrait apparaître. Vérifier les messages du CIB pour déterminer la panne et la nécessité d'une intervention sur le véhicule.

Si le témoin est allumé et clignote, le TCS et/ou le système StabiliTrak/ESC sont actifs.

Voir *Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique* ⇨ *227*.

Témoin de pression des pneus

Sur les véhicules dotés d'une surveillance de pression des pneus (TPMS), ce témoin s'allume brièvement lorsque le moteur démarre et fournit des informations sur les pressions des pneus et le système de surveillance de la pression des pneus.

Lorsque le témoin est allumé en permanence

Ceci indique qu'un ou plusieurs pneus sont fortement sous-gonflés.

Un message de pression des pneus peut également s'afficher au Centralisateur informatique de bord (CIB). Arrêter dès que possible et gonfler les pneus à la pression indiquée sur l'étiquette d'information sur le chargement et les pneus. Se reporter à *Pression des pneus* ⇨ *311*.

Lorsque le témoin commence par clignoter puis reste allumé

Si le témoin clignote pendant une minute environ puis reste allumé, il existe un problème de TPMS. Si le problème n'est pas résolu, le témoin s'allume à chaque cycle d'allumage. Se reporter à *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu* ⇨ *314*.

Témoin de pression d'huile pour moteur

Attention

Un mauvais entretien de l'huile moteur peut endommager le moteur. Conduire avec un bas niveau d'huile moteur peut également endommager le moteur. Les réparations ne

(Suite)

Attention (Suite)

seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Vérifier le niveau d'huile dès que possible. Ajouter de l'huile au besoin. Toutefois, si le niveau de huile que dans la plage de fonctionnement et que la pression d'huile est toujours basse, faire réparer le véhicule. Il faut toujours respecter le programme d'entretien relatif aux vidanges d'huile moteur.

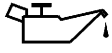

Ce témoin doit s'allumer brièvement au démarrage du moteur. Si le témoin ne s'allume pas, faire réparer le véhicule par le concessionnaire.

Si le témoin s'allume et reste allumé, cela signifie que l'huile ne circule pas correctement dans le moteur. Il n'y a peut-être pas assez d'huile ou il y a un autre problème dans le système. Consulter le concessionnaire.

Témoin de bas niveau de carburant

Ce témoin est placé près de l'indicateur de carburant et s'allume brièvement lorsque le contact est mis pour vous indiquer qu'il fonctionne.

Ce témoin s'allume également lorsque le niveau de carburant du réservoir est bas. Il doit s'éteindre dès que du carburant est ajouté. Si ce n'est pas le cas, faire vérifier le véhicule.

Témoin de sécurité

Le témoin de sécurité s'allume brièvement au démarrage du moteur. Si ce n'est pas le cas, faire réparer le véhicule par votre concessionnaire. Si le système fonctionne de manière correcte, le témoin s'éteint.

Si le témoin ne s'éteint pas et si le moteur ne démarre pas, il s'agit peut-être d'un problème de Estème antivol. Voir *Fonctionnement du dispositif antidémarrage* ⇨ 30.

Témoin de feux de route allumés

Ce témoin s'allume lorsque les feux de route sont utilisés.

Voir *Commande de feux de route et feux de croisement* ⇨ *154*.

Rappel de lumière allumée

Ce témoin s'allume lorsque les feux extérieurs fonctionnent, sauf lorsque les feux de circulation de jour (FCJ) seuls sont activés. Se reporter à *Commandes de feux extérieurs* ⇨ *153*.

Indicateur du régulateur de vitesse automatique

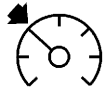

Le témoin du régulateur de vitesse automatique est blanc si le régulateur de vitesse est en fonction et prêt et devient vert lorsque le régulateur de vitesse est réglé et actif.

Le témoin s'éteint lorsque le régulateur automatique de vitesse est désactivé. Voir *Régulateur de vitesse automatique* ⇨ *236*.

Témoin de porte ouverte

Ce témoin s'allume lorsqu'une porte est ouverte ou mal fermée. Avant de démarrer avec le véhicule, vérifier que toutes les portes sont bien fermées.

Affichages d'information

Centralisateur informatique de bord (CIB)

Les écrans du CIB s'affichent au centre du groupe d'instruments, dans l'application d'information. Se reporter à *Combiné d'instruments* ⇨ *115*. L'application d'information est uniquement disponible quand le contact est mis. Les écrans affichent le statut de nombreux systèmes du véhicule. Les commandes du CIB se trouvent sur la commande du côté droit du volant.

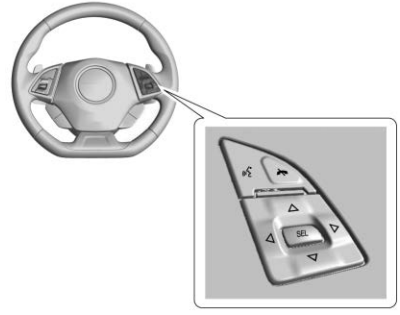

△ **ou** ▽ **:** Appuyer pour faire défiler une liste vers le haut ou vers le bas.

◁ **ou** ▷ **:** Appuyer sur ◁ pour ouvrir les menus d'application du côté gauche. Appuyer sur ▷ pour ouvrir les menus d'interaction du côté droit.

SEL : Appuyer pour sélectionner un élément de menu. Appuyer et maintenir pour réinitialiser les valeurs sur certains écrans.

Pages d'information du CIB

Ci-dessous figure une liste de tous les affichages d'informations possibles du centralisateur informatique de bord (CIB). Certains d'entre eux peuvent ne pas être disponibles, selon le véhicule. Certains éléments peuvent ne pas être activés par défaut mais peuvent l'être au moyen de l'application Options.

Vitesse actuelle : Affiche la vitesse du véhicule en kilomètres à l'heure (km/h) ou en milles à l'heure (milles/h).

Trajet A ou trajet B / Économie moyenne de carburant : L'écran Trajet affiche la distance parcourue, en kilomètres (km) ou milles (mi) depuis la dernière réinitialisation du compteur journalier. Le compteur journalier peut être réinitialisé en appuyant sur SEL et en le maintenant lorsque cet écran est actif.

Économie moyenne affiche l'économie moyenne approximative en nombre de litres aux 100

kilomètres (l/100 km) ou en milles par gallon (mpg). Ce chiffre est calculé sur base des valeurs enregistrées en l/100 km (mpg) depuis la dernière réinitialisation de cet élément de menu. Ce chiffre reflète uniquement l'économie moyenne approximative actuelle de carburant du véhicule et il varie en fonction du changement de conditions de conduite. L'économie moyenne de carburant peut être remise à zéro en appuyant sur SEL et en le maintenant enfoncé quand cet écran est actif.

Vitesse moyenne : affiche la vitesse moyenne du véhicule en kilomètres par heure (km/h) ou milles par heure (mi/h). Cette moyenne est calculée d'après les différentes vitesses du véhicule enregistrées depuis la dernière réinitialisation de cette valeur. La vitesse moyenne peut être réinitialisée en appuyant sur SEL et en le maintenant lorsque cet écran est actif.

Autonomie en carburant (combiné d'instruments de base) : L'écran Autonomie de carburant affiche la distance approximative pouvant être parcourue par le véhicule sans appoint de carburant. LOW (bas) s'affiche lorsque le niveau de carburant du véhicule est bas. L'estimation de l'autonomie est basée sur une moyenne des consommations récentes du véhicule et sur le volume de carburant restant dans le réservoir.

Information concernant le carburant (combiné d'instruments de base) ou autonomie en carburant/consommation de carburant instantanée (combiné d'instruments du niveau supérieur) : L'écran Autonomie de carburant affiche la distance approximative pouvant être parcourue par le véhicule sans appoint de carburant. LOW (bas) s'affiche lorsque le niveau de carburant du véhicule est bas. L'estimation de l'autonomie est basée sur une moyenne des consommations récentes du véhicule et sur le volume de carburant restant dans le réservoir.

L'écran Consommation instantanée affiche la consommation actuelle de carburant en litres par 100 kilomètres (l/100 km) ou en milles par gallons (mpg). Ce chiffre reflète uniquement la consommation actuelle approximative du véhicule et change fréquemment en fonction des conditions de circulation.

L'écran peut également afficher le nombre de cylindres utilisés par le véhicule. Se reporter à *Active Fuel Management (gestion active de carburant)* ⇨ 212.

Dernière consommation de carburant XXX : Affiche la consommation moyenne de carburant sur un nombre de kilomètres ou de milles paramétré.

Vitesse moyenne : Affiche la vitesse moyenne du véhicule en kilomètres par heure (km/h) ou en milles par heure (mph). Cette moyenne est calculée d'après les différentes vitesses du véhicule

enregistrées depuis la dernière réinitialisation de cette valeur. La vitesse moyenne peut être réinitialisée en appuyant sur SEL (sélection) et en le maintenant enfoncé pendant que cet affichage est actif.

Chronomètre : Cet écran peut être utilisé comme chronomètre. Pour démarrer/arrêter le chronomètre, appuyer sur ▷ pendant que cet écran est activé, puis sur SEL pour démarrer ou arrêter le chronomètre. L'écran affiche le temps écoulé depuis la dernière réinitialisation du chronomètre. Pour remettre à zéro le chronomètre, maintenir enfoncé SEL ou utiliser ▷ pour accéder au menu lorsque cet écran est activé.

Durée de vie de l'huile moteur : Affiche une estimation de la vie utile restante de l'huile. Si REMAINING OIL LIFE 99% est affiché, cela signifie qu'il reste de 99% de durée de vie utile de l'huile.

Lorsque la durée de vie restante de l'huile est faible, le message VIDANGER L'HUILE MOTEUR SOUS PEU s'affiche. Vidanger l'huile le plus tôt possible. Se reporter à *Huile à moteur* ⇨ *266*. En plus du système de surveillance de la durée de vie de l'huile moteur, un entretien additionnel est recommandé. Se reporter à *Programme entretien* ⇨ *359*.

L'écran de durée de vie de l'huile doit être réinitialisé après chaque vidange, car il ne se réinitialise pas tout seul. Ne pas réinitialiser accidentellement l'écran de durée de vie de l'huile à un moment autre que celui de la vidange. Il ne peut pas être réinitialisé précisément jusqu'à la prochaine vidange d'huile. Pour réinitialiser l'indication, maintenir enfoncé SEL pendant plusieurs secondes lorsque l'écran de durée de vie de l'huile est actif. Se reporter à *Indicateur d'usure d'huile à moteur* ⇨ *270*.

Durée de vie du filtre à air : Selon l'équipement, cet écran affiche une estimation de la durée de vie utile restante du filtre à air du moteur, ainsi que l'état du système. Une durée de vie du filtre à air du moteur de 95% signifie qu'il reste 95% de la durée de vie du filtre à air actuel. Des messages s'affichent en fonction de la durée de vie du filtre à air du moteur et de l'état du système. Lorsque le message REPLACE AT NEXT OIL CHANGE (remplacer à la prochaine vidange d'huile) s'affiche, le filtre à air du moteur doit être remplacé lors de la prochaine vidange d'huile. Lorsque le message REPLACE NOW (remplacer maintenant) s'affiche, le filtre à air du moteur doit être remplacé dès que possible.

L'affichage de la durée de vie du filtre à air doit être réinitialisé après le remplacement du filtre à air du moteur. Pour le réinitialiser, se reporter à *Système de durée de vie du filtre à air du moteur (Moteurs 2.0L LTG et 3.6L LGX uniquement)* ⇨ *272*.

Heures de fonctionnement du moteur : Selon l'équipement, indique le nombre total d'heures de fonctionnement du moteur.

Température de liquide de refroidissement : Affiche la température du liquide de refroidissement en degrés Celsius (°C) ou en degrés Fahrenheit (°F).

Pression des pneus : Affiche les pressions approximatives des quatre pneus. La pression est affichée en kilopascals (kPa) ou en livres par pouce carré (psi). Si la pression est faible, la valeur correspondant à ce pneu est affichée en orange. Se reporter à *Système de surveillance de la pression des pneus* ⇨ *313* et *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu* ⇨ *314*.

Tension de la batterie : Affiche la tension de batterie actuelle. La tension de la batterie affichée au CIB peut fluctuer. Ceci est normal.

Limite de vitesse (combiné d'instruments du niveau supérieur) : Affiche l'information des panneaux, qui provient d'une base de données routières dans la navigation embarquée.

Température d'huile (combiné d'instruments de base) : Indique la température d'huile actuelle, en degrés Celsius (°C) ou en degrés Fahrenheit (°F). Cet affichage est disponible dans l'application du rendement, sur le combiné d'instruments de niveau supérieur.

Pression d'huile (combiné d'instruments de base) : Indique la pression d'huile actuelle, en kilopascals (kPa) ou en livres par pouce carré (psi). Cet affichage est disponible dans l'application du rendement, sur le combiné d'instruments de niveau supérieur.

Minuteur de performance (combiné d'instruments de base) : Appuyer sur ▷ lorsque le minuteur de performance est affiché pour accéder au menu. Appuyer sur ▷ lorsque « Réglage de la vitesse de départ » est sélectionné, puis utiliser △ ou ▽ pour entrer la vitesse de départ. Appuyer sur SEL pour la sauvegarder. Appuyer sur ▷ lorsque « Réglage de la vitesse de fin », puis utiliser △ ou ▽ pour entrer la vitesse de fin. Appuyer sur SEL pour la sauvegarder. Une fois les vitesses de départ et de fin entrées, appuyer sur ◁ pour définir l'affichage Sport aux vitesses réglées et le minuteur de performance est prêt à être utilisé. À la prochaine accélération, le minuteur de performance enregistre le temps. Pour réinitialiser le minuteur, sélectionner « Réinitialiser » sur le menu du minuteur de performance et appuyer sur SEL. Cet affichage est disponible dans l'application du rendement, sur le combiné d'instruments de niveau supérieur.

Minuteur de tour (combiné d'instruments de base) : L'utiliser pour démarrer, arrêter ou réinitialiser le chronomètre. Une icône de chronomètre est affichée lorsque le chronomètre est activé. Appuyer sur SEL lorsque la page du chronomètre est activée pour démarrer le chronomètre. Si le chronomètre est activé, appuyer sur SEL depuis n'importe quelle page pour arrêter le chronométrage actuel et démarrer un nouveau chronométrage. De plus, maintenir enfoncé le bouton SEL depuis n'importe quelle page arête le chronomètre. Cet affichage est disponible dans l'application du rendement, sur le combiné d'instruments de niveau supérieur.

Force G (combiné d'instruments de base) : Donne au conducteur une indication du rendement du véhicule en virage. La force G est affichée au centre du CIB en valeur numérique. Cet affichage est disponible dans l'application du rendement, sur le combiné d'instruments de niveau supérieur.

Température du liquide de boîte de vitesses (combiné d'instruments de base) : Indique la température du liquide de boîte de vitesses, en degrés Celsius (°C) ou en degrés Fahrenheit (°F). Cet affichage est disponible dans l'application du rendement, sur le combiné d'instruments de niveau supérieur.

Vierge : N'indique pas d'informations.

Affichage à tête haute (HUD)

⚠ Avertissement

Si l'image HUD est trop brillante ou trop haute dans votre champ de vision, les informations affichées pourraient être difficiles à lire lorsqu'il fait sombre à l'extérieur. L'image HUD doit rester atténuée et placée bas dans votre champ de vision.

S'il est équipé de l'affichage tête-haute, certains renseignements sur le fonctionnement du véhicule sont projetés sur le pare-brise.

Les informations du HUD apparaissent comme une image mise au point vers l'avant du véhicule.

Attention

Si vous utilisez l'image de l'affichage tête haute comme aide au stationnement, vous pouvez sous-évaluer la distance et endommager le véhicule. Ne pas utiliser l'image de l'affichage tête haute comme aide au stationnement.

Les informations du HUD peuvent s'afficher dans diverses langues. La lecture du compteur de vitesse et les autres valeurs numériques peuvent s'afficher en unités anglaises ou métriques.

La langue de l'information HUD affichée peut être modifiée. Le compteur de vitesse et les autres valeurs numériques peuvent s'afficher en unités anglaises ou métriques.

La sélection de langue s'effectue via la radio et celle des unités de mesure via le groupe d'instruments. Se reporter à « Réglages » dans le manuel d'Infodivertissement et aux « Options » sous *Combiné d'instruments* ⇨ *115*.

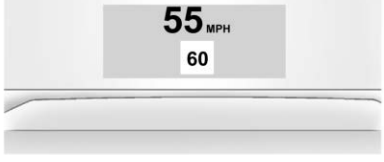

Affichage du HUD sur le pare-brise

Le HUD peut afficher différentes alertes et informations sur les véhicules équipés de ces fonctions :

- Vitesse
- Audio
- Téléphone
- Navigation
- Performance
- Messages du véhicule

La commande du HUD se trouve à gauche du volant.

Pour régler l'image du HUD :

1. Régler le siège du conducteur.
2. Démarrer le moteur.
3. Utiliser les réglages suivants pour régler le HUD.

HUD : Enfoncer ou lever pour centrer l'image HUD. Celle-ci ne peut être ajustée que verticalement et non pas horizontalement.

INFO : Appuyer pour sélectionner l'affichage. Chaque pression modifie l'affichage.

±☼ : Maintenir relevé pour augmenter la luminosité de l'affichage. Maintenir enfoncé pour assombrir l'affichage. Maintenir pour désactiver l'affichage.

L'image du HUD s'atténuera ou s'intensifiera automatiquement pour compenser l'éclairage extérieur. La commande de luminosité du HUD peut également au besoin être réglée.

L'image du HUD peut s'éclaircir momentanément selon l'angle et la position des rayons du soleil sur l'écran du HUD. Ceci est normal.

Des lunettes à verres polarisés peuvent rendre l'image du HUD difficile à voir.

Option de rotation de l'affichage tête-haute (HUD)

La vue principale de la rotation de l'affichage haut de tête (HUD) se trouve dans le menu options. Dans le menu principal, appuyer sur ▷ pour accéder au mode de réglages. Appuyer sur △ pour le sens antihoraire et sur ▽ pour le sens horaire. Appuyer sur SEL pour enregistrer et sur ◁ pour annuler et quitter.

Vues HUD

Il existe quatre vues dans le HUD. Certaines informations au sujet du véhicule et certains messages ou alertes du véhicule peuvent s'afficher dans n'importe quelle vue.

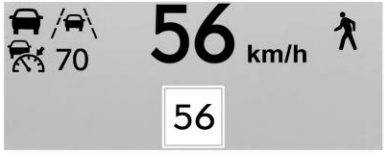

Unités métriques

Unités anglaises

Affichage de la vitesse : Il affiche la vitesse numérique (en unités anglaises ou métriques), la limite de vitesse avec des indicateurs comme Véhicule devant, Avertissement de changement de voie/Aide au maintien de voie, régulateur de vitesse adaptatif et Vitesse de consigne.

Unités métriques

Unités anglaises

Système audio/Téléphone : Il affiche la vitesse numérique, des indicateurs de vue de vitesse avec des informations audio/téléphone.

Toutes les vues HUD peuvent afficher brièvement l'information audio lorsque les commandes au volant sont utilisées pour régler les paramètres audio qui apparaissent dans le groupe d'instruments.

Les appels téléphoniques entrants qui s'affichent au groupe d'instruments peuvent également s'afficher dans n'importe quelle vue HUD.

Unités métriques

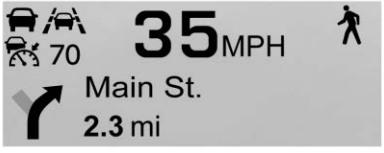

Unités anglaises

Navigation : Affiche la vitesse numérique, des indicateurs de vue de vitesse avec des informations de navigation étape par étape pour certains véhicules. Lorsque l'itinéraire de navigation n'est pas activé, le cap de la boussole est affiché.

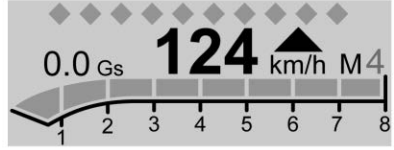

Unités métriques

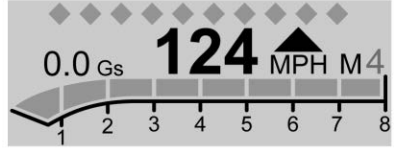

Unités anglaises

Performances : Affiche la vitesse numérique, des indicateurs de vue de vitesse avec le régime du moteur, les positions de la boîte de vitesses, un indicateur de changement de rapport (selon l'équipement), la position du témoin de synchronisation des changements de rapport (selon l'équipement) et des indicateurs d'accélération latérale (G).

Selon l'équipement, les témoins de synchronisation de changement de rapport, en haut de l'affichage, augmentent proportionnellement au régime moteur. Les lignes des témoins se rapprochent entre elles à mesure que le point de changement de rapport se rapproche. Changer de rapport avant que les témoins ne se rejoignent dans l'affichage. Changer immédiatement de rapport si les témoins clignotent. Voir *Mode manuel* ⇨ *217* ou *Boîte de vitesses manuelle* ⇨ *219*.

Entretien du HUD

Nettoyer l'intérieur du pare-brise au besoin pour enlever toute saleté ou pellicule qui risque de diminuer la clarté ou la netteté de l'image du HUD.

Nettoyer la lentille du HUD à l'aide d'un chiffon doux imbibé de produit de nettoyage pour vitres. Frotter délicatement la lentille puis l'essuyer.

Dépistage des pannes de HUD

Si vous ne pouvez pas voir l'image du HUD quand le contact est mis, vérifier :

- Rien ne recouvre la lentille du HUD.
- La luminosité du HUD (affichage haut de tête) n'est pas trop faible ou trop forte.
- Le HUD est réglé à la bonne hauteur.
- Des lunettes à verres polarisés ne sont pas utilisées.
- Le pare-brise et la lentille du HUD sont propres.

Si l'image du dispositif d'affichage à tête haute est incorrecte, contacter votre concessionnaire.

Le pare-brise fait partie du système HUD. Voir *Remplacement de pare-brise* ⇨ *289*.

Messages du véhicule

Les messages affichés sur le centralisateur informatique de bord (CIB) indiquent l'état du véhicule ou certaines mesures nécessaires pour corriger une condition. De multiples messages peuvent s'afficher l'un après l'autre.

Il est possible d'accuser réception des messages ne nécessitant pas d'action immédiate et de les effacer en appuyant sur SEL. Les messages nécessitant une action immédiate ne peuvent pas être effacés tant que cette action n'est pas effectuée.

Tous les messages doivent être pris au sérieux : le fait d'effacer le message ne résout pas le problème.

Si un message SERVICE (entretien) apparaît, contacter votre concessionnaire.

Suivre les instructions contenues dans les messages. Le système affiche des messages concernant les sujets suivants :

- Messages d'entretien
- Niveaux de liquide
- Sécurité du véhicule
- Freins
- Direction
- Systèmes de commande de suspension
- Systèmes d'assistance au conducteur
- Régulateur automatique de vitesse
- Éclairage et remplacement d'ampoules
- Systèmes d'essuie-glace/lave-glace
- Portes et glaces
- Ceintures de sécurité
- Systèmes de sac gonflable
- Moteur et boîte de vitesses
- Pression des pneus
- Durée de vie du filtre à air du moteur
- Batterie

Messages de puissance de moteur

LA PUISSANCE DU MOTEUR EST RÉDUITE

Ce message s'affiche lorsque la puissance de propulsion du véhicule est réduite. Une réduction de la puissance de propulsion peut affecter la capacité d'accélération du véhicule. Si ce message apparaît sans qu'il y ait une constatation de réduction des performances, se rendre à la destination. Les performances pourront être réduites la prochaine fois que vous conduirez le véhicule. Vous pouvez conduire le véhicule lorsque ce message est affiché mais l'accélération et la vitesse maximales peuvent être limitées. Chaque fois que ce message reste affiché, ou s'affiche à répétition, amener votre véhicule chez votre concessionnaire pour le faire réparer dès que possible.

Dans certaines conditions de fonctionnement, la propulsion est désactivée. Essayer de redémarrer après avoir coupé le contact du véhicule pendant 30 secondes.

Messages de vitesse du véhicule

VITESSE LIMITÉE À XXX KM/H (MPH)

Ce message indique que la vitesse du véhicule a été limitée à la vitesse affichée. La vitesse limitée est une protection pour divers systèmes de propulsion et de véhicule, tels que la lubrification, le chauffage, les freins, la suspension, le système Jeune conducteur, si équipé, ou les pneus.

Personnalisation du véhicule

Voici toutes les fonctionnalités possibles de personnalisation du véhicules. Selon le véhicule, certaines d'entre elles peuvent ne pas être disponibles.

Concernant les fonctionnalités et fonctions Système, Applications, et Personnel, se reporter à « Réglages » dans le manuel d'infodivertissement.

Pour accéder au menu de personnalisation du véhicule :

1. Toucher l'icône Paramètres sur la page d'accueil de l'affichage d'infodivertissement.
2. Toucher Véhicule pour afficher une liste des options disponibles.
3. Toucher pour sélectionner le réglage de fonction voulu.
4. Toucher ◯ ou | pour activer ou désactiver une fonctionnalité.

5. Toucher ✕ pour accéder au niveau supérieur du menu Paramètres.

Le menu peut comporter ce qui suit :

Mode de conduite

Toucher et ceci peut s'afficher :

- Bruit du moteur
- Direction
- Suspension

Bruit du moteur

Toucher Bruit du moteur, puis choisir une des options disponibles. Voir *Commande de mode conducteur* ⇨ *229*.

Direction

Toucher Direction, puis choisir une des options disponibles. Voir *Commande de mode conducteur* ⇨ *229*.

Suspension

Toucher Suspension, puis choisir une des options disponibles. Voir *Commande de mode conducteur* ⇨ *229*.

Température et qualité de l'air

Toucher et ceci peut s'afficher :

- Vitesse de ventilateur automatique
- Sièges refroidis automatiques
- Sièges chauffants automatiques
- Désembuage automatique
- Désembuage arrière automatique

Vitesse de ventilateur automatique

Cette fonction règle la vitesse du ventilateur automatique.

Toucher Basse, Moyenne, ou Élevée.

Refroidissement automatique sièges

Lorsqu'elle est activée, cette fonction active automatiquement les sièges ventilés selon la température ambiante de l'habitacle. Se reporter à *Sièges avant chauffés et aérés* ⇨ *56*.

Toucher Désactivé ou Activé.

Sièges chauffants automatiques

Ce réglage est automatiquement activé et régule la température des sièges chauffants lorsque la température d'habitacle est basse. Le chauffage automatique des sièges peut être désactivé au moyen des boutons de sièges chauffants sur la colonne centrale. Voir *Sièges avant chauffés et aérés* ⇨ *56*.

Toucher Off (hors fonction) ou On (en fonction).

Désembuage automatique

Quand cette fonction est activée et qu'une humidité élevée est détectée, le système de régulation de climatisation peut s'adapter à l'alimentation en air extérieur et activer la climatisation ou le chauffage. La vitesse du ventilateur peut légèrement augmenter pour éviter la formation de buée. Quand

cette humidité élevée a disparu, le système revient à son mode de fonctionnement précédent.

Toucher Désactivé ou Activé.

Désembuage arrière automatique

Quand elle est activée, cette fonction enclenche le désembuage arrière au démarrage du véhicule lorsque la température intérieure est froide et qu'une formation de brouillard est possible. La fonction de désembuage arrière automatique peut être désactivée en appuyant sur . Quand elle est désactivée, cette fonction peut être réactivée en appuyant sur . Voir « Désembuage de vitre arrière » sous *Commande de climatisation automatique à deux zones* ⇨ *172*.

Toucher Désactivé ou Activé.

Systèmes de collision/ détection

Toucher et ceci peut s'afficher :

- Alerte de changement de voie
- Aide au stationnement
- Aide au stationnement avec caméra arrière
- Alerte de circulation transversale à l'arrière

Alerte de changement de voie

Ceci permet d'activer ou de désactiver le fonctionnement de l'alerte de changement de voie. Se reporter à *Alerte de changement de voie (LCA)* ⇨ *246*.

Lorsque l'alerte de changement de voie est désactivée, l'avertissement d'angle mort latéral est également désactivé.

Toucher Désactivé ou Activé.

Aide au stationnement

Cette fonction en option peut aider à faire reculer le véhicule et à le faire stationner. Voir *Systèmes d'assistance pour les manoeuvres de stationnement ou de recul* ⇨ *241*.

Toucher Désactivé ou Activé.

Aide au stationnement avec caméra arrière

Ce réglage active les symboles d'assistance au stationnement avec caméra arrière. Se reporter à *Systèmes d'assistance pour les manoeuvres de stationnement ou de recul* ⇨ *241*.

Toucher Off (hors fonction) ou On (en fonction).

Alerte de circulation transversale à l'arrière

Ceci active ou désactive la fonction Alerte circulation arrière. Se reporter à « Alerte de circulation transversale à l'arrière » dans *Systèmes d'assistance pour les manoeuvres de stationnement ou de recul* ⇨ *241*.

Toucher Désactivé ou Activé.

Confort et commodité

Toucher et ceci peut s'afficher :

- Volume des sons
- Rétroviseur à inclinaison inversée

Volume des sons

Ce réglage détermine le niveau de volume du carillon.

Toucher les commandes sur l'affichage d'infodivertissement pour ajuster le volume.

Rétroviseur à inclinaison inversée

S'ils sont activés, les rétroviseurs extérieurs du conducteur et du passager s'inclinent vers le bas lorsque le véhicule passe en marche arrière (R) afin d'améliorer la visibilité du sol à proximité des roues arrière. Ils reviennent à leur position de conduite précédente lorsque le véhicule quitte la position de marche arrière (R) ou quand le moteur est coupé.

Toucher Désactivée, Activé - Conducteur et passager, Activé - Conducteur, ou Activé - Passager.

Éclairage

Toucher et ceci peut s'afficher :

- Éclairage ambiant
- Éclairage de localisation du véhicule
- Éclairage de sortie

Éclairage ambiant

Ce réglage permet de sélectionner des couleurs disponibles pour l'éclairage ambiant dans le véhicule.

Le lien vers l'option de mode de conduite change l'éclairage ambiant pour le faire correspondre à la couleur utilisée dans le groupe d'instruments, en fonction du réglage du bouton de mode de conduite.

Cette fonction peut être désactivée ou activée.

Éclairage de localisation du véhicule

Ce réglage fait clignoter les phares du véhicule lorsque 🔓 est appuyé sur l'émetteur de télédéverrouillage (RKE).

Toucher Désactivé ou Activé.

Éclairage de sortie

Ce réglage détermine combien de temps les phares restent allumés après avoir éteint et quitté le véhicule.

Toucher Désactivée, 30 secondes, 60 secondes, ou 120 secondes.

Verrous de portes électriques

Toucher et ceci peut s'afficher :

- Anti-verrouillage de la porte conducteur
- Déverrouillage automatique des portes
- Verrouillage retardé des portes

Anti-verrouillage de la porte conducteur

Ce réglage empêche le verrouillage de la porte du conducteur lorsque la porte est ouverte. Si ce réglage est activé, le menu de verrouillage retardé des portes n'est pas disponible.

Toucher Désactivé ou Activé.

Déverrouillage automatique des portes

Ceci permet de choisir les portes qui seront automatiquement déverrouillées lors de la sélection de la position de stationnement (P) (en cas de boîte automatique) ou lorsque le véhicule est éteint (en cas de boîte manuelle).

Sélectionner Désactivée, Toutes les portes ou Porte du conducteur.

Verrouillage retardé des portes

Lorsqu'elle est activée, cette fonction retarde le verrouillage des portes. Pour neutraliser le délai, appuyer sur le commutateur de verrouillage électrique de porte de la porte.

Toucher Désactivé ou Activé.

Verrouillage, déverrouillage, démarrage à distance

Toucher et ceci peut s'afficher :

- Rétroaction sur l'écl. de déver. à dist.
- Rétroaction de verrouillage à distance
- Déverrouillage à distance des portes
- Sièges refroidis au démarrage à distance
- Sièges chauffés au démarrage à distance
- Fonctionnement à distance des vitres
- Déverrouillage de porte passif
- Verrouillage passif des portes
- Alerte de clé restée dans le véhicule

Rétroaction sur l'écl. de déver. à dist.

Ce réglage fait clignoter les éclairages extérieurs lorsque le véhicule est déverrouillé à l'aide de l'émetteur de télédéverrouillage RKE.

Toucher Désactivée ou Clignotement.

Rétroaction de verrouillage à distance

Ce réglage détermine comment le véhicule répond lorsqu'il est verrouillé à l'aide de l'émetteur de télédéverrouillage RKE.

Toucher Désactivée, Phares et klaxon, Phares uniquement, ou Klaxon uniquement.

Déverrouillage à distance des portes

Ce réglage détermine si toutes les portes, ou simplement la porte du conducteur, se déverrouillent en appuyant sur 🔓 de l'émetteur RKE.

Toucher Toutes les portes ou Porte du conducteur.

Refroid. sièges, démarrage à distance

Selon l'équipement et si elle est activée, cette fonction active les sièges ventilés lors d'un démarrage à distance par temps chaud.

Toucher Désactivée, Activé - Conducteur et passager, ou Activé - Conducteur.

Sièges chauffés au démarrage à distance

Ce réglage active automatiquement les sièges chauffants lorsque la fonction de démarrage à distance est utilisée par temps froid. Voir *Sièges avant chauffés et aérés* ⇨ *56* et *Démarrage à distance du véhicule* ⇨ *19*.

Toucher Désactivée, Activé - Conducteur et passager, ou Activé - Conducteur.

Fonctionnement à distance des vitres

Selon l'équipement, cette fonction permet de commander à distance les glaces à l'aide de l'émetteur RKE. Se reporter à *Fonctionnement du système de télédéverrouillage* ⇨ *10*.

Toucher Désactivé ou Activé.

Déverrouillage de porte passif

Ce réglage détermine les portes à déverrouiller lorsque le bouton sur la poignée de porte du conducteur est utilisé pour déverrouiller le véhicule.

Toucher Off (hors fonction), Toutes les portes, ou Porte du conducteur seulement.

Verrouillage passif des portes

Ce réglage détermine si le véhicule se verrouille automatiquement, ou se verrouille et signale une fois que toutes les portes sont fermées, et que vous vous éloignez du véhicule en emportant l'émetteur RKE. Se reporter à *Fonctionnement du système de télédéverrouillage* ⇨ *10*.

Toucher Désactivée, Activé avec coup de klaxon, ou Activée.

Avertissement de clé restée dans le véhicule

Cette fonctionnalité émet un signal sonore lorsque l'émetteur RKE est laissé dans le véhicule. Ce menu désactive également l'alarme indiquant que la télécommande n'est plus dans le véhicule.

Toucher Désactivé ou Activé.

Position des sièges

Toucher et ceci peut s'afficher :

- Mémoire des réglages d'entrée dans le siège
- Mémoire des réglages de sortie du siège

Mémoire des réglages d'entrée dans le siège

Cette fonction rappelle automatiquement les positions précédemment mémorisées par le bouton 1 ou 2 lorsque le commutateur d'allumage passe de la position éteinte à la position de marche ou ACC/ACCESSORY (accessoires). Se reporter à *Sièges à mémoire* ⇨ *52*.

Toucher Désactivé ou Activé.

Mémoire des réglages de sortie du siège

Cette fonction rappelle automatiquement les positions précédemment mémorisées du bouton de sortie lorsque le commutateur d'allumage passe de la position de marche ou ACC/ ACCESSORY (accessoires) à la position d'arrêt et si la porte du conducteur est ouverte ou en cours d'ouverture. Se reporter à *Sièges à mémoire* ⇨ *52*.

Toucher Désactivé ou Activé.

Conducteur adolescent

Voir « Conducteur adolescent » à la section « Paramètres » dans le manuel du système d'infodivertissement.

Mode valet

Le système Infodivertissement et les commandes au volant seront verrouillés. L'accès aux emplacements de rangement du véhicule peut également être limité, selon l'équipement.

Pour activer le mode de verrouillage :

1. Saisir un code à quatre chiffres sur le clavier.
2. Effleurer Entrée pour passer à l'écran de confirmation.
3. Saisir le code à quatre chiffres de nouveau.

Effleurer Verrouiller ou Déverrouiller pour verrouiller ou déverrouiller le système. Effleurer Back pour retourner au menu précédent.

Éclairage

Éclairage extérieur
Commandes de feux extérieurs 153
Commande de feux de route et feux de croisement 154
Clignotant de dépassement 154
Feux de circulation de jour (FCJ) 154
Système de phares automatiques 155
Feux de détresse 156
Signaux de changement de direction et de changement de voies 156

Éclairage intérieur
Commande d'éclairage de tableau de bord 157
Éclairage intérieur 157
Lampes de lecture 158

Fonctions d'éclairage
Éclairage d'entrée 158
Éclairage de sortie 158
Gradation d'éclairage 159
Gestion de la charge de la batterie 159
Protection électrique de la batterie 159
Économiseur de batterie d'éclairage extérieur 160

Éclairage extérieur

Commandes de feux extérieurs

La commande d'éclairage extérieur se trouve à gauche du volant de direction.

Il y a quatre positions :

⏻ **:** Faire tourner brièvement cette position pour éteindre les feux extérieurs et désactiver le mode AUTO. Faire tourner à nouveau pour réactiver le mode AUTO. Lorsqu'elle est relâchée, la commande retourne en position AUTO.

Au Canada, les phares se rallument automatiquement lorsque que le levier des vitesses quitte la position de stationnement (P).

AUTO (automatique) : Allumage et extinction automatiques de l'éclairage extérieur en fonction de la luminosité extérieure.

AUTO commande aussi les feux de circulation de jour (FCJ). Voir *Feux de circulation de jour (FCJ)* ⇨ *154*.

: Permet d'allumer les feux de stationnement et tous les feux, sauf les phares.

: Allume les phares avec les feux de stationnement et l'éclairage du tableau de bord.

Un carillon retentit si la porte du conducteur est ouverte lorsque le contact est coupé et que les phares ou les feux de stationnement sont allumés.

Commande de feux de route et feux de croisement

Repousser puis relâcher le levier de clignotant pour allumer les feux de route. Pour revenir aux feux de croisement, pousser à nouveau le levier ou le tirer vers soi puis le relâcher.

Ce témoin s'allume au groupe d'instruments de bord lorsque les feux de route sont allumés.

Clignotant de dépassement

L'appel de phares fonctionne avec les feux de croisement ou de jour (FCJ) allumés ou éteints.

Pour un appel de phares, tirer le levier de clignotants complètement vers soi, puis le relâcher.

Feux de circulation de jour (FCJ)

Les FCJ améliorent en plein jour la vision qu'ont les autres conducteurs de l'avant de votre véhicule. Les FCJ sont requis sur tous les véhicules d'abord vendus au Canada.

Un détecteur de lumière sur le dessus du tableau de bord fait fonctionner les feux de circulation de jour (FCJ); s'assurer donc qu'il n'est pas couvert.

La fonction dédiée FCJ est activée lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies :

- Le contact est mis.
- La commande des feux est en position AUTO, ou a été brièvement mise en position ⏻ puis à nouveau en fonction.
- Le capteur de luminosité détermine qu'il fait jour.

- La boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P).

Lorsque le FCJ est activé, les phares, les feux arrière, les feux de gabarit, les lampes du tableau de bord et de l'habitacle ne s'allument pas.

Les phares passent automatiquement des feux de circulation de jour (FCJ) aux phares normaux en fonction de la luminosité ambiante. Les autres lampes s'allumant avec les phares s'allumeront également.

Lorsqu'il fait suffisamment clair à l'extérieur, les phares s'éteignent et les feux de circulation de jour s'allument.

Pour éteindre ou rallumer les FCJ, faire tourner la commande des feux extérieurs vers ⏻ puis la relâcher. Pour les véhicules vendus en premier lieu au Canada, les FCJ peuvent être désactivés uniquement lorsque le véhicule est en stationnement.

Le système de phares ordinaires peut être activé en cas de besoin.

Système de phares automatiques

Lorsqu'il fait assez sombre à l'extérieur et que le commutateur général d'éclairage est en mode AUTO (automatique), le système d'éclairage automatique allumera les phares pour assurer un éclairage normal en même temps que les autres feux comme les feux arrière, les feux de position latéraux, les feux de stationnement, les lampes de plaque minéralogique et l'éclairage du tableau de bord. L'éclairage de la radio sera également allumé à intensité réduite.

Pour mettre hors fonction le système d'allumage automatique des phares, mettre le commutateur des phares en position ⏻ et le relâcher. Pour les véhicules vendus la première fois au Canada, la boîte de vitesses doit occuper la position de stationnement (P) avant de pouvoir mettre hors fonction le système d'allumage automatique des phares.

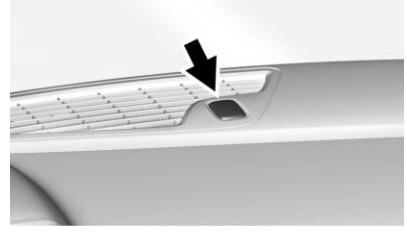

Le véhicule est doté d'un capteur de luminosité situé sur le dessus du tableau de bord. Ne pas couvrir ce capteur, faute de quoi les phares s'allumeront chaque fois que le contact sera mis.

Les phares peuvent aussi s'allumer lorsque vous conduisez dans un garage étagé, sous un ciel très nuageux ou dans un tunnel. C'est normal.

Il y a un délai dans le passage du fonctionnement de jour et de nuit des feux de circulation de jour aux phares automatiques, afin que la conduite sous les ponts ou sous les réverbères ne perturbe pas le système. Les feux de circulation de jour et les phares automatiques ne seront perturbés que dans le cas où

le capteur de lumière détecterait un changement de luminosité dont la durée est supérieure à celle du délai.

Si le véhicule démarre dans un garage sombre, le système d'allumage automatique des phares entre immédiatement en fonction. Une fois sorti du garage, s'il fait jour à l'extérieur, un bref délai s'écoulera avant que le système d'allumage automatique des phares passe en éclairage de jour. Pendant ce délai, il est possible que le tableau de bord ne soit pas aussi lumineux qu'à l'habitude. S'assurer que la commande de luminosité du tableau de bord soit en position pleine intensité. Se reporter à *Commande d'éclairage de tableau de bord* ⇨ *157*.

Éclairage allumé avec essuie-glaces

Si les essuie-glaces de pare-brise sont mis en marche le jour pendant que le moteur est en marche et que la commande d'éclairage extérieur est en position AUTO, les phares, les feux de stationnement et les autres feux extérieurs s'allument. La vitesse à laquelle l'éclairage s'allume varie en fonction de la vitesse des essuie-glaces. Lorsque les essuie-glaces sont arrêtés, l'éclairage extérieur s'éteint. Mettre la commande d'éclairage extérieur sur ⏻ ou ≋ pour désactiver cette fonction.

Feux de détresse

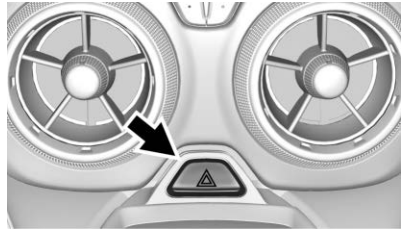

⚠ **:** Appuyer pour activer et désactiver les clignotants avant et arrière. Cela permet de signaler aux autres conducteurs que vous êtes en difficulté. Appuyer de nouveau pour désactiver les clignotants.

Signaux de changement de direction et de changement de voies

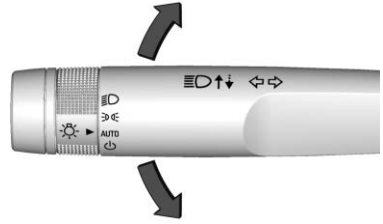

Pour signaler un virage, lever ou abaisser complètement le levier.

Une flèche située dans le groupe d'instruments clignote pour indiquer la direction du changement de direction ou de voie.

Lever ou abaisser le levier jusqu'à ce que la flèche commence à clignoter pour signaler un changement de voie. Maintenir le levier jusqu'à la fin du changement de voie. Si le levier est momentanément pressé et relâché, le clignotant se déclenche trois fois.

Le signal de changement de direction et de voie peut être désactivé manuellement en replaçant le levier à sa position d'origine.

Pour les véhicules équipés de phares HID, si après avoir signalé un virage ou un changement de voie, les flèches clignotent rapidement ou ne s'allument pas, une ampoule de clignotant peut être grillée.

Remplacer toutes les ampoules grillées. Si l'ampoule n'est pas grillée, vérifier les fusibles. Se reporter à *Fusibles et disjoncteurs* ⇨ *294*.

Pour les véhicules équipés de phares à LED, contacter votre concessionnaire si la LED est grillée. Si la LED n'est pas grillée, vérifier le fusible. Se reporter à *Fusibles et disjoncteurs* ⇨ *294*.

Éclairage intérieur

Commande d'éclairage de tableau de bord

Le bouton de cette fonction se trouve à gauche du tableau de bord.

Faire tourner le bouton dans un sens ou l'autre pour augmenter ou atténuer l'éclairement du tableau de bord pendant la nuit. Faire tourner le bouton au maximum dans le sens des aiguilles d'une montre pour allumer les lampes d'habitacle.

Éclairage intérieur

Éclairage en couleurs de l'habitacle

Selon l'équipement, cette fonctionnalité permet de choisir la couleur de l'éclairage intérieur du véhicule.

Pour y accéder, appuyer sur ⌂, sur les commandes d'infodivertissement, puis toucher AMBIENT LIGHTING pour afficher l'écran des réglages.

Toucher pour sélectionner :

OFF (désactivation) : Désactive la fonction.

LIGHT STRIPS (bandes de lumière) : Active le mode standard. Toucher la couleur de bande de lumière pour sélectionner une couleur de l'éclairage d'habitacle.

DEMO MODE (mode de démonstration) : Lorsque le levier de vitesses est en position de stationnement (P) (boîte de vitesses automatique) ou que le frein de stationnement est appliqué (boîte de

vitesses manuelle), toucher pour activer la fonctionnalité dans les couleurs choisies par le véhicule. Lorsque le levier de vitesses n'est pas en position de stationnement (P) ou que le frein de stationnement n'est pas appliqué, la couleur intérieure sera par défaut la dernière couleur active sélectionnée en mode bandes lumineuses.

LINK TO DRIVE MODE (mode lié à la conduite) : La couleur de l'éclairage correspond à la couleur utilisée pour le mode de conduite.

Lampes de lecture

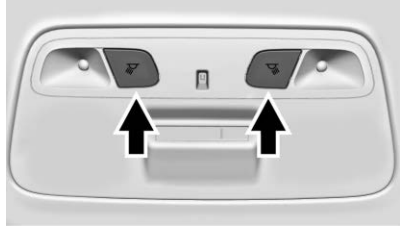

Les lampes de lecture se trouvent dans la console suspendue. Les lampes s'allument lorsqu'une porte est ouverte. Lorsque les portes sont fermées, appuyer sur ou pour allumer chaque lampe.

Fonctions d'éclairage

Éclairage d'entrée

Certains feux extérieurs et l'éclairage intérieur s'allument brièvement la nuit ou dans les zones faiblement éclairées si l'on appuie sur le bouton de l'émetteur RKE. L'éclairage intérieur s'allume pendant environ 20 secondes lorsqu'une porte est ouverte. Il s'éteint graduellement une fois que toutes les portes sont fermées ou que le contact est coupé.

Cette fonction peut être modifiée. Se reporter à « Éclairage de localisation de véhicule » sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ *146*.

Éclairage de sortie

Certaines feux extérieurs et éclairages intérieurs s'allument la nuit ou dans les zones faiblement éclairées quand la porte du conducteur est ouverte après la coupure du contact. Les lampes de

l'habitacle s'allument après la coupure du contact. Les feux extérieurs et les lampes de l'habitacle restent allumées durant une certaine durée puis s'éteignent automatiquement.

Les feux s'éteignent immédiatement en mettant la commande des lampes extérieures hors fonction.

Cette fonction peut être modifiée. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ *146*.

Gradation d'éclairage

Cette fonction permet aux lampes de l'habitacle de s'éteindre graduellement en trois à cinq secondes, au lieu de s'éteindre immédiatement.

Gestion de la charge de la batterie

Le véhicule possède la fonction de gestion d'alimentation électrique (EPM) qui estime la température de la batterie et son état de charge. La tension est régulée pour le meilleur rendement et la meilleure durée de vie de la batterie.

Quand la batterie est peu chargée, la tension est légèrement augmentée pour la recharger rapidement. Quand la batterie est très chargée, la tension est légèrement diminuée pour éviter la surcharge. Le voltmètre ou l'indication de tension du centralisateur informatique de bord (CIB) peut montrer cette différence qui est normale. En cas de problème, une alerte s'affiche.

Comme pour tous les véhicules, la batterie peut être déchargée au ralenti en cas de charge électrique très élevée car l'alternateur ne peut tourner assez vite au ralenti pour produire le courant nécessaire.

Une charge électrique élevée survient lorsque plusieurs des éléments suivants sont activés : phares, feux de route, désembueur de lunette arrière, ventilateur de commande de climatisation à haute vitesse, sièges chauffants, ventilateurs de refroidissement du moteur, feux de remorque et accessoires branchés dans les prises de courant.

L'EPM évite les décharges excessives en équilibrant la production de l'alternateur et les besoins électriques du véhicule. Il peut augmenter le régime de ralenti pour générer plus de courant chaque fois que nécessaire. Il peut réduire temporairement la consommation de certains accessoires.

Normalement, ces actions sont progressives et imperceptibles, sauf en de rares cas. Un message peut alors s'afficher au CIB et il est recommandé de réduire la consommation électrique.

Protection électrique de la batterie

Cette fonction éteint l'éclairage intérieur s'il est resté allumé plus de 10 minutes après avoir coupé le contact. Ceci contribue à prévenir la décharge de la batterie.

Économiseur de batterie d'éclairage extérieur

Les lampes extérieures s'éteignent au bout de 10 minutes après la coupure du contact, si les feux de stationnement ou les phares ont été laissés allumés manuellement. Cela évite la décharge de la batterie. Pour redémarrer la minuterie de 10 minutes, tourner la commande de lampes extérieures en position OFF (arrêt) puis la retourner en position de feux de stationnement ou phares.

Pour maintenir les lampes allumées pendant plus de 10 minutes, le contact doit être allumé ou sur ACC/ ACCESSORY (ACC/ ACCESSOIRE).

Système infodivertissement

Introduction
Info-divertissement 161

Enregistreur de données de rendement (PDR)
Enregistreur de données de rendement (PDR) 161

Introduction

Info-divertissement

Se reporter au manuel d'Infodivertissement pour de plus amples informations sur la radio, les lecteurs audio, le téléphone, le système de navigation et la reconnaissance vocale. Il inclut également des informations sur les paramétres.

Annulation active du bruit (ANC)

En cas d'équipement, l'ANC réduit le bruit du moteur dans l'habitacle. L'ANC nécessite le système audio installé en usine, la radio, les haut-parleurs, l'amplificateur (option), le système à induction et le système d'échappement pour fonctionner correctement. La désactivation est requise par votre concessionnaire si l'équipement de rechange connexe est installé.

Enregistreur de données de rendement (PDR)

Selon l'équipement, l'icône PDR s'affiche sur la page d'Accueil.

Renseignements importants

L'utilisation du PDR peut être interdite ou sujette à une restriction légale dans certains pays ou certaines situations. S'assurer de la conformité avec les lois et règlements en vigueur, y compris, sans y être limitées, les lois sur la protection de la vie privée, les lois relatives aux enregistrements et à la surveillance par caméra, le code de la route et les lois en matière de sécurité, ainsi que la législation sur la protection des droits de publicité et de la personnalité.

- De pas utiliser le PDR s'il cause de la distraction.
- De pas se fier aux images de la caméra pour manoeuvrer le véhicule.

- S'assurer de respecter tout avis ou besoin de consentement avant d'enregistrer les voix ou les images d'autres personnes ou avant d'en collecter les données personnelles.
- Aviser les autres conducteurs de votre véhicule des règles susmentionnées et leur exiger de s'y conformer.
- General Motors se dégage de toute responsabilité quant à l'utilisation illégale.
- Les autorités responsables de l'application des lois peuvent être en droit de saisir des enregistrements et de les utiliser comme preuve d'infraction criminelle ou relative à la conduite d'un véhicule, contre vous ou des tierces parties.

Les enregistrements vidéo, audio et de données du véhicule. Ces données sont enregistrées sur une carte SD amovible. Le lecteur de carte SD se trouve sous le tableau de bord, à gauche du volant, juste au-dessus de la poignée de déverrouillage du capot.

Les données enregistrées ne sont pas enregistrées ailleurs et ne sont accessibles que depuis la carte SD.

Pour commencer, insérer une carte SD formatée FAT32, Classe 10 requise, 8, 16 ou 32 Go recommandés, dans le lecteur de carte SD.

Toucher l'icône PDR pour accéder au menu PDR. Les options affichées sont les suivantes :

Lancer enregistrement

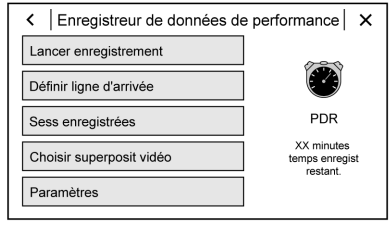

Si le système est incapable de commencer l'enregistrement, le bouton Lancer enregistrement est en grisé.

Toucher Lancer enregistrement pour lancer l'enregistrement. Après le début de l'enregistrement, ce bouton passe à Arrêter enregistrement. Toucher pour arrêter la séance d'enregistrement.

L'enregistrement doit être arrêté et le fichier fermé avant d'enlever la carte SD, ou l'enregistrement, ne peuvent être rejoué.

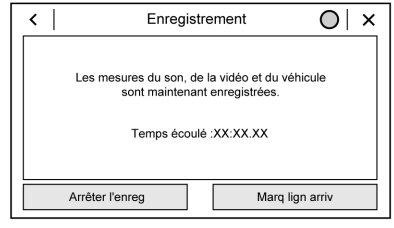

Le temps écoulé s'affiche pendant l'enregistrement. Pour définir une ligne d'arrivée, se reporter à « Définir ligne d'arrivée » plus loin dans cette section.

S'il n'existe pas suffisamment d'espace sur la carte SD, un message s'affiche. Supprimer ou transférer des enregistrements sur la carte SD ou utiliser une autre carte SD avec suffisamment d'espace libre.

Pour supprimer un enregistrement, accéder au menu Sessions enregistrées et toucher ✓ à côté de l'élément. Se reporter à « Sessions enregistrées » plus loin dans cette section.

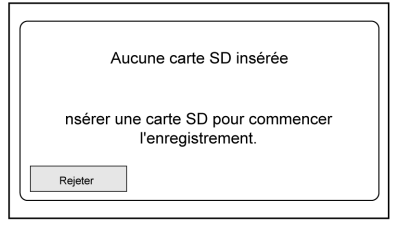

Si aucune carte SD n'est introduite, un message s'affiche.

Définir ligne d'arrivée

Pour suivre et enregistrer les temps au tour du véhicule, le point de départ d'un tour doit être défini. Le dépassement de ce point active le chronomètre pendant l'enregistrement.

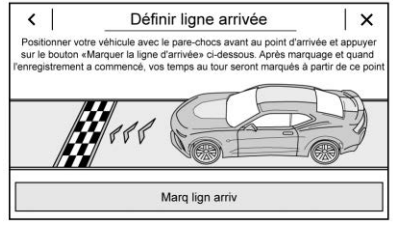

Pour définir la ligne d'arrivée, positionner le véhicule avec le pare-chocs avant au niveau du point de départ/arrivée. Dans le menu PDR, toucher Définir ligne d'arrivée, puis toucher Marq lign arr. Ceci peut se faire avec le véhicule en mouvement.

Sessions enregistrées

Pour voir les vidéos enregistrées, toucher Sessions enregistrées.

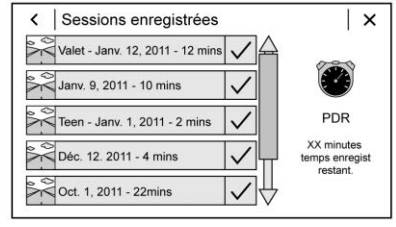

Une liste des enregistrements s'affiche.

Sélectionner l'enregistrement pour commencer la lecture.

Toucher ✓ à côté d'un article pour supprimer cet enregistrement. Toucher Oui pour supprimer ou Non pour annuler sur l'écran de confirmation.

La lecture des vidéos n'est pas autorisée pendant le déplacement du véhicule.

Toucher l'écran pendant la lecture de la vidéo pour afficher les commandes de vidéo :

Nettoyeur de vidéos : Modifie la position et la lecture. La longueur de la barre correspond à la durée de la vidéo. Avancer ou reculer la vidéo en glissant le long de la barre.

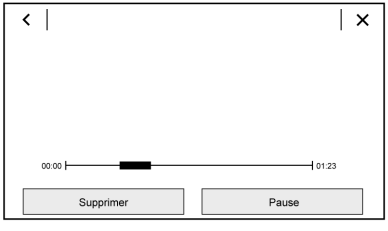

Supprimer un enregistrement : Toucher pour supprimer la vidéo. Un écran de confirmation s'affiche. Toucher Oui pour supprimer ou sur Non pour annuler.

Pause/Lecture : Toucher pour lire ou suspendre (pause) la vidéo. Le bouton change lorsqu'il est touché.

⇦ **:** Toucher pour afficher l'écran précédent.

Quit. : Toucher pour quitter l'affichage en cours.

Choisir superposit vidéo

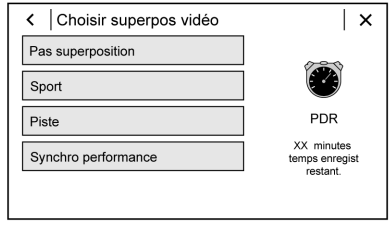

Toucher Choisir superposit vidéo pour afficher le menu.

Sélectionner une des options :

- Pas superposition
- Sport
- Piste
- Synchro performance

Pas superposition :

Aucune donnée sur le véhicule n'est affichée en haut de la vidéo enregistrée. Les données sur le véhicule sont encore disponibles avec la vidéo lorsqu'on accède dans le logiciel de la boîte d'outils.

Sport :

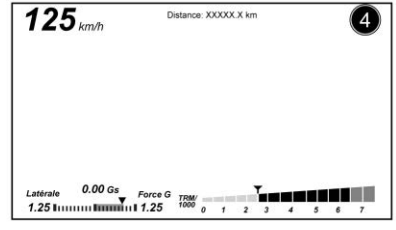

Affiche ces paramètres du véhicule :

- Vitesse du véhicule : jusqu'à trois chiffres sont affichés en km/h ou en mi/h selon les paramètres du véhicule.

- Rotations du moteur par minute (tr/min) : la ligne verticale et le triangle montrent le régime moteur actuel. Lorsque le régime moteur augmente, le remplissage suit.
- État de la transmission (Équipement actuel) : Les transmissions automatique et manuelle affichent 1, 2, etc.
- Graphique de G-forces G latérales : les G-forces de gauche et de droite s'affichent. Le graphique se comble vers la gauche ou vers la droite selon la valeur mesurée. La G-Force mesurée s'affiche sous forme d'un nombre en haut du graphique.
- Compteur kilométrique de parcours : affiche la distance parcourue depuis le début de l'enregistrement.

Piste :

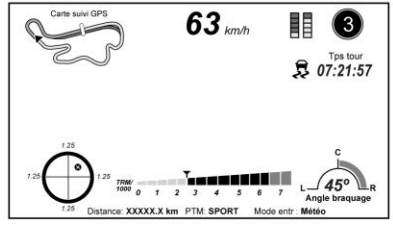

Affiche ces paramètres du véhicule :

- Vitesse du véhicule : identique à l'option Sport.
- Carte de suivi GPS : indique la position actuelle du véhicule par rapport à un itinéraire connu.
- Rotations du moteur par minute (tr/min) : la ligne verticale et le triangle indiquent le régime moteur actuel. Lorsque le régime moteur augmente, le remplissage suit.
- État de la boîte de vitesses (rapport actuel) : identique à l'option Sport.
- Graphique à bulles de friction : les G-forces latérales et longitudinales sont affichées sous la forme d'un point dans une bulle. Un point rouge s'affiche lorsque le véhicule commence à freiner et passe au vert lorsque le véhicule accélère. Le point est blanc lorsque le véhicule est immobile. Le point est blanc par défaut.
- Graphique des freins et du papillon des gaz : affiche la valeur en pourcentage de la position de la pédale de frein et d'accélérateur entre 0 et 100%.
- Angle de braquage : le graphique se remplit du centre vers la gauche ou vers la droite selon le sens de la direction. L'angle de braquage numérique s'affiche sous le graphique.
- Indicateur actif de StabiliTrak/ Contrôle de la stabilité électronique (ESC) : le graphique s'affiche uniquement si les systèmes de manipulation active sont activés.

- Mode Gestion de traction de performances (PTM) : affiche le mode PTM en cours. Les options sont Humide, Sec, Sport 1, Sport 2 ou Course.
- Temps au tour actuel : affiche le temps au tour si la ligne d'arrivée est définie et que le véhicule l'a franchie au moins une fois.
- Compteur kilométrique de parcours : affiche la distance parcourue depuis le début de l'enregistrement.
- Mode conduite : affiche le mode de conduite actuel du véhicule.

Synchro performance :

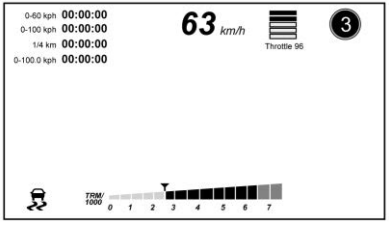

Affiche ces paramètres du véhicule :

- Vitesse du véhicule : identique à l'option Sport.
- Rotations du moteur par minutes (tr/min) : identique à l'option Sport.
- État de la boîte de vitesses (rapport actuel) : identique à l'option Sport.
- 0–100 km/h (0–60 mph), 0–200 km/h (0–100 mph), 400 m (1/4 mi) et 0–200–0 km/h (0–100–0 mph) : le chronomètre commence à enregistrer dès que le véhicule accélère. Au fur et à mesure que le véhicule franchit chaque vitesse et chaque étape de distance, il s'affiche en surimpression.
- Position du papillon des gaz : affiche le pourcentage du papillon appliqué de 0 à 100%.
- Indicateur actif de StabiliTrak/ (ESC) : le graphique s'affiche uniquement si les systèmes de manipulation active sont activés.

Convention de dénomination

Le nom du fichier vidéo enregistré est stocké sous la forme de date et de longueur de l'enregistrement.

Si la session a été enregistrée pendant que le système était en mode de verrouillage, le nom du fichier affiche le mode, la date et la durée.

Réglages

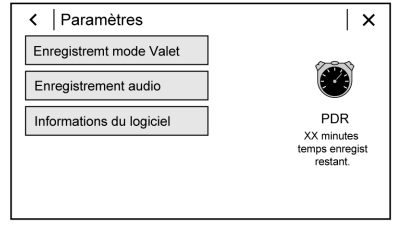

Toucher Réglages sur le menu PDR pour afficher les réglages.

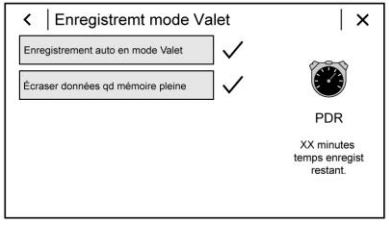

Enregistremt mode Valet : Permet de sélectionner les préférences d'enregistrement. Il est recommandé d'utiliser une carte SD vierge. Les choix disponibles sont :

- Enregistrement automatique en mode hors-circuit : permet au PDR de commencer à enregistrer dès que le véhicule est en mode hors-circuit.
- Écraser des données existantes lorsque la mémoire est pleine : permet d'écraser manuellement des enregistrements précédents, un à la fois, en commençant par le plus ancien, lorsque l'enregistrement actuel nécessite de poursuivre le rangement supplémentaire.

L'audio n'enregistre pas en mode de verrouillage.

Enregistrer l'audio : Permet d'enregistrer l'audio dans les vidéos.

L'audio n'enregistre pas en mode de verrouillage.

Info sur le logiciel : Affiche des informations et des numéros de version du logiciel PDR.

Logiciel de la boîte d'outils : Permet d'évaluer les performances du conducteur et le rendement du véhicule sur un ordinateur individuel après un événement enregistré. Visiter le site www.chevrolet.com ou votre concessionnaire pour des explications détaillées sur le téléchargement du logiciel.

Commandes de climatisation

Systèmes de climatisation
Climatiseur automatique 168
Commande de climatisation automatique à deux zones 172

Bouches d'aération
Bouches d'aération 176

Entretien
Filtre à air de l'habitacle 177
Entretien 177

Systèmes de climatisation

Climatiseur automatique

Ce système permet de commander le chauffage, le refroidissement, le dégivrage et la ventilation du véhicule.

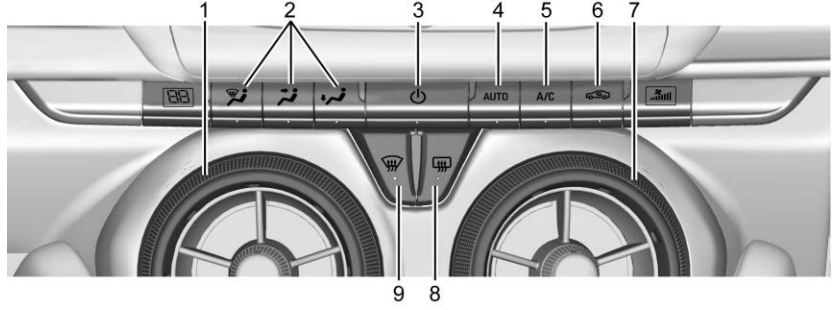

1. Régulateur de température
2. Commandes de mode de distribution d'air
3. ⏻ (alimentation)
4. AUTO (Fonctionnement automatique)
5. A/C (climatisation)
6. Recyclage
7. Commande du ventilateur
8. Désembueur de lunette arrière
9. Dégivrage

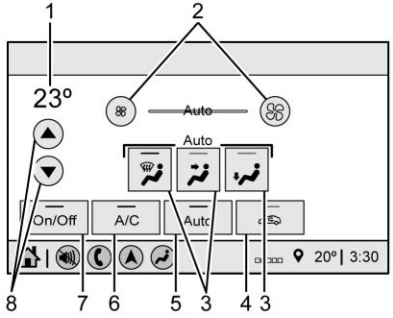

Affichage de commande de climatisation

1. Réglage de la température
2. Commande du ventilateur
3. Bouton de mode de distribution d'air
4. Recyclage d'air
5. Auto (Fonctionnement automatique)
6. A/C (climatisation)
7. On/Off (alimentation)
8. Commandes de température

Affichage d'état de commande de climatisation

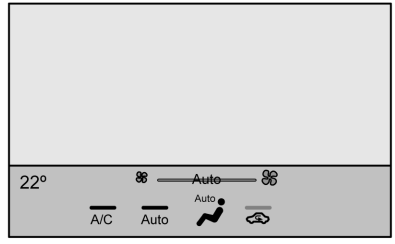

L'affichage d'état de la commande de climatisation est affiché brièvement lorsque les commandes de climatisation de la console centrale font l'objet de réglages.

Fonctionnement automatique

Le système commande automatiquement la vitesse du ventilateur, le débit d'air, la climatisation et le recyclage afin de chauffer ou rafraîchir le véhicule à la température désirée :

Lorsque le témoin AUTO est allumé, toutes les quatre fonctions fonctionnent automatiquement. Chaque fonction peut également être réglée manuellement et le réglage est affiché. Les fonctions non réglées manuellement continuent d'être commandées automatiquement, même si le témoin AUTO est éteint.

Pour le fonctionnement automatique :

1. Presser AUTO.
2. Régler la température. Laisser au système se stabiliser. Régler la température selon les besoins pour le meilleur confort.

⏻ **:** Appuyer pour activer ou désactiver le ventilateur.

Régulateur de température : Faire tourner la bague externe de la ventilation d'air dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans le sens inverse pour augmenter ou diminuer le réglage de température.

Commande du ventilateur : Faire tourner la bague externe de la ventilation d'air dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans le sens inverse pour augmenter ou diminuer la vitesse du ventilateur.

Commandes de mode de distribution d'air : Appuyer sur , ou pour modifier l'orientation du débit d'air. Il est possible de sélectionner n'importe quelle combinaison de ces trois boutons. Le témoin lumineux sur le bouton s'allume. Le mode actuel apparaît à l'écran. Appuyer sur n'importe lequel de ces trois boutons annule la commande automatique de la distribution de l'air et l'orientation du débit d'air est alors contrôlée manuellement. Appuyer sur AUTO pour réactiver le fonctionnement automatique.

Pour modifier le mode actuel, sélectionner un ou plusieurs des réglages suivants :

: Ce mode élimine la buée et l'humidité des glaces. L'air est dirigé vers les bouches latérales des vitres et celles du pare-brise.

: L'air est dirigé vers les bouches d'aération du tableau de bord.

: L'air est dirigé vers les bouches d'aération du plancher.

: Élimine plus rapidement la buée ou le givre sur le pare-brise. L'air est uniquement dirigé vers les bouches d'aération latérales des vitres et celles du pare-brise. La climatisation peut s'activer automatiquement pour éliminer la buée.

Afin d'obtenir de meilleurs résultats, retirer toute la neige et la glace du pare-brise avant d'utiliser la fonction de dégivrage.

Ne pas conduire avant que les glaces soient dégagées.

Climatisation

A/C : Appuyer pour mettre en/hors fonction la climatisation. Un témoin s'allume. Si le ventilateur est mis hors fonction ou si la température extérieure tombe sous zéro, la climatisation ne fonctionne pas, mais le témoin est allumé.

La climatisation peut s'enclencher automatiquement lorsque est sélectionné.

: Appuyer pour mettre en fonction le recyclage. Un témoin s'allume. L'air est recyclé à l'intérieur du véhicule. Il contribue au refroidissement rapide de l'air de l'habitacle ou réduit la pénétration de l'air extérieur et des odeurs.

Le fonctionnement en mode recyclage pendant que la climatisation est désactivée augmente l'humidité et peut embuer les glaces.

Le recyclage de l'air est indisponible dans les modes dégivrage et désembuage.

Pour améliorer le rendement du carburant et pour refroidir le véhicule plus rapidement, il est possible de sélectionner automatiquement le recyclage à température chaude. Le témoin et

de recyclage ne s'allume pas.

Appuyer sur pour sélectionner le recyclage; appuyer de nouveau pour sélectionner l'air extérieur.

Désembueur de lunette arrière

: Appuyer pour activer ou désactiver le désembueur de lunette arrière. Un témoin lumineux s'allume sur le bouton pour indiquer que le désembueur de lunette arrière est activé. Le désembueur s'éteint si le contact est coupé ou sur ACC/ ACCESSORY (accessoires).

Le désembueur de lunette arrière peut être placé en mode automatique. Se reporter à « Climatisation et qualité de l'air » sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ *146*. Lorsque le désembueur arrière automatique est sélectionné, le désembueur de lunette arrière se met automatiquement en marche lorsque la température intérieure est froide et la température extérieure est inférieure ou égale à environ 7 °C (44 °F).

Les rétroviseurs extérieurs chauffés sont en fonction lorsque le bouton du désembueur de lunette arrière est activé et aident à éliminer la buée ou la glace de la surface des rétroviseurs.

Ne pas conduire avant que les glaces soient dégagées.

Attention

Ne pas utiliser de lame de rasoir ou d'objet tranchant pour nettoyer l'intérieur de la lunette. Ne pas faire adhérer quoi que ce soit sur les résistances du désembueur de la lunette. Ceci pourrait endommager le désembueur de lunette. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule.

Fonctionnement de la commande de climatisation avec démarrage à distance, selon l'équipement : Le système de commande de climatisation peut se mettre en marche lorsque le véhicule est démarré à distance, en fonction de la température extérieure. Voir *Démarrage à distance du véhicule* ⇨ *19*. Le désembuage arrière peut entrer en fonction au cours d'un démarrage à distance en fonction des conditions de froid ambiant. Le témoin de désembuage arrière ne s'allume pas au cours d'un démarrage à distance. Selon l'équipement, s'ils sont en fonction, les sièges chauffants avant s'activent automatiquement s'il fait froid dehors. Voir *Personnalisation du véhicule* ⇨ *146*. Les témoins des sièges chauffants ne s'allument pas au cours d'un démarrage à distance.

Commande de climatisation automatique à deux zones

Ce système permet de commander le chauffage, le refroidissement, le dégivrage et la ventilation du véhicule.

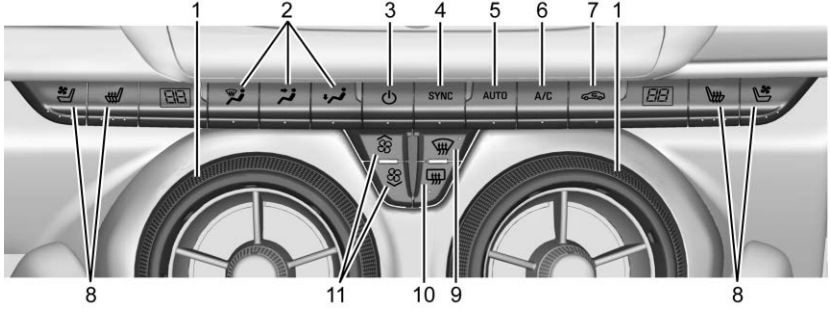

1. Commandes de température côté conducteur et côté passager
2. Commandes de mode de distribution d'air
3. ⏻ (marche/arrêt)
4. SYNC (température synchronisée)
5. AUTO (fonctionnement automatique)
6. A/C (climatisation)
7. Recyclage
8. Sièges chauffants et ventilés conducteur et passager (option)
9. Dégivrage
10. Désembueur de lunette arrière
11. Commande du ventilateur

Affichage de commande de climatisation

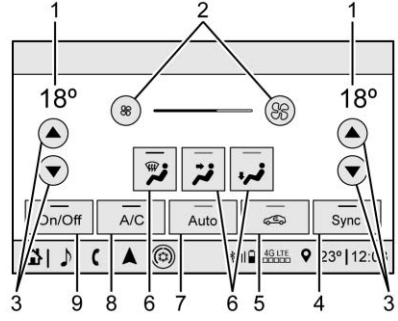

1. Réglages de la température côté conducteur et côté passager
2. Commande du ventilateur
3. Commandes de température côté conducteur et côté passager
4. Sync (température synchronisée)
5. Recyclage
6. Commandes de mode de distribution d'air

7. Auto (fonctionnement automatique)
8. A/C (climatisation)
9. On/Off (alimentation)

On peut contrôler le ventilateur, le mode de distribution d'air, les réglages de température côtés conducteur et passager, et Sync en effleurant CLIMATE (climatisation) sur la page d'accueil Infodivertissement ou le bouton de climatisation du plateau d'applications de l'affichage de commande de climatisation. On peut alors effectuer une sélection sur la page de commande de climatisation avant qui est affichée. Se reporter au manuel d'Infodivertissement.

Affichage d'état de commande de climatisation

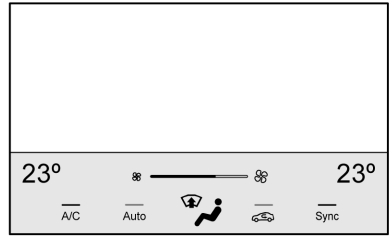

L'affichage de l'état de la commande de climatisation apparaît brièvement lorsque les commandes de climatisation de la console centrale sont réglées.

Fonctionnement automatique

Le système commande automatiquement la vitesse du ventilateur, le débit d'air, la climatisation et le recyclage afin de chauffer ou rafraîchir le véhicule à la température désirée :

Lorsque le témoin AUTO est allumé, toutes les quatre fonctions fonctionnent automatiquement. Chaque fonction peut également être réglée manuellement et le réglage est affiché. Les fonctions non réglées manuellement continuent d'être commandées automatiquement, même si le témoin AUTO est éteint.

Pour le fonctionnement automatique :

1. Presser AUTO.
2. Régler la température. Laisser au système se stabiliser. Régler la température selon les besoins pour le meilleur confort.

Commandes de température côté conducteur et côté passager : La température peut être réglée séparément pour le conducteur et le passager. Faire tourner la bague externe des bouches d'air dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans le sens inverse pour augmenter ou diminuer le réglage

de température du conducteur ou du passager. Le réglage s'affiche à l'écran de température.

SYNC : Presser pour lier les réglages de température de climatisation du passager aux réglages du conducteur. Le témoin SYNC s'allume. Lorsque les réglages du passager sont effectués, le témoin SYNC s'éteint.

Fonctionnement manuel

⏻ : Appuyer pour activer ou désactiver le ventilateur.

ou : Presser pour augmenter ou diminuer la vitesse du ventilateur.

Commandes de mode de distribution d'air : Appuyer sur , ou pour modifier l'orientation du débit d'air. Il est possible de sélectionner n'importe quelle combinaison de ces trois boutons. Le témoin lumineux sur le bouton s'allume. Le mode actuel apparaît à l'écran. Appuyer sur n'importe lequel de ces trois boutons annule la commande automatique de la distribution de l'air et l'orientation du débit d'air est alors contrôlée manuellement. Appuyer sur AUTO pour réactiver le fonctionnement automatique.

Pour modifier le mode actuel, sélectionner un ou plusieurs des réglages suivants :

: Ce mode élimine la buée et l'humidité des glaces. L'air est dirigé vers les bouches latérales des vitres et celles du pare-brise.

: L'air est dirigé vers les bouches d'aération du tableau de bord.

: L'air est dirigé vers les bouches d'aération du plancher.

: Élimine plus rapidement la buée ou le givre sur le pare-brise. L'air est uniquement dirigé vers les bouches d'aération latérales des vitres et celles du pare-brise. La climatisation peut s'activer automatiquement pour éliminer la buée.

Afin d'obtenir de meilleurs résultats, retirer toute la neige et la glace du pare-brise avant d'utiliser la fonction de dégivrage.

Ne pas conduire avant que les glaces soient dégagées.

Climatisation

A/C : Appuyer pour mettre en/hors fonction la climatisation. Un témoin s'allume. Si le ventilateur est mis hors fonction ou si la température extérieure tombe sous zéro, la climatisation ne fonctionne pas, mais le témoin est allumé.

La climatisation peut s'enclencher automatiquement lorsque est sélectionné.

: Appuyer pour mettre en fonction le recyclage. Un témoin s'allume. L'air est recyclé à l'intérieur du véhicule. Il contribue au refroidissement rapide de l'air de l'habitacle ou réduit la pénétration de l'air extérieur et des odeurs.

Le fonctionnement en mode recyclage pendant que la climatisation est désactivée augmente l'humidité et peut embuer les glaces.

Le recyclage de l'air est indisponible dans les modes dégivrage et désembuage.

Pour améliorer le rendement du carburant et pour refroidir le véhicule plus rapidement, il est possible de sélectionner automatiquement le recyclage à température chaude. Le témoin et de recyclage ne s'allume pas.

Appuyer sur pour sélectionner le recyclage; appuyer de nouveau pour sélectionner l'air extérieur.

Désembueur de lunette arrière

: Appuyer pour activer ou désactiver le désembueur de lunette arrière. Un témoin lumineux s'allume sur le bouton pour indiquer que le désembueur de lunette arrière est activé. Le désembueur s'éteint si le contact est coupé ou sur ACC/ ACCESSORY (accessoires).

Le désembueur de lunette arrière peut être placé en mode automatique. Se reporter à « Climatisation et qualité de l'air » sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ *146*. Lorsque le désembueur arrière automatique est sélectionné, le désembueur de lunette arrière se met automatiquement en marche lorsque la température intérieure est froide et la température extérieure est inférieure ou égale à environ 7 °C (44 °F).

Les rétroviseurs extérieurs chauffés sont en fonction lorsque le bouton du désembueur de lunette arrière est activé et aident à éliminer la buée ou la glace de la surface des rétroviseurs.

Ne pas conduire avant que les glaces soient dégagées.

Attention

Ne pas utiliser de lame de rasoir ou d'objet tranchant pour nettoyer l'intérieur de la lunette. Ne pas

(Suite)

Attention (Suite)

faire adhérer quoi que ce soit sur les résistances du désembueur de la lunette. Ceci pourrait endommager le désembueur de lunette. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule.

ou (selon l'équipement) : Appuyer sur ou pour chauffer l'assise et le dossier du siège du conducteur ou du passager.

Appuyer sur ou, si équipé, pour ventiler le siège conducteur ou passager. Se reporter à *Sièges avant chauffés et aérés* ⇨ *56*.

Fonctionnement de la commande de climatisation avec démarrage à distance, selon l'équipement : Le système de commande de climatisation peut se mettre en marche lorsque le véhicule est démarré à distance, en fonction de

la température extérieure. Voir *Démarrage à distance du véhicule* ⇨ *19*. Le désembuage arrière peut entrer en fonction au cours d'un démarrage à distance en fonction des conditions de froid ambiant. Le témoin de désembuage arrière ne s'allume pas au cours d'un démarrage à distance. Selon l'équipement, s'ils sont en fonction, les sièges chauffants avant s'activent automatiquement s'il fait froid dehors. Voir *Personnalisation du véhicule* ⇨ *146*. Les témoins des sièges chauffants ne s'allument pas au cours d'un démarrage à distance.

Bouches d'aération

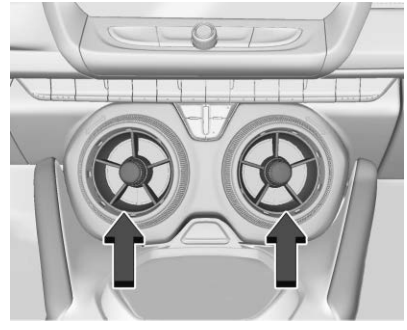

Utiliser les bouches d'aération au centre et sur les côtés du tableau de bord pour diriger le flux d'air. Faire tourner les boutons centraux des bouches d'air dans un sens ou l'autre pour ouvrir ou fermer le flux d'air.

Conseils d'utilisation

- En mode désembuage ou dégivrage, l'air chaud circule à partir des bouches d'aération latérales. Pour améliorer le désembuage ou le dégivrage des glaces latérales, diriger les bouches latérales vers les glaces latérales.
- Dégager les prises d'air prévues à la base du pare-brise de l'accumulation éventuelle de glace, de neige ou de feuilles susceptible de bloquer l'entrée d'air dans l'habitacle.
- Éliminer la neige du capot pour améliorer la visibilité et aider à réduire l'humidité aspirée dans le véhicule.
- Ne rien mettre sous les sièges avant afin de permettre à l'air de circuler librement dans tout l'habitacle.
- L'utilisation de déflecteurs de capot non autorisés par GM peut compromettre le rendement du système. Vérifier avec votre concessionnaire avant d'ajouter un équipement à l'extérieur de votre véhicule.

Entretien

Filtre à air de l'habitacle

Le filtre à air d'habitacle diminue la poussière, le pollen, et les autres irritants en suspension dans l'air aspiré de l'extérieur et soufflé dans le véhicule. Le filtre doit être remplacé périodiquement. Se reporter à *Programme entretien* ⇨ *359*.

L'utilisation du climatiseur sans filtre à air de l'habitacle installé risque de laisser entrer l'eau et des débris dans le système. Cela peut provoquer des fuites d'eau ou du bruit. S'assurer de poser un filtre à air neuf après avoir enlevé l'ancien.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le remplacement des filtres, consulter le concessionnaire.

Entretien

Tous les véhicules possèdent une étiquette sous le capot qui identifie le réfrigérant utilisé dans le véhicule. Le système de réfrigérant ne doit être entretenu que par des techniciens formés et certifiés. L'évaporateur de la climatisation ne doit jamais être réparé ou remplacé par un évaporateur issu d'un véhicule de récupération. Il doit être uniquement remplacé par un évaporateur neuf afin d'assurer un fonctionnement correct en toute sécurité.

Durant l'entretien, tous les réfrigérants doivent être régénérés au moyen de l'équipement correct. Décharger des réfrigérants directement dans l'atmosphère est nocif pour l'environnement et peut également créer des conditions dangereuses basées sur l'inhalation, la combustion, le gel, ou d'autres problèmes de santé.

La climatisation exige une maintenance périodique. Voir *Programme entretien* ⇨ *359*.

Conduite et fonctionnement

Information sur la conduite
Conduite pour une meilleure économie de carburant 179
Conduite distraite 180
Conduite défensive 181
Conduite en état d'ébriété 181
Contrôle du véhicule 181
Freinage 181
Direction 182
Contrôle d'un dérapage sur l'accotement 183
Perte de contrôle 183
Conduite en compétition 184
Conduite sur chaussées mouillées 195
Routes onduleuses et de montagne 195
Conduite hivernale 196
Si le véhicule est coincé 198
Limites de charge du véhicule 198

Démarrage de fonctionnement
Rodage de véhicule neuf 202
Positions du commutateur d'allumage 203
Démarrage du moteur 205
Chauffe-moteur 207
Prolongation d'alimentation des accessoires 209
Changement à la position de stationnement 210
Retrait de la position de stationnement (park) 211
Stationnement (Boîte de vitesses manuelle) 211
Stationnement au-dessus de matières qui brûlent 212
Active Fuel Management (gestion active de carburant) 212
Stationnement prolongé 212

Échappement du moteur
Échappement du moteur 213
Faire fonctionner le véhicule pendant qu'il est en position de stationnement 214

Boîte de vitesses automatique
Boîte de vitesses automatique 214
Mode manuel 217

Boîte de vitesses manuelle
Boîte de vitesses manuelle . . . 219
Active Rev Match 222

Freins
Système de freinage antiblocage (ABS) 224
Frein de stationnement électrique 224
Aide au freinage 226
Aide au démarrage sur pente 226

Systèmes de commande de suspension
Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique 227
Commande de mode conducteur 229
Mode de conduite compétitive (Modèles SS, ZL1 et 1LE uniquement) 233
Essieu arrière à glissement limité 235

Régulateur de vitesse
Régulateur de vitesse automatique 236

Systèmes d'assistance au conducteur
Systèmes d'aide au conducteur 239
Systèmes d'assistance pour les manoeuvres de stationnement ou de recul . . . 241
Système d'alerte de collision avant 243
Alerte d'angle mort latéral 246
Alerte de changement de voie (LCA) 246

Carburant
Carburant Top Tier 248
Carburant recommandé (Moteur V6 de 3.6 L) 249
Carburant recommandé (Moteur turbo L4 de 2.0 L et moteur V8 de 6.2 L) 249
Carburant recommandé (Moteur suralimenté V8 de 6.2 L) 249
Carburants interdits 250
Carburants dans les pays étrangers 250
Additifs de carburant 251
Remplissage du réservoir 251
Remplissage d'un bidon de carburant 253

Traction de remorque
Généralités sur la remorque 254

Conversions et compléments
Équipement électrique complémentaire 254

Information sur la conduite

Conduite pour une meilleure économie de carburant

Les habitudes de conduite peuvent affecter la consommation. Voici quelques conseils de conduite permettant de diminuer au mieux la consommation.

- Régler les commandes de climatisation à la température désirée après le démarrage du moteur ou désactiver la climatisation lorsqu'elle est superflue.
- Éviter les départs rapides et accélérer en douceur.
- Freiner progressivement et éviter les arrêts brusques.
- Éviter de faire tourner le moteur au ralenti pendant de longues périodes.

- Lorsque les conditions routières et météorologiques le permettent, utiliser le régulateur de vitesse.
- Respecter toujours les limitations de vitesse ou rouler plus lentement lorsque les conditions l'exigent.
- Maintenir les pneus à la pression correcte.
- Combiner plusieurs trajets en un seul.
- Remplacer les pneus du véhicule par des pneus de même spécification TPC, qui figure sur la paroi du pneu, à côté de la taille.
- Respecter les programmes d'entretien préconisés.

Conduite distraite

La distraction peut prendre diverses formes et peut vous empêcher de vous concentrer sur la conduite. Agir avec discernement et ne pas se laisser distraire de la conduite. De nombreux gouvernements nationaux interdisent la distraction du conducteur. Se familiariser avec les lois de votre pays.

Pour éviter d'être distrait en conduisant, gardez les yeux sur la route, gardez les mains sur le volant et concentrez votre attention sur la conduite.

- Ne pas téléphoner en roulant. Utiliser une méthode à mains libres pour placer ou recevoir les appels téléphoniques nécessaires.
- Observer la route. Ni lire, ni prendre de notes, ni lire l'information des appareils téléphoniques ou électroniques.
- Désigner un passager de siège avant pour gérer les distractions potentielles.
- Se familiariser avec les caractéristiques du véhicule en roulant telles que la programmation des émetteurs favoris de radio et le réglage des commandes de climatisation et des sièges. Programmer toute l'information de trajet dans un appareil quelconque de navigation avant de prendre le départ.
- Attendre l'arrêt du véhicule en position de stationnement pour récupérer les objets qui sont tombés sur le plancher.
- Arrêter ou faire stationner le véhicule pour s'occuper des enfants.
- Les animaux domestiques doivent être transportés dans un dispositif de retenue adéquat.
- Éviter les conversations difficiles en roulant que ce soit avec un passager ou au téléphone.

⚠ Avertissement

Ne pas regarder la route trop longtemps ou trop souvent peut causer une collision, des blessures ou le décès. Concentrer votre attention en roulant.

Se reporter au manuel d'infodivertissement pour plus d'information sur l'utilisation de ce système et du système de navigation, y compris sur le jumelage et l'utilisation d'un téléphone cellulaire.

Conduite défensive

Une conduite défensive signifie « toujours s'attendre à l'imprévu ». La première étape d'une conduite défensive consiste à porter la ceinture de sécurité. Se reporter à *Ceintures de sécurité* ⇨ *58*.

- Toujours s'attendre à ce que les autres usagers de la route (piétons, cyclistes et autres conducteurs) soient imprudents et fassent des erreurs. Anticiper ce qu'ils peuvent éventuellement faire et être prêt à faire face à leurs erreurs.
- Laisser suffisamment d'espace entre le véhicule et le véhicule précédent.
- Se concentrer sur la conduite.

Conduite en état d'ébriété

La mort et les blessures associées à la conduite en état d'ébriété constituent une tragédie globale.

⚠ Avertissement

Le fait de boire et de conduire ensuite est très dangereux. Même une petite quantité d'alcool peut affecter vos réflexes, vos perceptions, votre attention et votre jugement. Vous pourriez avoir un accident grave, voire fatal, si vous conduisez après avoir consommé de l'alcool.

Ne pas boire et conduire ou ne pas monter avec un conducteur qui a consommé de l'alcool. Prenez un taxi ou, si vous êtes en groupe, nommez un conducteur qui ne consommera pas d'alcool.

Contrôle du véhicule

Le freinage, le contrôle de la direction et l'accélération sont des facteurs importants de contribution au contrôle d'un véhicule en déplacement.

Freinage

Un freinage implique un temps de perception et un temps de réaction. La décision d'appuyer sur la pédale de frein correspond au temps de perception. Le faire réellement correspond au temps de réaction.

Le temps moyen de réaction d'un conducteur est d'environ trois quarts de seconde. Dans ce laps de temps, un véhicule se déplaçant à 100 km/h (60 mi/h) parcourt 20 m (66 pi), ce qui peut être beaucoup en cas d'urgence.

Conseils utiles de freinage à garder en mémoire :

- Laisser suffisamment d'espace entre le véhicule et le véhicule précédent.

- Il faut éviter de freiner très fort inutilement.
- Tenir compte de la circulation.

Si le moteur s'arrête de tourner en roulant, freiner normalement sans pomper les freins. En cas de pompage, la pédale pourra être plus difficile à enfoncer. Si le moteur s'arrête, une certaine assistance au freinage subsistera, mais celle-ci sera utilisée lors du freinage. Une fois que l'assistance est épuisée, le freinage sera plus lent et la pédale de frein sera plus dure à appuyer.

Direction

Attention

Pour éviter d'endommager le système de direction, ne pas franchir les bordures de trottoir, les délimitations de places de stationnement ou obstacles similaires à des vitesses supérieures à 3 km/h (1 mi/h). Faire preuve de prudence en

(Suite)

Attention (Suite)

franchissant d'autres obstacles fonctionnels tels que les séparateurs de voie et les ralentisseurs. Les dommages causés par une mauvaise utilisation du véhicule ne sont pas couverts par la garantie du véhicule.

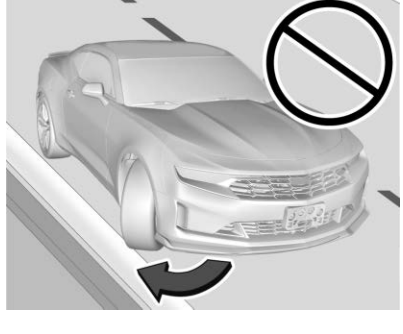

Direction à assistance électrique

Le véhicule est équipé d'une direction assistée électrique. Ce système fonctionne sans liquide de direction assistée. Un entretien régulier est inutile.

Si l'assistance de direction est perdue à la suite d'une défaillance, le véhicule peut être dirigé mais exige un effort supplémentaire.

Si l'assistance de direction est utilisée pendant longtemps à l'arrêt, l'assistance peut être réduite.

Si l'on tourne le volant jusqu'en butée et qu'on le maintient dans cette position pendant une période prolongée, l'assistance de la direction peut être réduite.

Le fonctionnement normal de l'assistance de direction devrait se rétablir lorsque le système refroidit.

Se reporter à votre concessionnaire en cas de problème.

Conseils en virage

- Prendre les virages à une vitesse raisonnable.
- Réduire la vitesse avant d'entrer dans une courbe.
- Maintenir une vitesse constante raisonnable tout au long de la courbe.
- Attendre que le véhicule soit sorti de la sortie du virage pour accélérer prudemment dans la section en ligne droite.

Manipulation du volant en situations d'urgence

- Dans certaines situations, il est plus efficace d'éviter un obstacle que de freiner.
- Le fait de tenir les deux côtés du volant vous permet de tourner sur 180 degrés sans retirer une main du volant.
- Le système de freinage antiblocage (ABS) vous permet de diriger le véhicule pendant le freinage.

Contrôle d'un dérapage sur l'accotement

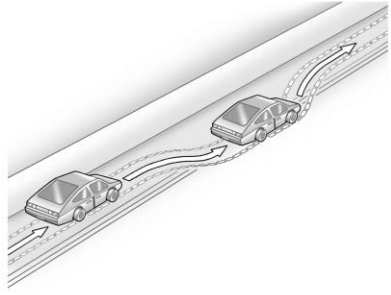

Les roues droites du véhicule peuvent se déporter du bord de la route sur l'accotement en roulant. Agir comme suit :

1. Relâcher l'accélérateur puis, si la voie est libre, diriger le véhicule de telle manière qu'il franchisse le bord de la chaussée.
2. Faire tourner le volant sur environ un huitième de tour jusqu'à ce que la roue avant droite touche le bord de la chaussée.
3. Tourner le volant pour suivre la chaussée en ligne droite.

Perte de contrôle

Dérapage

Trois types de dérapages correspondent aux trois systèmes de commande du véhicule :

- Dérapage de freinage - les roues sont immobilisées.
- Dérapage de direction ou en virage - une trop grande vitesse dans une courbe fait que les pneus glissent ou perdent leur force de virage.
- Dérapage en accélération - une trop grande accélération fait que les roues motrices patinent.

Les conducteurs qui conduisent sur la défensive sont en mesure d'éviter la plupart des dérapages en adaptant leur conduite aux

conditions existantes et en ralentissant. Cependant, des dérapages restent toujours possibles.

Si le véhicule commence à glisser, agir comme suit :

- Relever le pied de la pédale d'accélérateur et braquer dans le sens de déplacement désiré du véhicule. Le véhicule peut se redresser. Se préparer à un second dérapage éventuel.
- Ralentir et régler votre conduite en fonction de la météo. La distance d'arrêt peut être plus grande et le contrôle du véhicule peut être affecté lorsque l'adhérence est réduite par l'eau, la neige, la glace, le gravier ou d'autres matériaux sur la chaussée. Apprendre à reconnaître les signes d'avertissement tels que l'eau, la glace ou la neige sur la chaussée qui rendent la surface brillante et ralentir en cas de doute.
- Éviter la brusquerie dans la direction, l'accélération ou le freinage, y compris la réduction de la vitesse en rétrogradant. De tels changements brusques peuvent entraîner un dérapage.

Se rappeler que l'antiblocage (ABS) ne vous aide à éviter que le dérapage au freinage.

Conduite en compétition

⚠ Danger

Les éléments de hautes performances sont uniquement destinés à une utilisation sur piste fermée par des conducteurs expérimentés et qualifiés et ne doivent pas être utilisés sur la voie publique. Une conduite à grande vitesse, des virages agressifs, des freinages puissants et autres actions de conduite hautes performances peuvent s'avérer dangereux. Des actions du conducteur inappropriées aux

(Suite)

Danger (Suite)

conditions peuvent entraîner une perte de contrôle du véhicule et causer des blessures, voire la mort, tant au conducteur qu'à d'autres personnes. Conduisez toujours en toute sécurité.

Si le véhicule est un modèle Camaro haute performance, se reporter aux explications complémentaires du supplément Camaro haute performance.

Les événements de piste ou autre conduite de compétition peut affecter la couverture en garantie de votre véhicule. Se reporter à votre manuel de garantie avant d'utiliser votre véhicule pour la course ou d'autres types de conduite de compétition.

Le paramètre de gestion du son du moteur (selon l'équipement) ne peut pas être réglé en mode furtif en conduite sur piste ou en compétition. Voir *Commande de mode conducteur* ⇨ *229*.

Huile moteur

Attention

Si vous utilisez votre véhicule pour faire des compétitions ou d'autres conduites sportives, il est possible que le moteur utilise davantage d'huile qu'il ne le ferait normalement. Un niveau d'huile insuffisant peut endommager le moteur. Pour obtenir des informations relatives à la procédure d'ajout d'huile, se reporter à la rubrique *Huile à moteur* ⇨ *266*.

Vérifier fréquemment le niveau d'huile en cas de conduite sportive ou de compétition et maintenir le niveau à la hauteur du repère supérieur indiquant la plage de fonctionnement appropriée sur la jauge d'huile moteur.

Moteur V6 de 3.6 L (LGX)

Remplacer l'huile moteur par de l'huile 0W-40 ou 5W-40 conforme à la spécification dexos2. Si cette huile n'est pas disponible, l'huile suivante peut être utilisée à la place : Valvoline SYNPOWER MST 5W-40.

Pour la LS/LT 1LE, ajouter 0,9 L (1,0 qt) d'huile en plus du niveau de remplissage nominal pour une épreuve sur piste. Après la compétition, extraire l'excès d'huile de manière à ce que le niveau de la jauge ne soit pas au-dessus du repère supérieur indiquant la plage d'utilisation correcte.

Pendant l'utilisation sur circuit, ne pas suivre les indications d'état du système de durée de vie de l'huile moteur. Remplacer l'huile moteur après quatre heures consécutives d'utilisation sur circuit.

Carburant

Utiliser de l'essence sans plomb de première qualité avec un indice d'octane affiché de 93 pour la piste. De l'essence sans plomb avec un indice d'octane de 91 peut être utilisée, mais le rendement sera limité.

Liquide de boîte de vitesses automatique

Faire ajuster le niveau de liquide de boîte de vitesses au niveau prévu pour l'utilisation sur piste avant une telle utilisation. Le liquide de boîte de vitesses doit être remplacé toutes les 15 heures d'utilisation sur piste. Tout ajustement de niveau ou remplacement de liquide de boîte de vitesses doit être effectué chez votre concessionnaire.

Liquide de boîte de vitesses manuelle

Le liquide de boîte de vitesses manuelle doit être remplacé toutes les 15 heures d'utilisation sur piste.

Liquide d'essieu arrière

Les essieux doivent avoir parcouru 2 400 km (1 500 mi) avant de pouvoir être utilisés pour la conduite sur piste.

Les températures du liquide d'essieu arrière peuvent être plus élevées en conduisant dans des conditions difficiles. Vidanger et remplir à nouveau avec du liquide neuf après la première course ou compétition, puis après toutes les 24 heures de course ou de compétition. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ *372*.

Attention

Durant un premier essai sur piste ou de conduite de compétition, la température de l'essieu arrière peut augmenter considérablement. Des dégâts peuvent se produire, non couverts par la garantie du véhicule. Ne pas rouler trop longtemps ou trop vite la première fois que le véhicule est conduit sur piste ou en compétition.

Liquide de frein

Pour les événements sur piste ou la conduite de compétition, il est recommandé de remplacer le liquide de frein normal par un liquide de frein haute performance à point d'ébullition à sec supérieur à 279 °C (534 °F). Après conversion vers le liquide de frein haute performance, suivre les recommandations du fabricant du liquide. Ne pas utiliser de liquides de frein siliconés ou DOT-5.

Rodage des freins

Pour préparer les systèmes de freinage des Camaro pour les épreuves sur piste et la compétition, effectuer la procédure de rodage appropriée des freins hautes performances décrite ci-dessous.

Les nouvelles plaquettes de frein doivent être rodées avant une course ou une conduite sportive.

Attention

Ces procédures sont propres aux Camaro SS ou LT avec le système de refroidissement à haut rendement Y4Q monté avec les freins J55. Ces procédures ne peuvent pas être appliquées sur d'autres modèles Camaro car elles pourraient provoquer des dégâts.

Attention

La période de rodage du véhicule neuf doit être achevée avant d'effectuer la procédure de rodage des freins, au risque d'endommager le groupe motopropulseur/le moteur. Se reporter à *Rodage de véhicule neuf* ⇨ *202*.

Exécuter conformément aux consignes, cette procédure n'endommage pas les freins. Pendant le rodage, les plaquettes

de frein fument et produisent une odeur. La force de freinage et la course de la pédale peuvent augmenter. Après l'opération, les plaquettes de frein peuvent apparaître blanches au point de contact avec le disque.

Effectuer l'opération de manière sûre et conformément à la réglementation en ce qui concerne le fonctionnement des véhicules à moteur. N'effectuer l'opération que sur pavement sec.

Méthode de rodage de frein pour la compétition/la course

Attention
Un affaiblissement des freins survient pendant cette procédure de rodage sur circuit et peut augmenter la course de la pédale de frein et exiger plus d'effort. Ceci peut allonger la distance de freinage jusqu'au rodage complet des freins.

1. Freiner 25 fois à 100 km/h (60 mi/h) à 50 km/h (30 mi/h) en décélérant à 0,4 g. Il s'agit d'un freinage de force moyenne. Parcourir au moins 1 km (0,6 mi) entre chaque freinage. Cette première étape peut être sautée si les plaquettes de frein ont déjà parcouru 320 km (200 mi).
2. Freiner plusieurs fois de 100 km/h (60 mi/h) à 25 km/h (15 mi/h) en décélérant à 0,8 g. Il s'agit d'un freinage puissant, sans activation du système de freinage antiblocage (ABS). Parcourir au moins 1 km (0,6 mi) entre les freinages. Répéter ceci jusqu'à ce que la course de la pédale de frein commence à augmenter. En fonction des conditions, ceci ne devrait pas demander plus de 25 applications des freins.
3. Refroidissement : rouler à 100 km/h (60 mph) pendant 15 km (10 mi) environ sans utilisation des freins.
4. Freiner 25 fois de 100 km/h (60 mi/h) à 50 km/h (30 mi/h) en décélérant à 0,4 g. Il s'agit d'un freinage de force moyenne. Parcourir au moins 1 km (0,6 mi) entre chaque freinage.

Déflecteurs de pneu avant, déflecteurs de bras de suspension inférieur et pare-boue des disques (SS uniquement)

Avant la conduite en course, déposer les déflecteurs de pneu à l'avant du véhicule et remplacer les déflecteurs et les pare-boue d'origine par un grand déflecteur et un petit pare-boue.

Attention
La conduite en compétition sur piste avec les pare-boue de frein à disque avant et les déflecteurs de pneu avant d'origine peut provoquer
(Suite)

Attention (Suite)

l'évanouissement de la pédale de frein à cause des hautes températures des disques.

Pour poser le grand déflecteur et le petit pare-boue :

1. Déposer le déflecteur de pneu.
2. Déposer les roues avant.

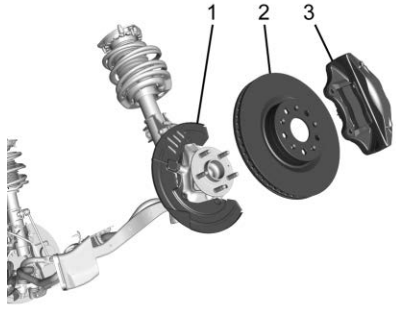

3. Déposer les étriers (3) du porte-fusée.
4. Déposer les disques de frein (2).
5. Déposer les pare-boue avant d'origine (1).
6. Déposer les déflecteurs de bras de suspension inférieur.
7. Détacher les agrafes du faisceau de câbles du capteur de vitesse de rotation des roues du déflecteur du bras de commande inférieur.

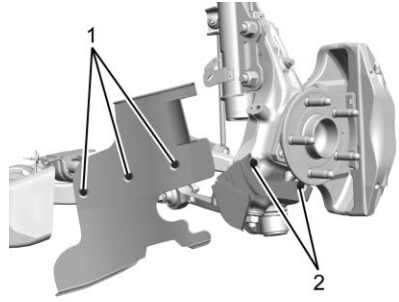

8. Poser le petit pare-boue avec deux vis (2) par coin. Serrer à 9 N•m (80 lb po).

Attention

Si les clips de faisceau de câble du capteur de vitesse de rotation des roues ne sont pas refixés correctement, une interférence peut se produire avec le capteur de vitesse des roues et endommager le véhicule.

9. Refixer les clips du faisceau de câbles du capteur de vitesse de rotation des roues en les poussant de bas en haut, sur la patte arrière. Sur le déflecteur d'origine, les goupilles à poussoir sont poussées de haut en bas.
10. Poser les grands déflecteurs avec trois vis (1) par coin. Serrer à 3,3 N•m (29 lb po).

    Lors de la pose de bras de commande neufs, serrer les trois vis à 4,5 N•m (40 lb po).
11. Poser les disques avant avec une vis par coin. Serrer à 9 N•m (80 lb po).

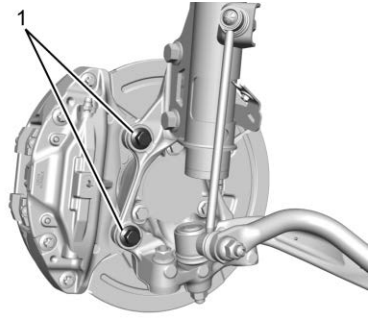

12. Appliquer de la colle liquide pour filet sur les boulons d'étrier (pièce GM numéro 9985399 - Loctite 272 - Goodwrench 12345493). Poser les étriers avec deux vis (1) par coin. Serrer les boulons d'étrier à 200 N•m (148 lb pi).
13. Reposer les roues avant en utilisant le couple de serrage d'écrou de roue. Voir *Capacités et spécifications* ⇨ *379*.

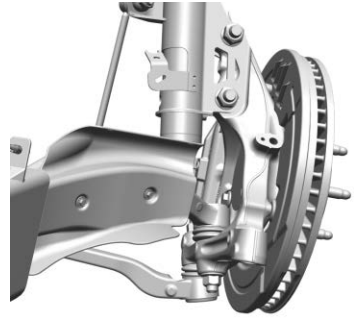

Attention

Après la conduite sur piste, déposer le grand déflecteur et le petit pare-boue puis reposer le déflecteur et le pare-boue d'origine. Si les pièces d'origine ne sont pas remontées, cela peut provoquer de la corrosion, une perte de puissance, du bruit, l'usure prématurée des plaquettes et des disques de frein, une diminution du freinage à grande vitesse sur sol mouillé et des dégâts au grand déflecteur.

14. Après la conduite sur piste, recommencer les opérations pour reposer les déflecteurs de bras de suspension inférieur et les pare-boue d'origine.
15. Reposer les déflecteurs de pneu.

Commande de lancement personnalisé (selon l'équipement)

Le contrôle de lancement personnalisé permet de modifier les paramètres de contrôle de lancement suivants :

- Régime de lancement
- Patinage cible (5%–15%)
- Type de surface

Pour ajuster le régime de lancement, toutes les conditions suivantes doivent être réunies :

- Le véhicule doit être en mode Piste. Se reporter à « Mode Piste » dans *Commande de mode conducteur* ⇨ *229*.
- Le mode de gestion de l'antipatinage de performance (PTM) doit être activé. Pour les cabriolets et les véhicules équipés du SS à 10 vitesses automatiques, le mode de conduite de compétition doit être activé. Se reporter à *Commande de mode conducteur* ⇨ *229*.
- Le volant doit être droit.
- La porte du conducteur doit être fermée.
- La boîte de vitesses doit être dans un rapport autre que la marche arrière (R). Le système fonctionnera en position de stationnement (P) ou au point mort (N).
- Le frein de stationnement ne doit pas être serré.

Pour de plus amples informations sur le mode de conduite de compétition, voir *Mode de conduite compétitive (Modèles SS, ZL1 et 1LE uniquement)* ⇨ *233*.

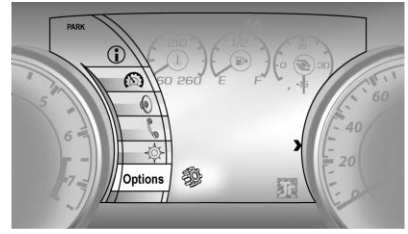

1. En utilisant les boutons situés sur la droite du volant, presser ◁ pour ouvrir le menu du CIB de niveau supérieur. Utiliser ▽ pour faire défiler jusqu'à Options et presser SEL.

2. Utiliser △ ou ▽ pour naviguer jusqu'au menu Contrôle de lancement.

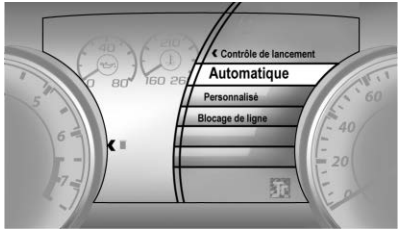

3. Utiliser ▷ pour ouvrir le menu Options.

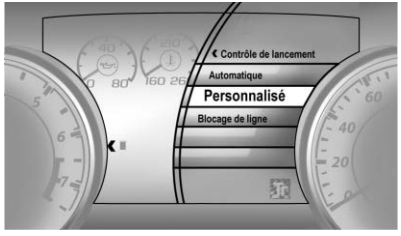

4. Utiliser ▽ ou △ pour mettre Personnaliser en surbrillance.

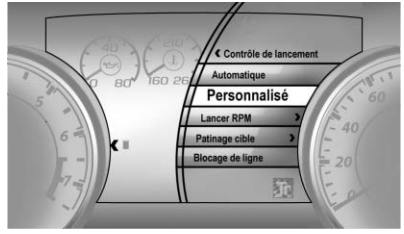

5. Presser SEL pour sélectionner Personnaliser.

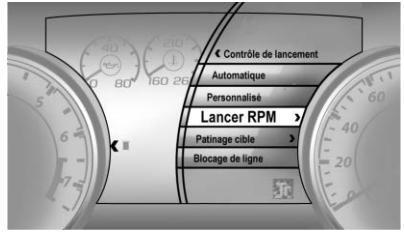

6. Faire défiler jusqu'à Régime de lancement à l'aide de ▽.
7. Presser SEL.

8. Ajuster le régime désiré à l'aide de △ ou ▽ :

   1800 - 4000 tr/min pour les boîtes de vitesses manuelles et 1200 - 2400 pour les boîtes de vitesses automatiques.

9. Appuyer sur SEL pour confirmer le régime moteur désiré.

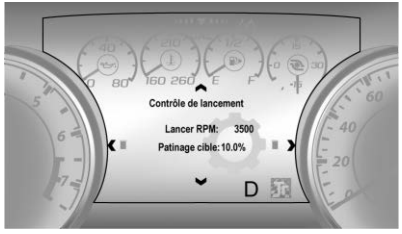

Boîte de vitesses manuelle

10. Dans cet exemple, la commande de lancement est réglée sur les paramètres personnalisés désirés.
    - Boîte manuelle : enfoncer l'accélérateur pour activer la commande de lancement et relâcher rapidement la pédale d'embrayage pour lancer le véhicule.

Boîte de vitesses automatique

- Boîte automatique : appuyer fermement sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée pour activer la commande de lancement.

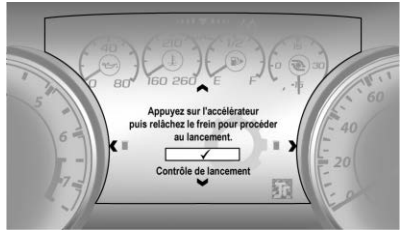

11. Boîte automatique uniquement - enfoncer rapidement l'accélérateur. Relâcher la pédale de frein pour lancer le véhicule.

Verrouillage d'essieu (selon l'équipement)

⚠ Avertissement

Le véhicule peut se déplacer de manière inattendue en cas d'utilisation du blocage d'essieu, ce qui peut provoquer des blessures ou des dégâts. Utiliser uniquement le blocage d'essieu sur piste fermée offrant une vaste zone dégagée sur tous les côtés du véhicule. Être prêt à freiner immédiatement si le véhicule commence à bouger. Ne pas utiliser le blocage d'essieu dans une zone ouverte au public ou une zone où des personnes ou des biens se trouvent à proximité du véhicule.

Attention

La tentative de changement de rapport pendant que les roues motrices patinent sans adhérence peut endommager la boîte de vitesses. Les dégâts causés par une utilisation erronée du véhicule ne sont pas couverts par la garantie sur le véhicule. Ne pas tenter de changement de rapport pendant que les roues motrices ne présentent pas d'adhérence.

Le blocage d'essieu permet de bloquer les freins avant indépendamment des freins arrière. Ceci autorise le patinage des pneus arrière lors d'une accélération.

Pour autoriser le blocage d'essieu, toutes ces conditions doivent être réunies :

- Le véhicule doit être en mode Piste.
- Le mode de gestion de traction de performance (PTM) doit être activé. Pour les modèles décapotables, le mode de conduite de compétition doit être activé.
- Le volant doit être droit.
- La porte du conducteur doit être fermée.
- Le véhicule doit être en marche avant (D) pour une boîte de vitesses automatique ou en première (1) pour une boîte de vitesses manuelle.
- Le frein de stationnement ne doit pas être serré.
- Le véhicule doit être à l'arrêt sur une surface plane. La pédale d'accélérateur doit être entièrement relâchée.

1. En utilisant les boutons situés sur la droite du volant, presser ◁ pour ouvrir le menu du CIB de niveau supérieur. Utiliser ▽ pour faire défiler jusqu'à Options et presser SEL.

2. Utiliser △ ou ▽ pour naviguer jusqu'au menu Contrôle de lancement.

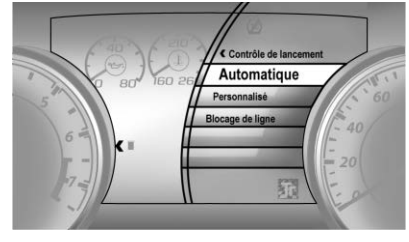

3. Utiliser ▷ pour ouvrir le menu Contrôle de lancement.

   Sélectionner Automatique ou Personnalisé.

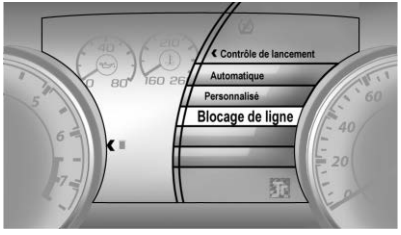

4. Utiliser ▽ pour mettre Blocage d'essieu en surbrillance.
5. Presser SEL pour sélectionner Blocage d'essieu.

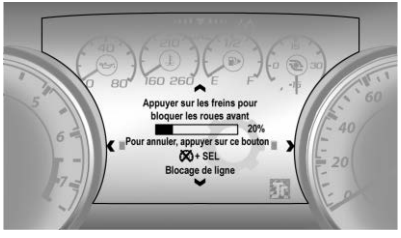

6. Presser fermement la pédale de frein pour placer le graphique à barres à 100%.

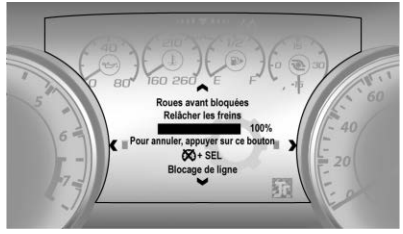

7. Relâcher la pédale de frein.

8. Le burn et le lancement doivent s'effectuer dans les 15 secondes.
9. Pour relâcher les freins et démarrer, presser et SEL simultanément.

Si le burnout n'est pas effectué dans les 15 secondes, le couple est réduit au régime de ralenti, le frein de stationnement est appliqué, le blocage d'essieu est relâché et le contrôle de lancement personnalisé est désactivé.

S'assurer que le frein de stationnement est désengagé pour réactiver le contrôle de lancement.

Conduite sur chaussées mouillées

La pluie ou un sol mouillé peuvent diminuer l'adhérence du véhicule et sa capacité à s'arrêter et accélérer. Conduire toujours plus lentement dans ces conditions et éviter de traverser de grandes flaques, de profondes étendues d'eau ou des eaux vives.

⚠ Avertissement

Les freins humides peuvent causer des accidents. Ils peuvent fonctionner moins bien lors d'un arrêt rapide et peuvent entraîner une déviation d'un côté. Vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule.

Après avoir traversé une grande flaque d'eau ou une station de lavage automobile, enfoncer légèrement la pédale de frein jusqu'à ce que les freins fonctionnent normalement.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Un courant d'eau vive génère une force importante. Il peut emporter le véhicule et provoquer la noyade des occupants du véhicule. Ne pas ignorer les avertissements de la police et se montrer extrêmement prudent lors d'une tentative de traversée d'un courant d'eau vive.

Aquaplanage

L'aquaplanage est dangereux. De l'eau peut s'amasser sous les pneus du véhicule et roulent par conséquent sur de l'eau. Une telle situation peut se produire si la route est assez mouillée et si vous conduisez suffisamment rapidement. En aquaplanage, il y a peu ou pas de contact entre le véhicule et la route.

Il est impossible de toujours prévoir l'aquaplanage. Le meilleur conseil est de ralentir quand la route est mouillée.

Autres conseils pour la conduite sous la pluie

Outre le fait de ralentir, en cas de conduite sous la pluie il est toujours bon :

- D'accroître la distance entre les véhicules.
- De dépasser avec prudence.
- De maintenir les essuie-glaces en bon état.
- De remplir le réservoir de liquide lave-glace.
- Garder toujours les pneus en bon état, avec une semelle d'une profondeur adéquate. Se reporter à la rubrique *Pneus* ⇨ *302*.
- Désactiver le régulateur de vitesse.

Routes onduleuses et de montagne

La conduite sur les pentes abruptes ou les routes de montagne diffère de la conduite sur un terrain plat ou vallonné. Quelques conseils :

- Le véhicule doit être maintenu en bon état.
- Vérifier tous les niveaux, les freins, les pneus, le circuit de refroidissement et la boîte de vitesses.
- Rétrograder en descendant une pente abrupte ou longue.

⚠ Avertissement

L'utilisation des freins pour freiner le véhicule dans une longue descente peut causer une surchauffe des freins, réduire le rendement des freins et même causer une perte de freinage. Rétrograder pour que le frein moteur aide les freins dans les fortes pentes.

⚠ Avertissement

Descendre un côte au point mort (N) ou avec le contact coupé est dangereux. Ceci peut causer une surchauffe des freins et une perte d'assistance de direction. Le moteur doit toujours tourner et le véhicule doit rester en prise.

- Conduire à des vitesses qui permettent de maintenir le véhicule sur sa trajectoire. Ne pas faire d'embardées, ni traverser la ligne centrale.
- Rester prudent en approchant d'une crête car quelque chose peut se trouver sur votre voie (par ex. une voiture arrêtée ou une collision).
- Rester attentif aux signaux routiers spéciaux (par ex. une zone de chute de pierres, des routes sinueuses, de longues pentes, des zones avec interdiction de dépassement) et s'y conformer.

Conduite hivernale

Conduite dans la neige ou sur la glace

La neige ou la glace entre les pneus et la route diminuent la traction ou l'adhérence : il faut donc conduire prudemment. La glace fond à environ 0°C (32°F) lorsque la pluie verglaçante commence à tomber. Éviter de conduire sur de la glace mouillée ou sous la pluie verglaçante jusqu'à ce que les routes puissent être entretenues.

Pour la conduite sur routes glissantes :

- Accélérer en douceur. Une accélération trop rapide peut faire patiner les roues et rendre la surface glissante sous les pneus.
- Activer l'antipatinage. Se reporter à *Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique* ⇨ *227*.
- Le système de freinage antiblocage (ABS) améliore la stabilité du véhicule pendant les

arrêts brusques, mais les freins doivent être appliqués plus tôt que sur un revêtement sec. Se reporter à *Système de freinage antiblocage (ABS)* ⇨ *224*.

- Maintenir une distance plus grande par rapport au véhicule précédent et être attentif aux endroits glissants. Même su une route dégagée, des plaques de glace peuvent se former en des endroits ombragés. Une courbe ou un viaduc peut rester glacé alors que la zone environnante ne l'est plus. Éviter les manœuvres et freinages brusques sur la glace.
- Désactiver le régulateur de vitesse.

Tempête de neige

Arrêter le véhicule dans un endroit sécuritaire et actionner les feux de détresse. Demeurer près du véhicule à moins que de l'aide soit à proximité. Si possible, utiliser le service d'assistance routière. Voir *Programme d'assistance routière* ⇨ *387*. Pour obtenir de l'aide tout en préservant la sécurité des passagers :

- Allumer les feux de détresse.
- Accrocher un tissu rouge au rétroviseur extérieur.

⚠ Avertissement

La neige peut obturer l'échappement sous le véhicule. Ceci peut entraîner une pénétration de gaz d'échappement dans l'habitacle. Les gaz d'échappement du moteur peuvent pénétrer dans le véhicule. Ceux-ci contiennent du monoxyde de carbone (CO), qui est invisible et inodore. Il peut entraîner une perte de conscience, voire la mort.

Si le véhicule est bloqué dans la neige :

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Dégager la neige de la base du véhicule, particulièrement celle qui obstrue le tuyau d'échappement.
- Ouvrir d'environ 5 cm (2 po) la glace du côté abrité du vent du véhicule, pour faire entrer de l'air frais.
- Ouvrir complètement les bouches d'air sur ou sous le tableau de bord.
- Régler le système de commande de climatisation pour faire circuler l'air dans le véhicule et régler le ventilateur à la vitesse maximale. Se reporter à « Systèmes de commande de climatisation ».

Pour d'autres informations sur le CO, se reporter à *Échappement du moteur* ⇨ *213*.

Pour économiser du carburant, faire tourner le moteur pendant de courtes périodes pour chauffer le véhicule, puis couper le moteur et fermer partiellement la glace. Le fait de bouger aide également à se réchauffer.

S'il faut du temps pour que les secours arrivent, en faisant tourner le moteur, enfoncer légèrement la pédale d'accélérateur pour que le moteur tourne à un régime supérieur au ralenti. Ceci permet de maintenir la charge de la batterie afin de pouvoir redémarrer le véhicule et d'utiliser les phares pour demander de l'aide. Effectuer ceci le moins souvent possible pour économiser le carburant.

Si le véhicule est coincé

Faire patiner lentement et avec précaution les roues pour libérer le véhicule s'il est pris dans du sable, de la boue, de la glace ou de la neige.

Si le véhicule est trop fortement pris pour que le système de traction asservie ne libère le véhicule, désactiver ce système et utiliser la méthode du va-et-vient. Voir *Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique* ⇨ *227*.

⚠ Avertissement

Si les roues du véhicule patinent à grande vitesse, ils peuvent éclater et vous ou d'autres personnes pourriez être blessés. Le véhicule peut surchauffer, entraînant un incendie dans le compartiment moteur ou d'autres dommages. Éviter autant que possible le patinage des roues et éviter de dépasser 56 km/h (35 mi/h).

Balancement du véhicule pour le dégager

Tourner le volant vers la gauche et droite pour dégager la zone entourant les roues avant. Désactiver tout système de traction. Passer d'avant en arrière entre la marche arrière (R) et un rapport bas de marche avant en faisant patiner les roues le moins possible. Pour éviter l'usure de la boîte de vitesses, attendre la fin du patinage des roues pour changer de rapport. Relâcher la pédale d'accélérateur pendant les changements de rapport et appuyer légèrement sur la pédale d'accélérateur quand la boîte de vitesses est en prise. Un lent patinage des roues vers l'avant et l'arrière cause un mouvement de bascule qui peut désembourber le véhicule. Si ceci ne se produit pas après quelques essais, le véhicule devra être remorqué. Si le véhicule doit pas être remorqué, se reporter à *Remorquage du véhicule* ⇨ *342*.

Limites de charge du véhicule

Il est très important que vous connaissiez le poids que le véhicule peut transporter. Ce poids est appelé capacité nominale du véhicule et

comprend le poids des occupants, du chargement et de tous les accessoires d'après-vente installés. Deux étiquettes sur le véhicule peuvent indiquer le poids qui peut être transporté en toute sécurité, l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement et l'étiquette de conformité.

⚠ Avertissement

Ne pas dépasser le PNBV (poids nominal brut du véhicule), ni le PNBE (poids nominal brut sur l'essieu), tant à l'avant qu'à l'arrière. Ceci peut occasionner des bris de pièces, et cela peut modifier le comportement du véhicule. Ceci peut provoquer une perte du contrôle et causer une collision. De plus, la surcharge peut réduire la distance de freinage,

(Suite)

Avertissement (Suite)

endommager les pneus et réduire la durée de vie du véhicule.

Étiquette d'information sur les pneus et le chargement

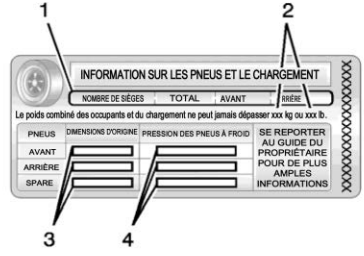

Exemple d'étiquette

Une étiquette d'information sur les pneus et le chargement propre au véhicule est fixée sur le montant central (montant B) du véhicule. L'étiquette d'information sur les pneus et le chargement indique le nombre de places assises (1) et la capacité nominale du véhicule (2) en kilogrammes et en livres.

L'étiquette d'information sur les pneus et le chargement indique également les dimensions des pneus d'origine (3) et la pression recommandée à froid (4). Pour plus de renseignements sur les pneus et leur pression, se reporter aux rubriques *Pneus* ⇨ *302* et *Pression des pneus* ⇨ *311*.

L'étiquette de conformité renferme aussi des renseignements importants relatifs à la charge. Elle peut indiquer le poids nominal brut du véhicule (PNBV) et le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) pour les essieux avant et arrière. Se reporter à la rubrique « Étiquette de conformité » plus loin dans cette section.

« Étapes permettant de déterminer la limite correcte de charge

1. Rechercher la mention « The combined weight of occupants and cargo should never exceed XXXkg or XXXlbs » (le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais excéder XXX kg ou XXX lb) située sur l'étiquette de votre véhicule.
2. Déterminer le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans le véhicule.
3. Soustraire le poids combiné du conducteur et des passagers de XXX kg ou XXX lb.
4. Le poids obtenu représente le poids de la charge et des bagages disponible. Par exemple, si le poids XXX égale 1400 lb et que cinq occupants pesant 150 lb chacun prendront place dans le véhicule, le poids de la charge et des bagages disponible sera de 650 lb (1400 - 750 (5 x 150) = 650 lb).
5. Déterminer le poids combiné des bagages et de la charge ajoutés au véhicule. Ce poids ne peut excéder pas le poids de la charge et des bagages déterminé à l'étape 4.
6. Si vous tractez une remorque à l'aide de votre véhicule, la charge de cette remorque sera transférée à votre véhicule. Consulter ce manuel afin de connaître l'incidence du tractage d'une remorque sur le poids de la charge et des bagages que votre véhicule peut transporter.

Ce véhicule n'a pas été conçu pour tracter une remorque.

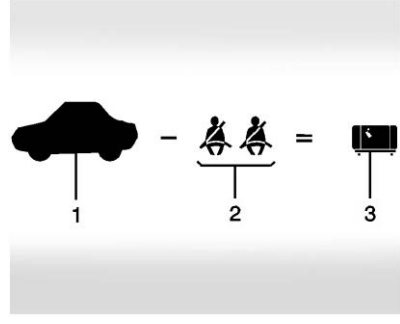

Exemple 1

1. Capacité nominale du véhicule dans l'exemple 1 = 453 kg (1 000 lb).
2. Soustraire le poids des occupants évalué à 68 kg (150 lb) x 2 = 136 kg (300 lb).
3. Poids disponible pour les occupants et le chargement = 317 kg (700 lb).

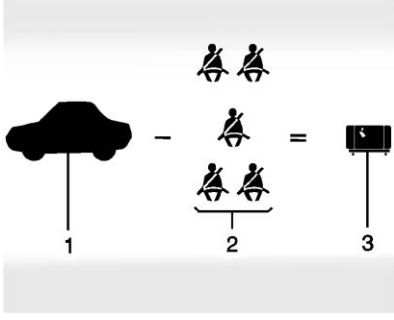

Exemple 2

1. Capacité nominale du véhicule dans l'exemple 2 = 453 kg (1 000 lb).
2. Soustraire le poids des occupants évalué à 68 kg (150 lb) x 5 = 340 kg (750 lb).
3. Poids disponible pour le chargement = 113 kg (250 lb).

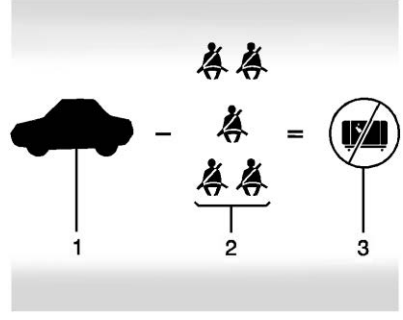

Exemple 3

1. Capacité nominale du véhicule dans l'exemple 3 = 453 kg (1 000 lb).
2. Soustraire le poids des occupants évalué à 91 kg (200 lb) x 5 = 453 kg (1 000 lb).
3. Poids disponible pour le chargement = 0 kg (0 lb).

Se reporter à l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement afin de connaître les renseignements relatifs à la capacité nominale du véhicule et aux places. Le poids combiné du conducteur, des passagers et de la charge ne doit jamais dépasser la capacité nominale du véhicule.

Étiquette de conformité

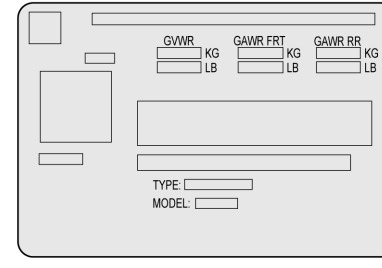

Exemple d'étiquette

Une étiquette de conformité spécifique du véhicule est collée sur le pied milieu. L'étiquette peut indiquer le poids brut autorisé du véhicule, appelé Poids nominal brut du véhicule (PNBV). Le PNBV comprend le

poids du véhicule, tous les occupants, le carburant et le chargement.

⚠ Avertissement

Les objets dans le véhicule peuvent heurter et blesser des personnes lors d'un arrêt brusque, d'un virage soudain ou d'une collision.

- Placer les objets dans l'espace de chargement du véhicule. Dans l'espace de chargement, les placer le plus à l'avant possible. Essayer de répartir uniformément la charge.
- Ne jamais empiler d'objets lourds, comme des valises, dans le véhicule plus haut que les dossiers des sièges.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Ne pas laisser de dispositif de protection pour enfant non fixé dans le véhicule.
- Sécuriser les objets non attachés au véhicule.
- Ne pas laisser un siège plié vers le bas sauf si nécessaire.

Démarrage de fonctionnement

Rodage de véhicule neuf

Attention

Suivre les directives recommandées pendant les premiers 2 414 km (1 500 milles). Cette période de rodage est nécessaire pour conserver le meilleur rendement pendant longtemps.

- Éviter les démarrages à plein gaz et les freinages brutaux.
- Ne pas dépasser 4 000 tr/min.
- Ne pas rouler à vitesse constante, rapide ou lente.
- Ne pas dépasser 129 km/h (80 mi/h).

(Suite)

Attention (Suite)

- Éviter de rétrograder pour freiner ou ralentir le véhicule lorsque le régime du moteur dépasse 4 000 tr/min.
- Ne pas surcharger le moteur. Ne pas sélectionner une gamme haute à petite vitesse. En cas de boîte de vitesses manuelle, rétrograder. Cette règle s'applique également après la période de rodage.
- Ne pas participer à des compétitions, des cours de conduite sportive et des activités similaires pendant la période de rodage.
- Vérifier le niveau d'huile à chaque appoint de carburant et ajouter l'huile nécessaire. La consommation d'huile et de

(Suite)

Attention (Suite)

carburant peut-être plus élevée pendant les premiers 2 414 km (1 500 milles).

- Lors du rodage de pneus neufs, rouler à vitesse modérée et éviter les virages brusques pendant les premiers 322 km (200 milles). Des pneus neufs peuvent manquer d'adhérence et déraper.
- Les nouvelles garnitures de frein exigent également un rodage. Éviter les freinages brutaux pendant les premiers 322 km (200 milles). Ceci est recommandé lors de chaque remplacement des garnitures de frein.
- Le lubrifiant d'essieu arrière doit toujours être remplacé avant de participer à une compétition qui suit le rodage.

Voir *Conduite en compétition* ⇨ *184*.

Positions du commutateur d'allumage

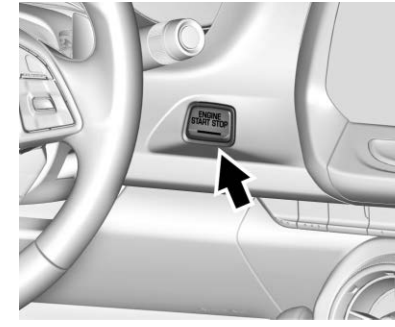

Votre véhicule est équipé d'un bouton-poussoir de démarrage électronique sans clé.

L'émetteur de télédéverrouillage (RKE) doit se trouver dans le véhicule pour que le système fonctionne. Si le démarrage par bouton-poussoir ne fonctionne pas, le véhicule est peut-être proche d'un émetteur radio puissant causant une interférence avec le système de

télédéverrouillage. Se reporter à *Fonctionnement du système de télédéverrouillage* ⇨ *10*.

Pour sélectionner un rapport autre que la position de stationnement (P), le véhicule doit être en marche et la pédale de frein doit être enfoncée.

Arrêt du moteur/OFF (aucun témoin) : Lorsque le véhicule est arrêté, presser une fois ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE/ ARRÊT DU MOTEUR) pour couper le moteur.

Si le véhicule est en position de stationnement (P), le contact se coupe et l'alimentation prolongée des accessoires (RAP) reste active. Se reporter à *Prolongation d'alimentation des accessoires* ⇨ *209*.

Boîte de vitesses automatique

Si le véhicule n'occupe pas la position de stationnement (P), l'allumage revient en position ACC/ ACCESSORY (accessoires) et un message s'affiche au centralisateur informatique de bord (CIB). Lorsque la position de stationnement (P) est sélectionnée, le système d'allumage se coupe (OFF).

Boîte de vitesses manuelle

Si le véhicule est arrêté, le contact se coupe et l'alimentation prolongée des accessoires (RAP) reste active. Se reporter à *Prolongation d'alimentation des accessoires* ⇨ *209*.

Ne pas éteindre le moteur lorsque le véhicule est en mouvement, ce qui réduit l'assistance au freinage et à la direction et désactive les sacs gonflables.

Si le véhicule doit être arrêté dans une situation d'urgence :

1. Freiner en exerçant une pression ferme et uniforme. Ne pas pomper les freins à répétition, ce qui peut réduire l'assistance au freinage et exiger de peser avec plus de force sur la pédale de frein.
2. Passer le levier de vitesses au point mort (N). Il est possible de passer au point mort pendant que le véhicule roule. Ensuite, freiner fermement et conduire le véhicule en lieu sûr.
3. S'arrêter complètement. Passer le levier de vitesse en position de stationnement (P) si la transmission est automatique ou au point mort (N) si la transmission est manuelle. Couper le contact.
4. Serrer le frein de stationnement. Se reporter à *Frein de stationnement électrique* ⇨ *224*.

⚠ Avertissement

Arrêter le moteur du véhicule en roulant peut amener la perte de l'assistance dans les systèmes de frein et de direction et désactiver les coussins gonflables. En roulant, ne couper le contact qu'en cas d'urgence.

S'il n'est pas possible de ranger le véhicule sur le côté et qu'il doit être désactivé tout en roulant, appuyer

sur ENGINE START/STOP pendant plus de deux secondes, ou appuyer deux fois dans les cinq secondes.

Accessoires (témoin de couleur ambre) : Ce mode permet d'utiliser certains accessoires électriques lorsque le moteur est arrêté.

Lorsque le contact est coupé, le fait d'appuyer une fois sur le bouton sans appuyer sur la pédale de frein aura pour effet de placer le système d'allumage en position Accessoires.

L'allumage passe de la position Accessoires à OFF (hors fonction) après cinq minutes pour éviter la décharge de la batterie.

ON/RUN/START (en fonction/marche/départ) (témoin vert) : Ce mode s'utilise pour rouler et démarrer. Lorsque le contact est coupé, et que la pédale de frein est enfoncée, appuyer une fois sur le bouton pour placer le système d'allumage en position ON/RUN/START (en fonction/marche/démarrage). Dès le début du lancement du moteur, relâcher le bouton. Le lancement du moteur se poursuit jusqu'au démarrage du moteur. Se reporter à *Démarrage du moteur* ⇨ *205*. Le contact reste sous tension.

Mode Entretien

Ce mode d'alimentation peut être utilisé pour l'entretien et les diagnostics, et pour la vérification du bon fonctionnement du témoin de défaillance, comme peut l'exiger l'inspection du dispositif antipollution. Lorsque le véhicule est arrêté et que la pédale de frein n'est pas enfoncée, le fait d'appuyer sur ENGINE START/STOP (démarrage/arrêt du moteur) sans le relâcher pendant plus de cinq secondes mettra le véhicule en mode Entretien. Les instruments et les systèmes audio fonctionnent comme ils le font en position ON/RUN (marche/démarrage), mais il ne sera pas possible de conduire le véhicule. Le moteur ne démarre pas en mode Entretien. Appuyer sur le bouton à nouveau pour couper le contact du véhicule.

Démarrage du moteur

Placer la boîte de vitesses dans le rapport correct.

Attention

Si vous ajoutez des pièces électriques ou des accessoires, vous pourriez modifier le fonctionnement du moteur. Tout dommage causé par ces pièces ou accessoires ne sont pas couverts par la garantie du véhicule. Lr à *Équipement électrique complémentaire* ⇨ *254*.

Boîte de vitesses automatique

Placer le levier de sélection en position de stationnement (P) ou au point mort (N). Pour redémarrer le véhicule alors que le véhicule est déjà en mouvement, utiliser uniquement le point mort (N).

Attention

Ne pas tenter de passer en position de stationnement (P) lorsque le véhicule est en mouvement. Vous pourriez endommager la boîte de vitesses. Passer en position de stationnement (P) uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Boîte de vitesses manuelle

Le levier de vitesses doit être sur la position de point mort et le frein de stationnement doit être serré. Maintenir la pédale d'embrayage en contact avec le plancher, appuyer sur la pédale de frein et faire démarrer le moteur.

Démarrage du véhicule

L'émetteur du système de télédéverrouillage doit être à l'intérieur du véhicule pour que l'allumage fonctionne.

Les chargeurs de téléphone cellulaire peuvent provoquer des interférences avec le fonctionnement du système d'accès sans clé. Les chargeurs de batterie ne doivent pas être branchés lors du démarrage ou de l'arrêt du moteur.

Pour démarrer le véhicule :

1. Pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, appuyer sur la pédale de frein, puis sur ENGINE START/STOP sur le tableau de bord. Pour une boîte de vitesses manuelle, placer le levier de changement de vitesse au point mort avec le frein de stationnement engagé. Maintenir la pédale d'embrayage enfoncée jusqu'au plancher, enfoncer la pédale de frein, puis appuyer sur ENGINE START/STOP.

   Si aucun émetteur d'accès sans clé ne se trouve dans le véhicule ou si quelque chose provoque des interférences avec l'émetteur, le centralisateur informatique de bord (CIB) affiche un message.

2. Lorsque le lancement du moteur commence, relâcher le bouton et le moteur est automatiquement lancé jusqu'à ce qu'il démarre. Si la pile de l'émetteur d'accès sans clé est faible, le CIB affiche un message. Le véhicule peut encore rouler.

   Se reporter à « Démarrage du véhicule avec une pile d'émetteur faible » sous *Fonctionnement du système de télédéverrouillage* ⇨ *10*.
   Si la pile de l'émetteur RKE est épuisée, insérer l'émetteur dans le porte-gobelets arrière pour pouvoir démarrer le moteur.

3. Ne pas emballer le moteur immédiatement après le démarrage. Actionner en douceur le moteur et la boîte de vitesses jusqu'à ce que l'huile se réchauffe et lubrifie toutes les pièces mobiles.

4. Si le moteur ne démarre pas et que le CIB n'affiche aucun message, attendre

15 secondes avant de faire un nouvel essai pour laisser le moteur de lancement refroidir.

Si le moteur ne démarre pas après 5 à 10 secondes, spécialement par temps très froid (moins de -18 °C ou 0 °F), il peut être noyé par un excès d'essence. Enfoncer complètement la pédale d'accélérateur au plancher et la maintenir enfoncée en lançant le moteur pendant 15 secondes maximum. Attendre au moins 15 secondes entre chaque essai pour permettre le refroidissement du moteur de lancement. Une fois le moteur en marche, relâcher l'accélérateur. Si le véhicule démarre brièvement puis s'arrête à nouveau, effectuer la même procédure. Ceci élimine le carburant excessif du moteur.

Attention

Si vous tentez de démarrer le moteur pendant une longue période en replaçant la clé de contact en position START (démarrage) immédiatement après avoir essayé de le démarrer, vous risquez de provoquer une surchauffe, d'endommager le moteur et de décharger la batterie. Attendre au moins 15 secondes entre chaque tentative afin de permettre au démarreur de refroidir.

Arrêt du moteur

Si le véhicule est équipé d'une boîte de vitesses automatique, déplacer le levier de changement de vitesse sur P (stationnement) et maintenir ENGINE START/STOP enfoncé sur le tableau de bord, jusqu'à ce que le moteur s'arrête. Si le levier de changement de vitesses n'est pas sur P (stationnement), le moteur s'arrête et le contact passe à ACC/ACCESSORY (accessoires). Le CIB affiche PLACER LE LEVIER DE VITESSE À LA POSITION P (PARK). Une fois le levier de changement de vitesse sur P (stationnement), le véhicule s'arrête.

Si le véhicule est équipé d'une boîte de vitesses manuelle, avant de sortir du véhicule, passer en 1 (première) ou en R (marche arrière) et serrer le frein de stationnement. Couper ensuite le contact en appuyant sur ENGINE START/STOP et relâcher la pédale d'embrayage une fois le moteur arrêté.

Si l'émetteur RKE n'est pas détecté dans l'habitacle lorsque le contact est coupé le CIB affiche un message.

Chauffe-moteur

⚠ Avertissement

Ne pas brancher le chauffe-bloc moteur lorsque le véhicule est stationné dans un garage ou sous

(Suite)

Avertissement (Suite)

un abri d'auto. Il peut en résulter des dommages matériels ou des blessures corporelles. Toujours stationner le véhicule dans un endroit dégagé, à l'écart de bâtiments ou de structures.

Selon l'équipement, le chauffe-moteur peut faciliter le démarrage et réduire la consommation pendant la phase de réchauffement du moteur par temps froid à une température égale ou inférieure à -18 °C (0 °F). Brancher le chauffe-moteur au moins quatre heures avant de démarrer le véhicule. Un thermostat peut être intégré à la prise du fil électrique pour empêcher le fonctionnement du chauffe-moteur lorsque la température est supérieure à -18 °C (0 °F).

Utilisation du chauffe-moteur

1. Arrêter le moteur.
2. Ouvrir le capot et dérouler le fil électrique.

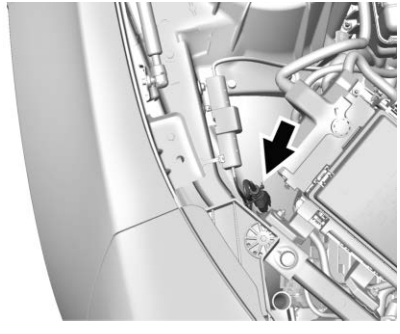

Le cordon électrique se trouve dans le compartiment moteur du côté passager, à côté du bloc-fusibles du compartiment moteur.

Vérifier que le cordon de réchauffeur n'est pas endommagé. S'il est endommagé, ne pas l'utiliser. Contacter votre concessionnaire pour le remplacer. Une fois par an, vérifier que le cordon n'est pas endommagé.

3. Le brancher sur une prise de courant alternatif de 110 volts reliée à la terre.

⚠ Avertissement

Une mauvaise utilisation du cordon de réchauffeur ou d'une rallonge peut endommager le cordon et de ce fait entraîner une surchauffe et un incendie.

- Brancher le cordon dans une prise à trois plots de service public d'électricité protégée par une fonction de détection de défaut de mise à la terre. Une prise sans mise à la terre peut provoquer un choc électrique.
- Au besoin, utiliser un cordon de rallonge étanche, à haute résistance, d'une intensité nominale de 15 A. Le fait de ne pas utiliser le cordon de rallonge recommandé en bon état de

(Suite)

Avertissement (Suite)

fonctionnement, ou l'utilisation d'un cordon de réchauffeur ou d'une rallonge en mauvais état, pourrait le faire surchauffer et provoquer un incendie, des dommages matériels, un choc électrique et de blessures.

- Ne pas faire fonctionner le véhicule avec le cordon de réchauffeur raccordé en permanence au véhicule. Cela pourrait provoquer un endommagement du cordon de réchauffeur ou du thermostat.
- En cours d'utilisation, ne pas laisser le cordon de réchauffeur en contact avec les pièces ou les arêtes

(Suite)

Avertissement (Suite)

vives du véhicule. Ne jamais refermer le capot sur le cordon de réchauffeur.

- Avant de démarrer le véhicule, débrancher le cordon, replacer le couvercle de la prise et fixer solidement le cordon. Maintenir le cordon éloigné des pièces en mouvement.

4. Avant de démarrer le moteur, s'assurer de débrancher le fil électrique et de le ranger tel qu'il était pour le tenir loin des pièces mobiles du moteur, sinon il risque d'être endommagé.

Le temps de branchement du chauffe-liquide de refroidissement dépend de plusieurs facteurs. Demander conseil à un concessionnaire de la région où le véhicule sera stationné.

Prolongation d'alimentation des accessoires

Lorsque le contact est mis, les fonctions suivantes (selon l'équipement) continuent de fonctionner pendant 10 minutes ou jusqu'à l'ouverture de la porte du conducteur. Ces fonctions fonctionne également si le contact est en mode RUN (marche) ou ACC/ACCESSORY (accessoires) :

- Système Infodivertissement
- Lève-vitres électriques (durant une alimentation prolongée des accessoires, cette fonctionnalité est perdue quand une porte est ouverte)
- Toit ouvrant (durant une alimentation prolongée des accessoires, cette fonctionnalité est perdue quand une porte est ouverte)
- Prise de courant auxiliaire
- Système audio
- Système OnStar

Changement à la position de stationnement

Pour passer en position de stationnement (P) :

1. Maintenir la pédale de frein enfoncée et serrer le frein de stationnement.

   Voir *Frein de stationnement électrique* ⇨ *224*.

2. Maintenir le bouton du levier sélecteur et pousser le levier sélecteur vers l'avant du véhicule en position de stationnement (P).
3. Couper le contact.

Quitter le véhicule en laissant tourner le moteur

⚠ Avertissement

Il peut être dangereux de quitter le véhicule pendant que le moteur est en marche. Il pourrait surchauffer et prendre feu.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Il peut être dangereux de quitter le véhicule si le levier de sélection n'est pas complètement en position de stationnement (p) avec le frein de stationnement fermement serré. Le véhicule peut rouler.

Ne pas quitter le véhicule lorsque le moteur est en marche. Si vous laissez le moteur tourner, le véhicule pourrait se déplacer soudainement et vous blesser ou blesser d'autres personnes. Pour vous assurer que le véhicule ne bougera pas, même lorsque vous vous trouvez sur un terrain relativement plat, toujours serrer le frein de stationnement et placer le levier de sélection en position de stationnement (P). Se reporter à *Changement à la position de stationnement* ⇨ *210*.

Si vous devez quitter votre véhicule pendant que le moteur tourne, le véhicule doit être à la position de stationnement (P) et le frein de stationnement doit être serré.

Relâcher le bouton et vérifier si le levier de sélection ne peut pas quitter la position de stationnement (P).

Blocage de couple

Le blocage de couple se produit lorsque le poids du véhicule exerce trop de force sur le cliquet de stationnement dans la boîte de vitesses. Ceci se produit en stationnement en pente et lorsque le passage de la boîte de vitesses en position de stationnement (P) n'est pas exécuté correctement et qu'il est dès lors difficile de désengager la position de stationnement (P). Pour éviter le blocage de couple, serrer le frein de stationnement et passer en position de stationnement (P). Pour savoir comment faire, se reporter à la

rubrique « Passage en position de stationnement (P) », plus haut dans cette section.

Si un blocage de couple se produit, le véhicule devra être poussé vers l'avant par un autre véhicule pour soulager la pression sur le cliquet de stationnement, afin de vous permettre de sortir de la position de stationnement (P).

Retrait de la position de stationnement (park)

Ce véhicule est doté d'un système de commande de verrouillage électronique du levier de sélection. Ce système est conçu pour empêcher le déplacement du levier hors de la position de stationnement (P) à moins que le commutateur d'allumage soit en position on (marche) et que la pédale de frein soit enfoncée.

Le déverrouillage du levier de sélection fonctionne en permanence excepté lorsque la batterie est déchargée ou que sa tension est faible (moins de 9 V).

Si la batterie du véhicule est déchargée ou faible, essayer de la recharger ou de démarrer le moteur à l'aide de câbles. Se reporter à. *Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord* ⇨ *338*.

Pour sortir de la position de stationnement (P)

1. Appuyer sur la pédale de frein.
2. Mettre le contact.
3. Desserrer le frein de stationnement. Se reporter à *Frein de stationnement électrique* ⇨ *224*.
4. Presser le bouton du levier de sélection.
5. Déplacer le levier de sélection vers la position désirée.

S'il n'est toujours pas possible de quitter la position de stationnement (P) :

1. Relâcher complètement le bouton du levier de sélection.
2. Maintenir enfoncée la pédale de frein et presser de nouveau le bouton du levier de sélection.
3. Déplacer le levier de sélection vers la position désirée.

S'il n'est toujours pas possible de quitter la position de stationnement (P), s'adresser à votre concessionnaire.

Stationnement (Boîte de vitesses manuelle)

⚠ Avertissement

Si le véhicule est équipé d'une boîte de vitesses manuelle, ne jamais sortir du véhicule sans avoir d'abord engagé le levier de vitesses en position 1 ou R (marche arrière), serré le frein de stationnement et coupé le contact. Faute de quoi, le véhicule pourrait se déplacer avec pour conséquence de graves blessures, voire la mort.

Stationnement au-dessus de matières qui brûlent

⚠ Avertissement

Des matières inflammables sont susceptibles de toucher des pièces chaudes du système d'échappement situées sous le véhicule et de s'enflammer. Ne pas se garer sur des papiers, des feuilles, de l'herbe sèche ou d'autres matières inflammables.

Active Fuel Management (gestion active de carburant)

Les véhicules équipés d'un moteur V6 ou V8 et d'une boîte automatique possèdent le système Active Fuel Management (gestion active du carburant). Ce système permet au moteur de fonctionner avec la totalité des cylindres ou seulement quatre d'entre eux, selon les situations de conduite.

Lorsque vous avez besoin de moins de puissance, par exemple, à vitesse de croisière constante, le véhicule utilisera quatre cylindres, permettant ainsi d'économiser du carburant. Si un surcroît de puissance est nécessaire, par exemple, en cas d'accélération après un arrêt, de dépassement ou d'entrée sur une autoroute, le système maintiendra le fonctionnement de tous les cylindres.

Stationnement prolongé

Il est préférable de ne pas laisser le moteur en marche lorsque le véhicule est stationné. Si le véhicule est laissé en marche, s'assurer qu'il ne puisse pas se déplacer et que l'emplacement de stationnement est suffisamment ventilé. Se reporter à *Changement à la position de stationnement* ⇨ *210* et à *Échappement du moteur* ⇨ *213*.

Si le véhicule tourne en stationnement avec la télécommande (RKE) en dehors du véhicule, il continue à tourner pendant une demi heure au maximum.

Si le véhicule tourne en stationnement avec l'émetteur RKE à l'intérieur du véhicule, il continue à tourner pendant une heure au maximum.

Le véhicule peut s'arrêter plus tôt s'il est stationné en pente, en raison d'un manque de carburant.

Boîte de vitesses automatique

La temporisation d'arrêt du moteur se réinitialise si la position de stationnement (P) est désengagée pendant que le véhicule est en marche.

Boîte de vitesses manuelle

Le temporisateur est réinitialisé si la vitesse du véhicule dépasse 4 km/h (2,5 mph).

Échappement du moteur

⚠ Avertissement

L'échappement du moteur contient du monoxyde de carbone (CO), qui est invisible et inodore. L'exposition au CO peut provoquer une perte de conscience et même la mort.

Les gaz d'échappement peuvent pénétrer le véhicule si :

- Le véhicule tourne au ralenti dans des zones mal ventilées (garages, tunnels, neige profonde qui peut bloquer la circulation de l'air sous la carrosserie ou dans les tuyaux arrière).
- L'échappement sent mauvais ou émet un bruit étrange ou différent.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Le système d'échappement fuit en raison de la corrosion ou d'un dégât.
- Le système d'échappement a été modifié, endommagé ou réparé de manière incorrecte.
- La carrosserie du véhicule présente des trous ou des ouvertures causés par des dommages ou des modifications après-vente qui ne sont pas complètement bouchés.

Si vous détectez des émanations inhabituelles ou si vous suspectez que des gaz d'échappement pénètrent dans le véhicule :

- Ne conduire qu'avec toutes les glaces complètement abaissées.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Faire réparer le véhicule immédiatement.

Ne jamais garer le véhicule moteur tournant dans un lieu clos tel qu'un garage ou un immeuble sans ventilation d'air frais.

Faire fonctionner le véhicule pendant qu'il est en position de stationnement

Il est préférable de ne pas stationner le véhicule en laissant le moteur en marche.

Si vous quittez le véhicule et laissez le moteur en marche, vous devez suivre les bonnes étapes pour vous assurer que le véhicule ne se déplacera pas. Se reporter à *Changement à la position de stationnement* ⇨ *210* et *Échappement du moteur* ⇨ *213*.
Si le véhicule est équipé d'une boîte de vitesses manuelle, se reporter à *Stationnement (Boîte de vitesses manuelle)* ⇨ *211*.

Boîte de vitesses automatique

Le centralisateur informatique de bord (CIB) affiche la gamme actuellement sélectionnée, dans le coin inférieur droit. Si le mode Manuel est activé, M et le rapport actuellement sélectionné sont affichés. Le CIB affiche également le mode de conduite actuellement sélectionné. Lorsque le mode Tourisme est sélectionné, T est affiché. Lorsque le mode Sport est sélectionné, S s'affiche et, si le mode Circuit fait partie de l'équipement, Tr est alors affiché.

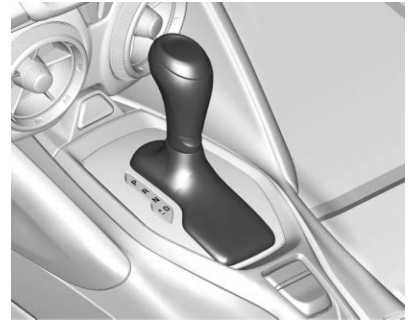

P : Cette position bloque les roues motrices. Utiliser la position de stationnement (P) au démarrage du moteur parce qu'à cette position, le véhicule se déplace difficilement.

⚠ Avertissement

Il peut être dangereux de quitter le véhicule si le levier de sélection n'est pas complètement en position de stationnement (P) avec le frein de stationnement fermement serré. Le véhicule peut rouler.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Ne pas quitter le véhicule lorsque le moteur est en marche. Si vous laissez le moteur tourner, le véhicule pourrait se déplacer soudainement et vous blesser ou blesser d'autres personnes. Pour vous assurer que le véhicule ne bougera pas, même lorsque vous vous trouvez sur un terrain relativement plat, toujours serrer le frein de stationnement et placer le levier de sélection en position de stationnement (P). Se reporter à *Changement à la position de stationnement* ⇨ *210*.

S'assurer que le levier de vitesses est parfaitement en position de stationnement (P) avant de démarrer le moteur. Le véhicule est équipé d'un système de verrouillage du levier de vitesses de la boîte automatique. La pédale de frein de service et le bouton du levier de vitesses doivent être enfoncés pour pouvoir sortir de la position de stationnement (P) lorsque le contact est mis. Si vous ne pouvez pas sortir de la position de stationnement (P), diminuer la pression sur le levier de vitesses, le pousser complètement à la position de stationnement (P) en maintenant les freins appliqués. Ensuite, enfoncer le bouton du levier de vitesses et déplacer le levier à une autre position. Se reporter à *Retrait de la position de stationnement (park)* ⇨ *211*.

R : Utiliser cette position pour reculer.

Attention

Le passage en position R (marche arrière) lorsque le véhicule se déplace en marche avant peut endommager la boîte de vitesses. Les réparations ne seront pas couvertes par la garantie du véhicule. Passer en position R (marche arrière) uniquement après l'arrêt du véhicule.

Pour déplacer le véhicule d'avant en arrière lorsqu'il est embourbé dans la neige, la glace ou le sable sans endommager la boîte de vitesse, se reporter à *Si le véhicule est coincé* ⇨ *198*.

N : Dans cette position, le moteur n'est pas relié aux roues. Pour redémarrer lorsque le véhicule roule déjà, utiliser uniquement le point mort (N).

⚠ Avertissement

Passer en vitesse lorsque le moteur tourne à un régime élevé est dangereux. Si le pied ne presse pas fermement la pédale de frein, le véhicule peut se déplacer très rapidement. Il peut en résulter une perte de contrôle et le véhicule peut heurter des personnes ou des objets. Ne pas passer en vitesse lorsque le moteur tourne à haut régime.

Attention

Quitter la position de stationnement (P) ou point mort (N) alors que le moteur tourne à une vitesse élevée peut endommager la boîte de vitesses. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. S'assurer que le moteur ne tourne pas à vitesse élevée lorsque vous changez de rapport.

Attention

Un message de température élevée de la boîte de vitesses peut s'afficher si le liquide de boîte automatique est trop chaud. Conduire dans ces conditions peut endommager le véhicule. Arrêter le moteur et le faire tourner au ralenti pour refroidir le liquide de boîte automatique. Ce

(Suite)

Attention (Suite)

message disparaît quand le liquide de boîte automatique a suffisamment refroidi.

D : C'est la position de conduite normale. Si davantage de puissance est nécessaire pour dépasser, enfoncer la pédale d'accélérateur.

Freinage du groupe motopropulseur

Dans de fortes pentes avec levier de vitesses en marche avant (D) où des freinages fréquents sont nécessaires, la boîte de vitesses rétrograde d'un rapport pour maintenir la vitesse du véhicule et réduire l'usure des freins. Si une pression est maintenue sur la pédale de frein, la boîte rétrograde jusqu'à atteindre le rapport procurant le freinage optimal.

Après la descente, si la pédale d'accélérateur est enfoncée, le rapport supérieur adéquat est sélectionné.

Attention

Si le véhicule ne change pas de rapport, la boîte de vitesses peut être endommagée. Faire réparer immédiatement le véhicule.

Changements de rapport de performances

En mode Sport (L4, selon l'équipement ou V6, selon l'équipement) ou en mode Sport et en mode Piste (V8, selon l'équipement), si la sélection de rapport par impulsion n'a pas été activée, la boîte de vitesses détermine si le véhicule est conduit de manière sportive. La boîte de vitesses peut rester plus longtemps dans un rapport qu'en mode de conduite normal, en fonction des entrées d'accélérateur et de l'accélération latérale du véhicule. S'il se produit une réduction rapide de l'accélération à partir d'une forte accélération à haut régime, la boîte de vitesses maintiendra le rapport actuel jusqu'à proximité de la zone

rouge de régime moteur. Lors d'un freinage, la boîte de vitesses rétrogradera automatiquement au rapport inférieur suivant, en maintenant le régime moteur à plus de 3 000 tr/min environ. Si le véhicule roule ensuite pendant une courte période à vitesse constante et sans être soumis à de fortes charges en virage, la boîte de vitesses passera un par un les rapports supérieurs jusqu'à atteindre le plus haut rapport disponible. Après être passée au plus haut rapport disponible, la boîte de vitesses reviendra aux changements de rapports normaux du mode Sport.

Mode manuel

Commande de vitesses de conducteur (DSC)

Attention

Le fait de pousser le moteur à haut régime sans passer à la vitesse supérieure en utilisant la commande manuelle sans embrayage (DSC) peut avoir des conséquences négatives pour le véhicule. Toujours passer la vitesse supérieure en mode DSC.

La fonction DSC permet de changer les rapports d'une boîte de vitesses automatique de la même façon qu'avec une boîte de vitesses manuelle. Pour utiliser la fonction DSC :

1. À partir de la position de marche avant (D), déplacer le levier de vitesse vers la gauche dans la fente latérale marquée +/-.
2. Déplacer le levier de vitesses vers l'avant pour passer à la vitesse supérieure et vers l'arrière pour rétrograder.

Lorsque vous utilisez la fonction DSC, le véhicule aura un changement de vitesses plus ferme et une performance améliorée. Vous pouvez l'utiliser pour une conduite sportive ou pour descendre et monter des côtes, pour garder la même vitesse plus longtemps, ou pour rétrograder afin d'obtenir une puissance plus élevée ou un freinage moteur.

La boîte de vitesses vous permet uniquement de passer des vitesses appropriées à la vitesse du véhicule et au régime moteur par minute (tr/min). La boîte de vitesses ne passe pas automatiquement à la vitesse inférieure si le régime moteur est trop élevé, ni à la vitesse supérieure suivante lorsque le régime maximum est atteint.

En mode DSC, la boîte rétrograde automatiquement lorsque le véhicule s'arrête. Ceci augmente la puissance disponible au démarrage.

Changement de rapport par tapotement

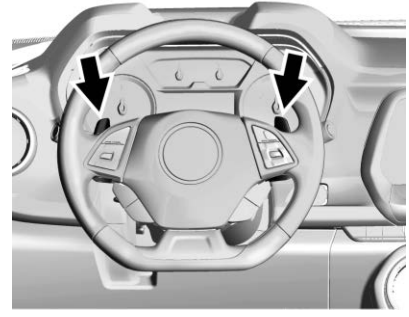

La sélection par impulsion vous permet de commander manuellement la boîte automatique. Pour l'utiliser, le levier sélecteur doit être en mode DSC. Les véhicules équipés de cette fonction comportent des témoins sur le volant. Les palettes se trouvent à l'arrière du volant. Tapoter sur la palette (-) du côté gauche pour rétrograder et sur celle du côté droit (+) pour passer au rapport supérieur. L'affichage du centralisateur informatique de bord (CIB) indique dans quel rapport se trouve le véhicule.

Le maintien prolongé de la palette du côté gauche fait rétrograder la boîte de vitesses jusqu'au rapport disponible le plus bas.

En mode manuel, la boîte de vitesses empêche une rétrogradation si le régime du moteur est trop élevé. Si la palette - (moins) de rétrogradation par impulsion est maintenu lorsque le véhicule ralentit, le M du CIB clignote et la rétrogradation est autorisée lorsque la vitesse du véhicule est suffisamment basse. Continuer à maintenir la palette - (moins) n'entraîne pas une nouvelle rétrogradation de la boîte de vitesses. Chaque rétrogradation doit être demandée séparément en relâchant la palette - (moins) et en la pressant à nouveau.

Affichage à tête haute (HUD)

Les véhicules équipés d'un affichage tête-haute (HUD) peuvent également être pourvus de témoins

de performance de synchronisation de changement de rapports en travers du haut de l'affichage.

Les rangées de témoins se rapprochent à mesure que le point optimal de changement de rapport se rapproche. Changer de rapport avant que les témoins ne se rejoignent dans l'affichage. Changer immédiatement de rapport si les témoins clignotent.

Voir *Affichage à tête haute (HUD)* ⇨ *141*.

Le mode de changement de rapport par impulsion est accessible temporairement en position de conduite (D). Donner une impulsion sur la commande de passage au rapport supérieur ou inférieur place la transmission en mode de sélection de rapport par impulsion. Quitter le mode de sélection de rapport par impulsion en maintenant la commande de passage au rapport supérieur pendant deux secondes. Le système retournera au changement de rapport automatique après sept secondes de conduite à vitesse constante ou lorsque le véhicule s'arrête.

Ceci peut être utilisé pour une conduite sportive ou en montagne, pour rester plus longtemps dans un rapport ou pour rétrograder afin d'obtenir plus de puissance ou de frein moteur. Seuls les rapports adaptés à la vitesse du véhicule et au régime moteur sont disponibles. La boîte ne passe pas automatiquement au rapport supérieur si le régime du moteur est trop élevé. Si ce changement de rapport est empêché pour une quelconque raison, le rapport affiché au CIB clignote à plusieurs reprises pour signaler que le changement de rapport n'a pas eu lieu. En mode de sélection de rapport par impulsion, le rétrogradage automatique en cas de forte accélération n'a pas lieu.

Boîte de vitesses manuelle

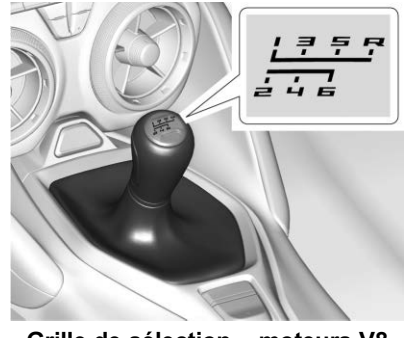

Grille de sélection – moteurs V8

Grille des changements de vitesse (moteurs L4 et V6)

Voici les grilles de changement de vitesse des boîtes de vitesses manuelles à 6 vitesses.

Attention

Le message BOÎTE DE VITESSES MANUELLE — RELÂCHER L'EMBRAYAGE s'affiche et une alarme retentit si la pédale d'embrayage de boîte de vitesses manuelle est partiellement appliquée pendant

(Suite)

Attention (Suite)

une période prolongée pendant que le véhicule est en mouvement. Conduire avec la pédale d'embrayage enfoncée peut réduire la durée de vie utile de l'embrayage ou même l'endommager. Relâcher entièrement la pédale d'embrayage après chaque changement de rapport.

Attention

Le message PERFORMANCE RÉDUITE — RÉDUIRE L'UTILISATION DE L'EMBRAYAGE s'affiche et le couple moteur est temporairement limité en cas de détection de glissement excessif de l'embrayage de boîte de vitesses manuelle alors que la pédale d'embrayage est

(Suite)

Attention (Suite)

entièrement relâchée. Ceci peut être causé par un embrayage chaud. Appliquer moins de pression sur la pédale d'accélérateur pour les accélérations à partir d'un arrêt. De plus, relâcher entièrement la pédale d'accélérateur pendant les changements de rapport. Ceci permet à l'embrayage de refroidir et devrait prévenir d'autres glissements d'embrayage pendant que la pédale d'embrayage est entièrement relâchée. Si le message s'affiche à répétition, apporter le véhicule au concessionnaire. Des glissements d'embrayage répétés peuvent causer des dommages permanents.

Attention

Le message LA BOÎTE DE VITESSES EST CHAUDE — RALENTIR s'affiche et un carillon retentit si le liquide de boîte de vitesses manuelle est chaud et que le véhicule roule à une vitesse élevée. La conduite avec une température de liquide de boîte de vitesses manuelle élevée risque d'endommager le véhicule. Ralentir pour refroidir le liquide de boîte de vitesses manuelle. Ce message s'efface lorsque le véhicule a suffisamment ralenti ou si le liquide de boîte de vitesses manuelle a suffisamment refroidi.

Voici comment utiliser la boîte de vitesses :

1 : Enfoncer la pédale d'embrayage au plancher et passer en première (1). Ensuite, laisser remonter lentement la pédale d'embrayage tout en appuyant sur l'accélérateur.

Passer en première (1) à une vitesse inférieure à 65 km/h (40 mi/h). Si le véhicule s'arrête complètement et que vous éprouvez de la difficulté à passer en première (1), placer le levier de vitesses au point mort (N) et lâcher la pédale d'embrayage. Enfoncer de nouveau la pédale d'embrayage jusqu'au plancher. Passer ensuite en première (1).

2 : Enfoncer la pédale d'embrayage au plancher tout en laissant remonter la pédale d'accélérateur et passer en seconde (2). Ensuite, laisser remonter lentement la pédale d'embrayage tout en appuyant sur l'accélérateur.

3, 4, 5, et 6 : Passer en troisième (3), en quatrième (4), en cinquième (5) et en sixième (6) de la même façon que pour la deuxième (2). Laisser remonter lentement la pédale d'embrayage tout en appuyant sur l'accélérateur.

Pour arrêter, relâcher l'accélérateur et appuyer sur la pédale de frein. Juste avant que le véhicule ne s'arrête, appuyer sur la pédale d'embrayage ainsi que sur la pédale de frein et passer à la position de point mort (N).

Point mort (N) : Utiliser cette position pour faire démarrer le moteur ou le faire tourner au ralenti. Le levier de sélection est au point mort (N) lorsqu'il se trouve au centre de la grille de sélection, dans aucun rapport.

R : Pour reculer, appuyer sur la pédale d'embrayage jusqu'au plancher et passer en marche arrière (R). Relâcher lentement la pédale d'embrayage tout en enfonçant la pédale d'accélérateur.

Message de passage de première (1) en quatrième (4) (V8 uniquement)

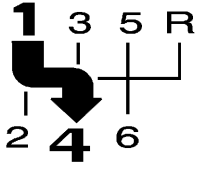

Lorsque ce témoin s'allume, le véhicule ne peut passer que de la première (1) à la quatrième (4), plutôt que de la première (1) à la deuxième (2). Le message s'affiche au centralisateur informatique de bord (CIB).

Effectuer le passage en quatrième (4) pour désactiver cette fonction. Ceci permet d'obtenir la meilleure économie de carburant possible.

Après être passé en quatrième (4), vous pouvez rétrograder vers un rapport inférieur.

Attention
Forcer le levier sélecteur à une position autre que la quatrième (4), quand le message 1-4 SHIFT (passer de la première à la quatrième) s'allume peut endommager la boîte de vitesses. Passer uniquement de la première (1) à la quatrième (4) quand le message s'allume.

Ce message s'allumera lorsque :

- La température de liquide de refroidissement est supérieure à 76 °C (169 °F).
- Le véhicule accélère depuis l'arrêt et atteint 24 à 31 km/h (15 à 19 mph).
- L'admission des gaz est inférieure ou égale à 33%.

Une fois affiché, le message reste dans le CIB pendant deux secondes, même si les conditions de saut de rapport ne sont plus satisfaites.

Les véhicules équipés d'un affichage tête-haute (HUD) peuvent également être pourvus de témoins de performance de synchronisation de changement de rapports en travers du haut de l'affichage.

Les rangées de témoins se rapprochent à mesure que le point optimal de changement de rapport se rapproche. Changer de rapport avant que les témoins ne se rejoignent dans l'affichage. Changer immédiatement de rapport si les témoins clignotent.

Voir *Affichage à tête haute (HUD)* ⇨ *141*.

Active Rev Match

Les véhicules équipés d'un moteur V8 et d'une boîte de vitesses manuelle possèdent la fonction Active Rev Match (ARM). La fonction ARM facilite un

changement de rapport souple en accordant le régime moteur au rapport sélectionné suivant. En surveillant le levier de changement de rapport et le fonctionnement de l'embrayage, la fonction ARM règle le régime moteur pour l'accorder à une valeur étalonnée sur base de la sélection de rapport. Lors des passages de rapports supérieurs et des rétrogradations, le régime moteur est alors diminué et augmenté pour correspondre à la vitesse requise du véhicule et à la position de rapport de la boîte de vitesses. La fonction ARM est maintenue tant que la pédale d'embrayage est enfoncée, mais elle se désactive si le levier de vitesses est laissé en position de point mort.

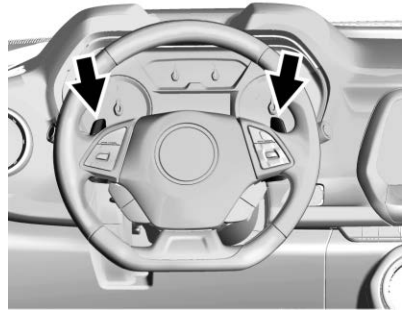

Le système est activé et désactivé en appuyant sur les palettes marquées REV MATCH du volant. Le système doit être activé à chaque nouveau cycle d'allumage.

Un témoin de rapport du groupe d'instruments affiche le rapport actuel sélectionné :

- Lorsque la fonction ARM est activée, le chiffre du rapport est de teinte ambre.
- Lorsque la fonction ARM est désactivée, le chiffre du rapport est blanc.
- Si aucun numéro de rapport n'est affiché lorsque le levier de changement de vitesse est sur un rapport, un entretien est nécessaire. La fonction ARM sera désactivée et le témoin d'anomalie sera allumé. Se reporter à *Témoin d'anomalie* ⇨ *128*. L'embrayage et la boîte de vitesses manuelle continueront à fonctionner normalement.

La fonction ARM présente aussi les caractéristiques suivantes :

- Elle n'est active au-delà de 25 km/h (16 mi/h).
- Ne correspond au régime moteur que jusqu'à 5400 tr/min.
- Ne fonctionne pas lorsque la pédale d'accélérateur est appliquée.
- Est désactivée lorsque la température du liquide de refroidissement est inférieure à 0°C (32°F).

Freins

Système de freinage antiblocage (ABS)

Le système de freinage antiblocage (ABS) aide à prévenir un dérapage lors du freinage et à conserver la maîtrise de la direction tout en freinant puissamment.

L'ABS exécute une vérification du système de freinage lors de la mise en marche du véhicule. Un bruit de moteur ou de cliquetis peut être momentanément audible pendant le test et la pédale de frein peut bouger légèrement. C'est tout à fait normal.

En cas de défaillance de l'ABS, ce témoin restera allumé. Se reporter à *Témoin de système de freinage antiblocage* ⇨ *132*.

L'ABS ne modifie pas le temps nécessaire pour poser le pied sur la pédale de frein et ne diminue pas toujours la distance de freinage jusqu'à l'arrêt. Si vous suivez de trop près le véhicule qui précède, vous n'aurez pas le temps de freiner si ce véhicule ralentit ou s'arrête soudainement. La distance séparant votre véhicule des autres doit être suffisante pour vous permettre de vous arrêter, même si votre véhicule est équipé d'un ABS.

Utilisation de l'ABS

Ne pas pomper les freins (enfoncer et relâcher la pédale de frein à plusieurs reprises). Maintenir simplement la pédale de frein fermement enfoncée. Il est normal que le fonctionnement de l'ABS soit audible ou ressenti.

Freinage d'urgence

L'ABS permet de maîtriser simultanément la direction et le freinage. Dans de nombreuses situations d'urgence, la maîtrise de la direction peut aider encore plus que celle du freinage.

Frein de stationnement électrique

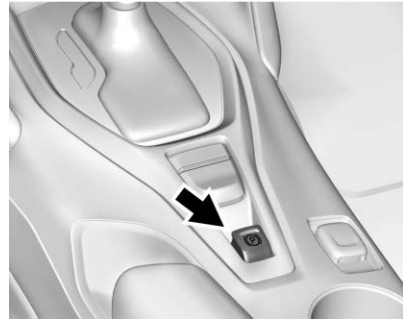

Le véhicule possède un de stationnement électrique (EPB). L'EPB peut toujours être activé, même si le contact est coupé. Pour éviter de décharger la batterie, éviter d'actionner l'EPB de manière répétitive lorsque le moteur ne tourne pas.

Le système possède un Ⓟ ou un témoin de frein électrique de stationnement PARK et un témoin Ⓟ Réparer le frein de stationnement.

Se reporter à *Témoin de frein de stationnement électrique* ⇨ *131* et *Témoin de rappel d'entretien de frein de stationnement électrique* ⇨ *132*.

Avant de quitter le véhicule, vérifier le témoin Ⓟ ou PARK pour s'assurer que le frein de stationnement est serré.

Actionnement de l'EPB

Pour appliquer l'EPB :

1. Le véhicule est à l'arrêt complet.
2. Lever momentanément le commutateur EPB.

Le témoin Ⓟ ou PARK clignote et reste allumé une fois que l'EPB est complètement appliqué. Si le témoin Ⓟ ou PARK clignote en permanence, l'EPB est appliqué seulement partiellement ou il existe un problème EPB. Un message CIB s'affiche. Relâcher l'EPB puis tenter de l'appliquer à nouveau. Si le témoin ne s'allume pas ou continue à clignoter, le véhicule doit être réparé. Ne pas rouler si le témoin Ⓟ ou PARK clignote. Se reporter à votre concessionnaire. Se reporter à *Témoin de frein de stationnement électrique* ⇨ *131*.

Si le témoin Ⓟ est allumé, tirer le commutateur EPB sans le relâcher. Continuer à maintenir le commutateur jusqu'à ce que le témoin Ⓟ ou PARK (stationnement) reste allumé. Si le témoin Ⓟ reste allumé, consulter votre concessionnaire.

Si l'EPB est appliqué pendant que le véhicule se déplace, le véhicule décélère aussi longtemps que le commutateur est maintenu tiré. Si le commutateur est tiré jusqu'à l'arrêt du véhicule, l'EPB reste appliqué.

Le véhicule peut appliquer automatiquement l'EPB dans certains circonstances lorsque le véhicule est arrêté. Ceci est normal et est effectué périodiquement pour vérifier le fonctionnement du système EPB.

Si l'EPB ne fonctionne pas, bloquer les roues arrière pour prévenir les déplacements du véhicule.

Desserrage de l'EPB

Pour relâcher l'EPB :

1. Mettre sur le contact sur la position de marche ou sur ACC/ACCESSORY (accessoires).
2. Maintenir enfoncée la pédale de frein.
3. Appuyer momentanément sur le commutateur EPB.

L'EPB est désactivé lorsque le témoin Ⓟ ou PARK est éteint.

Si le témoin Ⓟ est allumé, relâcher l'EPB en appuyant longuement sur le commutateur EPB. Continuer à maintenir le commutateur jusqu'à l'extinction du témoin Ⓟ ou PARK. Si l'un des témoins reste allumé après la tentative de relâchement, consulter votre concessionnaire.

Attention

Conduire alors que le frein de stationnement est serré peut causer la surchauffe du système de freinage et de l'usure prématurée ou des dommages aux pièces du système. S'assurer que le frein de stationnement est complètement desserré et que le témoin du frein est éteint avant de conduire.

Desserrage automatique de l'EPB

L'EPB sera automatiquement desserré si le véhicule roule, un rapport est sélectionné et vous tentez de le faire avancer. Éviter toute accélération rapide lorsque l'EPB est en fonction pour préserver la garniture du frein de stationnement.

La fonction EPB peut également être utilisée pour éviter le roulement en arrière des véhicules avec boîte de vitesses manuelle en côte. Lorsqu'aucun recul n'est désiré, un EPB appliqué permet aux deux pieds d'être utilisés pour les pédales d'embrayage et d'accélérateur en préparation du déplacement du véhicule dans une direction donnée. Dans ce cas, il n'est pas nécessaire d'appuyer sur le commutateur pour relâcher l'EPB.

Aide au freinage

L'assistance au freinage détecte les pressions rapides exercées sur la pédale de frein dues aux situations de freinage d'urgence et fournit alors un freinage supplémentaire pour activer le système de freinage antiblocage (ABS) si la pression exercée sur la pédale de pédale de frein n'est pas suffisamment forte pour l'activer normalement. Des phénomènes de bruits mineurs, de pulsations de la pédale de frein et/ou de mouvements de la pédale peuvent se produire pendant cette durée. Maintenir la pression sur la pédale de frein tant que la situation de conduite l'exige. L'assistance au freinage se désengage lorsque la pédale de frein est relâchée.

Aide au démarrage sur pente

⚠ Avertissement

Ne pas se fier à la fonction HSA. La HSA ne remplace pas l'attention du conducteur et une conduite prudente. Vous pourriez ne pas entendre ou ressentir les avertissements émis par ce système. Un manque d'attention pendant la conduite peut provoquer des blessures, la mort ou des dommages sur le véhicule. Voir *Conduite défensive* ⇨ *181*.

Lorsque le véhicule est arrêté sur une pente, l'aide au démarrage en côte (HSA) empêche temporairement le véhicule de rouler dans une direction indésirable pendant la transition entre le

relâchement de la pédale de frein et l'appui sur la pédale d'accélérateur. Les freins sont relâchés dès l'appui sur la pédale d'accélérateur ou se desserrent automatiquement après quelques secondes.Les freins peuvent également se relâcher dans d'autres conditions. Ne pas se fier à la fonction HSA pour maintenir le véhicule immobile.

La fonction HSA est disponible lorsque le véhicule est sur une pente ascendante avec un rapport de marche avant engagé, ou sur une pente descendante avec le rapport R (marche arrière) engagé. Le véhicule doit être complètement immobile sur une pente pour que la fonction HSA s'active.

Systèmes de commande de suspension

Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique

Fonctionnement du système

Le véhicule est équipé d'un système antipatinage (TCS) et StabiliTrak/contrôle de la stabilité électronique (ESC). Ces systèmes contribuent à limiter le patinage des roues et aident le conducteur à garder le contrôle, spécialement sur des routes glissantes.

La fonction TCS s'active en cas de détection du patinage ou d'un début de perte d'adhérence de l'une des roues motrices. Lorsque ceci arrive, la fonction TCS applique les freins aux roues qui patinent et réduit la puissance du moteur pour limiter le patinage.

StabiliTrak/ESC s'active lorsque le véhicule détecte une différence entre la trajectoire prévue et la direction que le véhicule est en train de prendre. StabiliTrak/ESC applique de manière sélective une pression de freinage sur l'un des freins de roue du véhicule pour aider le conducteur à diriger le véhicule dans la direction voulue.

Si le régulateur automatique de vitesse est utilisé et si l'antipatinage ou la fonction StabiliTrak/ESC commence à limiter le patinage, le régulateur de vitesse automatique est désengagé. Le régulateur de vitesse automatique peut être remis en fonction lorsque l'état de la chaussée le permet.

Les deux systèmes sont mis en fonction automatiquement lorsque le véhicule démarre et commence à rouler. Les systèmes peuvent s'entendre ou se percevoir pendant le fonctionnement ou pendant les vérifications de diagnostic. Ceci est normal et ne signifie pas l'existence d'un problème du véhicule.

Il est recommandé de laisser les deux systèmes en fonction pendant les trajets normaux, mais il peut s'avérer nécessaire de désactiver la

fonction TCS si le véhicule est embourbé dans le sable, la boue, la glace ou la neige. Se reporter à *Si le véhicule est coincé* ⇨ *198* et à la description de la désactivation et de l'activation de système, plus loin dans ce chapitre.

La lampe indicatrice des deux systèmes se trouve dans le groupe d'instruments. Cette lampe :

- Clignote lorsque la fonction TCS limite le patinage des roues
- Clignote lorsque la fonction StabiliTrak/ESC est activée
- S'allume et reste allumé lorsqu'un système ne fonctionne pas

Si un système ne s'allume pas ou n'est pas activé, un message s'affiche au centralisateur informatique de bord (CIB) et s'allume et reste allumé pour signaler que le système est désactivé et n'aide pas le conducteur à maintenir le contrôle. Le véhicule peut rouler mais la conduite doit être adaptée en conséquence.

Si s'allume et reste allumé :

1. Arrêter le véhicule.
2. Couper le moteur et attendre 15 secondes.
3. Démarrer le moteur.

Conduire le véhicule. Si s'allume et reste allumé, le véhicule peut exiger davantage de temps pour diagnostiquer le problème. Si la situation persiste, consulter votre concessionnaire.

Désactivation et activation du système

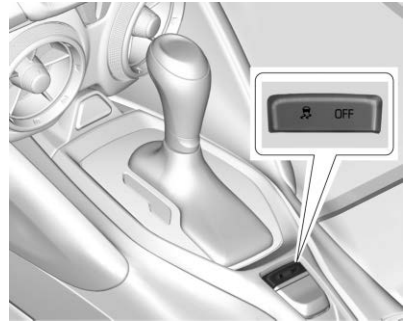

Attention

Ne pas freiner ou accélérer fortement à plusieurs reprises quand le TCS est hors fonction. La transmission du véhicule peut être endommagée.

Pour désactiver uniquement le TCS, appuyer sur puis relâcher. Le témoin de désactivation de traction s'affiche dans le groupe d'instruments.

Pour réactiver le TCS, appuyer à nouveau sur puis relâcher. Le témoin de désactivation d'antipatinage affiché dans le groupe d'instruments s'éteint.

Si le TCS limite le patinage des roues pendant que est pressé, le système n'est pas mis hors fonction avant l'arrêt du patinage des roues.

Pour désactiver le TCS et le StabiliTrak/ESC, maintenir enfoncé jusqu'à ce que le témoin de désactivation d'antipatinage et le témoin de désactivation StabiliTrak/ESC s'allument et restent allumés dans le groupe d'instruments.

Pour réactiver le TCS et le StabiliTrak/ESC, appuyer sur . Le témoin de désactivation et le témoin de désactivation StabiliTrak/ESC du groupe d'instruments s'éteignent.

L'ajout d'accessoires peut avoir un impact négatif sur le rendement du véhicule. Se reporter à *Accessoires et modifications* ⇨ *257*.

Contrôle de la résistance du moteur (EDC)

L'EDC améliore la stabilité du véhicule en détectant la différence de vitesse entre les roues avant tournant librement et les roues motrices arrière, qui survient souvent quand le conducteur lève le pied de l'accélérateur sur des sols glissants (neige, verglas, etc.). À ce moment, l'EDC envoie plus de couple aux roues arrière pour que les quatre roues patinent à des vitesses similaires, et rendre ainsi le véhicule plus stable.

Commande de mode conducteur

La commande de mode de conduite ajoute une perception plus sportive, favorise le confort, ou tient compte des circonstances climatiques ou de terrain. Ce système modifie simultanément l'étalonnage logiciel de plusieurs sous-systèmes afin d'optimiser les performances de conduite. Selon l'ensemble d'options, les fonctions disponibles et le mode sélectionné, l'échappement, la suspension, la direction et le groupe motopropulseur modifient les étalonnages pour une adaptation aux caractéristiques du mode désiré. Si le véhicule est équipé du système de suspension magnétique, la sélection des différents modes de conduite règle le comportement du véhicule pour favoriser le rendement, en fonction des circonstances du trajet et du mode sélectionné.

En mode sport et/ou piste, le véhicule surveille le comportement de conduite et active automatiquement les fonctions de performance de la boîte de vitesses automatique lorsqu'une conduite sportive est détectée. Ces fonctions maintiennent des bas rapports de transmission pour augmenter le frein moteur disponible et améliorer la réaction d'accélération. Le véhicule quitte ces caractéristiques et retourne au fonctionnement normal après une brève période pendant laquelle aucune conduite sportive n'est détectée.

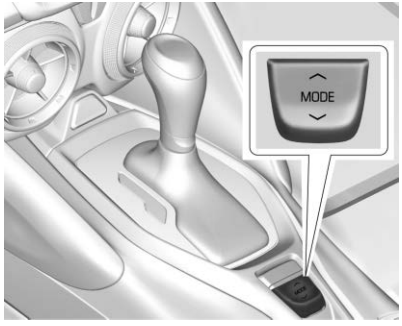

Commutateur de commande de mode de conduite

La commande de mode de conduite permet de sélectionner trois ou quatre modes : Tourisme, Sport, Neige/Glace, et Circuit. Appuyer sur ∧ ou ∨ du commutateur de MODE sur la console centrale pour sélectionner un mode. Une pression sur le commutateur affiche le menu de changement de mode dans le groupe d'instruments, avec tous les modes de conduite disponibles. Chaque pression sur le commutateur sélectionne et active le mode suivant disponible. Lorsque le mode Sport, Neige/Glace ou Circuit est sélectionné, un indicateur unique et permanent s'affiche dans groupe d'instruments.

Mode Tourisme

L'utiliser pour une conduite normale en douceur et en souplesse aussi bien en ville que sur autoroute. Ce mode, qui conjugue confort de conduite et maniabilité, est le mode par défaut.

Mode Sport

À utiliser quand l'état de la route ou les préférences personnelles exigent un contrôle plus précis.

Lorsque le mode Sport est sélectionné, la boîte de vitesses peut rétrograder à un rapport inférieur afin d'optimiser les performances. La boîte de vitesses continue de passer automatiquement les rapports mais peut maintenir un rapport inférieur plus longtemps qu'en mode Tourisme, en fonction du freinage, de l'accélération des gaz et de l'accélération latérale du véhicule. Voir *Boîte de vitesses automatique* ⇨ *214*. La direction change afin de permettre un contrôle plus précis. Si le véhicule est équipé de la commande de suspension magnétique, la suspension change pour améliorer les performances en virage. Si le véhicule est équipé de l'échappement actif, les soupapes d'échappement s'ouvrent plus tôt et plus souvent. Le mode de conduite de compétition est accessible via ce mode en appuyant deux fois sur OFF de la console.

Ce mode de conduite de compétition ne concerne que les véhicules SS, 1LE et ZL1. Par exemple, un véhicule équipé d'un moteur V6 et d'une boîte de vitesses automatique aura le mode Sport, ne n'aura pas accès au mode de conduite de compétition.

Mode neige/glace

Selon l'équipement, l'utiliser quand davantage de traction est nécessaire dans des conditions glissantes. La boîte de vitesses automatique passe normalement au

rapport supérieur quand le véhicule est en mouvement. L'accélération s'adapte pour un démarrage plus en douceur. La boîte de vitesses automatique aussi change différemment de rapport afin de conserver la traction.

Cette fonction ne peut être utilisée lorsque le véhicule est immobilisé dans le sable, la boue, la glace, la neige ou le gravier. Si le véhicule est bloqué, se reporter à *Si le véhicule est coincé* ⇨ *198*.

Mode piste

Selon l'équipement, l'utiliser lorsqu'une maniabilité maximale du véhicule est souhaitée.

Lorsque le mode Circuit est sélectionné, la boîte de vitesses peut rétrograder à un rapport inférieur afin d'optimiser les performances. Le comportement de la boîte de vitesses automatique et de la direction est alors similaire à celui du mode Sport.

Le temps de réponse de la pédale d'accélérateur est optimisé pendant les phases de conduite extrêmement dynamique, le système de suspension magnétique est réglé au niveau optimal de réactivité du véhicule et, si le véhicule est équipé d'un échappement à sonorité variable, les clapets d'échappement s'ouvrent. Le mode Gestion de traction de performance (PTM) est sélectionnable via ce mode, en appuyant deux fois sur , sur la console.

Certaines caractéristiques varient en fonction du mode sélectionné. Les fonctions disponibles dépendent des options du véhicule.

Modes :	NEIGE/GLACE	TOURISME *Par défaut*	SPORT	CIRCUIT
Progression de papillon	Météo	Normal	Normal	Circuit
Mode de changement de vitesses manuel (boîte automatique seulement)	Normal	Normal	Sport	Circuit
Gestion du son du moteur (selon l'équipement)	Furtif	Randonnée	Sport	Circuit
Direction	Randonnée	Randonnée	Sport	Circuit
StabiliTrak/Contrôle de la stabilité électronique (ESC) - Mode de conduite de compétition/PTM (selon l'équipement)	Pas d'application	Pas d'application	Mode de conduite sportive disponible	PTM disponible
Suspension magnétique (option)	Randonnée	Randonnée	Sport	Circuit
Commande de lancement (en mode de conduite de compétition)	Pas d'application	Pas d'application	Disponible	Disponible

Progression de papillon

Règle la sensibilité du papillon en sélectionnant la vitesse de réaction du papillon à la commande.

Mode de changement de rapport de boîte de vitesses automatique (selon l'équipement)

Permet d'adapter les changements de rapports selon la conduite, de la conduite normale au mode Sport ou Circuit.

Gestion du son du moteur (selon l'équipement)

Change lorsque les soupapes d'échappement variables s'ouvrent ou se ferment.

Amélioration du bruit du moteur (turbo 4)

Permet de désactiver l'augmentation du bruit du moteur.

Direction

Ajuste la perception de la direction qui est plus légère en mode Tour afin de réduire l'assistance et d'augmenter la perception de la direction.

StabiliTrak/ESC - Mode de conduite en compétition (selon l'équipement)

Disponible dans les modes Sport et Circuit.

Suspension magnétique (option)

Règle la fermeté des amortisseurs en fonction des circonstances du trajet pour améliorer le confort et le rendement.

Commande de lancement (en mode de conduite de compétition)

Disponible uniquement dans les modes Sport et Circuit, pour une accélération maximale « au départ » en mode de conduite de compétition.

Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à *Conduite en compétition* ⇨ *184*.

Mode de conduite compétitive (Modèles SS, ZL1 et 1LE uniquement)

Le mode de conduite sportive et la commande de lancement sont des systèmes conçus pour augmenter les performances en accélération et/ou en virage. Ceci s'obtient en régulant et en optimisant le moteur, les freins et la suspension. Ces modes sont destinés à la conduite sur circuit fermé et ne sont pas conçus pour être utilisés sur la voie publique. Il n'existera aucune compensation à l'inexpérience ou au manque de familiarité du conducteur avec le circuit. Les conducteurs qui préfèrent permettre au système d'avoir plus de contrôle sur le moteur, les freins et la suspension sont invités à activer les systèmes TCS et StabiliTrak/Contrôle de la stabilité électronique (ESC).

Attention

La tentative de changement de rapport pendant que les roues motrices patinent sans adhérence peut endommager la boîte de vitesses. Les dégâts causés par une utilisation erronée du véhicule ne sont pas couverts par la garantie sur le véhicule. Ne pas tenter de changement de rapport pendant que les roues motrices ne présentent pas d'adhérence.

Le mode de conduite sportive exploite pleinement la puissance du moteur alors que le système StabiliTrak/ESC permet de conserver le contrôle de la direction du véhicule par une application sélective des freins. Dans ce mode, la fonction TCS est hors fonction et le contrôle de lancement est disponible. Régler votre style de conduite en tenant compte de la puissance du moteur disponible. Se

reporter à « Commande de lancement », plus loin dans cette section.

Ces témoins sont allumés lorsque le véhicule est en mode de conduite sportive.

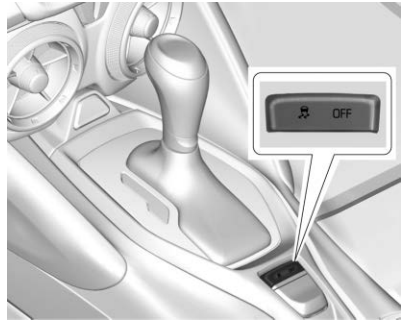

Ce mode de gestion optionnel peut être sélectionné en appuyant deux fois sur le bouton TCS/StabiliTrak/ESC de la console. Le message approprié s'affiche dans le centralisateur informatique de bord (CIB).

Lorsque le bouton TCS/StabiliTrak/ESC est à nouveau enfoncé, les systèmes TCS et StabiliTrak/ESC sont activés. Le message approprié s'affiche brièvement dans le CIB.

Contrôle de lancement

Si le véhicule possède la boîte LT1 à 10 vitesses, se reporter à *Conduite en compétition* ⇨ *184* pour toute information sur la commande de lancement personnalisé.

Une fonction de contrôle de lancement est disponible, en mode de conduite de compétition, pour permettre au conducteur d'atteindre des hauts niveaux d'accélération en ligne droite. Le contrôle de lancement est une forme de traction asservie qui gère le patinage des roues au lancement du véhicule. Cette fonction est destinée aux courses en circuit fermé où des temps constants de zéro à soixante et en quart de mille sont désirés.

Le contrôle de lancement est disponible uniquement lorsque les critères suivants sont réunis :

- Le mode de conduite sportive est sélectionné.
- Le véhicule est arrêté.
- Le volant est tourné en position de ligne droite.

Boîtes manuelles

- L'embrayage est enfoncé jusqu'au plancher et le véhicule est en première (1).
- La pédale d'accélérateur est rapidement enfoncée à pleins gaz.

La fonction de contrôle de lancement limite initialement le régime du moteur lorsque le conducteur enfonce rapidement la pédale d'accélérateur à pleins gaz. Laisser le régime moteur se stabiliser. Un débrayage souple et rapide en maintenant la pédale d'accélérateur complètement enfoncée gère le patinage des roues. Tous les changements de rapports sont décrits dans *Boîte de vitesses manuelle* ⇨ *219*.

Boîtes automatiques

- La pédale de frein doit être pressée fermement jusqu'au plancher, comme dans le cas d'un freinage en panique.
- La pédale d'accélérateur est rapidement appliquée à pleins gaz. (Si le véhicule roule du fait de l'ouverture complète du papillon, relâcher l'accélérateur, appuyer plus fermement sur la pédale de frein et appliquer à nouveau l'accélérateur à pleins gaz.)

Après le lancement du véhicule, le système continue en mode de conduite en compétition.

Le mode de conduite sportive et de contrôle de lancement sont des systèmes conçus pour le circuit fermé et ne sont pas destinés à l'utilisation sur la voie publique. Les systèmes ne sont pas destinés à compenser le manque d'expérience ou de familiarité du conducteur avec le circuit.

Essieu arrière à glissement limité

Les véhicules équipés d'un essieu arrière à glissement limité offrent une meilleure adhérence sur la neige, la boue, le verglas, le sable et le gravier. Lorsque la traction est réduite, cette fonction permet à la roue motrice qui présente le plus de traction de déplacer le véhicule. L'essieu arrière à glissement limité procure en outre au conducteur davantage de contrôle dans les virages serrés et lors des manœuvres telles qu'un changement de voie. Pour les véhicules avec différentiel à glissement limité, entraîné en conditions difficiles, le liquide d'essieu arrière doit être changé. Se reporter à *Mode de conduite compétitive (Modèles SS, ZL1 et 1LE uniquement)* ⇨ *233* et *Programme entretien* ⇨ *359*.

Régulateur de vitesse

Régulateur de vitesse automatique

Avec le régulateur de vitesse automatique, le véhicule peut maintenir une vitesse d'environ 40 km/h (25 mi/h) ou plus sans avoir à laisser le pied sur l'accélérateur. Le régulateur de vitesse automatique ne fonctionne pas à moins de 40 km/h (25 mi/h).

⚠ Avertissement

L'utilisation du régulateur automatique de vitesse peut être dangereuse lorsque vous ne pouvez pas conduire en toute sécurité à une vitesse constante. Ne pas utiliser le régulateur de vitesse automatique sur des routes sinueuses ou dans des conditions de circulation dense.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Il peut être dangereux d'utiliser le régulateur automatique de vitesse sur des routes glissantes, car des changements rapides d'adhérence des pneus peuvent causer un glissage excessif des roues, et vous pourriez perdre le contrôle du véhicule. Ne pas utiliser le régulateur automatique de vitesse sur les routes glissantes.

Si équipé de boîte manuelle, le régulateur de vitesse automatique reste actif pendant le changement de rapport. Le régulateur est désengagé si l'embrayage est enfoncé pendant plusieurs secondes.

Si le système StabiliTrak/Contrôle de la stabilité électronique (ESC) commence à limiter le patinage des roues alors que le régulateur de vitesse automatique fonctionne, celui-ci se désengagera automatiquement. Se reporter à *Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique* ⇨ *227*. Lorsque l'état de la route permet de l'utiliser à nouveau sans danger, le régulateur de vitesse automatique peut être remis en fonction.

Le régulateur de vitesse automatique se désengage si le TCS ou le StabiliTrak/ESC est désactivé.

Le régulateur de vitesse automatique n'est pas disponible lors de l'utilisation du mode de conduite de compétition, selon l'équipement. Se reporter à *Mode de conduite compétitive (Modèles SS, ZL1 et 1LE uniquement)* ⇨ *233*.

Si vous freinez, le régulateur de vitesse automatique se désengage.

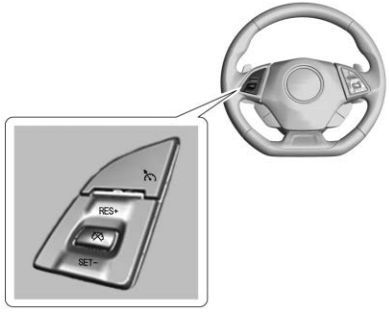

Régulateur de vitesse automatique avec bouton d'annulation

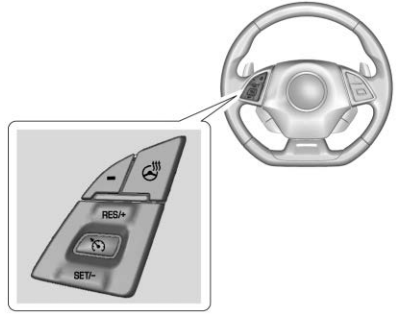

Régulateur de vitesse automatique sans bouton d'annulation

: Appuyer sur ce bouton pour activer et désactiver le système. Un indicateur blanc apparaît dans le combiné d'instruments quand le régulateur de vitesse est actif.

: Selon l'équipement, appuyer pour désactiver le régulateur de vitesse sans effacer les paramètres de la vitesse de la mémoire.

RES+ (reprise) : Si une vitesse de consigne est mémorisée, appuyer brièvement pour reprendre à cette vitesse ou maintenir en haut pour accélérer. Si le régulateur de vitesse est déjà actif, l'utiliser pour augmenter la vitesse du véhicule.

RÉGLAGE– : Appuyer brièvement pour sélectionner la vitesse et activer le régulateur de vitesse automatique. Si le régulateur de vitesse est déjà actif, utiliser la fonction pour diminuer la vitesse.

Réglage du régulateur de vitesse

Si est en marche quand il n’est pas utilisé, SET− ou RES+ pourrait être heurté et activer involontairement le régulateur.

Laisser à la position d’arrêt lorsque le régulateur de vitesse n’est pas utilisé.

1. Presser pour activer le régulateur de vitesse.
2. Accélérer jusqu'à la vitesse désirée.
3. Presser et relâcher SET− (RÉGLAGE).
4. Relever votre pied de l'accélérateur.

Le témoin du régulateur de vitesse automatique du groupe d'instruments devient vert après que le régulateur de vitesse a été réglé à la vitesse désirée. Se reporter à *Combiné d'instruments* ⇨ *115*.

Reprise d'une vitesse mémorisée

Si le régulateur de vitesse est réglé à la vitesse voulue et que vous freinez ou que est pressé, selon l'équipement, le régulateur de vitesse est désengagé sans effacer la vitesse de consigne de la mémoire.

Une fois que la vitesse atteint environ 40 km/h (25 mi/h) ou plus, appuyer brièvement sur RES+. Le véhicule revient à sa vitesse réglée précédente.

Accélération au moyen du régulateur de vitesse

Si le régulateur de vitesse est déjà activé :

- Presser et maintenir RES+ enfoncé jusqu'à ce que la vitesse désirée soit atteinte, puis le relâcher.
- Pour augmenter la vitesse du véhicule par petits incréments, appuyer brièvement sur RES+. À chaque pression, le véhicule accélère d'environ 1 km/h (1 mi/h).

Le relevé du compteur de vitesse peut être affiché en unités impériales ou métriques. Voir « Options » sous *Combiné d'instruments* ⇨ *115*. La valeur d'incrément utilisée dépend des unités affichées.

Décélération au moyen du régulateur de vitesse

Si le régulateur de vitesse est déjà activé :

- Presser et maintenir SET− jusqu'à ce que la vitesse inférieure désirée soit atteinte, puis le relâcher.
- Pour diminuer la vitesse du véhicule par petits incréments, appuyer brièvement sur SET−. À chaque pression, le véhicule ralentit d'environ 1 km/h (1 mi/h).

Le relevé du compteur de vitesse peut être affiché en unités impériales ou métriques. Voir « Options » sous *Combiné d'instruments* ⇨ *115*. La valeur d'incrément utilisée dépend des unités affichées.

Dépassement d'un véhicule avec le régulateur de vitesse

Utiliser la pédale d'accélérateur pour augmenter la vitesse du véhicule. En relâchant le pied de la pédale, le véhicule ralentit jusqu'à la vitesse du régulateur de vitesse automatique précédemment sélectionnée. Tout en appuyant sur la pédale d'accélérateur ou peu après l'avoir relâchée pour désactiver le régulateur automatique de vitesse, une brève pression sur SET– (RÉGLAGE) rétablit le régulateur de vitesse automatique à la vitesse actuelle du véhicule.

Utilisation du régulateur de vitesse en côte

Le rendement du régulateur de vitesse automatique dans les côtes dépend de la vitesse du véhicule,

de la charge transportée et de la raideur de la pente. Si vous montez des pentes abruptes, vous devrez peut-être appuyer sur l'accélérateur pour maintenir la vitesse du véhicule. En les descendant, vous devrez peut-être freiner ou rétrograder pour maintenir une vitesse réduite. Si la pédale de frein est appliquée, le régulateur de vitesse automatique se désengagera.

Arrêt du régulateur de vitesse

Il existe cinq façons de désactiver le régulateur de vitesse :

- Appuyer légèrement sur la pédale de frein (boîtes de vitesses manuelle et automatique).
- Appuyer sur la pédale d'embrayage pendant plusieurs secondes ou sélectionner le point mort (boîtes de vitesses manuelles).
- Passer au point mort (N) (boîte de vitesses automatique).
- Appuyer sur , selon l'équipement.
- Pour désactiver le régulateur de vitesse automatique, appuyer sur .

Effacement de la mémoire du régulateur de vitesse

Appuyer sur le bouton ou couper le contact pour effacer la vitesse réglée du régulateur de vitesse de la mémoire.

Systèmes d'assistance au conducteur

Systèmes d'aide au conducteur

Ce véhicule peut être doté d'équipements travaillant conjointement pour contribuer à éviter des accidents ou à réduire les dégâts dus à des collisions pendant la conduite, une marche arrière et une manoeuvre de stationnement. Lire cette section avant d'utiliser ces systèmes.

⚠ Avertissement

Ne pas s'appuyer complètement sur les systèmes d'assistance au conducteur. Ils ne remplacent pas l'attention du conducteur et une conduite sûre. Vous pourriez ne pas entendre ou voir les avertissements émis par ces

(Suite)

Avertissement (Suite)

systèmes. Un manque d'attention pendant la conduite peut provoquer des blessures, la mort ou des dommages sur le véhicule. Voir *Conduite défensive* ⇨ *181*.

Dans certaines conditions, ces systèmes ne vont pas :

- Détecter des enfants, des piétons, des cyclistes ou des animaux.
- Détecter des véhicules ou des objets en dehors de la zone de surveillance du système.
- Fonctionner à toutes les vitesses du véhicule.
- Vous avertir ou vous laisser assez de temps pour éviter une collision.
- Fonctionner dans des conditions de faible visibilité ou de mauvais temps.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Fonctionner si le capteur de détection n'est pas nettoyer ou s'il est couvert de glace, de neige, de boue ou de saleté.
- Fonctionner si la capteur de détection est recouvert par, p. ex., un autocollant, un aimant, ou une plaque métallique.
- Fonctionner si la zone périphérique du capteur de détection est endommagée ou incorrectement réparée.

La conduite nécessite une attention complète et vous devez toujours être prêt à intervenir et à freiner et/ou braquer pour éviter une collision.

Alerte sonore

Certaines fonctions d'assistance au conducteur signale des obstacles au conducteur en bipant. Pour en modifier le volume, se reporter à « Confort et practicité » sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ *146*.

Nettoyage

Selon les options du véhicule, maintenir ces zones du véhicule propres pour assurer le meilleur rendement de la fonction d'assistance au conducteur. Des messages au centralisateur informatique de bord (CIB) peuvent s'afficher lorsque les systèmes sont indisponibles ou bloqués.

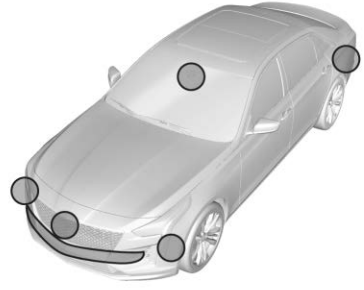

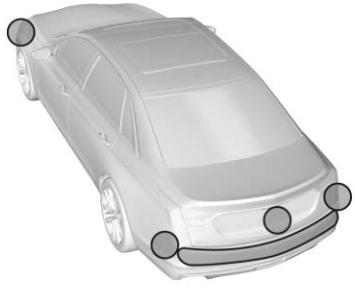

- Pare-chocs avant et arrière et la zone sous les pare-chocs
- Calandre et phares
- Objectif de caméra avant dans la calandre ou près de l'emblème avant
- Panneaux latéraux avant et latéraux arrière
- Extérieur du pare-brise devant le rétroviseur
- Objectif de caméra latérale sur le bas des rétroviseurs extérieurs
- Pare-chocs de coin latéral arrière
- Caméra arrière au-dessus de la plaque minéralogique

Systèmes d'assistance pour les manoeuvres de stationnement ou de recul

S'ils figurent parmi l'équipement, la caméra de vision arrière (RVC), l'assistance au stationnement arrière (RPA), ainsi que l'alerte de circulation transversale arrière (RCTA) peuvent aider le conducteur à stationner ou à éviter les obstacles. Toujours vérifier les environs du véhicule en stationnant ou en reculant.

Caméra de vision arrière (RVC)

Lors de la sélection de la marche arrière (R), la RVC affiche une image de la zone située derrière le véhicule, dans l'affichage d'infodivertissement. L'écran précédent s'affiche lorsque la position de marche arrière (R) est quittée après un bref délai. Pour retourner plus rapidement à l'écran précédent, appuyer sur un des boutons du système Infodivertissement, sélectionner la position de stationnement (P) ou atteindre une vitesse de véhicule d'environ 12 km/h (8 mi/h).

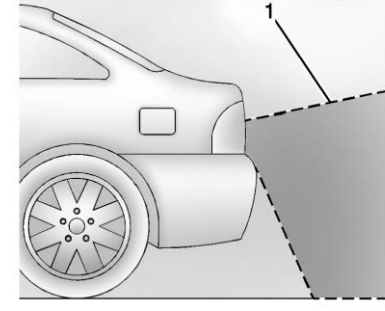

1. Vue affichée par la caméra

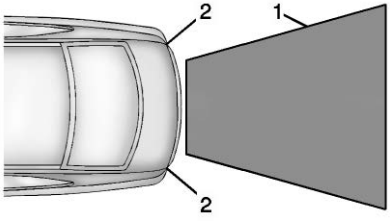

1. Vue affichée par la caméra
2. Coins du pare-choc arrière

Les images affichées peuvent être plus loin ou plus près qu'elles ne le paraissent. La zone affichée est limitée et les objets qui se trouvent près des coins du pare-chocs ou sous le pare-chocs n'apparaissent pas à l'écran.

Un triangle d'avertissement peut s'afficher pour indiquer que l'assistance de stationnement arrière (RPA) a détecté un objet. Ce triangle passe de l'orange au rouge et s'agrandit au fur et à mesure que se rapproche l'objet.

⚠ Avertissement

La ou les caméras ne captent pas les enfants, les piétons, les cyclistes, la circulation transversale, les animaux et tous les objets situés hors de leur champ de vision, sous le pare-chocs ou sous le véhicule. Les distances indiquées peuvent être différentes des distances réelles. Ne pas conduire ou stationner le véhicule en utilisant uniquement cette ou ces caméras. Toujours vérifier derrière le véhicule et autour avant de conduire. Ne pas prendre les précautions appropriées peut causer des blessures pouvant être mortelles ou endommager le véhicule.

Assistance au stationnement

Avec la RPA (assistance au stationnement arrière), lorsque le véhicule recule à une vitesse inférieure à 8 km/h (5 mi/h), les capteurs du pare-chocs arrière détectent les objets jusqu'à 2,5 m (8 pi) à l'arrière du véhicule dans une zone de 25 cm (10 pi) au-dessus du sol et sous le niveau du pare-chocs. Ces distances de détection peuvent être plus courtes par temps plus chaud ou humide.

Les capteurs obstrués ne détectent pas les objets et peuvent également occasionner de fausses détections. Maintenir les capteurs exempts de boue, saleté, neige, glace et neige fondante; et nettoyer les capteurs après un lavage de la voiture à des températures inférieures au point de congélation.

⚠ Avertissement

Le système d'assistance au stationnement ne détecte pas des enfants, des piétons, des cyclistes, des animaux ou des objets situés sous le pare-chocs ou trop près ou trop loin du véhicule. Il n'est pas disponible à des vitesses supérieures à

(Suite)

Avertissement (Suite)

8 km/h (5 mi/h). Afin d'éviter tout risque de blessure, mort ou dégâts sur le véhicule, même avec l'assistance au stationnement, toujours vérifier la zone autour du véhicule et observer tous les rétroviseurs avant d'avancer ou de reculer.

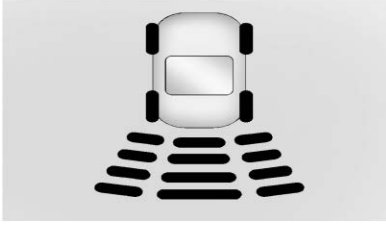

Le groupe d'instruments peut être équipé d'un affichage d'assistance au stationnement avec des barres qui indiquent la distance vers l'objet et l'information d'emplacement d'objet pour la RPA. En approchant de l'objet, davantage de barres s'éclairent et les barres changent de couleur, en passant du jaune à l'ambre et au rouge.

Lors de la première détection d'un obstacle à l'arrière, un signal sonore retentit depuis l'arrière. Lorsqu'un obstacle est très proche (<0,6 m (2 pi) à l'arrière du véhicule), cinq signaux sonores retentissent depuis l'arrière.

Alerte de circulation transversale arrière (Rear Cross Traffic Alert/RCTA)

Selon l'équipement, le RTCA affiche sur l'écran de la RVC un triangle d'avertissement rouge avec une flèche orientée vers la gauche ou vers la droite pour signaler un trafic venant de la gauche ou de la droite. Ce système détecte jusqu'à 20 m (65 pi) des objets venant de la gauche ou de la droite du véhicule. Quand un objet est détecté, trois bips retentissent depuis la gauche ou la droite selon la direction du véhicule détecté.

Voir *Énoncé de fréquence radio* ⇨ *395*.

Activation et désactivation des fonctions

La RPA et la RTCA peuvent être activées ou désactivées. Se reporter à « Systèmes de collision/détection » sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ *146*.

Pour activer ou désactiver les symboles ou les lignes de guidage de l'assistance au stationnement arrière, se reporter à « Caméra arrière » sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ *146*.

Système d'alerte de collision avant

Selon l'équipement, le système FCA (alerte de collision frontale) peut prévenir ou réduire les dommages provoqués par des chocs frontaux. Lors d'une approche trop rapide d'un véhicule qui précède, le FCA active une alerte rouge clignotante sur le pare-brise et déclenche rapidement une alerte sonore. Le FCA active également une alerte visuelle orange si le véhicule suit de près un autre véhicule.

FCA détecte les véhicules à une distance d'environ 60 m (197 pi) et fonctionne à des vitesses supérieures à 8 km/h (5 mph).

⚠ Avertissement

Le système d'alerte de collision (FCA) est un système d'alerte et n'applique pas les freins. Lorsque le véhicule approche trop rapidement un autre véhicule se déplaçant plus lentement ou immobilisé devant, ou lorsqu'il suit de trop près un autre véhicule, le système d'alerte de collision (FCA) peut ne pas fournir suffisamment de temps pour éviter une collision. Il peut aussi ne fournir aucun avertissement. Le système d'alerte de collision ne signale les piétons, les animaux, les panneaux, les garde-fou, les ponts, les barils de construction ou tout autre objet. Il faut être prêt à réagir et appliquer les freins. Voir *Conduite défensive* ⇨ *181*.

FCA peut être désactivé au moyen de la commande FCA au volant.

Détection du véhicule devant vous

Les avertissements du FCA n'apparaissent pas si le système FCA ne détecte pas de véhicule roulant devant. Quand un véhicule est détecté, l'indicateur de véhicule devant apparaît en vert. Des véhicules peuvent ne pas être détectés dans les courbes, les rampes de sorties d'autoroute ou les cotes, en raison d'une mauvaise visibilité; ou si un véhicule qui précède est partiellement bloqué par des piétons ou d'autres objets. Le FCA ne détecte pas un autre véhicule devant s'il ne se trouve pas entièrement dans la même voie de circulation.

⚠ Avertissement

Le FCA ne fournit pas d'alerte pour éviter une collision s'il ne détecte pas un véhicule. Il peut ne pas détecter un véhicule roulant devant le le capteur FCA est masqué par de la saleté, de la neige, de la glace ou si le pare-brise est endommagé.
Il peut ne pas détecter un véhicule sur les routes en pente ou sinueuses ou dans des conditions de visibilité limitée telles que brouillard, pluie ou neige ou si les phares ou le pare-brise ne sont pas propres ou en bon état. Garder le pare-brise, les phares et les capteurs FCA propres et en bon état.

Alerte de collision

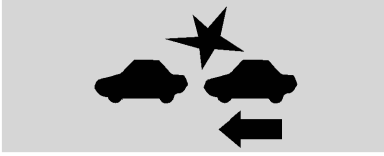

Avec affichage à tête haute

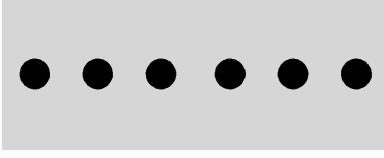

Sans affichage à tête haute

Lorsque votre véhicule s'approche trop rapidement d'un véhicule détecté à l'avant, le témoin rouge du FCA clignote sur le pare-brise. De plus, un signal sonore aigu retentit rapidement à huit reprises depuis l'avant du véhicule. Lorsque cette alerte de collision survient, le système de freinage se prépare à réagir plus vite lorsque le conducteur appuiera sur la pédale de frein, causant ainsi une décélération moins brusque. Continuer à appuyer sur la pédale de frein autant que nécessaire. Le régulateur de vitesse automatique peut se désengager lorsque l'alerte de collision survient.

Alerte de talonnage

L'indicateur de véhicule qui précède s'affiche en orange quand vous suivez le véhicule de près.

Sélectionner le minutage de l'alerte

La commande d'alerte de collision est sur le volant. Presser pour régler le minutage du FCA sur Far (loin), Medium (moyen), Near (proche) ou Off (arrêt). Une première pression du bouton affiche le réglage actuel de la commande sur le centralisateur informatique de bord (CIB). Des pressions additionnelles du bouton changeront ce réglage. Le réglage choisi demeurera le même jusqu'à ce qu'il soit changé et affectera le minutage des fonctions d'alerte de collision et d'alerte de talonnage. La minuterie de ces deux alertes variera selon la vitesse du véhicule. Plus la vitesse du véhicule est rapide, plus l'alerte se fera tôt. Considérer les conditions de la circulation et les conditions météorologiques lors de la sélection de la minuterie de l'alerte. La plage des minuteries d'alerte sélectionnables peut ne pas être adaptée à tous les conducteurs et à toutes les conditions de conduite.

Alertes inutiles

Le système d'alerte de collision (FCA) peut émettre des alertes inutiles en présence de véhicules effectuant un virage, de véhicules sur d'autres voies, d'objets qui ne sont pas des véhicules et d'ombres. Ces alertes sont normales et le véhicule n'a pas besoin d'être réparé.

Nettoyage du système

Si le système FCA semble ne pas fonctionner correctement, ceci peut corriger le problème :

- Nettoyer l'extérieur du pare-brise devant le rétroviseur.
- Nettoyer tout l'avant du véhicule.
- Nettoyer les phares.

Alerte d'angle mort latéral

Le système SBZA (option) est une aide au changement de voie qui permet au conducteur d'éviter des collisions qui surviennent lorsque des véhicules en mouvement dans la zone latérale aveugle. Lorsqu'un rapport de marche avant est engagé sur le véhicule, l'affichage de rétroviseur du côté gauche ou droit s'allume si un véhicule se déplaçant est détecté dans cette zone aveugle. Si le feu de direction est activé et qu'un véhicule est également détecté de même côté, l'affichage clignote pour un avertissement supplémentaire de ne pas changer de voie. Étant donné que ce système fait partie du système d'alerte de changement de voie (LCA), lire le chapitre entier au sujet de l'alerte de changement de voie avant d'utiliser cette fonction.

Alerte de changement de voie (LCA)

Selon l'équipement, le système LCA est une aide au changement de voie pour aider le conducteur à éviter un accident de changement de voie avec les véhicules se déplaçant dans les angles morts ou avec des véhicules qui s'approchent rapidement de ces zones de derrière. L'afficheur d'avertissement LCA s'allume sur le rétroviseur extérieur correspondant et clignote si le clignotant est activé.

⚠ Avertissement

Le système LCA n'alerte pas le conducteur, de la présence de véhicules à l'extérieur des zones de détection du système, de piétons, de cyclistes ou

(Suite)

Avertissement (Suite)

d'animaux. Il ne peut pas délivrer des alertes lors de changement de voie, sous toutes les conditions de conduite. La prudence est de rigueur en changement de voie au risque de blessure, décès et dégâts au véhicule. Avant de changer de voie, toujours vérifier les rétroviseurs, regarder par dessus votre épaule et utiliser les feux de changement de direction.

Zone de détection du LCA

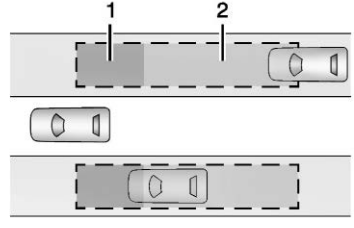

1. Zone de détection du SBZA
2. Zone de détection du LCA

Le capteur LCA couvre une zone d'environ une voie des deux côtés du véhicule, soit 3,5 m (11 pi). La hauteur de la zone est environ comprise entre 0,5 m (1,5 pi) et 2 m (6 pi) du sol. La zone d'alerte de l'avertissement d'angle mort (SBZA) commence environ au milieu du véhicule et en arrière sur 5 m (16 pi). Les conducteurs sont également avertis de la rapidité du véhicule en approche jusqu'à 25 m (82 pi) derrière le véhicule.

Fonctionnement du système

Le symbole du système LCA s'allume dans les rétroviseurs extérieurs lorsque le système détecte un véhicule se déplaçant dans la voie qui se trouve à côté de l'angle mort ou qui s'approchent rapidement de cette zone par derrière. Un symbole LCA indique qu'il pourrait être dangereux de changer de voie. Avant d'effectuer un changement de voie, vérifier l'écran LCA et les rétroviseurs, regarder par-dessus votre épaule et utiliser les clignotants.

Écran du rétroviseur gauche

Écran du rétroviseur droit

Au démarrage du véhicule, les écrans LCA des deux rétroviseurs vont s'allumer un court instant de façon à confirmer le bon fonctionnement du système. Lorsqu'un rapport de marche avant est engagé sur le véhicule, l'écran du rétroviseur gauche ou droit s'éclaire si un véhicule se déplaçant est détecté dans la prochaine voie dans l'angle mort ou s'approche rapidement de la zone. Si le clignotant est activé dans la direction d'un véhicule détecté, cet écran se met à clignoter pour vous avertir de ne pas changer de voie.

Le LCA peut être désactivé via la personnalisation du véhicule. Voir « Système de détection/collision » sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ *146*. Si le conducteur a désactivé le LCA, les affichages de rétroviseur LCA ne s'allument pas.

Si le système semble ne pas fonctionner correctement

Le système LCA nécessite de rouler pour qu'il s'étalonne au rendement maximum. Cet étalonnage peut se faire plus rapidement si le véhicule roule sur une route droite avec de la circulation et des objets sur les bas-côtés (par ex. des rails de sécurité ou des barrières). Pendant un trajet, le système LCA n'est pas opérationnel tant que le véhicule n'a pas d'abord atteint la vitesse de 24 km/h (15 mi/h).

Les affichages LCA peuvent ne pas fonctionner en dépassant rapidement un véhicule ou en présence d'un véhicule à l'arrêt. La fonction LCA peut alerter au sujet d'objets fixés au véhicule tels qu'un vélo ou un objet qui s'étend vers

l'extérieur de chaque côté du véhicule. Les objets fixés peuvent également interférer avec la détection des véhicules. Ceci est le fonctionnement normal du système. Le véhicule n'exige pas d'intervention.

Le LCA peut ne pas toujours signaler au conducteur les véhicules situés dans la voie suivante, en particulier par temps pluvieux ou en conduisant sur des virages serrés. Le système n'a pas besoin d'être réparé. Il peut s'allumer à cause de la présence de garde-fou, de panneaux de signalisation, d'arbres, de buissons et d'autres objets immobiles. Cela fait partie du fonctionnement normal du système, il est inutile d'amener le véhicule à l'atelier.

Le LCA peut ne pas fonctionner lorsque les capteurs LCA des angles droit ou gauche du pare-chocs arrière sont couverts de boue, de saleté, de neige, de glace, de neige fondante ou en cas de fortes pluies. Pour les instructions de nettoyage, se reporter à la description du « Lavage du véhicule » sous *Soin extérieur* ⇨ *344*. Si le centralisateur informatique de bord affiche le message de système non disponible après avoir nettoyé les deux côtés du véhicule en direction des coins arrière, consulter votre concessionnaire.

Si les affichages du LCA ne s'allument pas quand des véhicules qui se déplacent se trouvent dans l'angle mort latéral ou s'approchent rapidement de cette zone et que le système est propre, le système peut nécessiter une réparation. Amener le véhicule chez votre concessionnaire.

Informations de fréquence radio

Voir *Énoncé de fréquence radio* ⇨ *395*.

Carburant

Carburant Top Tier

GM recommande l'utilisation d'essence détergente TOP TIER pour conserver la propreté du moteur, réduire les dépôts et maintenir un rendement optimal du véhicule. Consulter le logo TOP TIER ou visiter le site www.toptiergas.com pour obtenir une liste des spécialistes de la commercialisation de l'essence détergente TOP TIER et des pays concernés.

Carburant recommandé (Moteur V6 de 3.6 L)

Utiliser de l'essence normale sans plomb répondant aux spécifications ASTM D4814 d'un indice d'octane affiché de 87 — (R+M)/2 — ou plus. Ne pas utiliser d'essence dont l'indice d'octane affiché est inférieur à 87 car elle peut provoquer un cliquetis du moteur et réduire l'économie de carburant.

Ne pas utiliser de carburant étiqueté E85 ou Flex Fuel (polycarburant). Ne pas utiliser d'essence dont la concentration en éthanol dépasse 15% en volume.

Carburant recommandé (Moteur turbo L4 de 2.0 L et moteur V8 de 6.2 L)

L'utilisation d'essence sans plomb Premium conforme à la norme D4814 de l'ASTM avec un indice d'octane de 93 - (R+M)/2 - est hautement recommandée pour obtenir optimiser le rendement et l'économie de carburant. De l'essence sans plomb dont l'indice d'octane est d'au moins 87 peut être utilisé. L'utilisation d'essence sans plomb dont l'indice d'octane est inférieur à 93 octane occasionnera cependant une accélération et une économie de carburant réduites. Si des cliquetis retentissent, utiliser de l'essence d'un indice d'octane de 93 dès que possible, sinon le moteur pourrait être endommagé. Si des cliquetis bruyants retentissent lorsque de l'essence d'un indice d'octane de 93 est utilisé, le moteur doit être réparé.

Ne pas utiliser de carburant étiqueté E85 ou Flex Fuel (polycarburant). Ne pas utiliser d'essence dont la concentration en éthanol dépasse 15% en volume.

Carburant recommandé (Moteur suralimenté V8 de 6.2 L)

Utiliser de l'essence super sans plomb conforme à la norme D4814 de l'ASTM avec un indice d'octane de 93 — (R+M)/2. Si ce type d'essence n'est pas disponible, il est possible d'utiliser de l'essence sans plomb avec un indice d'octane de 91. Cela réduira cependant le rendement et l'économie de

carburant. L'utilisation d'essence avec un indice d'octane inférieur à 91 peut endommager le moteur, et ces réparations ne sont pas couvertes par la garantie du véhicule. Si des cliquetis bruyants retentissent lors de l'utilisation d'essence avec un indice d'octane de 93, le moteur doit être réparé.

Ne pas utiliser de carburant étiqueté E85 ou Flex Fuel (polycarburant). Ne pas utiliser d'essence dont la concentration en éthanol dépasse 15% en volume.

Carburants interdits

Attention

Ne pas utiliser de carburants présentant l'une des caractéristiques suivantes; cela pourrait endommager le véhicule et annuler sa garantie :

- Pour les véhicules non conçus pour fonctionner au Flex Fuel, carburant

(Suite)

Attention (Suite)

étiqueté à une concentration en éthanol supérieure à 15% en volume, tels que les mélanges d'éthanol à mi-niveau de concentration (16–50% d'éthanol), l'E85 ou le Flex Fuel.

- Carburant contenant toute quantité de méthanol, méthylal, ferrocène et aniline. Ces carburants peuvent corroder les pièces métalliques du circuit de carburant ou endommager les pièces en plastique et les pièces en caoutchouc.
- Carburant contenant des métaux tels que le manganèse méthylcyclo-pentadiènyltricarbonyl (MMT), qui peut endommager le système de contrôle des émissions et les bougies.

(Suite)

Attention (Suite)

- Carburant dont l'indice d'octane affiché est inférieur à celui du carburant recommandé. L'utilisation de ce type de carburant entraîne une diminution de l'économie de carburant et du rendement du moteur, et peut réduire la durée de vie du convertisseur catalytique.

Carburants dans les pays étrangers

Indices d'octane de carburants déterminant l'indice anti-cliquetis (AKI) aux États-Unis, au Canada et au Mexique. Concernant le carburant à ne pas utiliser dans un pays étranger, voir *Carburants interdits* ⇨ *250*.

Additifs de carburant

L'essence détergente TOP TIER est fortement recommandée pour l'utilisation avec votre véhicule. Si votre pays n'a pas d'essence détergente TOP TIER, ajouter le produit ACDelco Fuel System Treatment Plus−Gasoline au réservoir d'essence du véhicule à chaque vidange d'huile ou tous les 15 000 km (9000 mi), selon la première occurrence. L'essence détergente TOP TIER et le produit ACDelco Fuel System Treatment Plus−Gasoline aideront à maintenir le dépôt de carburant du moteur de votre véhicule libre et performant de façon optimale.

Remplissage du réservoir

Une flèche sur l'indicateur de niveau de carburant indique de quel côté du véhicule la trappe à carburant se trouve. Voir *Jauge de carburant* ⇨ *120*.

⚠ Avertissement

Les vapeurs de carburant et les incendies causés par le carburant brûlent violemment et peuvent causer des blessures ou la mort.

Suivre ces directives pour éviter de vous blesser ou de blesser d'autres personnes :

- Lire et suivre toutes les instructions affichées sur l'îlot de la pompe à carburant.
- Éteindre votre moteur pendant que vous faites le plein.
- Tenir à l'écart du carburant les étincelles, les flammes ou les accessoires de fumeur.
- Ne pas laisser la pompe sans surveillance.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Éviter d'utiliser des appareils électroniques pendant l'appoint de carburant.
- Ne pas retourner dans le véhicule pendant l'appoint de carburant.
- Tenir les enfants éloignés de la pompe à carburant et ne jamais laisser des enfants faire le plein de carburant.
- Avant de toucher le bec de remplissage, toucher un objet métallique pour décharger l'électricité statique corporelle.
- Du carburant peut être projeté à l'extérieur du réservoir si le bec de remplissage est inséré trop rapidement. Cette projection peut se produire si le réservoir est presque plein,

(Suite)

Avertissement (Suite)

particulièrement par temps chaud. Insérer lentement le bec de remplissage et attendre que le sifflement s'arrête avant de commencer à remplir le réservoir.

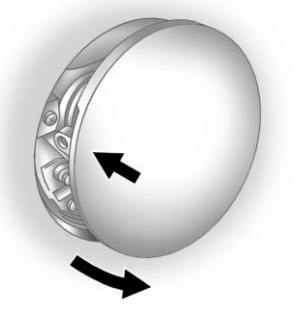

Pour ouvrir la trappe à carburant, pousser et relâcher le bord central arrière du volet.

Le système de remplissage de carburant sans bouchon est dépourvu de bouchon de réservoir. Insérer et verrouiller complètement le bec de remplissage, commencer à remplir le réservoir.

⚠ Avertissement

Un débordement du réservoir de carburant de plus de trois clics sur le pistolet de distribution peut provoquer :

- Des problèmes de rendement du véhicule, avec le calage du moteur et des dégâts au circuit d'alimentation.
- Des déversements de carburant.
- Dans certaines conditions, des incendies de carburant.

Veiller à ne pas renverser de carburant. Attendre cinq secondes après la fin du remplissage avant d'extraire le bec de remplissage. Éliminer toute projection de carburant des surfaces peintes dès que possible. Voir *Soin extérieur* ⇨ *344*. Pousser la trappe à carburant pour la refermer jusqu'à ce qu'elle se verrouille.

⚠ Avertissement

Si un feu se déclare pendant que vous ravitaillez en carburant, ne pas retirer le bec de remplissage. Arrêter le débit de carburant en coupant la pompe ou prévenir le préposé du poste d'essence. Quitter immédiatement la zone.

Remplissage du réservoir avec un réservoir de carburant portatif

Si le véhicule tombe en panne de carburant et doit être réapprovisionné avec un réservoir de carburant portatif :

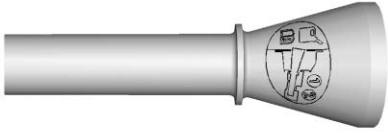

1. Chercher l'adaptateur d'entonnoir sans bouchon de dessous le tapis dans le réservoir.
2. Insérer et fixer l'entonnoir dans le système de carburant sans bouchon.

⚠ Avertissement

Tenter de faire le plein avec un réservoir de carburant portatif sans utiliser l'adaptateur d'entonnoir peut entraîner des éclaboussures de carburant et endommager le système de carburant sans bouchon. Cela peut provoquer un incendie. Vous ou d'autres personnes pourriez être gravement brûlés et le véhicule pourrait être endommagé.

3. Retirer et nettoyer l'adaptateur d'entonnoir et le replacer.

Remplissage d'un bidon de carburant

⚠ Avertissement

Ne jamais remplir un réservoir de carburant portatif pendant qu'il est dans le véhicule. La décharge d'électricité statique du contenant peut faire enflammer les vapeurs de carburant. Vous ou d'autres personnes pourriez être gravement brûlés et le véhicule pourrait être endommagé. Pour éviter de vous blesser ou de blesser d'autres personnes :

- Mettre du carburant uniquement dans un bidon approuvé.
- Ne pas remplir un réservoir portatif pendant qu'il est à l'intérieur d'un véhicule, dans le coffre d'un véhicule,

(Suite)

Avertissement (Suite)

dans une caisse d'une camionnette ou sur toute surface autre que le sol.

- Amener le bec de remplissage en contact avec l'intérieur de l'ouverture de remplissage avant d'actionner le bec. Maintenir le contact jusqu'à la fin du remplissage.
- Tenir à l'écart du carburant les étincelles, les flammes ou les accessoires de fumeur.
- Ne pas utiliser d'appareils électroniques pendant le pompage de carburant.

Traction de remorque

Généralités sur la remorque

⚠ Avertissement

Ne jamais tracter une remorque avec votre véhicule. Il n'a pas été conçu ou prévu pour une telle utilisation.

Conversions et compléments

Équipement électrique complémentaire

⚠ Avertissement

Le connecteur de liaison de données (DLC) sert à l'entretien du véhicule et aux essais d'inspection/de maintenance des émissions. Se reporter à *Témoin d'anomalie* ⇨ *128*. Un dispositif raccordé au DLC, comme un dispositif de parc après-vente ou de suivi du comportement du conducteur, peut perturber les systèmes du véhicule. Ceci peut affecter le fonctionnement du véhicule et provoquer un accident. Ces dispositifs peuvent également accéder aux informations enregistrées dans les systèmes du véhicule.

Attention

Certains équipements électriques peuvent endommager le véhicule ou entraîner la défaillance d'un composant. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie du véhicule. Toujours vérifier auprès du concessionnaire avant d'ajouter de l'équipement électrique.

Un équipement après-vente peut décharger la batterie 12 V même si votre véhicule ne fonctionne pas.

Ce véhicule est équipé de sacs gonflables. Avant de l'équiper d'autres appareils électriques, se reporter à *Réparation de véhicule équipé de sac gonflable* ⇨ *80* et *Ajout d'équipement au véhicule équipé de sac gonflable* ⇨ *81*.

Entretien du véhicule

Généralités
Information générale 256
Avertissement sur proposition 65 - Californie 257
Exigences en matière de matériaux au perchlorate - Californie 257
Accessoires et modifications 257

Vérifications du véhicule
Entretien par le propriétaire . . . 258
Capot 259
Aperçu du compartiment moteur 261
Huile à moteur 266
Indicateur d'usure d'huile à moteur 270
Liquide de boîte de vitesses automatique 271
Liquide de boîte de vitesse manuelle 271
Embrayage à commande hydraulique 272
Système de durée de vie du filtre à air du moteur (Moteurs 2.0L LTG et 3.6L LGX uniquement) 272
Filtre à air du moteur 273
Système de refroidissement 275
Surchauffe du moteur 280
Liquide lave-glace 282
Freins 283
huile frein 284
Batterie - Amérique du Nord 285
Essieu arrière 286
Vérification de contacteur de démarreur 287
Vérification de fonction de commande de verrouillage de changement de vitesse de boîte automatique 287
Vérification du mécanisme de frein de stationnement et de stationnement (P) 288
Remplacement de lame d'essuie-glace 288
Remplacement de pare-brise 289
Vérin(s) à gaz 289

Réglage de la portée des phares
Réglage de l'orientation de phare avant 291

Remplacement d'ampoules
Remplacement d'ampoules . . . 291
Ampoules à halogène 291
Éclairage à haute intensité . . . 291
Éclairage de DEL 292
Feux de recul 292
Feu de la plaque d'immatriculation 292

Réseau électrique
Surcharge de système électrique 293
Fusibles et disjoncteurs 294
Bloc-fusibles de compartiment moteur 294
Bloc-fusibles de coffre 299

Roues et pneus
Pneus 302
Pneus toutes saisons 303
Pneus d'hiver 303
Pneus à flancs renforcés 304
Pneus taille mi-basse 305
Pneus d'été 305
Étiquette sur paroi latérale du pneu 306

Désignations des pneus 307
Terminologie et définitions de pneu 308
Pression des pneus 311
Pression des pneus pour le fonctionnement haute vitesse 312
Système de surveillance de la pression des pneus 313
Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu 314
Inspection des pneus 319
Permutation des pneus 320
Quand faut-il remplacer les pneus? 321
Achat de pneus neufs 322
Pneus et roues de dimensions variées 324
Classification uniforme de la qualité des pneus 324
Réglage de la géométrie et équilibrage des pneus 326
Remplacement de roue 327
Chaînes à neige 328
Au cas d'un pneu à plat 328
Nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité 330
Stockage de la trousse compresseur et joint d'étanchéité de pneu 338

Démarrage avec batterie auxiliaire
Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord 338

Remorquage du véhicule
Remorquage du véhicule 342
Remorquage d'un véhicule récréatif 344

Entretien de l'apparence
Soin extérieur 344
Soin intérieur 351
Tapis de plancher 355

Généralités

Information générale

Pour tous vos besoins d'entretien et de pièces, s'adresser à votre concessionnaire. Celui-ci vous fournira des pièces GM d'origine et vous bénéficierez de l'assistance de personnes formées et soutenues par GM.

Les pièces d'origine GM portent l'une de ces marques :

ACDelco

GM GENUINE PARTS

GMC

ACCESSORIES

Avertissement sur proposition 65 - Californie

⚠ Avertissement

La plupart des véhicules, y compris celui-ci, ainsi que plusieurs de ses pièces de rechange et fluides, comportent et/ou émettent des produits ou émanations chimiques dont il a été prouvé en Californie qu'ils peuvent provoquer le cancer, des anomalies congénitales ou des troubles des fonctions reproductrices. L'échappement du moteur, ainsi que de nombreux systèmes et pièces, de nombreux liquides et certains sous-produits dus à l'usure des composants contiennent et/ou émettent ces produits chimiques. Pour plus d'information, consulter le site www.P65Warnings.ca.gov/passenger-vehicle.

Voir *Batterie - Amérique du Nord* ⇨ *285* et *Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord* ⇨ *338* ainsi que la quatrième de couverture.

Exigences en matière de matériaux au perchlorate - Californie

Certains types de composants automobiles, tels que les initiateurs pyrotechniques de sacs gonflables, les prétensionneurs de ceinture de sécurité et les batteries au lithium contenues dans les clés-télécommandes, peuvent contenir des perchlorates d'amonium. Matériau perchlorate – peut devoir être manipulé avec certaines précautions. Consulter le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.

Accessoires et modifications

L'ajout d'accessoires autres que ceux de concessionnaire ou les modifications du véhicule peuvent affecter les performances et la sécurité du véhicule, notamment, le sac gonflable, le freinage, la stabilité, la conduite et la maniabilité, les systèmes d'émissions, l'aérodynamisme, la durabilité et les systèmes électroniques tels que les freins antiblocage, la commande de traction asservie et la commande de stabilité. Ces accessoires ou modifications pourraient même entraîner des dysfonctionnements ou des dommages qui ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule.

Les dommages aux composants de suspension du véhicule causés par la modification de la hauteur de ce dernier au-delà des paramètres d'usine ne sont pas couverts par la garantie du véhicule.

Les dommages aux composants du véhicule résultant de modifications ou de l'installation ou de l'utilisation de pièces non certifiées par GM, y compris des modifications de modules de commande ou de logiciels, ne sont pas couverts par

la garantie du véhicule et peuvent affecter la couverture de garantie restante des pièces en cause.

Les accessoires GM sont conçus pour compléter et fonctionner avec les autres systèmes du véhicule. Se reporter à votre concessionnaire pour faire installer les accessoires GM d'origine par un technicien du concessionnaire.

Se reporter également à *Ajout d'équipement au véhicule équipé de sac gonflable* ⇨ *81*.

Vérifications du véhicule

Entretien par le propriétaire

⚠ Avertissement

Il peut être dangereux de travailler sur votre véhicule si vous ne disposez pas de la connaissance, du manuel d'atelier, des outils ou des pièces adéquats. Toujours suivre les procédures du guide du propriétaire et consulter le manuel d'entretien de votre véhicule avant tout travail d'entretien.

Si vous effectuez vous-même certains opérations d'entretien, utiliser le manuel d'entretien correct. Il vous renseignera beaucoup plus sur l'entretien de votre véhicule que ce guide. Pour commander le manuel d'entretien correct, se reporter à *Informations au sujet de la commande des publications* ⇨ *394*.

Le véhicule est équipé d'un système de sacs gonflables. Avant d'essayer d'effectuer vous-même l'entretien sur le véhicule, se reporter à *Réparation de véhicule équipé de sac gonflable* ⇨ *80*.

Si le véhicule est équipé du démarrage à distance, ouvrir le capot avant d'effectuer toute intervention pour éviter un démarrage accidentel du véhicule. Voir *Démarrage à distance du véhicule* ⇨ *19*.

Garder tous les reçus des pièces et noter le kilométrage et la date de chaque opération d'entretien. Se reporter à la rubrique *Dossiers de maintenance* ⇨ *376*.

Attention

Même une faible contamination peut causer des dommages aux systèmes du véhicule. Éviter que

(Suite)

Attention (Suite)

des contaminants entre en contact avec des liquides, des bouchons de réservoir ou des jauges de niveau.

Capot

⚠ Avertissement

Couper le contact du véhicule avant d'ouvrir le capot. Le moteur en marche alors que le capot est ouvert constitue un danger de blessure pour toute personne proche du compartiment moteur.

⚠ Avertissement

Les composants sous le capot peuvent devenir chauds en lorsque le moteur tourne. Pour éviter le risque de brûlure de la peau non protégée, ne jamais

(Suite)

Avertissement (Suite)

toucher ces composants avant qu'ils aient refroidi et toujours utiliser un gant ou une serviette pour éviter tout contact direct avec la peau.

Déneiger le capot avant de l'ouvrir.

Pour lever le capot :

1. Tirer sur le levier de déverrouillage du capot qui porte le symbole . Il se trouve sur le côté inférieur gauche du tableau de bord.

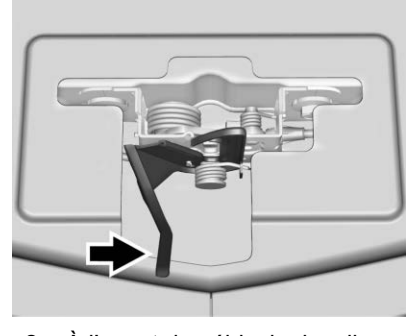

2. À l'avant du véhicule, localiser le levier de déverrouillage secondaire sous l'avant du centre du capot. Pousser le levier de déverrouillage secondaire du capot vers la droite pour le déverrouiller.
3. Après avoir partiellement soulevé le capot, le système de vérin à gaz soulèvera automatiquement le capot et le maintiendra en position complètement ouverte.

Pour fermer le capot :

1. Avant de fermer le capot, s'assurer que tous les bouchons de remplissage sont bien en place et que tous les outils sont retirés.
2. Tirer le capot vers le bas jusqu'à ce que le système de vérin ne maintienne plus le capot.
3. Permettre au capot de redescendre. Vérifier que le capot est complètement verrouillé. Répéter ce processus avec une force supplémentaire si nécessaire.

⚠ Avertissement

Ne pas conduire le véhicule si le capot n'est pas complètement verrouillé. Le capot pourrait s'ouvrir complètement, bloquer votre vision et causer un accident. Vous ou d'autres personnes pourraient être blessés. Toujours fermer le capot complètement avant de conduire.

Aperçu du compartiment moteur

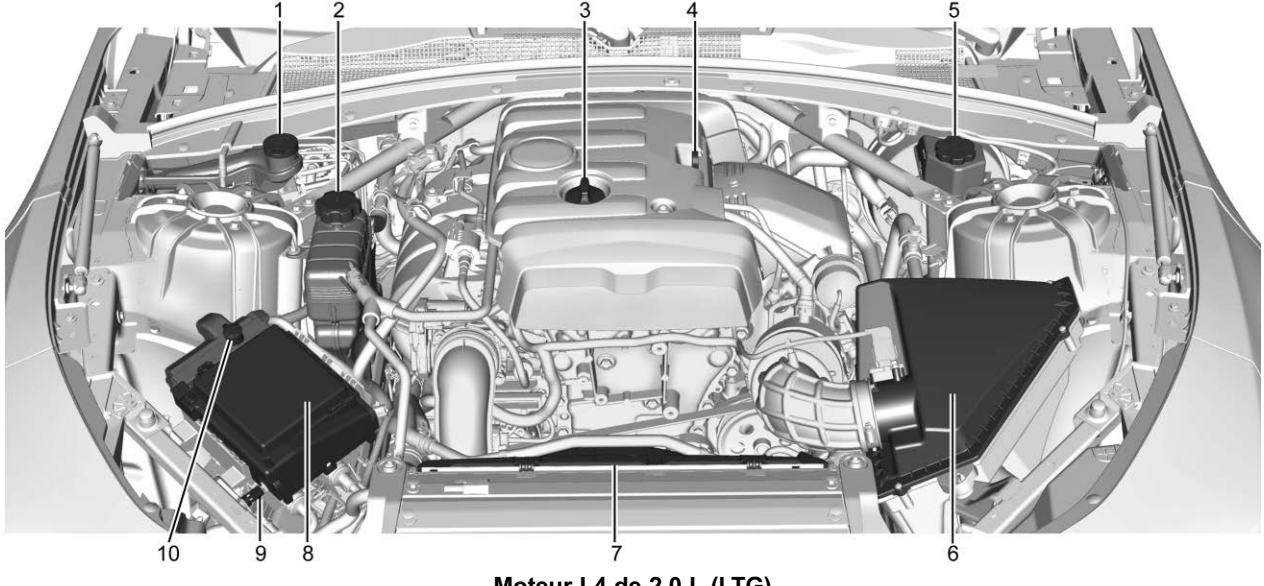

Moteur L4 de 2.0 L (LTG)

1. Réservoir de liquide de lave-glace. Se reporter à *Liquide lave-glace* ⇨ *282*.
2. Réservoir d'équilibre du liquide de refroidissement du moteur et bouchon de radiateur. Se reporter à *Système de refroidissement* ⇨ *275*.
3. Bouchon de remplissage d'huile moteur. Se reporter à la rubrique *Huile à moteur* ⇨ *266*.
4. Jauge d'huile moteur. Se reporter à la rubrique *Huile à moteur* ⇨ *266*.
5. Réservoir de liquide de frein/embrayage. Se reporter à *huile frein* ⇨ *284* et *Embrayage à commande hydraulique* ⇨ *272*.
6. *Filtre à air du moteur* ⇨ *273*.
7. Ventilateur de refroidissement du moteur (non visible). Se reporter à reporter à *Système de refroidissement* ⇨ *275*.
8. *Bloc-fusibles de compartiment moteur* ⇨ *294*.
9. Borne négative (-) de la batterie. Se reporter à *Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord* ⇨ *338*.
10. Borne de batterie positive (+). Se reporter à la rubrique *Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord* ⇨ *338*.

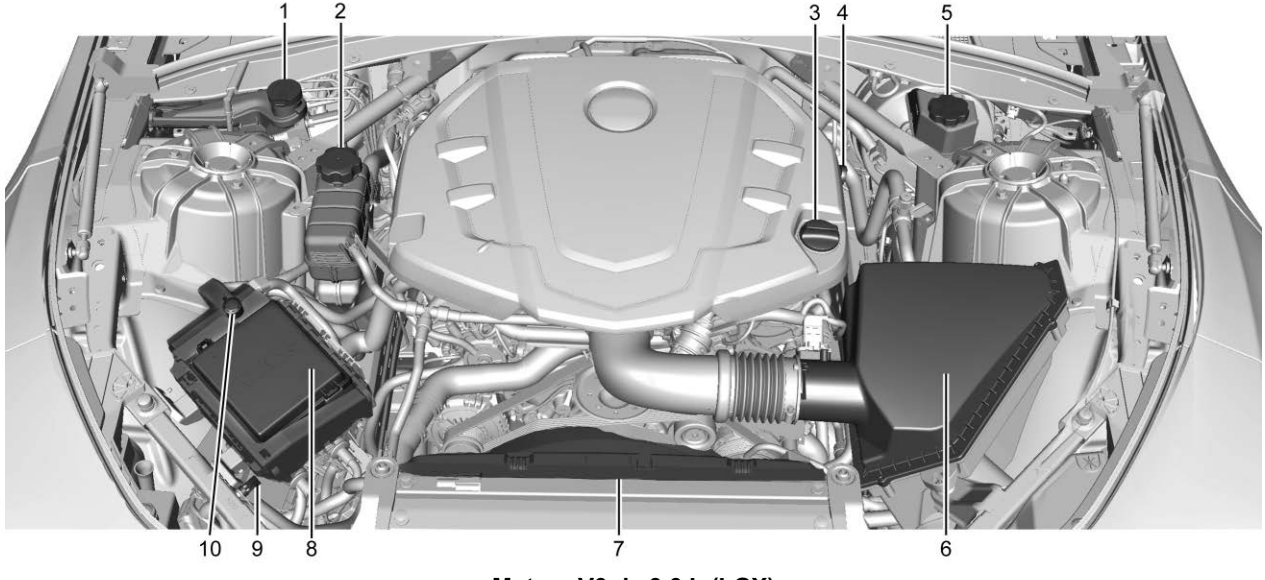

Moteur V6 de 3.6 L (LGX)

1. Réservoir de liquide de lave-glace. Se reporter à *Liquide lave-glace* ⇨ *282*.
2. Réservoir d'équilibre du liquide de refroidissement du moteur et bouchon de radiateur. Se reporter à *Système de refroidissement* ⇨ *275*.
3. Bouchon de remplissage d'huile moteur. Se reporter à la rubrique *Huile à moteur* ⇨ *266*.
4. Jauge d'huile moteur. Se reporter à la rubrique *Huile à moteur* ⇨ *266*.
5. Réservoir de liquide de frein/embrayage. Se reporter à *huile frein* ⇨ *284* et *Embrayage à commande hydraulique* ⇨ *272*.
6. *Filtre à air du moteur* ⇨ *273*.
7. Ventilateur de refroidissement du moteur (non visible). Se reporter à reporter à *Système de refroidissement* ⇨ *275*.
8. *Bloc-fusibles de compartiment moteur* ⇨ *294*.
9. Borne négative (-) de la batterie. Se reporter à *Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord* ⇨ *338*.
10. Borne de batterie positive (+). Se reporter à la rubrique *Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord* ⇨ *338*.

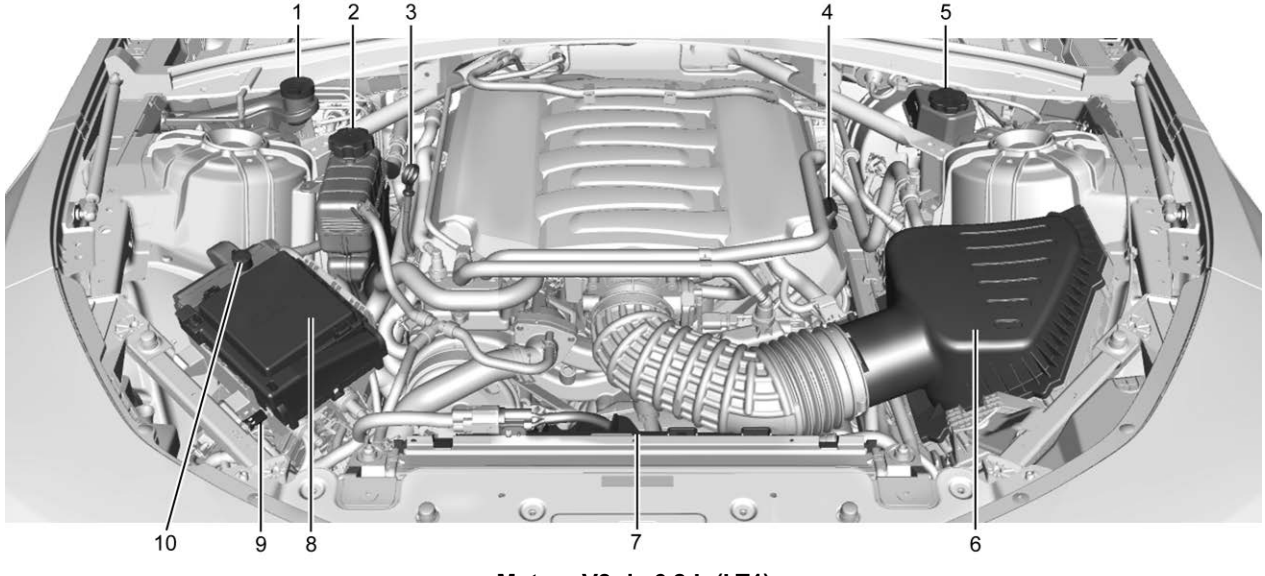

Moteur V8 de 6.2 L (LT1)

1. Réservoir de liquide de lave-glace. Se reporter à *Liquide lave-glace* ⇨ *282*.
2. Réservoir d'équilibre du liquide de refroidissement du moteur et bouchon de radiateur. Se reporter à *Système de refroidissement* ⇨ *275*.
3. Jauge d'huile moteur. Se reporter à la rubrique *Huile à moteur* ⇨ *266*.
4. Bouchon de remplissage d'huile moteur. Se reporter à la rubrique *Huile à moteur* ⇨ *266*.
5. Réservoir de liquide de frein/embrayage. Se reporter à *huile frein* ⇨ *284* et *Embrayage à commande hydraulique* ⇨ *272*.
6. *Filtre à air du moteur* ⇨ *273*.
7. Ventilateur de refroidissement du moteur (non visible). Se reporter à reporter à *Système de refroidissement* ⇨ *275*.
8. *Bloc-fusibles de compartiment moteur* ⇨ *294*.
9. Borne négative (-) de la batterie. Se reporter à *Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord* ⇨ *338*.
10. Borne de batterie positive (+). Se reporter à la rubrique *Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord* ⇨ *338*.

Si le véhicule est équipé d'un moteur V8 LT4 de 6.2 L, voir le supplément Camaro haute performance.

Huile à moteur

Pour s'assurer d'un rendement moteur correct et durable, une attention toute particulière doit être portée à l'huile moteur. Suivre ces étapes suivantes simples, mais néanmoins importantes, vous aideront à protéger votre investissement :

- Utiliser de l'huile moteur approuvée et conforme à la spécification appropriée et dont le grade de viscosité est approprié. Voir « Sélection de l'huile moteur correcte » dans cette section.
- Vérifier régulièrement le niveau d'huile moteur et maintenir un niveau d'huile correct. Voir « Vérification de l'huile moteur » et « Quand ajouter de l'huile moteur » dans cette section.
- Remplacer l'huile moteur au moment adéquat. Se reporter à *Indicateur d'usure d'huile à moteur* ⇨ *270*.
- Toujours éliminer correctement l'huile moteur usagée. Se reporter à « Que faire de l'huile moteur usagée » dans cette section.

Vérification de l'huile moteur

Vérifier le niveau d'huile moteur régulièrement, chaque 650 km (400 mi), surtout avant un long voyage. La poignée de la jauge d'huile moteur est en forme de boucle. Voir *Aperçu du compartiment moteur* ⇨ *261* pour connaître l'emplacement.

⚠ Avertissement

La poignée de la jauge d'huile moteur peut être chaude ; il y a un risque de brûlure. Utiliser une serviette ou porter un gant pour toucher la poignée de la jauge.

Si le centralisateur informatique de bord (CIB) indique un niveau d'huile bas, vérifier le niveau d'huile.

Suivre ces directives :

- Pour obtenir une lecture exacte, stationner le véhicule sur un terrain plat. Vérifier le niveau d'huile moteur après que le moteur ait été éteint depuis au moins deux heures. Vérifier le niveau d'huile moteur dans une pente abrupte ou trop peu de temps après que le moteur soit éteint peut occasionner des lectures incorrectes. La précision est améliorée lorsque la vérification est effectuée sur un moteur froid avant le démarrage. Retirer la jauge et vérifier le niveau d'huile.
- En cas d'impossibilité d'attendre deux heures, le moteur doit être éteint pendant au moins 15 minutes si le moteur est chaud, ou au moins 30 minutes s'il ne l'est pas. Retirer la jauge, l'essuyer avec un essuie-tout ou un chiffon propre, puis la remettre jusqu'au fond. La retirer à nouveau, en gardant la pointe vers le bas, et vérifier le niveau.

Ajout d'huile moteur

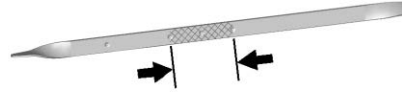

Moteur LTG L4 de 2.0 L

Moteur LGX V6 de 3.6 L illustré, moteur V8 de 6.2 L similaire

Si le niveau d'huile se situe au-dessous de la section quadrillée de la pointe de la jauge et que le moteur est éteint depuis au moins 15 minutes, ajouter 1 litre d'huile (1 pt) préconisée et vérifier encore le niveau. Se reporter à « Choix de l'huile moteur appropriée » plus loin dans cette section pour obtenir des explications sur le type d'huile à utiliser. Pour la capacité d'huile moteur du carter, se reporter à *Capacités et spécifications* ⇨ *379*.

Attention

Ne pas ajouter une trop grande quantité d'huile. Les niveaux supérieurs ou inférieurs à la plage

(Suite)

Attention (Suite)

de fonctionnement acceptable indiquée sur la jauge d'huile sont nuisibles au moteur. Si vous remarquez que le niveau d'huile est supérieur à la gamme de fonctionnement, c'est à dire, que le moteur contient tellement d'huile que le niveau passe au-dessus de la zone hachurée qui indique la gamme de fonctionnement correcte, le moteur pourrait être endommagé. Vidanger l'huile en excès ou de limiter la conduite et de rechercher un professionnel pour retirer l'huile excédentaire.

Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur* ⇨ *261* pour connaître l'emplacement précis du bouchon de remplissage d'huile.

Ajouter assez d'huile pour amener le niveau dans la plage de fonctionnement appropriée. À la fin de l'opération, repousser complètement la jauge en place.

Sélection de la bonne huile moteur (Moteurs 2.0L (LTG) L4 et 3.6L (LGX) V6)

La sélection de l'huile moteur correcte dépend à la fois de la spécification et du grade de viscosité corrects. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ *372*.

Spécification

Utiliser des huiles entièrement synthétiques conformes à la spécification dexos1. Les huiles moteur agréées par GM comme étant conformes à la spécification dexos1 sont marquées du logo dexos1 approuvé. Consulter le site www.gmdexos.com.

Attention

Le fait de ne pas utiliser l'huile recommandée risque d'endommager le moteur et les dommages ne seraient pas couverts par votre garantie.

Degré de viscosité

Utiliser une huile moteur de grade de viscosité SAE 5W-30. Utilisation par temps froid : dans une zone de froid extrême, où la température tombe en dessous de −29 °C (−20 °F), une huile SAE 0W-30 peut être utilisée. Une huile de ce grade de viscosité permet de faciliter le démarrage à froid du moteur à des températures extrêmement basses.

Lors de la sélection d'une huile de grade de viscosité approprié, il est recommandé de choisir une huile de la spécification correcte. Se reporter à « Spécifications » plus haut dans cette section.

Sélection de la bonne huile moteur (Moteur 6.2L (LT1) V8)

La sélection de l'huile moteur correcte dépend à la fois de la spécification et du grade de viscosité corrects. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ *372*.

Spécification

Utiliser des huiles moteur conformes à la spécification dexos2. Les huiles moteurs agréées par GM comme étant conformes à la spécification dexos2 sont marquées du logo agréé dexos2. Consulter le site www.gmdexos.com.

Attention

Le fait de ne pas utiliser l'huile recommandée risque d'endommager le moteur et les dommages ne seraient pas couverts par votre garantie.

Degré de viscosité

Utiliser une huile moteur d'un grade de viscosité SAE 0W-40.

Lors de la sélection d'une huile de grade de viscosité approprié, il est recommandé de choisir une huile de la spécification correcte. Se reporter à « Spécifications » plus haut dans cette section.

Si l'huile 0W-40 dexos2 n'est pas disponible, l'huile moteur entièrement synthétique SAE 5W-30 dexos1 peut être utilisée en ville.

Additifs pour huile moteur/ Rinçage de l'huile moteur

Ne rien ajouter à l'huile. Les huiles recommandées conformes à la spécification dexos représentent tout ce dont vous avez besoin pour assurer un bon rendement et une bonne protection du moteur.

Les rinçages du circuit d'huile moteur ne sont pas recommandés et peuvent entraîner des dommages non couverts par la garantie du véhicule.

Que faire de l'huile de rebut?

L'huile moteur usée renferme certains éléments qui peuvent être malsains pour la peau et qui risquent même de provoquer le cancer. Il faut donc éviter tout contact prolongé avec la peau. Nettoyer la peau et les ongles avec de l'eau savonneuse ou un nettoyant pour les mains de bonne qualité. Laver ou éliminer de façon appropriée les vêtements ou chiffons imbibés d'huile moteur usée. Se reporter aux avertissements du fabricant sur l'utilisation et la mise au rebut des produits d'huile.

L'huile de rebut peut constituer une menace grave pour l'environnement. Si vous vidangez vous-même l'huile

de votre véhicule, vous devez vous assurer de vider toute l'huile qui s'écoule du filtre à huile avant de vous en débarrasser. Ne jamais se débarrasser de l'huile en la jetant aux poubelles ou en la déversant sur le sol, dans les égouts, dans les ruisseaux ou dans les cours d'eau. La recycler en l'apportant à un centre de récupération.

Indicateur d'usure d'huile à moteur

Intervalles de vidange d'huile moteur

Ce véhicule est équipé d'un ordinateur qui indique à quel moment vidanger l'huile moteur et remplacer le filtre. Ceci est calculé en fonction d'une combinaison de facteurs, parmi lesquels le régime moteur, la température du moteur et les kilomètres parcourus. Selon les conditions de conduite, le kilométrage auquel la vidange d'huile est signalée peut varier considérablement. Pour que le système d'indicateur d'usure de l'huile moteur fonctionne correctement, il doit être réinitialisé à chaque vidange d'huile.

Lorsque le système a calculé que la durée de vie de l'huile a été réduite, il indique qu'une vidange est nécessaire. L'écran affiche le message CHANGER L'HUILE MOTEUR BIENTÔT. Vidanger l'huile le plus tôt possible dans les prochains 1 000 km (600 milles). Si vous conduisez dans des conditions idéales, il est possible que l'indicateur de vidange d'huile indique qu'il n'est pas nécessaire d'effectuer une vidange d'huile jusqu'à deux ans. L'huile moteur doit être vidangée et le filtre remplacé au moins une fois par an et le système doit être réinitialisé à ce moment-là. Votre concessionnaire emploie des techniciens formés qui se chargeront d'effectuer cet entretien et de réinitialiser le système. Il est également important de vérifier l'huile régulièrement au cours de la période séparant deux vidanges et de la garder au niveau approprié.

Si l'indicateur a été réinitialisé par mégarde, l'huile doit être remplacée 5 000 km (3 000 mi) après la dernière vidange d'huile. Ne pas oublier de réinitialiser le système indicateur d'usure d'huile moteur lorsque la vidange d'huile est effectuée.

Comment réinitialiser l'indicateur d'usure d'huile moteur

Réinitialiser le système à chaque vidange d'huile afin que le système puisse calculer l'échéance de la prochaine vidange. Pour réinitialiser le système :

1. Afficher le VIE REST. DE L'HUILE sur le CIB. Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB)* ⇨ *137*.
2. Appuyer et maintenir SEL (initialiser/effacer) enfoncé sur le CIB (centralisateur informatique de bord) pendant que l'affichage de vie de l'huile est actif. La vie de l'huile va passer à 100%.

Le système de durée de vie de l'huile peut être réinitialisé aussi comme suit :

1. Afficher le VIE REST. DE L'HUILE sur le CIB. Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB)* ⇨ *137*.
2. Enfoncer complètement et relâcher l'accélérateur trois fois en cinq secondes.

Le système est réinitialisé lorsque le message CHANGER L'HUILE MOTEUR BIENTÔT s'éteint.

Si CHANGER L'HUILE MOTEUR BIENTÔT ou le message réapparaît au démarrage du véhicule, cela signifie que l'indicateur d'usure d'huile n'a pas été réinitialisé. Répéter la procédure.

Liquide de boîte de vitesses automatique

Comment vérifier le liquide de boîte de vitesses automatique

Il n'est pas nécessaire de vérifier le niveau du liquide de la boîte de vitesses. Une perte de liquide de la boîte de vitesses ne peut provenir que d'une fuite. En cas de fuite, ramener le véhicule au concessionnaire pour qu'il soit réparé le plus tôt possible.

Le véhicule n'est pas équipé d'une jauge de niveau de liquide de boîte de vitesses. Il existe une procédure spéciale pour vérifier et remplacer le liquide de boîte de vitesses. Étant donné que cette procédure est difficile, la confier à votre concessionnaire. Pour plus de renseignements sur cette procédure, communiquer avec votre concessionnaire ou consulter le manuel de réparation. Pour acheter un manuel de réparation, se reporter à *Informations au sujet de la commande des publications* ⇨ *394*.

Attention

L'utilisation d'un liquide de boîte de vitesses automatique non approprié risque d'endommager le véhicule et d'entraîner des

(Suite)

Attention (Suite)

réparations qui ne seraient pas couvertes par votre garantie. Toujours utiliser le liquide correct de boîte de vitesses. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ *372*.

Changer le liquide et le filtre selon les intervalles indiqués en *Programme entretien* ⇨ *359*, et veiller à utiliser le liquide de boîte de vitesses indiqué en *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ *372*.

Liquide de boîte de vitesse manuelle

Il n'est pas nécessaire de vérifier le niveau du liquide de la boîte de vitesses manuelle. Une perte de liquide de la boîte de vitesses ne peut provenir que d'une fuite. En cas de fuite, ramener le véhicule au concessionnaire pour qu'il soit réparé le plus tôt possible. Se

reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ *372* pour connaître le bon liquide à utiliser.

Embrayage à commande hydraulique

Pour les véhicules à boîte de vitesses manuelle, il n'est pas nécessaire de vérifier régulièrement le liquide de frein/d'embrayage, sauf s'il y a soupçon de fuite. L'appoint de liquide ne colmatera pas une fuite. Une perte de liquide dans ce système pourrait indiquer un problème. Faire inspecter et réparer le système.

Quand vérifier le liquide et quel type utiliser

Ce symbole figure sur le bouchon du réservoir de liquide de frein/embrayage hydraulique. Voir *Aperçu du compartiment moteur* ⇨ *261* pour l'emplacement du réservoir. Le réservoir hydraulique commun de liquide de maître-cylindre d'embrayage et de frein est rempli de liquide de frein comme indiqué sur le bouchon. Voir *huile frein* ⇨ *284* pour le liquide de frein à utiliser.

Comment vérifier le liquide et en ajouter

Examiner visuellement le réservoir de liquide de frein/d'embrayage pour s'assurer que le niveau de liquide est à la ligne MIN (minimum) au côté du réservoir. Le circuit de liquide de frein/d'embrayage hydraulique doit être fermé et scellé.

Ne pas enlever le bouchon pour vérifier le niveau de liquide ou pour ajouter du liquide. N'enlever le bouchon que lorsque c'est nécessaire pour faire l'appoint du liquide adéquat jusqu'à ce que le niveau atteigne la ligne MIN.

Système de durée de vie du filtre à air du moteur (Moteurs 2.0L LTG et 3.6L LGX uniquement)

Quand changer le filtre à air du moteur

Selon l'équipement, cette fonction donne une indication sur le moment de changer le filtre à air du moteur. Elle se base sur les conditions de conduite qui peuvent faire varier grandement le moment du changement. Il est possible qu'un changement de filtre à air ne soit pas indiqué pendant quatre ans.

Lorsque le message « Replace at Next Oil Change » (Remplacer à la prochaine vidange) s'affiche, le filtre à air du moteur doit être remplacé au prochain changement de l'huile moteur. Lorsque le message « Replace Engine Air Filter Now » (Remplacer le filtre à air du moteur maintenant) s'affiche, le filtre à air du moteur doit être remplacé dès que possible. Réinitialiser le système de durée de vie du filtre à

air après avoir remplacé le filtre à air du moteur. Consulter votre concessionnaire pour l'entretien et pour réinitialiser le système.

Comment réinitialiser le système de durée de vie du filtre à air du moteur

Réinitialiser le système à chaque changement du filtre à air du moteur afin que le système puisse calculer l'échéance du prochain changement du filtre à air du moteur.

Pour réinitialiser :

1. Placer le véhicule en position de stationnement (P).
2. Sélectionner Durée de vie du filtre à air du moteur dans le menu du CIB. Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB)* ⇨ *137*.
3. Appuyer sur ▷ pour déplacer vers la zone d'affichage Réinitialiser/Désactiver. Sélectionner Réinitialiser puis appuyer sur **SEL**. Appuyer ensuite sur Oui pour confirmer la réinitialisation.
4. Durée de vie du filtre à air de 100% s'affiche lorsque le système de durée de vie du filtre à air du moteur est réinitialisé avec succès.

Filtre à air du moteur

Si le véhicule est équipé d'un moteur V8 LT4 de 6.2 L, voir le supplément Camaro haute performance.

Le filtre à air du moteur se trouve dans le compartiment-moteur sur le côté conducteur. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur* ⇨ *261* pour l'emplacement.

Quand inspecter le filtre à air du moteur

- Pour les intervalles de changement et d'inspection du filtre à air du moteur, se reporter à *Programme entretien* ⇨ *359*.
- Si le véhicule est équipé du système de durée de vie du filtre à air du moteur, se reporter à *Système de durée de vie du filtre à air du moteur (Moteurs 2.0L LTG et 3.6L LGX uniquement)* ⇨ *272*.
- En roulant dans des zones très poussiéreuses, respecter les intervalles d'inspection et de changement du filtre à air du moteur, se reporter à *Programme entretien* ⇨ *359*.

Comment inspecter le filtre à air du moteur

Ne pas démarrer ou laisser le moteur en marche avec le boîtier du filtre à air du moteur ouvert. Avant de déposer le filtre à air du moteur, s'assurer que le boîtier du filtre à air du moteur et les composants à proximité sont exempts de saletés et de débris. Déposer le filtre à air du moteur. Tapoter et secouer légèrement le filtre à air du moteur (loin du véhicule) pour éliminer les poussières et les saletés. Rechercher des dégâts sur le filtre à

air du moteur et le remplacer le cas échéant. Ne pas nettoyer le filtre à air du moteur ou les composants avec de l'eau ou à l'air comprimé.

Pour vérifier ou remplacer le filtre à air du moteur :

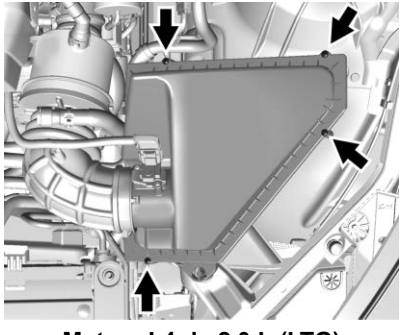

Moteur L4 de 2.0 L (LTG)

1. Retirer les quatre vis et soulever l'ensemble de couvercle.
2. Vérifier ou remplacer le filtre à air.
3. Pour reposer le couvercle de boîtier, procéder à l'inverse des étapes 1 et 2.

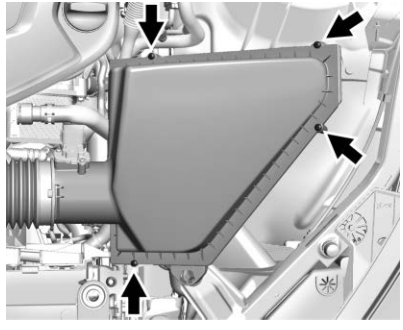

Moteur V6 de 3.6 L (LGX)

1. Retirer les quatre vis et soulever l'ensemble de couvercle.
2. Vérifier ou remplacer le filtre à air.
3. Pour reposer le couvercle de boîtier, procéder à l'inverse des étapes 1 et 2.

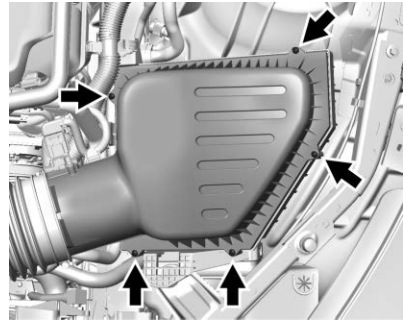

Moteur V8 de 6.2 L (LT1)

1. Retirer les cinq vis et soulever l'ensemble de couvercle.
2. Vérifier ou remplacer le filtre à air.
3. Pour reposer le couvercle de boîtier, procéder à l'inverse des étapes 1 et 2.

⚠ Avertissement

Faire tourner le moteur quand le filtre à air est retiré présente un risque de brûlure, pour

(Suite)

Avertissement (Suite)

vous-même ou pour les autres. La prudence est de rigueur en travaillant sur le moteur. Ne pas faire démarrer le moteur ni conduire le véhicule quand le filtre à air est retiré, car des flammes peuvent se présenter en cas de retour d'allumage du moteur.

Attention

Si le filtre à air est retiré, la saleté peut pénétrer dans le moteur et l'endommager. Laisser toujours le filtre à air en place lorsque le véhicule est utilisé.

Système de refroidissement

Si le véhicule est équipé d'un moteur V8 LT4 de 6.2 L, voir le supplément Camaro haute performance.

Le système de refroidissement permet le maintien de la température correcte de fonctionnement du moteur.

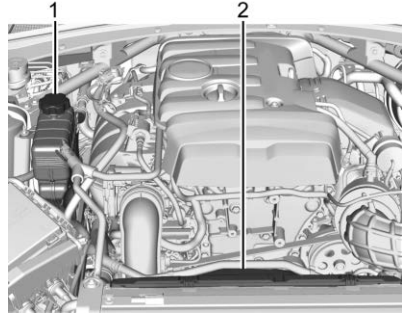

Moteur L4 de 2.0 L (LTG)

1. Réservoir d'expansion de liquide de refroidissement du moteur et bouchon de pression
2. Ventilateur de refroidissement du moteur (non visible)

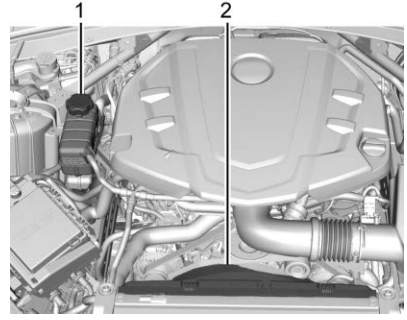

Moteur V6 de 3.6 L (LGX)

1. Réservoir d'expansion de liquide de refroidissement du moteur et bouchon de pression
2. Ventilateur de refroidissement du moteur (non visible)

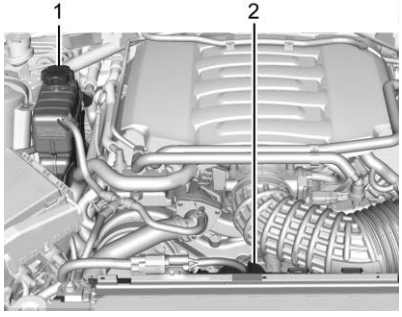

Moteur V8 de 6.2 L (LT1)

1. Réservoir d'expansion de liquide de refroidissement du moteur et bouchon de pression
2. Ventilateur de refroidissement du moteur (non visible)

⚠ Avertissement

Un ventilateur électrique du compartiment moteur peut commencer à tourner même si le moteur est arrêté et provoquer

(Suite)

Avertissement (Suite)

des blessures. Garder les mains, les vêtements et les outils à l'écart du ventilateur électrique du compartiment moteur.

⚠ Avertissement

Ne pas toucher les flexibles du chauffage ou du radiateur ou d'autre pièces du moteur. Elles peuvent être très chaudes et vous brûler. Ne pas faire tourner le moteur en cas de fuite; tout le liquide de refroidissement fuirait. Ceci pourrait provoquer un incendie du moteur et vous brûler. Corriger toute fuite avant de conduire le véhicule.

Liquide de refroidissement

Le circuit de refroidissement du véhicule est rempli avec un liquide de refroidissement moteur DEX-COOL. Se reporter à *Programme entretien* ⇨ *359* et *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ *372*.

Ce qui suit explique le fonctionnement du système de refroidissement et comment contrôler et ajouter du liquide de refroidissement quand le niveau est bas. Si le moteur surchauffe, se reporter à *Surchauffe du moteur* ⇨ *280*.

Utiliser ce qui suit

⚠ Avertissement

De l'eau courante, ou d'autres liquides tels que de l'alcool, peuvent entrer en ébullition avant que le mélange de liquide de refroidissement correct ne le fasse. Avec de l'eau courante ou

(Suite)

Avertissement (Suite)

un mélange incorrect, le moteur peut devenir trop chaud sans qu'il n'y ait d'avertissement de surchauffe. Le moteur peut prendre feu et vous brûler ou brûler d'autres personnes.

Utiliser un mélange à 50/50 d'eau potable propre et de liquide de refroidissement DEX-COOL. Ce mélange :

- Protège contre le gel jusqu'à −37 °C (−34 °F), température extérieure
- Protège contre l'ébullition jusqu'à une température moteur de 129 °C (265 °F)
- Protège contre la rouille et la corrosion
- N'endommage pas les pièces en aluminium
- Aide à garder le moteur à la température appropriée

Attention

Ne pas utiliser autre chose qu'un mélange de liquide de refroidissement DEX-COOL répondant à la norme GM GMW3420 et d'eau potable pure. Tout autre produit peut endommager le système de refroidissement du moteur et le véhicule, ce qui ne sera pas couvert par la garantie du véhicule.

Ne jamais jeter le liquide de refroidissement dans la poubelle, le répandre sur le sol, dans les égouts, dans les ruisseaux ou les étendues d'eau. Faire changer le liquide de refroidissement par un centre de service autorisé, respectueux des exigences prévues par la loi en ce qui concerne la mise au rebut des liquides de refroidissement usagés. Ceci aidera à protéger l'environnement et votre santé.

Vérification du niveau de liquide de refroidissement

Le véhicule doit se trouver sur une surface de niveau lors de la vérification du niveau du liquide de refroidissement.

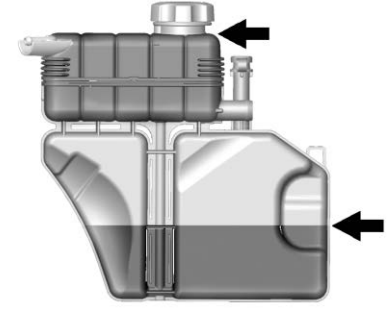

Il est normal de voir le liquide de refroidissement qui se déplace dans la conduite de retour du flexible supérieur de liquide de refroidissement pendant que le moteur tourne. Il est également normal de voir des bulles entrant dans le vase d'expansion à travers le petit flexible.

Vérifier aussi que le liquide de refroidissement est visible dans le vase d'expansion. Si le liquide de refroidissement bout dans le vase d'expansion, ne rien faire avant qu'il ait refroidi.

Si le liquide de refroidissement est visible mais que le niveau de liquide de refroidissement n'est pas égal ou supérieur au repère de remplissage à froid, ajouter un mélange 50/50 d'eau potable propre et de liquide de refroidissement DEX-COOL.

Avant cela, s'assurer que le circuit de refroidissement a refroidi.

Il est normal que le niveau du liquide de refroidissement dans le réservoir du bas monte et descende selon la température de fonctionnement et les conditions climatiques. Le liquide de refroidissement s'évapore du réservoir du bas en fonctionnement normal. Ceci peut se produire plus rapidement lorsque le véhicule roule pendant de longues périodes par temps chaud et sec.

Si vous ne voyez pas de liquide de refroidissement dans le réservoir d'expansion, en verser de la manière suivante :

Comment remplir le réservoir d'expansion de liquide de refroidissement

Si aucune anomalie n'a été détectée, vérifier si le liquide de refroidissement est visible dans le vase d'expansion. S'il est visible mais si le niveau de liquide de refroidissement n'atteint pas le bas d'huile du goulet de remplissage, ajouter un mélange 50/50 d'eau potable propre et de liquide de refroidissement DEX-COOL au vase d'expansion, après d'être assuré que le système de refroidissement, y compris le bouchon à pression du vase d'expansion, a refroidi.

⚠ Avertissement

La vapeur et les liquides bouillants d'un système de refroidissement chaud sont sous

(Suite)

Avertissement (Suite)

pression. Tourner même un petit peu le bouchon de pression peut les faire sortir à grande vitesse et vous pourriez être brûlé. Ne jamais tourner le bouchon lorsque le système de refroidissement, y compris le bouchon de pression, est chaud. Attendre que le système de refroidissement et le bouchon de pression refroidissent.

⚠ Avertissement

De l'eau courante, ou d'autres liquides tels que de l'alcool, peuvent entrer en ébullition avant que le mélange de liquide de refroidissement correct ne le fasse. Avec de l'eau courante ou un mélange incorrect, le moteur peut devenir trop chaud sans qu'il n'y ait d'avertissement de

(Suite)

Avertissement (Suite)

surchauffe. Le moteur peut prendre feu et vous brûler ou brûler d'autres personnes.

⚠ Avertissement

Renverser du liquide de refroidissement sur des pièces chaudes du moteur peut vous brûler. Le liquide de refroidissement contient de l'éthylène glycol et il peut s'enflammer si les pièces du moteur sont suffisamment chaudes.

Attention

Ne pas respecter la procédure de remplissage spécifique du liquide de refroidissement peut causer une surchauffe du moteur et

(Suite)

Attention (Suite)

endommager le système. Si du liquide de refroidissement n'est pas visible dans le réservoir d'expansion, contacter le concessionnaire.

1. Déposer le bouchon à pression du vase d'expansion de liquide de refroidissement depuis la chambre supérieure lorsque le circuit de refroidissement, y compris le bouchon à pression du vase d'expansion et le flexible supérieur du radiateur, ont refroidi.

   Faire tourner lentement le bouchon à pression dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. S'il laisse échapper un sifflement, attendre que le sifflement s'arrête avant de continuer pour donner le temps à la pression résiduelle de s'échapper par le flexible de refoulement.

2. Faire tourner lentement le bouchon à pression et le déposer. Ouvrir le capuchon de l'orifice d'intervention du vase d'expansion vers la chambre inférieure.

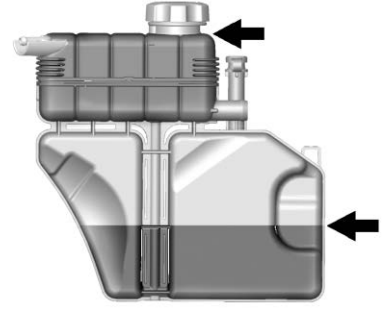

3. Remplir la chambre supérieure du vase d'expansion du mélange correct jusqu'au bas

du goulet de remplissage. La chambre supérieure doit être complètement pleine. Remplir la chambre inférieure du vase d'expansion à travers l'orifice d'intervention jusqu'à la moitié environ.

4. Sans remettre le bouchon à pression du vase d'expansion et pendant que le capuchon de l'orifice d'intervention du vase d'expansion est ouvert, faire démarrer le moteur puis le laisser tourner jusqu'à ce que vous sentiez que la durit supérieure de radiateur commence à chauffer. Faire attention au ventilateur de refroidissement du moteur.

   À ce moment, le niveau du liquide de refroidissement à l'intérieur de la chambre supérieure du réservoir d'expansion pourrait être plus bas. Si le niveau est plus bas, ajouter davantage de mélange correct dans la chambre supérieure de réservoir d'expansion jusqu'à ce le niveau atteigne le bas du col de remplissage.

5. Replacer le bouchon à pression du vase d'expansion, le serrer et fermer le capuchon de l'orifice d'intervention du vase d'expansion.

Attention

Si le bouchon de pression n'est pas bien fermé, le liquide de refroidissement peut s'échapper et le moteur peut être endommagé. Prendre soin de toujours vérifier que le bouchon est correctement fermé.

Vérifier le niveau dans les chambres supérieure et inférieure du vase d'expansion lorsque le circuit de refroidissement a refroidi. Si le liquide de refroidissement n'atteint pas les niveaux corrects, répéter les étapes 1 à 3 et réinstaller le bouchon à pression et fermer l'orifice d'intervention. Si le liquide de refroidissement n'atteint toujours pas le niveau correct lorsque le circuit a refroidi, consulter votre concessionnaire.

Surchauffe du moteur

Le véhicule est doté de plusieurs témoins destinés à signaler une surchauffe du moteur.

Il existe un indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur sur le groupe d'instruments. Se reporter à *Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur* ⇨ *123*. Le centralisateur informatique de bord (CIB) peut également afficher un message.

Si vous décidez de ne pas lever le capot lors de l'affichage de cet avertissement, demander immédiatement une intervention. Se reporter à *Programme d'assistance routière* ⇨ *387*.

Si vous décidez de soulever le capot, le véhicule doit stationner à l'horizontale.

Vérifier ensuite si le ventilateur de refroidissement du moteur fonctionne. Si le moteur surchauffe, le ventilateur devrait fonctionner. Si tel n'est pas le cas, ne pas continuer à faire tourner le moteur et faire réparer le véhicule.

Attention

Ne pas faire tourner le moteur en cas de fuite du système de refroidissement du moteur. Ceci peut causer une perte de tout le liquide de refroidissement et peut endommager le système et le véhicule. Faire réparer immédiatement toute fuite.

Dégagement de vapeur du compartiment moteur

⚠ Avertissement

La vapeur et les liquides bouillants d'un système de refroidissement chaud sont sous

(Suite)

Avertissement (Suite)

pression. Tourner même un petit peu le bouchon de pression peut les faire sortir à grande vitesse et vous pourriez être brûlé. Ne jamais tourner le bouchon lorsque le système de refroidissement, y compris le bouchon de pression, est chaud. Attendre que le système de refroidissement et le bouchon de pression refroidissent.

Si de la vapeur provient du compartiment moteur sans avertissement de surchauffe

Selon l'équipement, l'extracteur de capot est fonctionnel. Il laisse l'eau de pluie ou de lavage entrer dans le compartiment moteur et entrer en contact avec des surfaces chaudes. Si de la vapeur provient de l'extracteur du capot sans être accompagnée par un avertissement de surchauffe, aucune intervention n'est nécessaire.

Pas de dégagement de vapeur du compartiment moteur

S'il y a avertissement de surchauffe sans dégagement de vapeur visible ou audible, le problème n'est peut-être pas trop grave. Parfois, le moteur peut devenir un peu trop chaud lorsque le véhicule :

- Gravit une longue côte au cours d'une journée chaude
- S'arrête après avoir roulé à grande vitesse
- Roule au ralenti pendant de longues périodes dans un embouteillage

En cas d'avertissement de surchauffe sans émission de vapeur :

1. Mettre la climatisation hors fonction.
2. Régler le chauffage et le ventilateur à la position maximale et ouvrir les glaces, au besoin.

3. Lorsqu'on peut le faire en toute sécurité, quitter la route, passer sur la position de stationnement (P) ou au point mort (N) pour une boîte de vitesses automatique ou au point mort pour une boîte de vitesses manuelle, et laisser le moteur tourner au ralenti.

Si la jauge de température du liquide de refroidissement du moteur n'est plus dans la zone de surchauffe ou que l'avertissement de surchauffe n'est plus affiché, le véhicule peut rouler. Continuer à rouler lentement pendant 10 minutes environ. Conserver une bonne distance de sécurité par rapport au véhicule qui précède. Si l'avertissement ne revient pas, continuer à rouler normalement et vérifier si le système de refroidissement est approprié et qu'il fonctionne correctement.

Si le témoin est toujours allumé, quitter la route, s'arrêter et garer le véhicule immédiatement.

S'il n'y a pas de signe de vapeur, faire tourner le moteur au ralenti pendant trois minutes en stationnement. Si le témoin d'avertissement s'allume toujours, arrêter le moteur jusqu'à ce qu'il ait refroidi.

Liquide lave-glace

Utiliser ce qui suit

S'assurer de lire les directives du fabricant avant de remplir le réservoir du liquide de lave-glace. En cas d'utilisation du véhicule dans une région où la température extérieure peut baisser sous le point de congélation, il faut utiliser un liquide qui offre assez de protection contre le gel.

Ajout de liquide de lave-glace

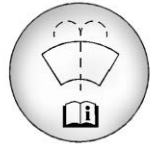

Enlever le bouchon marqué du symbole de lave-glace. Ajouter du liquide jusqu'à ce que le réservoir soit plein. Voir *Aperçu du compartiment moteur* ⇨ *261* pour connaître l'emplacement du réservoir.

Attention

- Ne pas utiliser de liquide lave-glace contenant tout type d'additif à effet déperlant. Le film déposé sur le pare-brise peut provoquer un broutage ou une irrégularité d'essuyage des balais d'essuie-glace.
- Ne pas utiliser de liquide de refroidissement du moteur (antigel) dans le lave-glace. Il peut endommager le système de lave-glace et la peinture.
- Ne pas mélanger d'eau à du liquide de lave-glace prêt à l'emploi. L'eau peut causer

(Suite)

Attention (Suite)

un gel de la solution et endommager le réservoir de lave-glace et d'autres parties du système de lave-glace.

- Si vous utilisez un concentré de liquide de lave-glace, respecter les instructions du fabricant relatives à l'ajout d'eau.
- Remplir le réservoir de liquide de lave-glace seulement aux trois quarts s'il fait très froid. Ceci permettra l'expansion du liquide en cas de gel, qui peut endommager le réservoir s'il est plein à ras bord.

Freins

Les plaquettes de freins à disque sont dotés d'indicateurs d'usure intégrés qui émettent un bruit d'avertissement aigu lorsque les plaquettes de freins sont usées et doivent être remplacées. Le bruit peut être intermittent ou peut être permanent lorsque le véhicule se déplace, sauf lorsque vous appliquez fermement la pédale de frein.

⚠ Avertissement

L'alerte sonore d'usure de frein signifie que les freins vont bientôt perdre leur efficacité. Ceci peut causer un accident. Faire réparer le véhicule dès que vous entendez cette alerte sonore.

Attention

En continuant à rouler avec des plaquettes de freins usées, la réparation peut être coûteuse.

Certaines conditions de conduite ou climatiques peuvent produire un crissement des freins lorsque vous serrez les freins pour la première fois ou légèrement. Ce crissement n'est pas un signe d'une défaillance des freins.

Si les garnitures de frein à haut rendement font partie de l'équipement, l'accumulation de poussière de frein et certains bruits mineurs peuvent être plus importants, par rapport aux garnitures de frein standard.

Il est nécessaire de serrer les écrous de roues au couple approprié pour éviter les pulsations des freins. Lors de la permutation des pneus, examiner l'état des plaquettes et serrer les écrous des roues uniformément dans l'ordre correct au couple de serrage prescrit. Se reporter à *Capacités et spécifications* ⇨ *379*.

Les plaquettes de frein doivent être remplacées ensemble.

Course pédale frein

Consulter votre concessionnaire si la pédale de freinage ne revient pas à sa hauteur normale ou s'il y a une

augmentation rapide de sa course. Cela pourrait indiquer que l'entretien des freins peut être nécessaire.

Remplacement des pièces du système de freinage

Toujours remplacer les pièces du système de freinage par des pièces de rechange neuves homologuées. L'utilisation de pièces de rechange non homologuées peut provoquer un dysfonctionnement des freins. Les performances de freinage peuvent, à divers niveaux d'efficacité, ne pas correspondre aux performances attendues si des pièces de rechange des freins de mauvaise qualité sont installées ou si les pièces sont incorrectement installées.

Fonctionnement des freins par temps froid (modèle SS)

Les composants de freins hautes performances peuvent se bloquer et émettre un bruit sourd lorsque le véhicule se déplace. Ceci peut se remarquer après avoir stationné avec les freins mouillés, comme lorsque l'on conduit sous la pluie ou après un lavage. Cela est normal pour les freins avec plaquettes à coefficient de friction élevé et n'affecte pas le fonctionnement des freins. Appliquer les freins plusieurs fois jusqu'à ce que le blocage ou le bruit cesse. Conduire le véhicule et appliquer les freins plusieurs fois après un lavage précédent un entreposage de longue durée.

huile frein

Le réservoir du maître-cylindre de frein/embrayage est rempli de liquide de frein DOT 3 homologué par GM, comme indiqué sur le bouchon du réservoir. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur* ⇨ *261* pour connaître l'emplacement du réservoir.

Vérification du liquide de frein

Mettre le véhicule en position P (stationnement) ou au point mort, tout en appuyant sur la pédale de frein, s'il est équipé d'une boîte de vitesses manuelle. Sur une surface plane, le niveau du liquide de frein doit se trouver entre les repères minimum et maximum sur le réservoir de liquide de frein.

Seules deux raisons peuvent provoquer la baisse de niveau de liquide de frein dans le réservoir :

- L'usure normale des garnitures de frein. Lorsque des garnitures neuves sont posées, le niveau du liquide remonte.
- Une fuite dans le circuit hydraulique de frein/embrayage. Faire réparer le circuit hydraulique de frein/embrayage. En cas de fuite, les freins ne fonctionneront pas correctement.

Toujours laver le bouchon de réservoir de liquide de frein et la zone autour du bouchon avant de le retirer.

Ne pas ajouter de liquide de frein/embrayage. L'ajout de liquide ne supprimera pas une fuite. Si du liquide est ajouté quand les garnitures de freins sont usées, le niveau de liquide sera trop élevé lorsque de nouvelles garnitures seront posées. Ajouter ou enlever du liquide au besoin, seulement lorsqu'un travail sur le système hydraulique de freinage/embrayage est exécuté.

⚠ Avertissement

Si trop de liquide de frein est ajouté, celui-ci peut couler sur le moteur et s'enflammer si le moteur est assez chaud. Vous ou d'autres personnes pourriez être brûlés et le véhicule pourrait être endommagé. Ajouter du liquide de frein seulement lorsque des travaux sont effectués sur le système hydraulique de frein/embrayage.

Lorsque le niveau du liquide de frein/embrayage est bas, le témoin du système de freinage s'allume. Se reporter à la rubrique *Témoin du système de freinage* ⇨ *131*.

Le liquide de frein absorbe l'eau au cours du temps ce qui diminue son efficacité. Remplacer le liquide de frein aux intervalles spécifiés pour empêcher une augmentation de la distance de freinage. Se reporter à *Programme entretien* ⇨ *359*.

Liquide approprié

Utiliser uniquement le liquide de frein DOT 3 homologué par GM et provenant d'un récipient propre et étanche. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ *372*.

⚠ Avertissement

Un liquide de frein inapproprié ou souillé peut endommager le système de freinage. Il peut s'en suivre une perte du freinage et de possibles blessures. Toujours utiliser le liquide de frein approprié et approuvé par GM.

Attention

Si du liquide de frein est renversé sur les surfaces peintes du véhicule, la peinture de finition peut être endommagée. Laver immédiatement toutes les surfaces peintes.

Batterie - Amérique du Nord

La batterie qui équipe d'origine le véhicule est sans entretien. Ne pas enlever le bouchon et ne pas ajouter de liquide.

La batterie se trouve dans le coffre, près du panneau de garnissage, du côté passager du véhicule. Se reporter au numéro de pièce de rechange figurant sur l'étiquette de la batterie d'origine lorsqu'une nouvelle batterie est nécessaire.

Le véhicule est équipé d'une batterie de 12 volts à mat de fibres de verre absorbantes (AGM). L'installation d'une batterie de 12 volts ordinaire réduit la durée de vie

de la batterie 12 volts. En cas d'utilisation d'un chargeur de batterie 12 volts pour la batterie 12 volts AGM, certains chargeurs prévoient un réglage pour batterie AGM. S'il est disponible, utiliser le réglage AGM du chargeur pour limiter la tension de charge à 14,8 volts.

⚠ Avertissement

AVERTISSEMENT : les batteries, bornes et accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb, des produits chimiques considérés par l'État de Californie comme cancérigènes et pouvant provoquer des malformations congénitales ou autres problèmes de reproduction. Les batteries contiennent également d'autres produits chimiques considérés par l'État de Californie comme cancérigènes. **SE LAVER LES MAINS APRÈS MANIPULATION.**

(Suite)

Avertissement (Suite)

Pour plus d'information, visiter le site Internet www.P65Warnings.ca.gov/passenger-vehicle.

Se reporter à *Avertissement sur proposition 65 - Californie* ⇨ *257* et à la quatrième de couverture.

Entreposage du véhicule

⚠ Avertissement

Les batteries contiennent de l'acide qui peut vous brûler et des gaz qui peuvent exploser. Vous pouvez être gravement blessé si vous n'y prêtez pas attention. Se reporter à *Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord* ⇨ *338* pour les conseils de travail à proximité d'une batterie sans risque de blessures.

Utilisation peu fréquente : débrancher le câble noir négatif (-) de la batterie afin d'éviter qu'elle se décharge.

Entreposage prolongé : retirer le câble noir négatif (-) de la batterie ou utiliser un chargeur en régime d'entretien.

Essieu arrière

Intervalle de vérification du lubrifiant

Il n'est pas nécessaire de vérifier régulièrement le liquide de l'essieu arrière à moins qu'une fuite est suspectée ou si un bruit inhabituel se fait entendre. Une perte de liquide peut signaler un problème. Faire inspecter et réparer le véhicule par le concessionnaire.

Vérification de contacteur de démarreur

⚠ Avertissement

Au cours de cette inspection, le véhicule pourrait subitement se déplacer. Si tel est le cas, vous ou d'autres personnes pourraient être blessées.

1. Avant d'entamer cette vérification, s'assurer qu'il y a suffisamment d'espace autour du véhicule.
2. Serrer le frein de stationnement et le frein ordinaire.

   N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur et soyez prêt à couper immédiatement le contact si le moteur démarre.
3. Sur les véhicules équipés de boîte de vitesses automatique, essayer de démarrer le moteur dans chaque rapport de vitesse. Le véhicule doit démarrer uniquement lorsqu'il se trouve en position de stationnement (P) ou au point mort (N). S'il démarre dans n'importe quelle autre position, contacter votre concessionnaire pour le faire réparer.

   Sur les véhicules équipés de boîte de vitesses manuelle, placer le levier de vitesse au point mort (N), enfoncer la pédale d'embrayage à mi-course, et essayer de démarrer le moteur. Le véhicule doit démarrer uniquement lorsque la pédale d'embrayage est enfoncée complètement jusqu'au plancher. Si le véhicule démarre alors que la pédale n'est pas complètement enfoncée, contacter votre concessionnaire pour le faire réparer.

Vérification de fonction de commande de verrouillage de changement de vitesse de boîte automatique

⚠ Avertissement

Au cours de cette inspection, le véhicule pourrait subitement se déplacer. Si tel est le cas, vous ou d'autres personnes pourraient être blessées.

1. Avant d'entamer cette vérification, s'assurer qu'il y a suffisamment d'espace autour du véhicule. Le véhicule doit se trouver sur une surface plane.
2. Serrer le frein de stationnement. Se préparer à serrer immédiatement le frein normal si le véhicule commence à avancer.
3. Le moteur étant arrêté, tourner la clé à ON (marche), sans démarrer le moteur. Les freins

ordinaires n'étant pas appliqués, essayer d'enlever le levier de vitesses de la position de stationnement (P), sans forcer. S'il quitte la position de stationnement (P), s'adresser à votre concessionnaire pour le faire réparer.

Vérification du mécanisme de frein de stationnement et de stationnement (P)

⚠ Avertissement

Lors de cette vérification, le véhicule pourrait se mettre en branle. Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés et des biens pourraient être endommagés. S'assurer de la présence d'espace à l'avant du véhicule au cas où il commencerait à rouler. Être prêt à appliquer immédiatement la pédale de frein si le véhicule se met en branle.

Arrêtez le véhicule sur une pente assez raide, le nez dans le sens de la descente. Tout en appuyant sur la pédale des freins ordinaires, serrez le frein de stationnement.

- Pour vérifier la capacité de retenue du frein de stationnement : avec le moteur en marche et la boîte de vitesses au point mort (N), retirer lentement le pied de la pédale de frein ordinaire. Continuer jusqu'à ce que le véhicule ne soit retenu que par le frein de stationnement.
- Pour vérifier la capacité de retenue du mécanisme de la position de stationnement (P) : le moteur tournant, amener le levier de sélection à la position de stationnement (P). Desserrer le frein de stationnement puis les freins ordinaires.

Si une réparation s'impose, contacter votre concessionnaire.

Remplacement de lame d'essuie-glace

Les balais des essuie-glaces doivent être inspectés afin de vérifier qu'ils ne sont ni usés, ni fissurés. Se reporter à la rubrique *Programme entretien* ⇨ *359*.

Il existe divers types de lames de rechange qui se retirent de manière différente. Pour connaître la longueur et le type de lames à utiliser, se reporter à la rubrique *Pièces de remplacement d'entretien* ⇨ *374*.

Pour remplacer le balai d'essuie-glace avant :

Attention

Laisser le capot fermé pour éviter d'endommager la peinture.

1. Écarter le bras de l'essuie-glace du pare-brise.

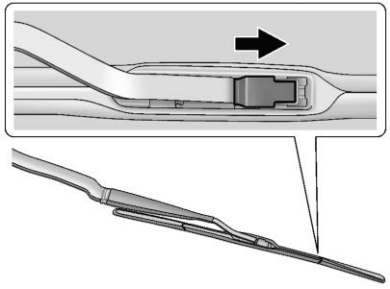

2. Lever le loquet du milieu de la raclette d'essuie-glace là où le bras est fixé.
3. Le loquet étant ouvert, tirer le balai d'essuie-glace suffisamment vers le bas vers le pare-brise pour le détacher du bras d'essuie-glace en forme de J.
4. Retirer le balai d'essuie-glace.

Attention

Le pare-brise peut subir des dommages si le bras d'essuie-glace le touche alors qu'il n'est pas muni de son balai. Les dommages ne seraient alors pas couverts par la garantie. Ne pas laisser le bras d'essuie-glace toucher le pare-brise.

5. Pour le remplacement du balai, inverser les étapes 1-3.

Remplacement de pare-brise

Système de visualisation tête haute (HUD)

Le pare-brise fait partie du système de visualisation tête haute (HUD). Si le pare-brise doit être remplacé, s'assurer que le nouveau pare-brise est conçu pour le système de visualisation tête haute, sinon l'image du système de visualisation tête haute risque d'être floue ou de manquer de définition.

Systèmes d'assistance au conducteur

Si le pare-brise doit être remplacé et si le véhicule est équipé d'un capteur de caméra avant pour les systèmes d'assistance au conducteur, un pare-brise de rechange GM est recommandé. Le pare-brise de rechange doit être posé conformément aux spécifications d'alignement de GM. Sinon, ces systèmes risquent de ne pas fonctionner correctement, ils peuvent afficher des messages, ou peuvent ne pas fonctionner du tout. Consulter votre concessionnaire pour l'alignement correct du pare-brise.

Vérin(s) à gaz

Ce véhicule est équipé de vérin(s) à gaz facilitant le levage et le maintien en position de pleine ouverture du capot/coffre/hayon.

⚠ Avertissement

Si les vérins à gaz maintenant le capot, le coffre et/ou le hayon ouverts sont défectueux, vous ou d'autres personnes pouvez être gravement blessés. Amener immédiatement le véhicule chez le concessionnaire pour le faire réparer. Procéder régulièrement à une inspection visuelle des vérins à gaz pour rechercher des signes d'usure, de fissures ou d'autres dommages. Vérifier que le capot/coffre/hayon est maintenu ouvert avec une force suffisante. Si les vérins ne maintiennent pas le capot/coffre/hayon, ne pas actionner celui-ci et faire réparer le véhicule.

Attention

Ne pas appliquer de ruban adhésif ou suspendre des objets sur les vérins à gaz. Ne pas enfoncer ou étirer les vérins à gaz. Ceci pourrait endommager le véhicule.

Se reporter à *Programme entretien* ⇨ *359*.

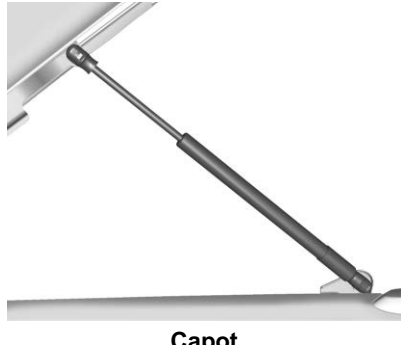

Capot

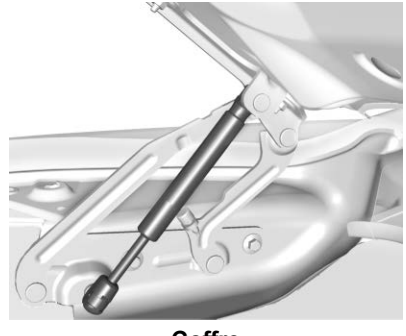

Coffre

Hayon

Réglage de la portée des phares

Réglage de l'orientation de phare avant

Le réglage de l'orientation des phares a été effectué et ne devrait nécessiter aucun autre ajustement.

Si le véhicule est endommagé lors d'une collision, l'orientation des phares pourrait être déréglée. Si le réglage des phares est nécessaire, se rendre chez le concessionnaire.

Remplacement d'ampoules

Pour déterminer le type d'ampoules de rechange adéquat, ou pour toute procédure de remplacement d'ampoule ne figurant pas dans cette section, contacter votre concessionnaire.

Attention

Ne pas remplacer les ampoules incandescentes par des ampoules de rechange à diode après-vente. Ceci peut endommager le circuit électrique du véhicule.

Ampoules à halogène

⚠ Avertissement

Les ampoules halogènes renferment un gaz sous pression et peuvent exploser si vous les

(Suite)

Avertissement (Suite)

faites tomber ou si vous les rayez. Vous-même ou d'autres personnes pourraient se blesser. Veiller à lire et à suivre les instructions sur l'emballage des ampoules.

Éclairage à haute intensité

⚠ Avertissement

Le système d'éclairage à décharge à haute intensité (HID) fonctionne sous une tension très élevée. Si l'on tente d'intervenir sur l'un des composants de ce système, les risques de blessures graves sont importants. Faire réparer ce système par le concessionnaire ou un technicien qualifié.

Après le remplacement d'une ampoule de phare à décharge à haute intensité, la teinte du faisceau peut être légèrement différente. Cette situation est normale.

Éclairage de DEL

Ce véhicule possède plusieurs lumières DEL. Pour leur remplacement, s'adresser à votre concessionnaire.

Feux de recul

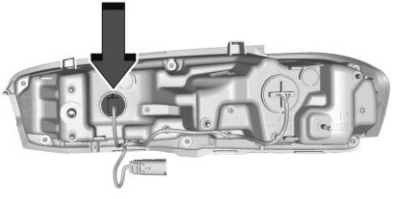

Sur l'ensemble de feu arrière de base et haut de gamme, seule l'ampoule du feu de recul peut être remplacée. Le retrait de l'ensemble de feu arrière n'est pas nécessaire pour remplacer cette ampoule.

Pour remplacer l'une de ces ampoules :

1. Ouvrir le coffre. Se reporter à *Coffre* ⇨ *26*.
2. Déposer les trois agrafes expansibles et le cache.
3. Tourner la douille d'ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour la retirer.
4. Extraire l'ampoule usagée de la douille.
5. Insérer la nouvelle ampoule dans la douille jusqu'au déclic.
6. Tourner la douille de l'ampoule dans le sens des aiguilles d'une montre pour la remettre en place.
7. Reposer les trois agrafes expansibles et le cache.

Feu de la plaque d'immatriculation

Pour remplacer l'une de ces ampoules :

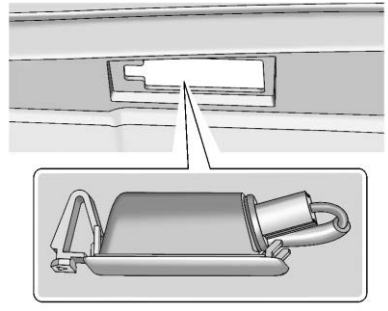

1. Dégrafer la lampe de la plaque minéralogique de l'ouverture du carénage.
2. Extraire la lampe de la plaque vers le bas à travers l'ouverture du carénage.
3. Faire tourner la douille de l'ampoule dans le sens antihoraire et extraire l'ampoule de la douille.

4. Installer la nouvelle ampoule.
5. Pousser l'ampoule dans la douille puis la tourner dans le sens horaire pour la fixer.
6. Remplacer la lampe de la plaque en l'enlevant à travers l'ouverture du carénage jusqu'à son agrafage.

Réseau électrique

Surcharge de système électrique

Le véhicule est doté de fusibles et de disjoncteurs destinés à le protéger d'une surcharge du système électrique.

Lorsque la charge électrique est trop importante, le disjoncteur s'ouvre et se ferme, protégeant le circuit jusqu'à ce que la charge électrique revienne à la normale ou que le problème soit résolu. Ceci réduit fortement les probabilités d'une surcharge de circuit et d'incendie provoqués par des problèmes électriques.

Les fusibles et disjoncteurs protègent les dispositifs électriques du véhicule.

Remplacer un fusible grillé par un fusible neuf de dimension et de calibre identiques.

S’il y a un problème sur la route et qu’un fusible doit être remplacé, on peut utiliser un autre fusible de même ampérage retiré d'un autre emplacement. Choisir une fonction du véhicule qui n’est pas utilisée et remettre le fusible en place le plus tôt possible.

Câblage des phares

Une surcharge électrique peut provoquer un clignotement des phares, voire leur extinction totale dans certains cas. Si ceci se produit, faire immédiatement vérifier le câblage des phares.

Essuie-glaces de pare-brise

Si le moteur d'essuie-glaces surchauffe à cause de neige lourde ou de glace, les essuie-glaces avant s'arrêteront jusqu'à ce que le moteur ait refroidi puis redémarreront.

Bien que le circuit soit protégé contre les surcharges électriques, une surcharge due à de la neige lourde ou de la glace peut endommager la timonerie d'essuie-glaces. Éliminer toujours la glace et la neige lourde du pare-brise avant d'utiliser les essuie-glaces.

Si la surcharge est due à un problème électrique et n'est pas causée par de la neige ou de la glace, faire corriger le problème.

Fusibles et disjoncteurs

Des fusibles et des disjoncteurs protègent les circuits électriques de votre véhicule contre les courts-circuits. Cette protection réduit fortement le risque de dommage provoqué par des problèmes électriques.

Pour vérifier un fusible, observer la bande argentée qui se trouve à l'intérieur du fusible. Si la bande est cassée ou fondue, remplacer le fusible. S'assurer de remplacer un fusible endommagé par un fusible neuf de dimensions et de calibre identiques.

⚠ Danger

Les fusibles et disjoncteurs comportent une indication d'ampérage. Ne pas dépasser

(Suite)

Danger (Suite)

l'ampérage spécifié lors du remplacement des fusibles et disjoncteurs. L'utilisation d'un fusible ou d'un disjoncteur surdimensionné peut causer un incendie du véhicule. Ceci pourrait être cause de blessures graves, voire mortelles.

Des fusibles grillés peuvent temporairement être remplacés par d'autres fusibles de même ampérage retirés d'autres emplacements. Remplacer le fusible aussi rapidement que possible.

Pour identifier et vérifier les fusibles, les disjoncteurs et les relais, voir *Bloc-fusibles de compartiment moteur* ⇨ *294* et *Bloc-fusibles de coffre* ⇨ *299*.

Bloc-fusibles de compartiment moteur

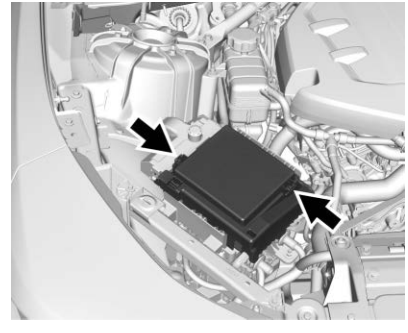

Pour déposer le couvercle du bloc-fusibles, presser l'agrafe avant du couvercle et la pousser vers le haut.

Attention

Ne pas tirer sur le levier du boîtier à fusibles de compartiment moteur, il est destiné uniquement à des fins d'entretien. Le fait de le tirer peut entraîner un dysfonctionnement du véhicule.

Attention

Renverser du liquide sur des composants électriques du véhicule peut les endommager. Laisser toujours les couvercles sur les composants électriques.

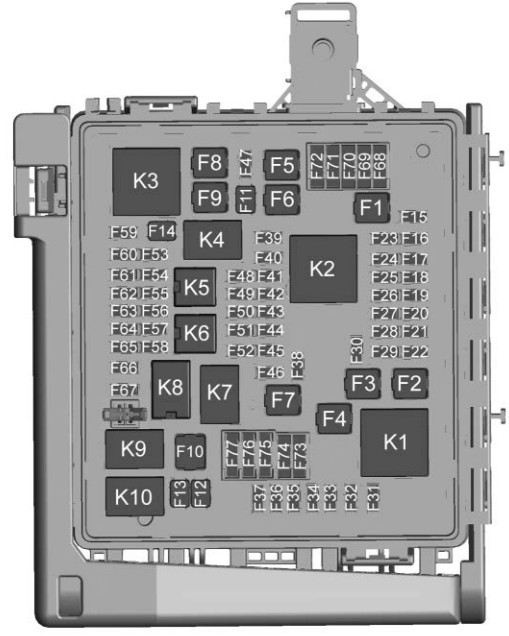

Le véhicule peut ne pas être équipé de tous les fusibles, relais et fonctions illustrés.

Fusibles	Usage
F1	Pompe ABS
F2	—

Fusibles	Usage
F3	Siège de conducteur à commande électrique
F4	Commande du
F5	Siège à commande électrique du passager
F6	—
F7	—
F8	—
F9	—
F10	—
F11	FCJ AUX
F12	Essuie-glace avant
F13	Démarreur
F14	Pompe à dépression de frein
F15	Module de réglage automatique des phares
F16	Sièges chauffants avant
F17	Glace du passager
F18	Module confort/ commodité 4
F19	SDM/AOS
F20	OnStar/ Navigation
F21	Module confort/ commodité 6
F22	Soupape ABS
F23	—
F24	—
F25	Verrouillage de la colonne de direction électrique
F26	Module confort/ commodité 2
F27	—
F28	Module confort/ commodité 3
F29	Module confort/ commodité 8
F30	Essuie-glaces
F31	Phare HID du côté gauche
F32	Phare HID du côté droit
F33	—
F34	Klaxon
F35	Moteur de réglage automatique du niveau des phares
F36	—
F37	Feu de route droit
F38	—

Fusibles	Usage
F39	—
F40	Centre électrique arrière/Allumage
F41	Témoin d'anomalie/ Allumage
F42	CVC/ISRVM/ OSRVM
F43	Module de commande d'entraînement arrière/ICCM
F44	—
F45	Toit ouvrant
F46	Module confort/ commodité 7
F47	CGM
F48	Embrayage du climatiseur
F49	Volant de direction chauffant

Fusibles	Usage
F50	Module de commande du circuit d'alimentation/ Allumage
F51	Soupape d'échappement arrière PTSQ
F52	—
F53	—
F54	Pompe de liquide de refroi-dissement du moteur
F55	Amorçage de carburant
F56	—
F57	Module de commande du moteur/allumage
F58	Module de commande de boîte de vitesses/ allumage

Fusibles	Usage
F59	—
F60	Batterie du module de commande de boîte de vitesses
F61	Passage impossible/ Véhicule
F62	Bobines d'allumage - impaires
F63	Capteur O2 sans mouvement
F64	Bobines d'allumage - paires
F65	—
F66	Module 1 de commande du moteur
F67	Module 2 de commande du moteur

Fusibles	Usage
F68	Fusible de rechange
F69	Fusible de rechange
F70	Fusible de rechange
F71	Fusible de rechange
F72	Fusible de rechange
F73	Fusible de rechange
F74	Fusible de rechange
F75	Fusible de rechange
F76	Fusible de rechange
F77	Fusible de rechange

Relais	Usage
K1	—
K2	Run/Crank (marche/démarrage)
K3	—
K4	Pompe à dépression
K5	Commande de climatisation
K6	Pompe de liquide de refroidissement
K7	Module de commande du moteur
K8	Amorçage de carburant
K9	—
K10	Démarreur

Bloc-fusibles de coffre

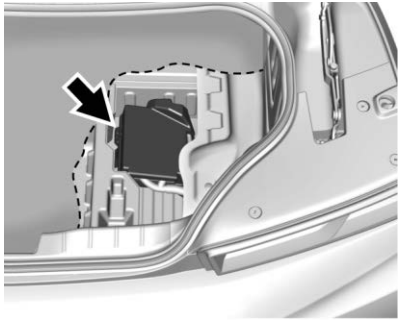

Le bloc-fusibles du compartiment arrière se trouve sous le plancher du coffre, du côté droit.

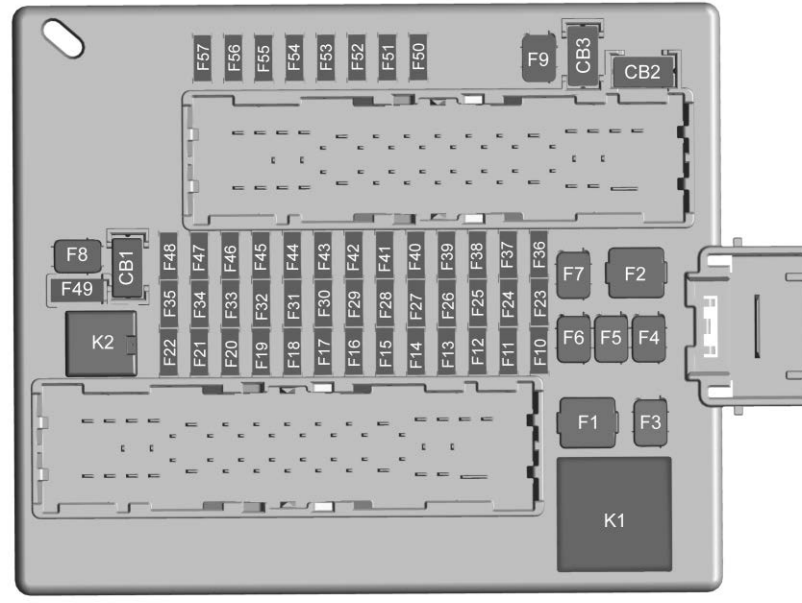

Le véhicule peut ne pas être équipé de tous les fusibles, relais et fonctions illustrés.

Fusibles	Usage
F1	Désembueur de lunette arrière

Fusibles	Usage
F2	Soufflante avant
F3	Frein de stationnement électrique
F4	—
F5	—
F6	Module de commande d'entraînement arrière
F7	Glace du côté droit
F8	—
F9	Glace du côté gauche
F10	Rétroviseur chauffant
F11	—
F12	Volant de direction chauffant
F13	—

Fusibles	Usage
F14	Commande CVC
F15	Fusible de rechange
F16	Affichage
F17	Fusible de rechange
F18	—
F19	Siège avant ventilé
F20	Fusible de rechange
F21	—
F22	—
F23	Module confort/ commodité
F24	—
F25	—
F26	—
F27	Feux RGB

Fusibles	Usage
F28	Entrée passive/ Démarrage passif, batterie
F29	Connecteur de diagnostic
F30	Ventilation de boîtier
F31	Haut rabattable électriquement
F32	Module de siège à mémoire
F33	Chargeur sans fil
F34	Batterie du module de commande du moteur
F35	Module de commande du circuit d'alimentation V6
F36	—

Fusibles	Usage
F37	Verrouillage de la colonne de direction électrique
F38	Rétroviseur extérieur/Vitre à commande électrique
F39	Fermeture arrière
F40	—
F41	Commande de tension régulée de batterie
F42	SADS
F43	Module de commande d'entraînement arrière/ICCM
F44	Solénoïde de toit rabattable
F45	Amplificateur

Fusibles	Usage
F46	Module de commande du circuit d'alimentation V8
F47	Shunt
F48	—
F49	Volant
F50	Module de caméra avant
F51	Module de caméra
F52	Aide au stationnement ultrasonique
F53	—
F54	Alerte d'angle mort
F55	Radio
F56	—
F57	—

Relais	Usage
K1	Désembueur de lunette arrière
K2	Module de commande de système d'alimentation en carburant

Disjoncteurs	Usage
CB1	—
CB2	Prolongation de l'alimentation des accessoires
CB3	—

Roues et pneus

Pneus

Tous les véhicules GM neufs sont équipés de pneus de haute qualité provenant de l'un des plus importants fabricants de pneus. Reportez-vous au manuel de garantie pour de l'information concernant la garantie sur les pneus et le service après-vente. Pour de l'information supplémentaire, consulter le fabricant des pneus.

⚠ Avertissement

- Des pneus mal entretenus ou incorrectement utilisés sont dangereux.
- La surcharge des pneus peut les faire surchauffer par suite d'une courbure excessive. Ils peuvent

(Suite)

Avertissement (Suite)

éclater et provoquer un accident grave. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ *198*.

- Des pneus sous-gonflés posent le même danger que des pneus surchargés. Ceci pourrait entraîner un accident et causer des blessures graves. Vérifier fréquemment tous les pneus afin de maintenir la pression recommandée. La pression des pneus doit être vérifiée quand les pneus sont froids.
- Des pneus surgonflés risquent plus facilement d'être coupés, perforés ou déchirés en cas de

(Suite)

Avertissement (Suite)

choc brutal - comme lorsque vous passez sur un nid de poule. Garder les pneus à la pression recommandée.

- Les pneus usés ou les vieux pneus peuvent causer un accident. Si la bande de roulement des pneus est très usée, il faut les remplacer.
- Remplacer les pneus qui ont été endommagés suite à des impacts avec des nids de poule, des bordures, etc.
- Les pneus mal réparés peuvent causer un accident. Seul le concessionnaire ou un centre de service

(Suite)

Avertissement (Suite)

autorisé devrait réparer, remplacer, enlever ou poser les pneus.

- Ne pas faire patiner les pneus à une vitesse supérieure à 56 km/h (35 milles/h) sur les surfaces glissantes comme la neige, la boue, la glace, etc. Un patinage excessif peut faire éclater les pneus.

Se reporter à la rubrique *Pression des pneus pour le fonctionnement haute vitesse* ⇨ *312* pour connaître le réglage de pression de gonflage pour la conduite à haute vitesse.

Pneus toutes saisons

Ce véhicule peut être équipé de pneus toute saison. Ces pneus sont conçus pour offrir de bonnes performances générales sur la plupart des revêtements routiers et dans la plupart des conditions météo. Les pneus d'origine fabriqués selon les critères de performance de pneus spécifiques à GM possèdent un code de spécification TPC marqué sur le flanc. Les pneus toute saison d'origine peuvent être identifiés au moyen des deux derniers caractères de ce code TPC, qui sont « MS ».

Envisager le montage de pneus d'hiver sur le véhicule dans le cas où une conduite fréquente sur des routes recouvertes de neige ou de glace est prévue. Les pneus toute saison offrent une performance générale adéquate dans la plupart des conditions de conduite hivernale, mais ils ne vous procureront peut-être pas le même niveau d'adhérence ou de performance que les pneus d'hiver sur des routes enneigées ou glacées. Se reporter à *Pneus d'hiver* ⇨ *303*.

Pneus d'hiver

Ce véhicule n'est pas équipé de pneus d'hiver d'origine. Les pneus d'hiver sont conçus pour offrir une adhérence accrue sur les routes couvertes de neige ou de glace. Considérer poser des pneus d'hiver sur le véhicule si vous croyez conduire fréquemment sur des routes couvertes de glace ou de neige. Consulter le concessionnaire pour obtenir des renseignements sur les offres de pneus d'hiver et sur le bon choix de pneus. Se reporter également à *Achat de pneus neufs* ⇨ *322*.

Lorsque le véhicule est équipé de pneus d'hiver, il pourrait y avoir une diminution de l'adhérence sur route sèche, une augmentation des bruits de route et une durée de vie de la bande de roulements plus courte. Après avoir posé des pneus d'hiver, porter attention aux changements de freinage et de comportement du véhicule

En cas d'utilisation de pneus d'hiver :

- Utiliser la même marque et le même type de semelle pour les quatre pneus.
- N'utiliser que des pneus à pli radial de même taille, de même limite de charge et de même cote de vitesse que les pneus d'origine.

Il est possible que vos pneus d'hiver présentant la même cote de vitesse que les pneus d'origine ne soient pas offerts pour les pneus dont la côte de vitesse est H, V, W, Y et ZR. Si vous choisissez des pneus d'hiver présentant une cote de vitesse inférieure, ne jamais excéder la vitesse maximale des pneus.

Pneus à flancs renforcés

Neuf, ce véhicule peut être équipé de pneumatiques à flancs renforcés. Le véhicule ne possède pas de roue de secours, d'équipement de changement de pneu ni aucun emplacement pour en ranger un à l'intérieur.

Le véhicule est aussi équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) signalant les pertes de pression à toutes les roues.

⚠ Avertissement

Si le témoin de faible pression des pneus est affiché dans le groupe d'instruments, la maniabilité du véhicule sera réduite durant des manoeuvres brusques. Si vous conduisez trop rapidement, vous risquez de perdre la maîtrise du véhicule. Vous ou d'autres personnes risquez d'être blessés. Ne pas conduire à une vitesse supérieure à 90 km/h (55 mi/h) si le témoin de faible pression des pneus est affiché. Conduire prudemment et vérifier la pression des pneus dès que possible.

Il est possible de rouler sur des pneus à flancs renforcés qui ne contiennent plus d'air. Il n'est pas nécessaire de s'arrêter sur le bord de la route pour changer le pneu. Continuer à conduire, mais ne pas rouler trop longtemps ou trop rapidement. Il pourrait ne pas être possible de rouler sur le pneu en cas de dégâts permanents. Pour éviter les dégâts permanents, maintenir la vitesse en dessous de 80 km/h (50 mi/h). Avec une charge légère, le véhicule peut être conduit jusqu'à 100 km (60 mi). Avec une charge modérée, sur 80 km (50 mi). Avec une lourde charge, sur 45 km (25 mi). Communiquer dès que possible avec le concessionnaire GM autorisé le plus près ou un centre de service apte à réparer un pneu à flancs renforcés pour une inspection et une réparation ou un remplacement.

Lorsqu'on roule sur un pneu à flancs renforcés dégonflé, il faut éviter les nids-de-poule et tout autre risque de la route qui pourraient endommager le pneu ou la roue au point de ne plus être réparable. Lorsqu'un pneu est endommagé ou qu'on a roulé sur un pneu dégonflé sur une certaine distance, il faut vérifier auprès d'un centre de

service apte à réparer un pneu à flancs renforcés certifié pour déterminer si le pneu peut être réparé ou s'il doit être remplacé. Pour maintenir la capacité du véhicule à rouler sur un pneu dégonflé, tous les pneus de remplacement doivent être à flancs renforcés.

Pour trouver le service GM ou de réparation de pneus à flancs renforcés, appeler l'assistance à la clientèle.

Pneus taille mi-basse

Se reporter au supplément Camaro haute performance.

Si le véhicule en est équipé, les pneus des dimensions 245/40R20 ou 245/40ZR20 et 275/35ZR20 sont classifiés comme des pneus à profil bas.

Attention

Les pneus à profil bas sont plus susceptibles d'être endommagés par les avaries routières et les impacts sur la bordure de la chaussée que les pneus à profil standard. Les dommages aux pneus et aux ensembles de roue peuvent survenir par suite d'un contact avec des imperfections ou des obstacles sur la chaussée, comme des nids de poule, ou des objets tranchants, ou du frottement sur une bordure. La garantie ne couvre pas ce genre de dommage. Vous devez maintenir la pression de gonflage appropriée et, autant que possible, éviter le contact avec les bordures, les nids de poule, et autres avaries routières.

Pneus d'été

Pneus d'été à haut rendement

Se reporter au supplément Camaro haute performance.

Ce véhicule peut être livré d'usine avec des pneus d'été haute performance 245/40ZR20 et 275/35ZR20. Ces pneus sont munis d'une bande de roulement spéciale et d'un composé optimisés pour offrir des performances maximales sur les routes sèches ou mouillées. La performance des pneus dotés de cette bande de roulement spéciale et de ce composé est réduite à basse température, sur la glace et sur la neige. Il est recommandé d'installer les pneus d'hiver sur le véhicule s'il est prévu de conduire fréquemment sous des températures au-dessous d'environ 5 °C (40 °F) ou sur des routes recouvertes de neige ou de glace. Se reporter à *Pneus d'hiver* ⇨ *303*.

Attention

Les pneus d'été à hautes performances comportent des composés en caoutchouc qui perdent de leur souplesse et peuvent développer des fissures

(Suite)

Attention (Suite)

à la surface de la bande de roulement par des températures inférieures à -7 °C (20 °F). Toujours conserver les pneus d'été à hautes performances à l'intérieur et à des températures supérieures à -7 °C (20 °F) quand ils ne sont pas utilisés. Si les pneus ont été soumis à des températures égales ou inférieures à -7 °C (20 °F), les laisser se réchauffer dans un espace chauffé à au moins 5 °C (40 °F) pendant 24 heures, ou plus, avant de les monter ou de conduire un véhicule sur lequel ils sont montés. Ne pas appliquer de chaleur ni souffler d'air chaud directement sur les pneus. Toujours examiner les pneus avant utilisation. Se reporter à *Inspection des pneus* ⇨ *319*.

Étiquette sur paroi latérale du pneu

Des renseignements utiles sont moulés sur le flanc du pneu. L'exemple montre un flanc typique sur un pneu de tourisme.

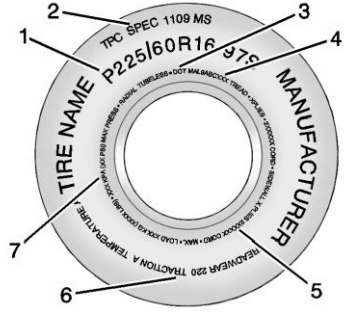

Exemple d'un pneu de véhicule de tourisme (P-Metric)

(1) Dimensions des pneus : Le code de dimensions du pneu est une combinaison de lettres et de chiffres qui définit la largeur, la hauteur, le rapport d'aspect, le type de construction, et la description d'utilisation d'un pneu. Se reporter à l'illustration « Code de dimension du pneu » plus loin dans cette section.

(2) Spécification TPC (Tire Performance Criteria, critère de performance d'un pneu) : Les pneus d'origine montés sur les véhicules GM répondent aux exigences de performance établies par GM et le code TPC qui est moulé sur leurs flancs. Ces exigences de performance respectent les normes de sécurité établies par le gouvernement fédéral.

(3) DOT (Department of Transportation) (ministère des Transports) : Le code DOT indique que le pneu répond aux normes de sécurité des véhicules à moteur établies par le ministère des transports des États-Unis.

Date de construction des pneus DOT : Les quatre derniers chiffres du TIN indiquent la date de construction du pneu. Les deux premiers chiffres représentent la semaine (01-52) et les deux derniers chiffre l'année. Par exemple, la troisième semaine de l'année 2010 sera indiquée par la date DOT à quatre chiffres 0310.

(4) Tire Identification Number (TIN) (numéro d'identification du pneu) : Les lettres et les chiffres à la suite du code DOT représentent le numéro d'identification du pneu. Ce numéro indique le nom du fabricant et le code d'usine, les dimensions du pneu et sa date de fabrication. Il est moulé sur les deux flancs du pneu, même si un seul côté porte la date de fabrication.

(5) Composition de la carcasse du pneu : Type de câble et nombre de plis sur les flancs et sous la bande de roulement.

(6) Normes UTQG (Uniform Tire Quality Grading) (système de classement uniforme de la qualité des pneus) : Les fabricants de pneus doivent coter les pneus en fonction de trois facteurs de performance : l'usure de la bande de roulement, l'adhérence et la résistance à la chaleur. Pour plus de renseignements, se reporter à *Classification uniforme de la qualité des pneus* ⇨ *324*.

(7) Limite de charge de gonflage maximale à froid : Charge maximale que le pneu peut transporter et pression maximale du pneu nécessaire pour soutenir cette charge.

Désignations des pneus

Dimensions des pneus

L'exemple montre une dimension de pneu typique pour un véhicule de tourisme.

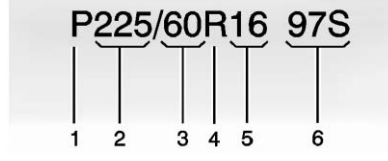

(1) Pneu de tourisme (grandeur « P-Metric ») : Version américaine du système de dimensions métriques. La lettre « P » initiale indique un pneu de voiture de tourisme conforme aux normes de la Tire and Rim Association américaine.

(2) Largeur des pneus : Mesure (trois premiers chiffres) indiquant la largeur de section du pneu en millimètres d'un flanc à l'autre.

(3) Rapport d'aspect : Nombre à deux chiffres indiquant le rapport hauteur/largeur du pneu. Par exemple, un rapport d'aspect de 60, tel qu'indiqué au repère (3) de l'illustration, signifie que la hauteur du pneu équivaut à 60% de sa largeur.

(4) Code de construction : Lettre utilisée pour indiquer le type de construction de la carcasse du pneu. La lettre « R » indique qu'il s'agit d'un pneu à structure radiale, la lettre « D » indique qu'il s'agit d'un pneu à structure diagonale.

(5) Diamètre des jantes : Diamètre de la roue en pouces.

(6) Description d'entretien : Ces caractères indiquent l'indice de charge et la cote de vitesse d'un pneu. L'indice de charge représente la capacité de charge qu'un pneu peut transporter. La cote de vitesse indique la vitesse maximale à laquelle un pneu peut transporter une charge.

Terminologie et définitions de pneu

Pression d'air : Force exercée par l'air à l'intérieur du pneu exprimée en kilopascals (kPa) ou en livres par pouce carré (psi).

Poids des accessoires : Poids combinés des accessoires en option. Quelques exemples d'accessoires en option : boîte de vitesses automatique, lève-vitres électriques, sièges à commande électrique et climatisation.

Rapport d'aspect : Rapport entre la hauteur et la largeur du pneu.

Ceinture : Ensemble de câbles caoutchoutés entre les plis et la bande de roulement. Ces câbles peuvent être faits d'acier ou d'autres matériaux de renforcement.

Talon : Partie du pneu contenant les câbles d'acier et qui s'appuient contre la jante lorsqu'il est monté sur une roue.

Pneu à carcasse diagonale : Pneu dont les plis se croisent à un angle inférieur à 90° par rapport à l'axe longitudinal de la bande de roulement.

Pression des pneus à froid : La pression de l'air dans un pneu, mesurée en kPa (kilo Pascal) ou en psi (livres par pouces carrés), avant que le pneu n'ait accumulé de la chaleur pendant le trajet. Se reporter à *Pression des pneus* ⇨ *311*.

Poids de la courbe : Poids total du véhicule comprenant les équipements de série et les équipements en option, de même que la capacité maximale

de carburant, d'huile moteur et de liquide de refroidissement, mais sans passager ni chargement.

Marquage DOT : Code moulé sur le flanc d'un pneu signifiant qu'il répond aux normes de sécurité des véhicules à moteur du U.S. Department of Transportation (DOT) (ministère des transports des États-Unis). Le marquage DOT comporte le numéro d'identification du pneu, une indication alphanumérique qui identifie également le fabricant, l'usine de fabrication, la marque et la date de fabrication.

PNBV : Poids nominal brut du véhicule. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ *198*.

PNBE AVANT : Poids nominal brut sur l'essieu avant. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ *198*.

PNBE ARRIÈRE : Poids nominal brut sur l'essieu arrière. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ *198*.

Côté d'installation d'un pneu asymétrique : Côté d'un pneu asymétrique devant toujours être monté sur le côté extérieur du véhicule.

KiloPascal (kPa) : Unité métrique pour la pression d'air.

Pneu de camionnette (grandeur « LT-Metric ») : Pneu monté sur les camionnettes et sur certains véhicules de tourisme multifonctions.

Indice de charge : Nombre situé entre 1 et 279 et représentant la capacité de charge d'un pneu.

Pression de gonflage maximale : Pression d'air maximale à laquelle un pneu froid peut être gonflé. La pression d'air maximale est moulée sur le flanc du pneu.

Charge maximale : Limite de charge qu'un pneu gonflé à la pression d'air maximale permise peut supporter.

Poids maximal du véhicule en charge : Somme du poids à vide, du poids des accessoires, de la capacité nominale du véhicule et du poids des options d'usine.

Poids normal des occupants : Poids déterminé par le nombre de sièges, multiplié par 68 kg (150 livres). Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ *198*.

Répartition des occupants : Places assises désignées.

Côté d'installation d'un pneu asymétrique : Côté d'un pneu asymétrique devant toujours se trouver sur le côté extérieur du

véhicule. Côté du pneu dont le flanc est blanc et qui comporte des lettres blanches ou le nom du fabricant, la marque et/ou le modèle du pneu moulé sur le pneu et dont le relief est plus accentué que celui des mêmes renseignements indiqués sur l'autre flanc.

Pneu de tourisme (grandeur « P-Metric ») : Pneu monté sur les voitures de tourisme et sur certains véhicules de tourisme multifonctions.

Pression de gonflage recommandée : Pression de gonflage des pneus recommandée par le fabricant telle qu'elle est indiquée sur l'étiquette des pneus. Se reporter à *Pression des pneus* ⇨ *311* et *Limites de charge du véhicule* ⇨ *198*.

Pneu radial : Pneu dont les plis de la carcasse se croisent à un angle de 90° par rapport à l'axe longitudinal de la bande de roulement.

Jante : Support de métal d'un pneu et sur lequel s'appuie le talon.

Flanc : Partie du pneu située entre la bande de roulement et le talon.

Cote de vitesse : Système alphanumérique indiquant la capacité d'un pneu à rouler à une vitesse déterminée.

Adhérence : Friction entre le pneu et la chaussée. Degré d'adhérence fournie.

Bande de roulement : Partie du pneu en contact avec la chaussée.

Indicateurs d'usure : Bandes étroites, appelées parfois repères d'usure, qui apparaissent sur la bande de roulement pour indiquer que la profondeur des sculptures n'est plus que de 1,6 mm (1/16 po). Se reporter à la rubrique *Quand faut-il remplacer les pneus?* ⇨ *321*.

Normes de qualité de pneus uniformes : Système d'information sur les pneus fournissant aux consommateurs des cotes sur la traction, la température et l'usure de la bande de roulement des pneus. Les cotes sont déterminées par chaque fabricant de pneus, selon les procédures d'essais gouvernementales. Ces cotes sont moulées sur le flanc des pneus. Se reporter à *Classification uniforme de la qualité des pneus* ⇨ *324*.

Capacité nominale du véhicule : Nombre de places assises désignées, multiplié par 68 kg (150 livres), plus le poids

de la charge établi. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ *198*.

Charge maximale sur le pneu : Charge exercée sur un pneu en raison du poids à vide, du poids des accessoires, du poids des occupants et du poids de la charge.

Étiquette du véhicule : Une étiquette, apposée en permanence à un véhicule, affichant la capacité nominale du véhicule et indiquant la dimension des pneus d'origine et la pression de gonflage recommandée. Se reporter à « Étiquette d'information sur les pneus et le chargement » sous *Limites de charge du véhicule* ⇨ *198*.

Pression des pneus

Pour bien fonctionner, la pression d'air des pneus doit être adéquate.

⚠ Avertissement

Ni le sous-gonflage ni le surgonflage des pneus ne sont appropriés. Les pneus sous-gonflés, ou les pneus qui ne sont pas suffisamment remplis d'air, peuvent entraîner :

- Les pneus qui sont surchargés ou qui surchauffent pourraient éclater.
- S'use prématurément ou irrégulièrement.
- Réduit la maniabilité du véhicule.
- Augmente la consommation de carburant.

Les pneus sur-gonflés, ou les pneus qui sont trop remplis d'air, peuvent amener :

(Suite)

Avertissement (Suite)

- S'use prématurément.
- Réduit la maniabilité du véhicule.
- Rend la conduite inconfortable.
- Est plus vulnérable aux dangers routiers.

L'étiquette d'information sur les pneus et la charge, présente sur le véhicule, indique les pneus de l'équipement d'origine ainsi que les pressions de gonflage des pneus correctes à froid. La pression recommandée est la pression d'air minimale nécessaire pour soutenir le véhicule en charge maximale. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ *198*.

La charge ajoutée au véhicule influence la tenue de route du véhicule et le confort de la

suspension. Ne jamais dépasser le poids prévu pour la charge du véhicule.

Quand les vérifier

Contrôler la pression des pneus au moins une fois par mois.

Comment procéder à la vérification

Utiliser un manomètre de poche de bonne qualité pour vérifier la pression des pneus. La pression correcte d'un pneu ne peut pas être déterminée en le regardant. Vérifier la pression des pneus quand ils sont froids, c'est-à-dire quand le véhicule n'a pas été conduit depuis au moins trois heures ou sur moins de 1,6 km (1 mille).

Retirer le bouchon de la tige de valve. Appuyer fermement le manomètre pour pneus contre la valve afin de mesurer la pression. La pression de gonflage à froid doit correspondre à celle recommandée sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement.

Si ce n'est pas le cas, vous devez ajouter de l'air jusqu'à atteindre la pression de gonflage recommandée. Si la pression de gonflage est élevée, appuyer sur la tige centrale de la valve pour libérer de l'air. Revérifier la pression du pneu au moyen du manomètre.

Remettre les bouchons de valves sur les corps des valves pour les protéger des saletés et de l'humidité et pour empêcher les fuites. Utiliser uniquement des bouchons de valve conçus par GM pour le véhicule. Les capteurs TPMS pourraient être endommagés et ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule.

Pression des pneus pour le fonctionnement haute vitesse

Se reporter au supplément Camaro haute performance.

⚠ Avertissement

La conduite à haute vitesse, 160 km/h (100 mi/h) ou plus, ajoute une tension sur les pneus. Une conduite à haute vitesse soutenue entraîne une accumulation de chaleur excessive, ce qui peut causer une défaillance soudaine des pneus. Ceci pourrait causer un accident et vous risquez de vous tuer et de tuer d'autres personnes. Certains pneus cotés pour la haute vitesse exigent un réglage de pression de gonflage pour une utilisation à haute vitesse. Lorsque la limite de vitesse et les conditions routières permettent de conduire le véhicule à grande vitesse,

(Suite)

Avertissement (Suite)

s'assurer que les pneus sont cotés pour une utilisation à haute vitesse, sont en bon état et sont réglés à la bonne pression de gonflage des pneus froids pour la charge du véhicule.

Pour les véhicules qui en sont équipés, les pneus des dimensions 245/40ZR20 95Y et 275/35ZR20 98Y sont prévus pour une utilisation à grande vitesse.

S'assurer que les pneus 245/40ZR20 95Y et 275/35ZR20 98Y sont gonflés à la pression à froid recommandée avant d'utiliser le véhicule à une vitesse supérieure à 160 km/h (100 mph). Se référer à *Limites de charge du véhicule* ⇨ *198* et *Pression des pneus* ⇨ *311*.

Remettre les pneus à la pression de gonflage recommandée à froid quand la conduite à grande vitesse est terminée. Voir *Limites de charge du véhicule* ⇨ *198* et *Pression des pneus* ⇨ *311*.

Système de surveillance de la pression des pneus

Le système de surveillance de pression des pneus (TPMS) utilise une technologie radio et des capteurs pour vérifier le niveau de pression des pneus. Les capteurs TPMS surveillent la pression de l'air dans les pneus et transmettent les mesures de pression à un récepteur se trouvant dans le véhicule.

Chaque pneu, y compris celui de la roue de secours (selon le cas), doit être vérifié mensuellement à froid et gonflé à la pression recommandée par le constructeur du véhicule mentionnée sur l'étiquette du véhicule ou l'étiquette de pression de gonflage des pneus. (Si votre véhicule possède des pneus de taille différente de celle indiquée sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage correct pour ces pneus.)

À titre de fonction supplémentaire de sécurité, votre véhicule a été équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) qui allume un témoin de basse pression des pneus ou si un ou plusieurs pneus sont significativement dégonflés.

Par conséquent, quand le témoin de basse pression des pneus s'allume, vous devez arrêter et vérifier vos pneus dès que possible, et les gonfler à la pression correcte. Le fait de conduire avec un pneu dégonflé de manière significative, peut entraîner un échauffement de pneu et sa défaillance.
Un gonflement insuffisant peut également réduire l'économie de carburant et la durée de vie de la bande de roulement, et peut empêcher un bon comportement du véhicule ainsi que réduire sa capacité de freinage.

Veuillez noter que le système TPMS n'est pas un substitut à un entretien correcte des pneus et qu'il en va de la responsabilité du conducteur de maintenir une pression correcte des pneus, même si le sous-gonflage n'a pas atteint le niveau de déclenchement du témoin de basse pression des pneus TPMS.

Votre véhicule est également équipé d'un témoin d'anomalie TPMS indiquant lorsque le système ne fonctionne pas correctement. Le témoin d'anomalie TPMS est associé à la lampe témoin de basse pression de gonflage des pneus. Lorsque le système détecte un dysfonctionnement, la lampe témoin clignote pendant environ une minute, puis reste allumée en permanence. Cette séquence se poursuit jusqu'aux prochains démarrages du véhicule pendant toute la durée du dysfonctionnement.

Lorsque le témoin de dysfonctionnement est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou signaler une basse pression de gonflage des pneus comme prévu. Les dysfonctionnements TPMS peuvent se produire pour de nombreuses raisons, telles que l'installation de pneus ou de roues de rechange ou de type différent empêchant le fonctionnement correct du système de surveillance de pression des pneus. Toujours vérifier la lampe témoin de dysfonctionnement du système de surveillance de pression des pneus après le remplacement d'un(e) ou plusieurs pneus ou roues sur votre véhicule afin de vous assurer que les pneus et roues de rechange permettent au système TPMS de continuer à fonctionner correctement.

Se reporter à *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu* ⇨ *314*.

Se reporter à *Énoncé de fréquence radio* ⇨ *395*.

Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu

Ce véhicule peut être équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS). Le TPMS est conçu pour avertir le conducteur en cas de basse pression de pneu. Les capteurs du TPMS sont montés sur chaque ensemble de roue, à l'exception de l'ensemble de roue de secours. Les capteurs du TPMS surveillent la pression de l'air dans les pneus et transmettent les mesures de pression à un récepteur se trouvant dans le véhicule.

Si une pression basse de pneu est détectée, le TPMS allume le témoin d'avertissement de basse pression de pneu du bloc d'instruments. Si le

témoin s'allume, s'arrêter dès que possible et gonfler les pneus à la pression recommandée mentionnée sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ *198*.

Un message de contrôle de la pression d'un pneu précis s'affiche à l'écran du Centralisateur Informatique de Bord (CIB). Le témoin d'avertissement de basse pression de pneu et le message d'avertissement du CIB s'allument à chaque cycle d'allumage jusqu'à ce que les pneus soient gonflés à la pression appropriée. Grâce au CIB, on peut consulter les pressions des pneus. Pour de plus amples renseignements et des détails sur le fonctionnement et les écrans du CIB, se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB)* ⇨ *137*.

Le témoin de faible pression des pneus peut s'allumer par temps froid, lors du premier démarrage du véhicule, puis s'éteindre pendant la conduite. Ceci peut être une première indication que la pression d'air diminue et qu'il convient de gonfler à la pression correcte.

Une étiquette d'information sur les pneus et le chargement, apposées sur votre véhicule, indique la taille des pneus d'origine du véhicule et la pression de gonflage correcte à froid. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ *198* pour un exemple d'étiquette d'information sur les pneus et le chargement ainsi que pour connaître son emplacement. Se reporter également à *Pression des pneus* ⇨ *311*.

Le TPMS peut vous avertir en cas de basse pression d'un pneu, mais ne remplace pas l'entretien normal des pneus. Se reporter aux rubriques *Inspection des pneus* ⇨ *319*, *Permutation des pneus* ⇨ *320* et *Pneus* ⇨ *302*.

Attention

Les enduits d'étanchéité pour pneu ne sont pas tous identiques. Un enduit d'étanchéité pour pneu non approuvé pourrait endommager les capteurs du système TPMS. Les dommages aux capteurs du TPMS sont causés en raison de l'utilisation d'un mauvais enduit d'étanchéité qui n'est pas couvert par la garantie du véhicule. Utiliser toujours et uniquement l'enduit d'étanchéité pour pneus approuvé par GM disponible chez votre concessionnaire ou fourni avec le véhicule.

Les nécessaires de gonflage de pneu installés en usine utilisent un liquide d'étanchéité pour pneus agréé par GM. L'utilisation de liquide d'étanchéité pour pneus non agréé peut endommager les capteurs TPMS. Se reporter à *Nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité* ⇨ *330* pour les

informations relatives aux éléments et instructions du nécessaire de gonflage.

Témoin et message de défaillance du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS)

Le TPMS ne fonctionnera pas correctement si un ou plusieurs capteurs TPMS sont manquants ou inopérants. Lorsque le système détecte une défaillance, le témoin de pression basse de pneu clignote pendant une minute environ puis reste allumé pendant le restant du cycle d'allumage. Un message d'avertissement s'affiche également au CIB. Le témoin de panne et le message du CIB s'allument à chaque cycle d'allumage jusqu'à ce que le problème soit corrigé. Les conditions d'activation sont notamment :

- Un des pneus de route a été remplacé par le pneu de secours. Le pneu de secours ne dispose pas de capteur TPMS. Le témoin de défaillance et le message du centralisateur informatique de bord (CIB) s'éteignent après le remplacement de la roue, lorsque le processus d'appariement du capteur s'est déroulé avec succès. Se reporter « Description du processus d'appariement du capteur TPMS » plus loin dans cette section.
- Le processus d'appariement de capteur du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) n'a pas été effectué ou n'a pas réussi après permutation des pneus. Le témoin de défaillance et le message du CIB doivent disparaître une fois que le processus d'appariement de capteur a réussi. Se reporter à « Processus d'appariement de capteur TPMS » plus loin dans cette section.
- Un ou plusieurs capteurs du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) sont manquants ou endommagés. Le témoin de défaillance et le message du CIB disparaîtront une fois que les capteurs TPMS seront posés et que le processus d'appariement de capteur aura réussi. Consulter votre concessionnaire pour intervention.
- Les pneus ou roues de remplacement ne correspondent pas aux pneus ou roues d'origine. Des pneus et roues différents de ceux recommandés peuvent empêcher le fonctionnement correct du TPMS. Se reporter à *Achat de pneus neufs* ⇨ *322*.
- Le fonctionnement d'appareils électroniques ou la proximité d'installations utilisant des ondes radio de fréquences similaires à celles du TPMS peut entraîner une défaillance des capteurs du TPMS.

Si le TPMS ne fonctionne pas correctement, il ne peut pas détecter ou signaler une basse pression de pneu. Consulter votre concessionnaire si le témoin de

défaillance du TPMS et le message du CIB apparaissent et restent allumés.

Alerte de remplissage de pneu (selon l'équipement)

Ce dispositif fournit des alertes visuelles et sonores à l'extérieur du véhicule pour faciliter le gonflage d'un pneu sous-gonflé à la pression de gonflage à froid recommandée.

Lorsque le témoin d'avertissement de basse pression de pneu s'allume :

1. Stationner le véhicule dans un endroit plat et sûr.
2. Serrer fermement le frein de stationnement.
3. Placer le véhicule en position de stationnement (P).
4. Ajouter de l'air au pneu sous-gonflé. Le feu clignotant se met à clignoter.
5. Lorsque la pression recommandée est atteinte, l'avertisseur sonore retentit une fois, le feu clignotant arrête de clignoter et reste allumé fixement un court moment.

Répéter ces étapes pour tous les pneus dont le sous-gonflage a activé l'allumage du témoin de basse pression des pneus.

⚠ Avertissement

Le surgonflage d'un pneu peut provoquer sa rupture et présente un risque de blessures, pour vous-même ou pour les autres. Ne pas dépasser la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu. Voir *Étiquette sur paroi latérale du pneu* ⇨ *306* ou *Limites de charge du véhicule* ⇨ *198*.

Si le pneu est sous-gonflé de plus de 35 kPa (5 psi), l'avertisseur sonore retentit plusieurs fois et le feu clignotant continue à clignoter pendant plusieurs secondes après l'arrêt du gonflage. Pour relâcher et corriger la pression alors que le feu clignotant clignote encore, appuyer brièvement sur le centre de la tige de valve. Lorsque la pression recommandée est atteinte, l'avertisseur sonore retentit une fois.

Si le feu clignotant ne clignote pas dans les 15 secondes suivant le début du gonflage du pneu, l'alerte de remplissage de pneu n'est pas activée ou ne fonctionne pas.

Si les feux de détresse sont en fonction, le retour visuel de l'alerte de remplissage de pneu ne fonctionnera pas correctement.

Le TPMS n'activera pas correctement l'alerte de remplissage de pneu dans les conditions suivantes :

- Il y a une interférence provenant d'un appareil ou émetteur externe.
- La pression d'air provenant du dispositif de gonflage n'est pas suffisante pour gonfler le pneu.
- Il y a une défaillance du TPMS.
- Il y a une défaillance de l'avertisseur sonore ou des clignotants.

- Le code d'identification du capteur TPMS n'est pas enregistré dans le système.
- La batterie du capteur TPMS est faible.

Si l'alerte de remplissage de pneu ne fonctionne pas à cause d'une interférence du TPMS, déplacer le véhicule de 1 m (3 pi) en avant ou en arrière et réessayer. Si l'alerte de remplissage de pneu ne fonctionne pas, utiliser une jauge de pression de pneu.

Processus d'appariement de capteur TPMS

Chaque capteur TPMS possède un code unique d'identification. Le code d'identification doit être apparié avec une nouvelle position de pneu/roue après la permutation des pneus du véhicule ou le remplacement d'un ou de plusieurs capteurs TPMS. Le processus d'appariement de capteur TPMS doit également être effectué après le remplacement d'un pneu de réserve par un pneu de route contenant un capteur TPMS. Le témoin de défaillance et le message du CIB doivent s'éteindre lors du cycle d'allumage suivant. Les capteurs sont appariés aux positions de pneu/roue, à l'aide d'un outil de réapprentissage TPMS, dans l'ordre suivant : pneu avant du côté du conducteur, pneu avant du côté du passager, pneu arrière du côté du passager et arrière du côté du conducteur. Consulter votre concessionnaire pour une intervention ou pour l'achat d'un outil de réapprentissage. Un outil de réapprentissage TPMS peut également être acheté. Consulter Outil d'activation du capteur d'analyseur-contrôleur de pression des pneus sur www.gmtoolsandequipment.com ou appeler le 1-800-GM TOOLS (1-800-468-6657).

Il faut deux minutes pour associer la première position de pneu/roue et cinq minutes en tout pour associer les quatre positions de pneus/roues. Si ces délais sont dépassés, le processus d'appariement est interrompu et doit être recommencé.

Le processus d'appariement de capteur TPMS s'effectue de la façon suivante :

1. Serrer le frein de stationnement.
2. Placer le véhicule en mode Entretien. Voir *Positions du commutateur d'allumage* ⇨ *203*.
3. S'assurer que l'option d'affichage des informations sur la pression des pneus est activée. Le menu Options permet d'activer et de désactiver les informations affichées au centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB)* ⇨ *137*.
4. Utiliser la commande cinq voies du centralisateur informatique de bord sur le côté droit du volant pour faire défiler l'écran de pression des pneus, sous la page

d'informations du centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB)* ⇨ *137*.

5. Presser et maintenir SEL au centre de la commande à cinq voies du CIB.

   L'avertisseur sonore retentit deux fois pour indiquer que le récepteur est en mode d'apprentissage et le message APPRENTISSAGE PNEU EN COURS s'affiche à l'écran du CIB.

6. Commencer par le pneu avant côté conducteur.

7. Placer l'outil de réapprentissage contre le flanc du pneu, à proximité de la tige de valve. Ensuite, appuyer sur le bouton pour activer le capteur du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS). Un piaulement de l'avertisseur sonore confirme que le code d'identification du capteur a été associé à cette position de pneu et de roue.

8. Passer au pneu avant côté passager et répéter l'étape 7.

9. Passer au pneu arrière côté passager et répéter l'étape 7.

10. Passer au pneu arrière côté conducteur et répéter la procédure de l'étape 7. L'avertisseur sonore retentit deux fois pour indiquer que le code d'identification de capteur a été jumelé avec le pneu arrière côté conducteur et que le processus de jumelage des capteurs TPMS n'est plus actif. Le message APPRENTISSAGE PNEU EN COURS s'efface de l'écran du CIB.

11. Couper le contact.

12. Régler les quatre pneus au niveau de pression d'air recommandé selon les indications figurant sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement.

Inspection des pneus

Nous préconisons une inspection des pneus, y compris du pneu de secours, si le véhicule en a un, afin de vérifier s'ils ne sont pas usés ou endommagés, au moins une fois par mois.

Remplacer le pneu dans les cas suivants :

- Les témoins sont visibles à trois endroits ou plus sur le pourtour du pneu.
- De la corde ou du tissu est visible à travers le caoutchouc du pneu.
- La semelle ou le flanc est fendillé, coupé ou entaillé suffisamment pour exposer le câblé ou la trame.
- Le pneu a une bosse, un ballonnement ou une déchirure.

- Le pneu est crevé, entaillé ou a des dommages impossibles à réparer de façon satisfaisante du fait de leur importance ou de leur emplacement.

Permutation des pneus

Les pneus doivent être permutés tous les 12 000 km /7 500 miles. Se reporter à *Programme entretien* ⇨ *359*.

Les pneus sont permutés pour obtenir une usure uniforme de tous les pneus. La première permutation est la plus importante.

Chaque fois qu'on remarque de l'usure anormale, effectuer une permutation des pneus dès que possible, vérifier la bonne pression de gonflage des pneus et rechercher des dommages aux pneus ou aux roues.
Si l'usure anormale se poursuit après la permutation, vérifier l'alignement des roues. Se reporter à *Quand faut-il remplacer les pneus?* ⇨ *321* et *Remplacement de roue* ⇨ *327*.

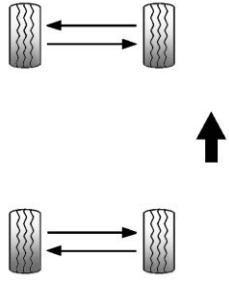

Utiliser ce schéma de permutation si le véhicule est équipé de pneus de tailles différentes à l'avant et à l'arrière.

Ne pas permuter des pneus de taille différente de l'avant à l'arrière.

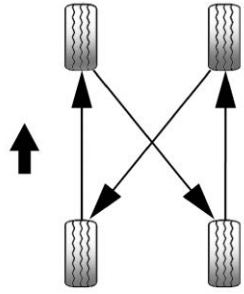

Respecter le schéma de permutation lors de la permutation de pneus de la même dimension aux quatre roues.

Si le véhicule est doté d'une roue de secours compacte, ne pas l'inclure dans la permutation des pneus.

Après la permutation des pneus, régler les pneus avant et arrière à la pression de gonflage recommandée sur l'étiquette d'information sur les pneus et le

chargement. Se reporter à *Pression des pneus* ⇨ *311* et *Limites de charge du véhicule* ⇨ *198*.

Réinitialiser le système de surveillance de la pression des pneus. Se reporter à *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu* ⇨ *314*.

S'assurer que tous les écrous de roue sont bien serrés correctement. Voir « Couple de serrage des écrous de roue » sous *Capacités et spécifications* ⇨ *379*.

⚠ Avertissement

S'il y a de la rouille ou de la saleté sur la roue ou sur les pièces auxquelles elle est attachée, les écrous peuvent à la longue se desserrer. La roue pourrait alors se détacher et

(Suite)

Avertissement (Suite)

provoquer un accident. Lors du remplacement d'une roue, enlever toute rouille ou toute saleté des pièces du véhicule auxquelles la roue s'attache. En cas d'urgence, utiliser un linge ou un essuie-tout pour le faire, mais utiliser un grattoir ou une brosse à poils métalliques ultérieurement pour supprimer la rouille et la saleté.

Appliquer une légère couche de graisse pour roulement de roues au diamètre interne de l'ouverture du moyeu de la roue après un changement de roue ou une permutation des pneus pour empêcher la corrosion ou la formation de rouille. Éviter de graisser la surface de montage de la roue, et les écrous ou boulons de roue.

Quand faut-il remplacer les pneus?

Des facteurs tels que l'entretien, les températures, les vitesses de conduite, la charge du véhicule et l'état des routes influencent le rythme d'usure des pneus.

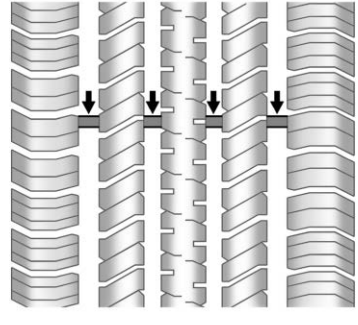

Les témoins d'usure de la bande de roulement sont un moyen de savoir à quel moment il est nécessaire de changer les pneus. Les témoins d'usure apparaissent lorsque la bande de roulement restante est inférieure ou égale à 1,6 mm

(1/16 po). Se reporter à *Inspection des pneus* ⇨ *319* et *Permutation des pneus* ⇨ *320*.

Le caoutchouc du pneu vieilli avec le temps. Cela s'applique également à la roue de secours, si le véhicule en est équipé, même si elle n'est jamais utilisée. De nombreux facteurs notamment, les températures, les conditions de chargement et le maintien de la pression de gonflage ont une incidence sur la rapidité du vieillissement. GM recommande que les pneus, y compris la roue de secours si le véhicule en est équipé, soient remplacés tous les six ans, peu importe l'usure de la bande de roulement. Pour déterminer l'âge d'un pneu, utiliser la date de fabrication du pneu donnée par les quatre derniers chiffres du numéro d'identification de pneus DOT (TIN), qui est moulé sur un des flancs du pneu. Les deux premiers chiffres représentent la semaine (01-52) et les deux derniers chiffres représentent l'année. Par exemple, la troisième semaine de l'année 2010 aurait une date DOT à quatre chiffres de 0310.

Entreposage du véhicule

Les pneus vieillissent lorsqu'ils sont entreposés et montés normalement sur un véhicule stationné. Lorsqu'un véhicule doit être stationné et entreposé pendant une période d'au moins un mois, on doit utiliser un endroit frais, sec et propre, à l'abri des rayons directs du soleil pour ralentir le vieillissement. Cet endroit devrait être libre de graisse, d'essence ou d'autres substances qui peuvent détériorer le caoutchouc.

Le fait de stationner un véhicule pendant une longue période de temps peut entraîner l'usure des pneus par aplatissement, ce qui peut causer des vibrations lors de la conduite du véhicule. Lorsqu'un véhicule est entreposé pendant une période d'au moins un mois, enlever les pneus ou soulever le véhicule pour réduire le poids appliqué sur les pneus.

Achat de pneus neufs

GM a développé et apparié des pneus spécifiques pour le véhicule. Les pneus montés avec l'équipement d'origine ont été conçus pour atteindre le niveau des Spécifications des critères de performance des pneus (TPC Spec.) de General Motors. Quand les pneus doivent être remplacés, GM recommande fortement l'achat de pneus répondant aux mêmes spécifications TPC.

Le système de code TPC exclusif GM prend en compte plus d'une dizaine de spécifications critiques qui affectent les performances globales du véhicule, notamment les performances du système de freinage, la tenue de route et la maniabilité, la traction asservie et la surveillance de la pression des pneus. Le numéro du code TPC de GM a été

moulé sur le flanc du pneu près de la taille du pneu. Si les pneus sont équipés d'une sculpture de bande de roulement toutes saisons, le code de spécifications TPC est suivi des lettres MS, pour la boue et la neige. Se reporter à *Étiquette sur paroi latérale du pneu* ⇨ *306*.

GM recommande de remplacer les pneus usés en jeu complet de quatre. Une profondeur uniforme de la bande de roulement sur tous les pneus favorise le maintien de la performance du véhicule. Le fait de ne pas remplacer tous les pneus au même moment peut avoir une incidence sur les performances du freinage et de la stabilité. Si la permutation et l'entretien appropriés ont été faits, les quatre pneus devraient s'user de façon uniforme. Se reporter à *Permutation des pneus* ⇨ *320*. Toutefois, s'il est uniquement nécessaire de remplacer les pneus usés d'un seul essieu, poser les nouveaux pneus sur l'essieu arrière.

Il est possible que des pneus hiver de même valeur de vitesse que les pneus d'origine ne soient pas disponibles pour les pneus aux caractéristiques H, V, W, Y et ZR. Ne jamais dépasser la capacité de vitesse maximale des pneus d'hiver si vous roulez avec des pneus d'hiver ayant une caractéristique de vitesse faible.

⚠ Avertissement

Les pneus peuvent exploser lors d'un entretien incorrect. Tenter de monter ou démonter un pneu peut amener des blessures graves ou même la mort. Seulement votre concessionnaire ou un centré agréé de montage de pneus ne doivent monter ou démonter les pneus.

⚠ Avertissement

Le fait de rouler avec des pneus de différentes tailles, marques ou différents types peut entraîner la perte de maîtrise du véhicule et ainsi causer un accident ou endommager d'autres véhicules. Utiliser des pneus de taille, de marque et de type appropriés pour toutes les roues.

⚠ Avertissement

En utilisant des pneus à carcasse diagonale, cela causer peut amener à ce que les bords de la jante se fissurent après de nombreux kilomètres d'utilisation. Ceci peut causer une défaillance soudaine du pneu ou de la

(Suite)

Avertissement (Suite)

roue et entraîner un accident. Utiliser uniquement des pneus à carcasse radiale sur les roues de ce véhicule.

Si les pneus du véhicule doivent être remplacés par des pneus qui ne possèdent pas de numéro de spécification TPC, s'assurer qu'ils ont la même taille, le même indice de charge, le même indice de vitesse et la même structure (radiale) que les pneus d'origine.

Les véhicules équipés d'un système de surveillance de la pression des pneus peuvent émettre des avertissements de basse pression imprécis s'ils ne sont pas équipés de pneus conformes aux normes de spécification TPC. Voir *Système de surveillance de la pression des pneus* ⇨ *313*.

L'étiquette d'informations sur les pneus et le chargement indique les pneus de l'équipement d'origine du véhicule. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ *198*.

Pneus et roues de dimensions variées

Si des roues ou des pneus de dimensions différentes des roues et pneus d'origine sont montés, les performances du véhicule peuvent s'en trouver affectées, notamment les caractéristiques de freinage, de conduite et de maniabilité, ainsi que la stabilité et la résistance au tonneaux. Si le véhicule dispose de systèmes électroniques tels que des freins antiblocage, des sacs gonflables anti-tonneaux, un système de traction asservie, une commande de stabilité électronique ou une transmission intégrale, les performances de ces systèmes peuvent également être affectées.

⚠ Avertissement

Si des roues de tailles différentes sont utilisées, il se peut qu'un niveau acceptable de performance et de sécurité pour le véhicule ne soit plus atteint lorsqu'il est monté des pneus non recommandés pour ces roues. Cela augmente les risques d'accident et de blessures graves. N'utiliser que des ensembles spécifiques de roues et de pneus GM conçus pour le véhicule, et les faire monter par un technicien agréé par GM.

Se reporter à *Achat de pneus neufs* ⇨ *322* et *Accessoires et modifications* ⇨ *257*.

Classification uniforme de la qualité des pneus

Les informations ci-dessous se rapportent au système développé par le service National Highway Traffic Safety

Administration (NHTSA) des États-Unis, qui classe les pneus selon l'usure de la bande de roulement, la traction, et la température. Ceci s'applique uniquement aux véhicules vendus aux États-Unis. Les catégories sont moulées sur les flancs de la plupart des pneus des voitures particulières. Le système de classement de qualité de pneus uniforme (UTQG) ne s'applique pas aux pneus à lamelles, aux pneus d'hiver, aux roues de secours compactes, aux pneus avec diamètres de jantes de roue nominaux de 25 à 30 cm (10 à 12 pouces), ou à certains pneus à production limitée.

Alors que les pneus disponibles sur les voitures de tourisme et camions General Motors peuvent varier en fonction de ces catégories, ils doivent également se conformer aux exigences de sécurité fédérales et aux normes supplémentaires de critères de performance des pneus (TPC) de General Motors.

Les catégories de qualité peuvent être trouvées, le cas échéant, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur maximum de la section. Par exemple :

Usure de la bande roulement 200 Traction AA Température A

Outre ces catégories, tous les pneus des voitures particulières doivent se conformer aux exigences de sécurité fédérales.

Usure de la bande de roulement

Les degrés d'usure de la bande de roulement sont des caractéristiques nominales comparatives qui se basent sur le taux d'usure des pneus, lorsqu'ils sont testés dans des conditions contrôlées avec un programme de test particulier du gouvernement. Par exemple, un pneu de catégorie 150 s'userait une fois et demie (1½) autant selon le programme gouvernemental qu'un pneu de catégorie 100. La performance relative des pneus dépend cependant des conditions réelles de leur utilisation, et peut différer grandement de la norme en raison des variations dans les manières de conduire, le nombre d'entretiens, et les différences de caractéristiques routières et de climats.

Adhérence

Les catégories de traction, du niveau le plus élevé au niveau le plus bas, sont AA, A, B et C. Ces catégories représentent la capacité des pneus de pouvoir s'arrêter sur une chaussée mouillée tel que mesuré dans des conditions contrôlées sur des surfaces de test, spécifiées par le gouvernement, sur

l'asphalte et le béton. Un pneu portant la mention C peut avoir une performance de traction de bas niveau. Avertissement : le degré de traction attribué à ce pneu se base sur des tests de traction à freinage tout droit et ne comprend pas les accélérations, les virages, l'aquaplanage ou les caractéristiques à traction de pointe.

Température

Les catégories de températures sont A (la plus élevée), B et C. Elles représentent la résistance des pneus au dégagement de chaleur et leur capacité à dissiper la chaleur lors d'un essai effectué dans des conditions contrôlées sur une roue d'essai déterminée à l'intérieur d'un laboratoire. Les températures élevées soutenues peuvent provoquer la dégradation du matériau du pneu et en réduire la durée de vie. Une température excessive peut entraîner une défaillance soudaine du pneu. La catégorie C correspond à un niveau de performance auquel tous les pneus de voitures particulières doivent se conformer selon la norme n° 109 Federal Motor Safety. Les catégories B et A représentent des niveaux de performance plus élevés sur la roue d'essai de laboratoire que le niveau minimum requis par la loi. Avertissement : La catégorie de température pour ce pneu est établie pour un pneu correctement gonflé qui n'est pas surchargé. Une vitesse excessive, un gonflage insuffisant ou une charge excessive, séparément ou en combinaison, peuvent provoquer une accumulation de chaleur et une défaillance possible des pneus.

Réglage de la géométrie et équilibrage des pneus

Les pneus et les roues ont été alignés et équilibrés en usine pour permettre la plus longue durée de vie possible des pneus et le meilleur rendement de l'ensemble. Le parallélisme des roues et l'équilibrage des pneus réguliers se sont pas nécessaires. Prévoir une vérification du parallélisme en cas d'usure inhabituelle des pneus ou si le véhicule tire sensiblement d'un côté ou de l'autre. Une légère traction sur la gauche ou sur la droite, selon l'arrondi de la route et/ou d'autres variations de la surface de la route comme des creux ou des ornières, est normale. Si le véhicule vibre en roulant sur une route lisse, les pneus et les roues peuvent devoir être rééquilibrés. Consulter votre concessionnaire pour un bon diagnostic.

Remplacement de roue

Remplacer toute roue faussée, fissurée ou très rouillée ou corrodée. Si les boulons de roue persistent à se relâcher, vous devrez remplacer la roue ainsi que ses boulons et ses écrous. Si la roue fait l'objet d'une fuite d'air, la remplacer. Certaines roues en aluminium peuvent être réparées. Si l'un de ces problèmes se pose, consulter votre concessionnaire.

Votre concessionnaire connaît le type de roue nécessaire.

La nouvelle roue doit avoir la même capacité de charge, le même diamètre, la même largeur et le même déport et être montée de la même manière que la roue qu'elle remplace.

Remplacer les roues, les boulons de roue, les écrous de roue ou les capteurs du système de surveillance de pression de pneu (TPMS) par des pièces GM neuves d'origine.

⚠ Avertissement

Il est dangereux d'utiliser les mauvaises roues de secours et les mauvais boulons ou écrous de roue. Cela pourrait nuire au freinage et à la maniabilité du véhicule. Il pourrait y avoir des fuites d'air au niveau des pneus, ce qui peut entraîner une perte de maîtrise et provoquer un accident. Toujours utiliser les roues de secours appropriées et les boulons ou écrous de roues corrects.

Attention

Un roue incorrecte peut causer des problèmes de durée de vie de palier, de refroidissement des freins, de calibrage de compteur de vitesse ou de totalisateur, de portée des projecteurs, de hauteur de pare-chocs, de garde

(Suite)

Attention (Suite)

au sol du véhicule et d'espace entre les pneus ou les chaînes et la carrosserie et le châssis.

Se reporter à *Au cas d'un pneu à plat* ⇨ *328* pour plus de renseignements.

Roues de rechange d'occasion

⚠ Avertissement

Remplacer une roue par une roue d'occasion est dangereux. Il ne vous est pas possible de savoir comment cette roue a été utilisée et quelle distance elle a parcouru. Elle peut présenter une défaillance soudainement et amener un accident. Lorsque vous remplacer des roues, utiliser des nouvelles roues GM originales.

Chaînes à neige

⚠ Avertissement

Ne pas utiliser de chaînes antidérapantes. Le dégagement est insuffisant. Des chaînes antidérapantes utilisées sur un véhicule n'ayant pas le dégagement suffisant peuvent causer des dommages aux freins, à la suspension ou à d'autres pièces du véhicule. La zone endommagée par des chaînes pourrait causer une perte de contrôle et une collision. Utiliser un autre type de dispositif de traction uniquement si le fabricant du dispositif en recommande l'utilisation sur le véhicule, pour la dimension des pneus et les conditions routières. Respecter le mode d'emploi. Pour éviter d'endommager le véhicule, conduire lentement, régler ou enlever le dispositif s'il entre en contact avec le véhicule, et ne

(Suite)

Avertissement (Suite)

pas faire patiner les roues. Si des dispositifs de traction sont utilisés, les poser sur les roues arrière.

Au cas d'un pneu à plat

Si le véhicule est équipé de pneus à flancs renforcés, il n'est pas nécessaire de s'arrêter sur le bord de la route pour remplacer un pneu dégonflé. Se reporter à *Pneus à flancs renforcés* ⇨ *304*.

⚠ Avertissement

Des outils spéciaux sont nécessaires et certaines procédures doivent être suivies pour la réparation de pneus à flancs renforcés. Le fait de ne pas utiliser ces outils et de ne pas suivre les procédures appropriées peut être à l'origine de blessures et de dommages sur le véhicule.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Veiller à toujours utiliser les outils appropriés et de suivre les bonnes procédures, telles que décrites dans le manuel de réparation.

Il est rare qu'un pneu éclate lorsque le véhicule est en mouvement, surtout si les pneus du véhicule sont bien entretenus. Se reporter à *Pneus* ⇨ *302*. En cas de fuite, l'air s'échappera du pneu probablement très lentement. Toutefois, en cas d'éclatement d'un pneu, voici quelques informations sur ce qui risque de se produire et ce que vous devez faire :

Si un pneu avant est dégonflé, il produit un frottement qui entraîne une dérivation du véhicule vers ce côté. Retirer votre pied de la pédale d'accélérateur et saisir fermement le volant. Maintenir votre position, puis freiner doucement jusqu'à l'arrêt complet — bien à l'écart de la route, si possible.

En cas d'éclatement d'un pneu arrière, particulièrement dans un virage, le véhicule se comportera comme lors d'un dérapage. Relâcher la pédale d'accélérateur et diriger le véhicule pour le redresser. La situation peut être bruyante et accompagnée de chocs. Freiner doucement jusqu'à l'arrêt, sur le côté de la route, autant que possible.

⚠ Avertissement

Il est dangereux de soulever un véhicule et de passer dessous pour effectuer un entretien ou une réparation sans l'équipement de sécurité et la formation adéquats. Si le véhicule est doté d'un cric, celui-ci est conçu uniquement pour changer un pneu à plat. Si vous l'utilisez à d'autres fins, vous ou d'autres personnes pourriez être gravement blessés ou tués si le véhicule glissait hors du cric. Si un cric est offert avec le véhicule, ne l'utiliser que pour changer un pneu à plat.

Si le véhicule n'est pas équipé de pneus utilisables une fois dégonflés et si un pneu se dégonfle, éviter tous autres dégâts au pneu et à la roue en conduisant très lentement vers un terrain plat, bien à l'écart de la route, si possible.

1. Allumer les feux de détresse. Se reporter à la rubrique *Feux de détresse* ⇨ *156*.
2. Serrer fermement le frein de stationnement.
3. Mettre la boîte de vitesses automatique en position de stationnement (P) ou la boîte de vitesses manuelle en première (1) ou en marche arrière (R).
4. Couper le contact.
5. Vérifier le pneu à plat.

⚠ Avertissement

Le fait de conduire avec un pneu à plat causera des dommages permanents au pneu. Le fait de

(Suite)

Avertissement (Suite)

regonfler un pneu qui a roulé pendant un certain temps alors qu'il était très dégonflé ou à plat peut le faire éclater et causer un accident grave. Il ne faut jamais tenter de regonfler un pneu qui a roulé pendant un certain temps alors qu'il était très dégonflé ou à plat. Demander au concessionnaire ou à un centre de service autorisé de réparer ou de remplacer le pneu à plat le plus tôt possible.

Si le véhicule possède un nécessaire de compresseur et d'enduit d'étanchéité et si le pneu s'est séparé de la roue, présente des dégâts des flancs, ou possède une piqûre qui dépasse 6 mm (0,25 po), le pneu est trop sévèrement endommagé pour pouvoir utiliser le nécessaire de compresseur et d'enduit d'étanchéité. Si le pneu présente une piqûre inférieure à 6 mm

(0,25 po) dans la zone de structure, se reporter à *Nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité* ⇨ *330*.

Nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité

⚠ Avertissement

Faire tourner au ralenti le moteur du véhicule dans un endroit clos doté d'une mauvaise ventilation est dangereux. Les gaz d'échappement du moteur peuvent pénétrer dans le véhicule. L'échappement du moteur contient du monoxyde de carbone (CO) qui est invisible et inodore. Il peut entraîner une perte de conscience, voire la mort. Ne jamais faire tourner le moteur dans un endroit clos dépourvu de ventilation d'air frais. Pour obtenir de plus amples

(Suite)

Avertissement (Suite)

renseignements, se reporter à la rubrique *Échappement du moteur* ⇨ *213*.

⚠ Avertissement

Le surgonflage d'un pneu peut causer sa rupture et entraîner des blessures. S'assurer de lire et de suivre les instructions du nécessaire d'enduit d'étanchéité et de compresseur et gonfler le pneu à la pression recommandée. Ne pas dépasser la pression recommandée.

⚠ Avertissement

L'entreposage du nécessaire de compresseur et d'enduit d'étanchéité pour pneus ou de tout autre équipement dans

(Suite)

Avertissement (Suite)

l'habitacle du véhicule peut causer des blessures. En cas d'arrêt brusque ou de collision, l'équipement non arrimé peut heurter quelqu'un. Ranger le nécessaire de compresseur et d'enduit d'étanchéité pour pneu dans son emplacement d'origine.

Si votre véhicule est doté d'un nécessaire d'enduit d'étanchéité et de compresseur, il peut être dépourvu de roue de secours ou d'équipement de changement de pneu et certains véhicules sont dépourvus d'emplacement de rangement de pneu.

L'enduit d'étanchéité et le compresseur peuvent servir à boucher temporairement les percements jusqu'à 6 mm (0,25 po) dans la bande de roulement du pneu. Il peut aussi servir à regonfler un pneu gonflé insuffisamment.

Si le pneu a été séparé de la roue, si les flancs sont endommagés ou si la perforation est importante, le pneu est trop endommagé pour que le nécessaire de compresseur et d'enduit d'étanchéité pour pneu soit efficace. Se reporter à *Programme d'assistance routière* ⇨ *387*.

Veiller à lire et suivre toutes les instructions du nécessaire d'enduit d'étanchéité et de compresseur.

Le nécessaire comprend :

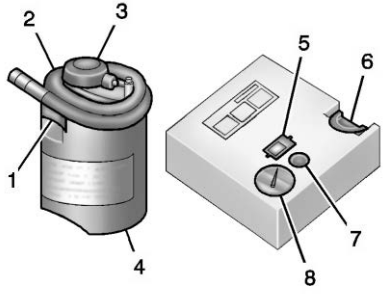

1. Soupape d'admission de cartouche d'enduit d'étanchéité
2. Flexible d'enduit d'étanchéité/d'air
3. Base de cartouche d'enduit d'étanchéité
4. Cartouche d'enduit d'étanchéité pour pneus
5. Bouton de marche/arrêt
6. Fente au sommet du compresseur
7. Bouton de dégonflage
8. Manomètre

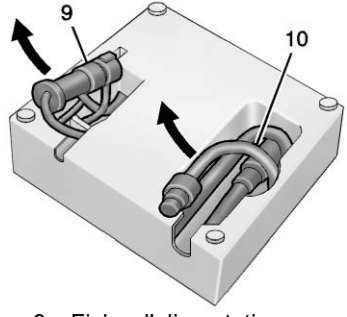

9. Fiche d'alimentation
10. Flexible d'air

Enduit d'étanchéité pour pneu

Lire et respecter les instructions de manipulation figurant sur l'étiquette collée sur la cartouche d'enduit d'étanchéité pour pneu (4).

Vérifier la date de péremption de l'enduit d'étanchéité sur la cartouche d'enduit d'étanchéité de pneu. La cartouche (4) doit être remplacée avant sa date de péremption. Des cartouches d'enduit d'étanchéité de pneu de rechange sont disponibles chez votre concessionnaire.

La quantité disponible d'enduit d'étanchéité est limitée à un seul pneu. Après utilisation, la cartouche doit être remplacée.

Utilisation du nécessaire d'enduit d'étanchéité et compresseur pour obturer et gonfler temporairement un pneu crevé

Lorsque vous utilisez le nécessaire d'enduit d'étanchéité pour pneus et de compresseur par temps froid, chauffer le nécessaire pendant

cinq minutes dans un environnement chauffé. Cela permettra de gonfler le pneu plus rapidement.

Si un pneu se dégonfle, éviter tout autre dommage au pneu et à la roue en conduisant très lentement vers un terrain plat. Allumer les feux de détresse. Se reporter à *Feux de détresse* ⇨ *156*.

Se reporter à *Au cas d'un pneu à plat* ⇨ *328* pour d'autres avertissements de sécurité importants.

Ne pas retirer les objets pouvant avoir transpercé le pneu.

1. Retirer la cartouche d'enduit d'étanchéité de pneu (4) et le compresseur de son emplacement de rangement. Se reporter à *Stockage de la trousse compresseur et joint d'étanchéité de pneu* ⇨ *338*.
2. Retirer le flexible d'air uniquement (10) et la prise d'alimentation (9) depuis le bas du compresseur.
3. Placer le compresseur sur le sol près du pneu plat.

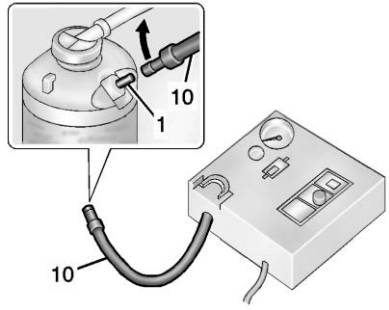

4. Fixer le flexible d'air uniquement (10) à la soupape d'entrée de la cartouche d'enduit d'étanchéité (1) en tournant dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'au serrage.

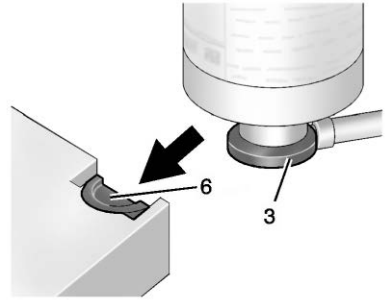

5. Faire glisser la base de la cartouche d'enduit d'étanchéité de pneu (3) dans la fente du sommet du compresseur (6) pour le maintien en position verticale.

   Veiller à ce que la tige de soupape de pneu soit placée près du sol afin que le flexible l'atteigne.
6. Retirer le chapeau de la tige de soupape du pneu dégonflé en le tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

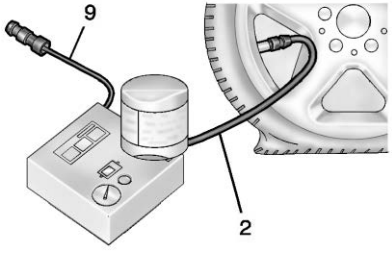

7. Fixer le flexible d'enduit d'étanchéité/air (2) à la tige de la soupape de pneu par rotation dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'au serrage.
8. Brancher la fiche d'alimentation (9) dans la prise électrique pour accessoires du véhicule. Débrancher tous les appareils des autres prises pour accessoires. Se reporter à *Prises d'alimentation* ⇨ *111*.

   Si le véhicule a une prise d'alimentation pour accessoires, ne pas utiliser l'allume-cigarette.

   Si le véhicule n'est doté que d'un allume-cigarette, l'utiliser.

   Ne pas pincer le cordon d'alimentation du compresseur dans la porte ou la glace.
9. Démarrer le véhicule. Le moteur doit tourner lorsqu'on utilise le compresseur d'air.
10. Enfoncer le bouton de mise en/hors fonction (5) pour mettre en fonction le nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité de pneu.

    Le compresseur injecte le produit et l'air dans le pneu.

    Le manomètre (8) affiche initialement une pression élevée lorsque le compresseur injecte l'enduit d'étanchéité dans le pneu. Lorsque l'enduit est complètement réparti dans le pneu, la pression chute rapidement et commence à s'élever à nouveau au moment où le pneu se gonfle d'air uniquement.
11. Gonfler le pneu jusqu'à atteindre la pression de gonflage recommandée à l'aide du manomètre (8). La pression de gonflage recommandée est indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement. Se reporter à *Pression des pneus* ⇨ *311*.

    Le relevé du manomètre (8) peut être plus élevé que la pression effective des pneus lorsque le compresseur est en marche. Couper le compresseur pour obtenir un relevé exact de pression. Le compresseur peut être mis en/hors fonction jusqu'à obtention de la pression correcte.

Attention

Si vous ne parvenez pas atteindre la pression recommandée au bout d'environ 25 minutes, ne pas conduire davantage le véhicule. Le pneu est trop sévèrement endommagé

(Suite)

Attention (Suite)

et ne peut être gonflé ou obturé à l'aide du nécessaire de compresseur et d'enduit d'étanchéité. Retirer la fiche de la prise électrique pour accessoire et dévisser le flexible de gonflage de la valve du pneu. Se reporter à *Programme d'assistance routière* ⇨ *387*.

12. Enfoncer le bouton de mise en/hors fonction (5) pour mettre hors fonction le nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité de pneu.

    Le pneu n'est pas obturé et continue à fuir jusqu'à ce que le véhicule roule et que l'enduit d'étanchéité soit réparti dans le pneu. Par conséquent, les étapes 13-21 doivent être effectuées immédiatement après l'étape 12.

    Être prudent lors de la manipulation du nécessaire d'enduit d'étanchéité et compresseur car il risque d'être chaud après utilisation.

13. Débrancher la fiche (9) de la prise électrique pour accessoires du véhicule.
14. Tourner le flexible d'enduit d'étanchéité/air (2) dans le sens antihoraire pour le déposer de la tige de soupape de pneu.
15. Reposer le capuchon de la tige de valve du pneu.
16. Retirer la cartouche d'enduit (4) de la fente au sommet du compresseur (6).
17. Faire tourner le flexible d'air uniquement (10) dans le sens des aiguilles d'une montre pour le retirer de la soupape (1) d'entrée de cartouche d'enduit d'étanchéité.
18. Tourner l'enduit d'étanchéité/le flexible d'air (2) dans le sens des aiguilles d'une montre dans la soupape d'entrée (1) de cartouche d'enduit d'étanchéité pour prévenir les fuites.
19. Replacer le flexible d'air uniquement (10) et la prise d'alimentation (9) à leur emplacement de rangement d'origine.

20. Si le pneu à plat peut être gonflé à la pression de gonflage recommandée, retirer l'étiquette indiquant la vitesse maximale de la cartouche d'enduit d'étanchéité et la placer dans un endroit bien visible.

    Ne pas dépasser la vitesse indiquée sur cette étiquette avant que le pneu endommagé soit réparé ou remplacé.

21. Remettre l'équipement à sa place d'origine dans le véhicule.
22. Parcourir immédiatement 8 km (5 mi) pour répartir l'enduit d'étanchéité dans le pneu.
23. S'arrêter dans un endroit sûr et vérifier la pression du pneu. Se reporter aux étapes 1-10, sous « Utilisation de l'enduit d'étanchéité et du compresseur sans enduit d'étanchéité pour gonfler un pneu sous-gonflé (non perforé) ».

    Si la pression du pneu a chuté à moins de 68 kPa (10 psi), c'est-à-dire sous la pression de gonflage recommandée, arrêter le véhicule. Le pneu est trop endommagé pour que l'enduit d'étanchéité puisse l'obturer. Se reporter à *Programme d'assistance routière* ⇨ *387*.

    Si la pression des pneus n'est pas chuté de plus de 68 kPa (10 psi) par rapport à la pression de gonflage recommandée, procéder au gonflage du pneu jusqu'à atteindre la pression de gonflage recommandée.
24. Essuyer l'enduit d'étanchéité de la roue, du pneu et du véhicule.
25. Mettre au rebut la cartouche (4) d'enduit d'étanchéité chez un concessionnaire local ou conformément à la réglementation locale et aux usages.
26. Remplacer la cartouche d'enduit d'étanchéité par une cartouche neuve disponible auprès de votre concessionnaire.
27. Après avoir obturé temporairement un pneu à l'aide du nécessaire d'enduit d'étanchéité et de compresseur, conduire le véhicule chez un concessionnaire agréé dans un rayon de 161 km (100 mi) pour faire remplacer ou réparer le pneu.

Utilisation du nécessaire d'enduit d'étanchéité et compresseur sans enduit d'étanchéité pour gonfler un pneu sous-gonflé (non crevé)

Le nécessaire comprend :

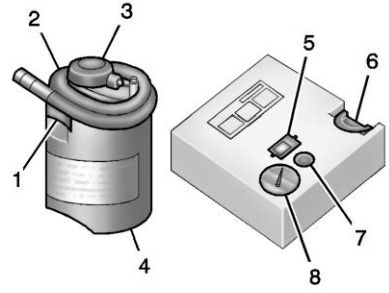

1. Soupape d'admission de cartouche d'enduit d'étanchéité
2. Flexible d'enduit d'étanchéité/d'air
3. Base de cartouche d'enduit d'étanchéité
4. Cartouche d'enduit d'étanchéité pour pneus

5. Bouton de marche/arrêt
6. Fente au sommet du compresseur
7. Bouton de dégonflage
8. Manomètre

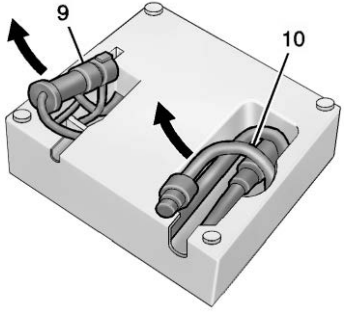

9. Fiche d'alimentation
10. Flexible d'air

Si un pneu se dégonfle, éviter tout autre dommage au pneu et à la roue en conduisant très lentement vers un terrain plat. Allumer les feux de détresse. Se reporter à *Feux de détresse* ⇨ *156*.

Se reporter à *Au cas d'un pneu à plat* ⇨ *328* pour d'autres avertissements de sécurité importants.

1. Retirer le compresseur de son emplacement de rangement. Se reporter à *Stockage de la trousse compresseur et joint d'étanchéité de pneu* ⇨ *338*.
2. Retirer le flexible d'air uniquement (10) et la prise d'alimentation (9) depuis le bas du compresseur.
3. Placer le compresseur sur le sol près du pneu plat.

   Veiller à ce que la tige de soupape de pneu soit placée près du sol afin que le flexible l'atteigne.
4. Retirer le chapeau de la tige de soupape du pneu dégonflé en le tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.
5. Fixer le flexible d'air uniquement (10) à la tige de la soupape de pneu par rotation dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'au serrage.
6. Brancher la fiche d'alimentation (9) dans la prise électrique pour accessoires du véhicule. Débrancher tous les appareils des autres prises pour accessoires. Se reporter à *Prises d'alimentation* ⇨ *111*.

   Si le véhicule a une prise d'alimentation pour accessoires, ne pas utiliser l'allume-cigarette.

   Si le véhicule n'est doté que d'un allume-cigarette, l'utiliser.

   Ne pas pincer le cordon d'alimentation du compresseur dans la porte ou la glace.
7. Démarrer le véhicule. Le moteur doit tourner lorsqu'on utilise le compresseur d'air.

8. Enfoncer le bouton de mise en/hors fonction (5) pour mettre en fonction le nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité de pneu.

   Le compresseur injectera l'air uniquement dans le pneu.

9. Gonfler le pneu jusqu'à atteindre la pression de gonflage recommandée à l'aide du manomètre (8). La pression de gonflage recommandée est indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement. Se reporter à *Pression des pneus* ⇨ *311*.

   Le relevé du manomètre (8) peut être plus élevé que la pression effective des pneus lorsque le compresseur est en marche. Couper le compresseur pour obtenir un relevé exact de pression. Le compresseur peut être mis en/hors fonction jusqu'à obtention de la pression correcte.

Attention

Si vous ne parvenez pas atteindre la pression recommandée au bout d'environ 25 minutes, ne pas conduire davantage le véhicule. Le pneu est trop sévèrement endommagé et ne peut être gonflé ou obturé à l'aide du nécessaire de compresseur et d'enduit d'étanchéité. Retirer la fiche de la prise électrique pour accessoire et dévisser le flexible de gonflage de la valve du pneu. Se reporter à *Programme d'assistance routière* ⇨ *387*.

10. Enfoncer le bouton de mise en/hors fonction (5) pour mettre hors fonction le nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité de pneu.

    La prudence est de rigueur lors de la manipulation du compresseur qui peut être chaud après l'usage.

11. Débrancher la fiche (9) de la prise électrique pour accessoires du véhicule.
12. Tourner le flexible d'air uniquement (10) dans le sens antihoraire pour le déposer de la tige de soupape de pneu.
13. Reposer le capuchon de la tige de valve du pneu.
14. Replacer le flexible d'air uniquement (10) et la prise d'alimentation (9) à leur emplacement de rangement d'origine.
15. Remettre l'équipement à sa place d'origine dans le véhicule.

Le kit d'enduit d'étanchéité et de compresseur possède des adaptateurs d'accessoires placés dans un compartiment dans le bas de son logement qui peut être utilisé pour gonfler des matelas pneumatiques, des ballons, etc.

Stockage de la trousse compresseur et joint d'étanchéité de pneu

Le nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité se trouve dans un sac dans le coffre.

1. Ouvrir le coffre. Se reporter à *Coffre* ⇨ *26*.
2. Retirer le plancher de chargement.

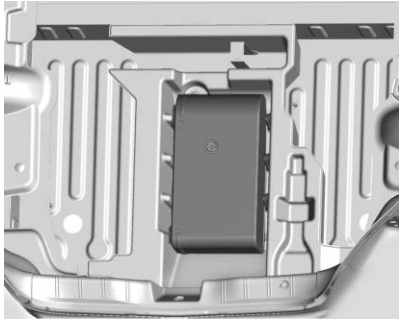

3. Retirer le sac du nécessaire d'enduit d'étanchéité et de compresseur de son mousse de rangement.
4. Retirer le nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité du sac.

Pour ranger le nécessaire d'enduit d'étanchéité et de compresseur, inverser les étapes.

Démarrage avec batterie auxiliaire

Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord

Pour plus d'informations au sujet de la batterie du véhicule, se reporter à *Batterie - Amérique du Nord* ⇨ *285*.

Si la batterie est à plat, essayer de démarrer le véhicule en reliant la batterie à celle d'un autre véhicule avec des câbles volants. Les indications qui suivent vous permettront d'effectuer cette manœuvre en toute sécurité.

⚠ Avertissement

AVERTISSEMENT : les batteries, bornes et accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb, des produits chimiques considérés par l'État de Californie comme

(Suite)

Avertissement (Suite)

cancérigènes et pouvant provoquer des malformations congénitales ou autres problèmes de reproduction. Les batteries contiennent également d'autres produits chimiques considérés par l'État de Californie comme cancérigènes. **SE LAVER LES MAINS APRÈS MANIPULATION.** Pour plus d'information, visiter le site Internet www.P65Warnings.ca.gov/passenger-vehicle.

Se reporter à *Avertissement sur proposition 65 - Californie* ⇨ *257* et à la quatrième de couverture.

⚠ Avertissement

Les batteries peuvent vous blesser. Elles peuvent être dangereuses parce que :

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Elles contiennent de l'acide qui peut vous brûler.
- Elles contiennent du gaz qui peut exploser ou s'enflammer.
- Elles contiennent suffisamment d'électricité pour vous brûler.

Si vous ne respectez pas exactement ces étapes, certains ou tous ces éléments peuvent vous blesser.

Attention

L'ignorance de ces étapes peut causer des dégâts coûteux au véhicule qui ne seraient pas couverts par la garantie sur le véhicule. Le démarrage du véhicule en poussant ou en tirant ne fonctionne pas et risque d'endommager le véhicule.

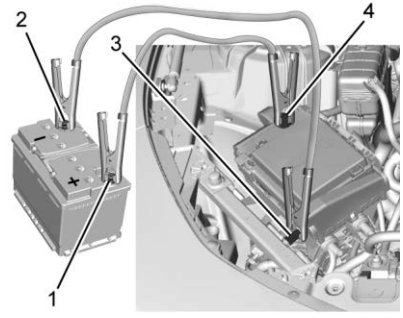

1. Cosse positive de la bonne batterie
2. Cosse négative de la bonne batterie
3. Point de masse négatif de la batterie déchargée
4. Cosse positive de la batterie déchargée

La borne positive (1) et la borne négative (2) de démarrage par batterie auxiliaire se trouvent sur la batterie du véhicule fournissant la tension.

La borne positive de démarrage par batterie auxiliaire (4) et le point de mise à la masse négative (3) pour la batterie déchargée sont du côté passager du véhicule.

La connexion de démarrage positive par batterie auxiliaire pour la batterie déchargée se trouve sous un couvercle rouge. Déposer le couvercle pour exposer la cosse.

1. Vérifier l'autre véhicule. Il doit avoir une batterie de 12 volts ainsi qu'un système de masse négative.

Attention

Si l'autre véhicule ne possède pas de circuit 12 V avec masse négative, les deux véhicules risquent des dégâts. Utiliser uniquement un véhicule qui possède un circuit 12 V avec masse négative pour démarrage au moyen d'une batterie d'appoint.

2. Positionner les deux véhicules de manière à ce qu'ils ne se touchent pas.
3. Enclencher fermement le frein de stationnement et placer le levier de changement de vitesses en position de stationnement (P) pour une boîte de vitesses automatique, ou au point mort (N) pour une boîte manuelle. Se reporter à *Changement à la position de stationnement* ⇨ *210* pour une boîte automatique, ou *Stationnement (Boîte de vitesses manuelle)* ⇨ *211* pour une boîte manuelle.

Attention

Si des accessoires sont laissés sous tension ou branchés pendant la procédure de démarrage par câbles, ils pourraient être endommagés. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du

(Suite)

Attention (Suite)

véhicule. Si possible, éteindre ou débrancher tous les accessoires dans les deux véhicules lors du démarrage avec batterie d'appoint.

4. Couper le contact. Éteindre toutes les lampes et accessoires des deux véhicules, à l'exception des feux de détresse si nécessaire.

⚠ Avertissement

Un ventilateur électrique peut commencer à tourner, même si le moteur est arrêté, et vous blesser. Garder les mains, les vêtements et les outils à l'écart des ventilateurs.

⚠ Avertissement

L'utilisation d'une allumette près d'une batterie peut provoquer une explosion des gaz de batterie. Des personnes ont été blessées par ces explosions et quelques-unes sont même devenues aveugles. Utiliser une lampe de poche si vous avez besoin de plus d'éclairage.

Le liquide de batterie contient de l'acide qui peut vous brûler. Il faut éviter de le toucher. Si par mégarde vous en éclaboussez dans les yeux ou sur la peau, rincer à l'eau et faire immédiatement appel à un médecin.

⚠ Avertissement

Les ventilateurs et autres pièces mobiles du moteur peuvent provoquer de graves blessures.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Garder les mains à l'écart des pièces mobiles une fois que le moteur est en marche.

5. Brancher une des extrémités du câble positif (+) rouge à la borne positive (+) à distance sous le capot de la batterie à plat.
6. Connecter l'autre extrémité du câble positif (+) rouge à la borne positive (+) de la batterie en bon état.
7. Connecter une extrémité du câble négatif (–) noir à la borne négative (–) de la batterie en bon état.
8. Connecter l'autre extrémité du câble négatif (–) noir au point de masse négatif sous le capot (–) de la batterie déchargée.
9. Démarrer le moteur du véhicule de dépannage et laisser son moteur tourner au ralenti pendant au moins quatre minutes.
10. Essayer de faire démarrer le véhicule dont la batterie était déchargée. S'il ne démarre pas après quelques essais, le véhicule doit être réparé.

Attention

Si les câbles volants ne sont pas raccordés ou déposés dans le bon ordre, un court-circuit électrique peut survenir et endommager le véhicule. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Toujours raccorder et déposer les câbles volants dans l'ordre correct, en s'assurant que les câbles ne se touchent pas et qu'ils ne sont pas en contact avec une autre pièce métallique.

Retrait des câbles volants

Inverser la séquence pour déposer les câbles de démarrage d'appoint.

Après le démarrage du véhicule en panne et avoir retiré les câbles volants, le laisser au ralenti pendant plusieurs minutes.

Remorquage du véhicule

Attention

Le remorquage incorrect d'un véhicule en panne peut causer des dégâts. Les dégâts ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule. Ni fixer ni accrocher aux composants de la suspension. Utiliser les sangles adéquates autour des pneus pour fixer le véhicule. Ne pas traîner une roue ou un pneu bloqué(e). Utiliser des supports roulant ou chariots pour pneus sous chaque roue/pneu bloqué(e) pendant le chargement du véhicule. Ne pas utiliser d'élévateur à élingue pour remorquer le véhicule, au risque d'endommager le véhicule.

Attention

Si le véhicule ne peut pas être mis au point mort (N), ne pas utiliser l'anneau de remorquage pour remorquer le véhicule. Le véhicule risquerait d'être endommagé.

GM recommande une dépanneuse à plateau pour le transport d'un véhicule en panne. Utiliser des rampes pour réduire les angles d'approche, si nécessaire. Les roues motrices d'un véhicule remorqué doivent être dégagées du sol. Communiquer avec l'assistance routière ou un service de remorquage professionnel si le véhicule doit être remorqué.

Pour les modèles Camaro haute performance, se reporter au supplément Camaro haute performance.

Pour remorquer le véhicule derrière un autre véhicule à des fins récréatives, comme derrière une

autocaravane, se reporter à *Remorquage d'un véhicule récréatif* ⇨ *344*.

Points de fixation avant (modèles L4 et V6)

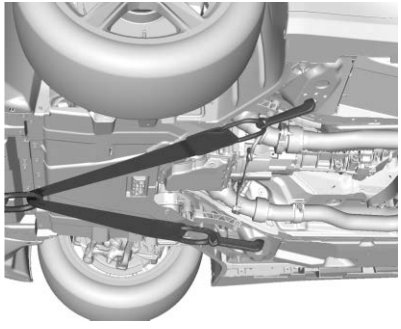

Le véhicule est équipé de points de fixation spécifiques pour la dépanneuse. Ces orifices peuvent être utilisés pour tirer le véhicule depuis une surface de route plate sur une remorqueuse à plateau.

Crochet de remorquage (modèles V8)

Dépose et pose - Couvercles de crochet de remorquage

Le véhicule est équipé d'un œillet de remorquage qui peut servir à tirer le véhicule d'une surface plane vers le plateau de la remorqueuse. Ne pas utiliser l'œillet de remorquage pour tirer le véhicule hors de la neige, de la boue ou du sable.

L'œillet de remorquage est situé sous le plancher de chargement, près du nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité, selon l'équipement.

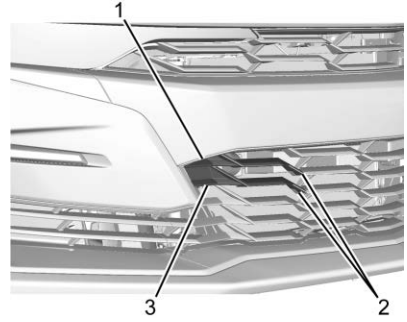

1. Fente de dégagement
2. Pattes côté droit
3. Patte inférieure

Pour retirer les couvercles de crochet de remorquage :

1. Insérer un outil en plastique dans la fente (1) et faire levier pour détacher le couvercle. Prendre soin de ne pas rayer le couvercle ou la calandre.
2. Écarter le couvercle de la calandre et décrocher la patte inférieure (3) et les pattes du côté droit (2).

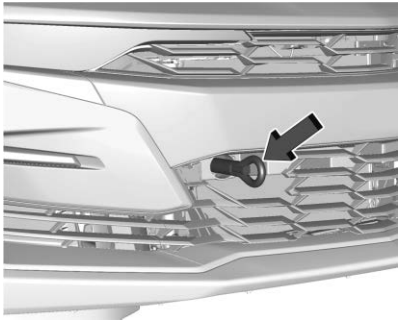

3. Poser l'œillet de remorquage dans la douille en le faisant tourner jusqu'à ce qu'il arrive en butée.

Pour installer les couvercles de crochet de remorquage :

1. Retirer l'œil de remorquage.
2. Aligner le couvercle à l'aide des pattes du côté droit (2).
3. Pousser le couvercle vers la calandre. Aligner la patte inférieure (3) sur la calandre.
4. Repousser le tour de la fente (1) pour fixer le couvercle.

Remorquage d'un véhicule récréatif

Attention

Le remorquage avec chariot ou pneumatique du véhicule risque de l'endommager en raison de la garde au sol réduite. Toujours placer le véhicule sur un camion à plateau ou une remorque.

Le véhicule n'a pas été conçu et n'est pas prévu pour être remorqué avec l'une ou l'autre des roues en contact avec le sol. Si le véhicule doit être remorqué, se reporter à la rubrique *Remorquage du véhicule* ⇨ *342*.

Entretien de l'apparence

Soin extérieur

Serrures

Le serrures sont lubrifiées en usine. Utiliser un agent de dégivrage uniquement en cas de nécessité absolue et faire graisser les serrures après utilisation. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ *372*.

Lavage du véhicule

Pour le véhicule Camaro haute performance, se reporter au supplément Camaro haute performance.

Pour préserver le lustre du véhicule, le laver souvent et éviter les rayons directs du soleil.

Attention

Ne pas utiliser de produits nettoyants à base de pétrole, acides ou abrasifs, car ils peuvent endommager la peinture, le métal ou les pièces de plastique du véhicule. En cas de dommages, ces derniers ne sont pas couverts par la garantie du véhicule. Des produits de nettoyage approuvés sont offerts par le concessionnaire. Suivre les directives du fabricant concernant l'usage approprié du produit, les précautions de sécurité nécessaires et l'élimination appropriée de tout produit d'entretien du véhicule.

Attention

Éviter un lavage à haute pression à une distance inférieure à 30 cm (12 po) de la surface du véhicule.

(Suite)

Attention (Suite)

L'utilisation d'appareils de lavage dont la pression excède 8 274 kPa (1 200 psi) peut endommager ou arracher la peinture et les autocollants.

Attention

N'utiliser de haute pression pour aucun composant du compartiment moteur portant le symbole .

Ceci peut provoquer des dégâts qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule.

Attention

Certaines installations de lavage automatiques peuvent endommager le véhicule, les

(Suite)

Attention (Suite)

roues et le sol. Les lavages automatiques ne sont pas recommandés en raison du manque d'espace libre pour le train de roulement et/ou les pneus et roues arrière larges.

En utilisant une station de lavage automatique, respecter les consignes de lavage. L'essuie-glace avant et arrière (option) doit être désactivé. Retirer tous les accessoires qui risquent des dégâts ou des interférences avec l'équipement de lavage.

Bien rincer le véhicule, avant et après le lavage, afin d'éliminer complètement les produits de nettoyage. S'ils sèchent sur la surface, ils peuvent laisser des taches.

Pour éviter de rayer le fini ou de laisser des traces d'eau, sécher la surface à l'aide d'un chamois doux et propre ou d'une serviette en coton.

Soin de finition

L'application d'un scellant transparent ou d'une cire du marché des pièces de rechange n'est pas recommandée. Si les surfaces peintes sont endommagées, consulter le concessionnaire pour faire évaluer et réparer les dommages. Les matières étrangères, comme le chlorure de calcium et d'autres sels, les agents déglaçant, l'huile et le goudron pour routes, la sève d'arbre, les excréments d'oiseaux, les produits chimiques provenant des cheminées industrielles, etc., peuvent endommager le fini du véhicule si elles demeurent sur les surfaces peintes. Au besoin, utiliser des produits nettoyants non abrasifs recommandés pour les surfaces peintes afin d'enlever les matières étrangères.

Un cirage à la main ou un polissage doux devrait être fait à l'occasion pour enlever les résidus de la surface de peinture. Consulter le concessionnaire pour obtenir des produits de nettoyage approuvés.

Ne pas appliquer de cires ou de produits lustrants sur le plastic, le vinyle, le caoutchouc, les autocollants, le simili-bois ou les peintures mates sous peine de les endommager.

Attention

L'utilisation d'une lustreuse rotative ou un polissage agressif sur une couche de base/couche transparente de peinture de finition peut dégrader celle-ci. Utiliser uniquement des cires et des produits à polir non abrasifs conçus pour la couche de base/couche transparente de peinture de finition d'un véhicule.

Pour préserver l'aspect neuf de la finition de peinture, stationner le véhicule dans un garage ou le recouvrir, autant que possible.

Protection des moulures métalliques brillantes extérieures

Attention

Le manque de nettoyage et de protection des moulures métalliques brillantes peut blanchir et ternir la finition ou entraîner du piquage. Ces dégâts ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule.

Les moulures métalliques brillantes du véhicule sont en aluminium, chromées ou en acier inoxydable. Afin d'éviter tout dégât, toujours suivre ces instructions de nettoyage :

- Vérifier que la moulure est fraîche au toucher avant d'appliquer toute solution de nettoyage.
- Utiliser uniquement des solutions de nettoyage approuvées pour l'aluminium, le chrome ou l'acier inoxydable. Certains produits sont fortement

acides ou contiennent des substances alcalines et peuvent endommager les moulures.

- Toujours diluer un produit de nettoyage concentré conformément aux instructions du fabricant.
- Ne pas d'utiliser de produits de nettoyage qui ne sont pas destinés à un usage pour l'automobile.
- Utiliser une cire non abrasive sur le véhicule après le lavage, afin de protéger et de faire durer la finition des moulures.

Entretien du toit décapotable

Laver régulièrement les toits décapotables à la main avec du savon doux pour voiture. Ne jamais utiliser de brosses dures, de vapeur, de décolorant ou de produits de nettoyage agressifs. Au besoin, une brosse tendre peut être utilisée pour éliminer la saleté. Après le nettoyage, rincer abondamment le tissu. Éviter les stations de lavage automatiques avec des brosses supérieures ou des jets à haute pression car ils peuvent causer des dégâts et des infiltrations.

N'abaisser le toit que lorsqu'il est complètement sec et éviter de le laisser abaissé pendant des périodes prolongées afin d'éviter l'altération atmosphérique de l'habitacle.

Éviter de laisser de grandes quantités de neige sur le toit pendant des périodes prolongées, car cela peut également l'endommager.

Extracteur du capot

Extracteur d'air du capot

Pour le véhicule Camaro haute performance, se reporter au supplément Camaro haute performance.

Il n'est pas recommandé de cirer l'extracteur d'air de l'ensemble de performance SS car ceci modifierait le fini brillant de la surface. En outre, il convient d'agir avec prudence en cas d'utilisation de cire autour de l'extracteur d'air. Si une petite quantité de cire est appliquée

sur l'extracteur, elle peut créer un aspect irrégulier sur la surface du panneau.

L'extracteur d'air peut est doté de crépines d'aération dans les ouvertures. Retirer les feuilles et autres débris de ces crépines.

Attention

Pousser sur les crépines d'aération peut les endommager. Ne pas les enfoncer en les dégageant.

Il y a un déflecteur d'eau sur la face inférieure de l'extracteur d'air. Ne pas le déposer.

Nettoyage des feux extérieurs/ lentilles, emblèmes, décalques, et bandes

Pour nettoyer les phares, les diffuseurs extérieurs, les emblèmes, les autocollants, et les rayures, n'utiliser que de l'eau tiède ou froide, un chiffon doux et un nettoyant pour voitures. Suivre les directives de la rubrique « Lavage du véhicule » dans la section précédente.

Les couvercles de lampe sont réalisés en plastique. Certains possèdent un recouvrement protecteur UV. Ni nettoyer, ni essuyer les couvercles secs.

N'utiliser aucun des produits suivants sur les recouvrements de lampe :

- Produits abrasifs ou caustiques.
- Liquides de lavage et autres produits de nettoyage dans des concentrations plus fortes que celles suggérées par le fabricant.
- Solvants, alcools, carburants et autres produits de nettoyage agressifs.
- Racleurs de glace ou autres objets durs.
- Capuchons et recouvrements décoratifs après-vente pendant que les lampes sont allumées, à cause de la chaleur excessive générée.

Attention

Si les lampes ne sont pas nettoyées correctement, le recouvrement peut être endommagé et ceci ne serait pas couvert par la garantie sur le véhicule.

Attention

L'utilisation de cire sur des bandes de finition noir semi-brillant peut augmenter le niveau de brillance et générer un effet hétérogène de la finition. Nettoyer les bandes semi-brillantes uniquement avec de l'eau et du savon.

Prises d'air

En lavant le véhicule, nettoyer les débris des prises d'air, entre le capot et le pare-brise.

Pare-brise et lames d'essuie-glace

Nettoyer l'extérieur du pare-brise à l'aide d'un nettoyant pour glaces.

Nettoyer les balais en caoutchouc à l'aide d'un tissu non pelucheux ou un mouchoir en papier imbibé de liquide de lave-glace ou d'un détergent doux. Laver soigneusement le pare-brise lors du nettoyage des balais. Les insectes, les souillures de la route, la sève et l'accumulation de savon/cire lors des nettoyages peut causer des traînées d'essuie-glaces.

Remplacer les balais d'essuie-glaces s'ils sont usés ou endommagés. Les dommages peuvent être causés par une grande quantité de poussière, de sable, de sel, de chaleur, de soleil, de neige et de glace.

Caoutchoucs d'étanchéité

Appliquer un lubrifiant pour caoutchoucs d'étanchéité sur les caoutchoucs d'étanchéité pour accroître leur durabilité, leur propriété d'étanchéisation et pour éviter qu'ils collent ou grincent. Graisser les caoutchoucs étanchéité au moins une fois par an. Dans des climats chauds et secs, il peut être nécessaire de procéder à des applications plus fréquentes. Les marques noires laissées par le matériau en caoutchouc sur les surfaces peintes peuvent être retirés en frottant avec un linge propre. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ *372*.

Pneus

Pour nettoyer les pneus, utiliser une brosse raide et un nettoyant pour pneus.

Attention

Si vous utilisez des produits de protection de pneus à base de pétrole sur votre véhicule, vous risquez de dégrader la peinture de finition et/ou les pneus. Lorsque vous appliquez un protecteur de pneus, essuyer

(Suite)

Attention (Suite)

toujours tout excès de projection sur toutes les surfaces peintes du véhicule.

Roues et garnissage de roue

Utiliser un chiffon doux, propre avec du savon doux pour nettoyer les jantes. Rincer ensuite abondamment à l'eau claire, sécher avec une serviette propre et douce. Appliquer éventuellement de la cire.

Attention

Les roues et leurs garnitures chromées peuvent être endommagées si vous ne lavez pas votre véhicule après avoir roulé sur des routes saupoudrées de chlorure de magnésium ou de chlorure de calcium. Ces chlorures sont utilisés sur les routes en cas de verglas ou de poussière. Toujours laver les

(Suite)

Attention (Suite)

parties chromées à l'eau savonneuse après exposition à ces produits.

Attention

Pour éviter d'endommager la surface des roues et des garnitures de roue, ne pas utiliser de produits agressifs, comme certains savons, produits chimiques, cires abrasives, produits de nettoyage ou brosses. Utiliser uniquement des produits de nettoyage homologués par GM. Ne pas faire passer le véhicule par une station de lavage automatique utilisant des brosses de nettoyage de roue/pneu au carbure de silicone. Cela pourrait provoquer des dégâts dont les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule.

Système de freinage

Inspecter visuellement les conduites et les flexibles de frein pour vérifier leur bon raccordement, leur fixation, les fuites, les fissures, les frottements, etc. Vérifier l'usure des plaquettes de frein à disque et l'état de la surface des disques. Inspecter les garnitures/mâchoires des frein à tambour pour détecter une usure ou des fissures. Inspecter toutes les autres pièces des freins.

Organes de la direction, de la suspension et du châssis

Examiner visuellement les organes de direction, suspension et châssis en recherchant des dégâts, des organes manquants ou desserrés ou des indices d'usure, au moins une fois par an.

Examiner la direction assistée en vérifiant l'attachement, les connections, la reliure et l'absence de fuites, de fissures, d'effilochage, etc.

Vérifier visuellement le joint homocinétique, les soufflets de caoutchouc et les joints d'essieu en recherchant des fuites.

Lubrification des éléments de la carrosserie

Lubrifier tous les barillets de serrure, les charnières du capot, les charnières du hayon et la charnière du volet d'acier à carburant sauf les organes de plastique. Appliquer de la graisse au silicone sur les joints d'étanchéité au moyen d'un linge propre qui prolongera leur durée de vie, favorisera l'étanchéité, n'adhère pas et ne grince pas.

Entretien du dessous de la carrosserie

Au moins deux fois par an, au printemps et à l'automne, rincez abondamment à l'eau le dessous de la carrosserie pour éliminer tout matériau corrosif. Prenez soin de bien nettoyer toutes les zones où la boue et autres débris peuvent s'accumuler.

Ne pas pulvériser directement l'eau sous pression sur les joints d'étanchéité de sortie d'essieu arrière. L'eau sous haute pression risquerait de s'infiltrer à travers les joints et de contaminer le liquide d'essieu arrière. Le liquide contaminé pourrait alors réduire la durée de vie de l'essieu et devrait donc être remplacé.

Tôle endommagée

Si le véhicule est endommagé et nécessite la réparation ou le remplacement de la tôle, s'assurer que l'atelier de réparation de carrosserie applique un matériau anticorrosion sur les pièces réparées ou remplacées afin de restaurer la protection anticorrosion.

Les pièces de rechange du fabricant d'origine assureront la protection anticorrosion tout en conservant la garantie du véhicule.

Finition endommagée

Pour éviter la corrosion, corriger rapidement les petites éraflures et rayures avec de la peinture de retouche que vous trouverez chez votre concessionnaire. Les dommages importants de la finition peuvent être réparés dans l'atelier de débosselage de votre concessionnaire.

Peinture endommagée par retombées chimiques

Les polluants atmosphériques peuvent tomber et attaquer les surfaces peintes du véhicule, causant ainsi marbrures, décolorations circulaires et petits points sombres irréguliers sur les surfaces peintes. Se reporter à « Soin de finition » précédemment dans cette section.

Soin intérieur

Pour empêcher l'abrasion dues aux particules de saleté, nettoyer régulièrement l'intérieur du véhicule. Retirer immédiatement toutes les salissures. Les journaux ou les vêtements foncés peuvent déteindre sur l'intérieur du véhicule.

Utiliser une brosse en soie pour retirer la poussière des boutons et reliefs du tableau de bord. Avec une solution savonneuse douce, éliminer immédiatement les résidus de lotions pour les mains, crème solaire et d'insecticide de toutes les surfaces intérieures sinon les dommages peuvent être irrémédiables.

Utiliser des produits de nettoyage spécialement conçus pour les surfaces à nettoyer afin d'empêcher des dommages permanents. Appliquer directement le produit de nettoyage sur le chiffon. Ne pas vaporiser du produit de nettoyage sur les commutateurs ou les commandes. Éliminer rapidement le produit de nettoyage.

Avant d'utiliser des produits de nettoyage, lire et suivre toutes les instructions de sécurité sur l'étiquette. Pendant le nettoyage de l'intérieur, ouvrir les portes et les glaces pour ventiler correctement.

Pour éviter les dégâts, ne pas nettoyer l'habitacle à l'aide des nettoyants ou méthodes décrits ci-après :

- Ne jamais utiliser de rasoir ou autre objet tranchant pour éliminer les salissures des surfaces intérieures.
- Ne jamais utiliser une brosse à poils durs.
- Ne jamais frotter une surface de façon agressive ou avec une pression excessive.
- Ne pas utiliser de lessive ou de nettoyant vaisselle contenant des agents dégraissants. Pour les nettoyants liquides, utiliser environ 20 gouttes pour 3,8 L (1 gal) d'eau. Une solution savonneuse concentrée peut faire des taches et attirer la saleté. Ne pas utiliser de solutions contenant du savon puissant ou caustique.
- Ne pas saturer excessivement le garnissage lors du nettoyage.
- N'utiliser ni solvants ni produits de nettoyage contenant des solvants.

Intérieur des vitres

Pour nettoyer, utiliser un tissu éponge imprégné d'eau. Essuyer les gouttelettes restantes avec un chiffon propre et sec. Si nécessaire, utiliser un produit pour vitres du commerce après un nettoyage à l'eau.

Attention

Pour éviter les rayures, ne jamais utiliser de produits de nettoyage abrasifs sur les vitres de la voiture. Les produits de nettoyage abrasifs ou un nettoyage agressif peut endommager le dégivreur de la lunette arrière.

Le nettoyage du pare-brise à l'eau au cours des trois à six premiers mois atténue la formation de buée.

Couvercles de haut-parleur

Passer doucement l'aspirateur autour des couvercles des haut-parleurs pour ne pas les endommager. Nettoyer les taches avec de l'eau et un savon doux.

Moulures enduites

Les moulures enduites doivent être nettoyées.

- Lorsqu'elles sont légèrement souillées, les essuyer avec une éponge ou un chiffon doux non pelucheux humide.
- Lorsqu'elles sont très souillées, utiliser de l'eau chaude savonneuse.

Tissu/Moquette/Daim

Commencer par passer l'aspirateur sur la surface avec un embout à brosse souple. Si un embout à brosse d'aspirateur est utilisé, ne l'utiliser que sur le tapis de sol. Avant le nettoyage, retirer en douceur autant de saletés que possible :

- Éponger les liquides avec du papier absorbant, jusqu'à ce qu'il ne reste plus de saleté.
- Pour les souillures solides, en éliminer le maximum avant l'aspiration.

Pour nettoyer :

1. Imbiber d'eau un chiffon grand teint propre et non pelucheux. Un chiffon en microfibres est recommandé pour éviter le transfert des fibres sur les tissus ou les tapis.
2. Éliminer l'excès d'humidité jusqu'à la fin des gouttes s'exprimant du chiffon de nettoyage.
3. Commencer au bord extérieur de la salissure et frotter doucement vers le centre. Replier le chiffon appliqué à la salissure afin qu'il reste propre et pour éviter d'incruster la salissure dans le tissu.
4. Poursuivre jusqu'à la disparition du transfert de teinte de la souillure au linge de nettoyage.
5. Si la salissure n'est pas complètement enlevée, utiliser une solution savonneuse douce puis ensuite uniquement de l'eau claire.

Si une souillure subsiste, utiliser au besoin un produit de nettoyage de sellerie du commerce ou un détachant. Tester une petite zone dissimulée pour la résistance de la teinte avant d'utiliser un produit quelconque. Si une auréole se forme, nettoyer toute la surface.

Après le nettoyage, utiliser une serviette en papier pour éliminer l'excès d'humidité.

Nettoyage des surfaces très brillantes et Information sur le véhicule et Affichages de la radio

Utiliser un tissu microfibre sur les surfaces très brillantes ou les affichages du véhicule. Pour commencer, utiliser une brosse à poils doux pour enlever les saletés pouvant rayer la surface. Nettoyer ensuite doucement en frottant avec un chiffon microfibre. Ne jamais utiliser de produit à vitres ou de solvants. Laver à la main régulièrement le chiffon microfibre séparément, en utilisant du savon doux. Ne pas utiliser de décolorant ou de produit adoucissant. Rincer minutieusement et sécher à l'air avant la prochaine utilisation.

Attention

Ne pas fixer de dispositif à ventouse sur l'écran. Cela pourrait provoquer des dégâts et ne serait pas couvert par la garantie du véhicule.

Tableau de bord, cuir, vinyle, autres surfaces en plastique, peintures à faible brillance et surfaces en bois naturel à pores ouverts

Utiliser un chiffon microfibres humecté d'eau pour éliminer la poussière et les petites salissures. Pour un nettoyage plus approfondi, utiliser un chiffon microfibres doux trempé dans une solution savonneuse douce.

Attention

Le traitement du cuir, spécialement du cuir perforé, ainsi que d'autres surfaces peut causer des dégâts définitifs. Éliminer l'humidité en excès de ces surfaces après le nettoyage et les laisser sécher naturellement. Ne jamais utiliser ni chaleur, vapeur, ou détachants. Ne pas utiliser de produits au silicone ou cireux. Les nettoyants contenant ces solvants peuvent

(Suite)

Attention (Suite)

modifier définitivement l'aspect et la perception du cuir et d'autres garnissages doux et sont déconseillés.

Ne pas utiliser de nettoyants améliorant le brillant, en particulier sur le tableau de bord. La réflexion peut affecter la visibilité au travers du pare-brise dans certaines conditions.

Attention

L'utilisation de désodorisants d'atmosphère peut causer des dégâts définitifs aux plastiques et aux surfaces laquées. En cas de contact d'un tel produit avec un plastique ou une surface laquée du véhicule, nettoyer immédiatement au moyen d'un chiffon imbibé d'une solution savonneuse douce. Les dégâts

(Suite)

Attention (Suite)

causés par les désodorisants d'atmosphère ne sont pas couverts par la garantie.

Filet de rangement du couvercle de compartiment utilitaire

Selon l'équipement, le laver avec de l'eau tiède et un détergent doux. Ne pas utiliser de javellisant chloré. Le rincer à l'eau froide, puis le sécher complètement.

Entretien des ceintures de sécurité

Maintenir les ceintures de sécurité propres et sèches.

⚠ Avertissement

Ni blanchir ni teindre les sangles des ceintures de sécurité. Cela risquerait d'affaiblir considérablement les sangles. En

(Suite)

Avertissement (Suite)

cas d'accident, elles pourraient ne pas fournir une protection adéquate. Nettoyer et rincer les sangles des ceintures de sécurité uniquement à l'aide de savon doux et d'eau tiède. Laisser sécher les sangles.

Tapis de plancher

⚠ Avertissement

Si la taille du tapis de sol n'est pas adaptée ou que celui-ci n'est pas correctement installé, il risque d'entraver les pédales. Le fait d'entraver les mouvements des pédales peut entraîner une accélération involontaire et/ou augmenter la distance d'arrêt ce qui peut provoquer une collision et des blessures. S'assurer que le tapis de sol n'entrave pas le déplacement des pédales.

Suivre les directives suivantes concernant l'utilisation appropriée des tapis protecteurs.

- Les tapis de sol d'origine sont conçus pour votre véhicule. S'ils doivent être remplacés, il est conseillé d'acheter des tapis de sol certifiés GM. Des tapis de sol non certifiés GM risquent de ne pas s'adapter correctement et d'entraver le mouvement des pédales. Toujours vérifier que les tapis de sol n'entravent pas les mouvements des pédales.
- Ne pas utiliser de tapis de plancher si le véhicule n'est pas équipé d'une dispositif de retenu de tapis de plancher du côté conducteur.
- Utiliser le tapis protecteur en plaçant le bon côté vers le haut. Ne pas le retourner.
- Ne rien placer sur le tapis protecteur du côté conducteur.
- Utiliser un seul tapis de sol du côté conducteur.
- Ne pas superposer les tapis de sol.

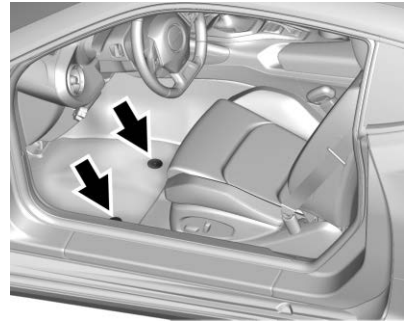

Le tapis de sol du conducteur est maintenu en place par deux fixations de type crochet.

Dépose et remplacement du tapis de sol du côté conducteur

1. Tirer sur l'arrière du tapis pour le dégager des crochets.
2. Réinstaller le tapis en plaçant les orifices sur les dispositifs de retenue et remettre les crochets.
3. S'assurer que le tapis de sol est correctement en place. Vérifier qu'il n'interfère pas avec les pédales.

Entretien et maintenance

Généralités
Information générale 357

Programme d'entretien
Programme entretien 359

Interventions d'application spéciale
Services d'application spéciale 368

Maintenance et entretien supplémentaires
Maintenance et entretien additionnels 369

Fluides, lubrifiants et pièces recommandées
Liquides et lubrifiants recommandés 372
Pièces de remplacement d'entretien 374

Enregistrement des travaux d'entretien
Dossiers de maintenance 376

Généralités

Information générale

Votre véhicule représente un important investissement. Ce chapitre décrit les opérations de maintenance nécessaires du véhicule. Suivre ce programme pour éviter les importants frais de réparation entraînés par une maintenance négligée ou inadéquate. Ceci peut également contribuer à maintenir la valeur du véhicule en cas de vente. Il en va de la responsabilité du propriétaire de faire effectuer toute la maintenance requise.

Votre concessionnaire possède des techniciens formés qui peuvent effectuer la maintenance requise en utilisant des pièces de rechange d'origine. Ces techniciens possèdent l'outillage et l'équipement le plus récent de diagnostic rapide et précis. De nombreux concessionnaires travaillent le soir et le samedi. Propose un transport de courtoisie et une réservation en ligne pour faciliter les entretiens.

Votre concessionnaire connaît l'importance de la fourniture de services de maintenance et de réparation à des prix compétitifs. Avec des techniciens entraînés, le concessionnaire est le mieux placé pour effectuer la maintenance de routine telle que les vidanges d'huile, les permutations de pneu et autres interventions de maintenance telles que celles qui concernent les pneus, les freins, les batteries et les balais d'essuie-glace.

Attention

Les dommages dûs à une maintenance incorrecte peuvent conduire à de coûteuses réparations et peuvent ne pas être couverts par la garantie sur le véhicule. Les intervalles de maintenance, les vérifications, les inspections, les liquides et

(Suite)

Attention (Suite)

lubrifiants recommandés sont importants pour maintenir le véhicule en bon état de fonctionnement.

Ne pas utiliser de produits de rinçage chimiques non approuvés par GM sur le véhicule. L'utilisation de produits de rinçage, de solvants, de produits de nettoyage ou de lubrifiants non approuvés par GM peut endommager le véhicule, nécessitant des réparations onéreuses non couvertes par la garantie du véhicule.

La permutation des pneus et les services nécessaires sont de la responsabilité du propriétaire du véhicule. Il est recommandé de faire effectuer ces interventions tous les 12 000 km/7 500 mi. Une maintenance correcte du véhicule contribue à maintenir le véhicule en bon état, favorise l'économie de carburant et réduit les émissions gazeuses du véhicule.

Étant donné la manière d'utiliser le véhicule, les besoins en maintenance varient. Ils peuvent exiger des vérifications et services plus fréquents. Les interventions plus fréquentes concernent les véhicules suivants :

- Transportent des passagers et des charges dans les limites recommandées. Ces limites figurent sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement du véhicule. Se reporter à la rubrique *Limites de charge du véhicule* ⇨ *198*.
- Sont conduits sur de bons revêtements routiers à la vitesse autorisée.
- Utilisent le carburant recommandé. Se reporter à la rubrique *Carburant recommandé (Moteur V6 de 3.6 L)* ⇨ *249* ou *Carburant recommandé (Moteur turbo L4 de 2.0 L et moteur V8 de 6.2 L)* ⇨ *249* ou *Carburant recommandé (Moteur suralimenté V8 de 6.2 L)* ⇨ *249*.

Se reporter à l'information au sujet des interventions de maintenance plus fréquentes - tableau de maintenance normale.

Les interventions supplémentaires concernent des circonstances d'utilisation sévères :

- Utilisation principale dans le trafic urbain par temps chaud.
- Principaux trajets en terrain accidenté ou montagneux.
- Traction fréquente d'une remorque.
- Conduite à vitesse élevée ou compétitive.
- Taxi, police ou livraison.

Se reporter à l'information concernant les interventions supplémentaires de maintenance - tableau d'utilisation dans les circonstances sévères.

⚠ Avertissement

Les interventions de maintenance peuvent être dangereuses et blesser. N'effectuer de maintenance que si l'information nécessaire, les outils et équipement corrects sont disponibles. Sinon, consulter votre concessionnaire pour faire effectuer le travail par un technicien compétent. Se reporter à *Entretien par le propriétaire* ⇨ *258*.

Programme d'entretien

Programme entretien

Vérifications et services par le propriétaire

Lors de chaque remplissage de carburant

- Vérifier le niveau d'huile moteur. Se reporter à *Huile à moteur* ⇨ *266*.

Une fois par mois

- Vérifier la pression de gonflage des pneus. Se reporter à *Pression des pneus* ⇨ *311*.
- Examiner le degré d'usure des pneus. Se reporter à *Inspection des pneus* ⇨ *319*.
- Vérifier le niveau de liquide de lave-glace avant. Se reporter à *Liquide lave-glace* ⇨ *282*.

Vidange d'huile moteur

Lors de l'affichage du message CHANGER L'HUILE MOTEUR BIENTÔT, l'huile moteur et le filtre doivent être remplacés avant les prochains 1 000 km/600 mi. En roulant dans les conditions idéales, le système de durée de vie de l'huile moteur peut ne pas indiquer la nécessité d'entretien du véhicule jusqu'à un an. L'huile moteur et le filtre doivent être remplacés au moins une fois l'an et le système de durée de vie de l'huile peut être réinitialisé. Votre concessionnaire dispose de techniciens qualifiés qui effectueront ce travail et réinitialiseront le système. Si le système de durée de vie de l'huile moteur est réinitialisé accidentellement, l'opération de vidange doit s'effectuer au plus tard 5 000 km/3 000 milles après la dernière intervention. Le système de durée de vie de l'huile doit être réinitialisé après chaque vidange. Se reporter à *Indicateur d'usure d'huile à moteur* ⇨ *270*.

Remplacement du filtre à air du moteur

Quand le message REMPL. AU CHANG. D'HUILE SUIV. s'affiche, le filtre à air moteur doit être remplacé lors du changement d'huile moteur suivant. Quand le message REMPLACEZ LE FILTRE À AIR DU MOTEUR BIENTÔT. s'affiche, le filtre à air moteur doit être remplacé à la première opportunité. Réinitialiser le système de durée de vie du filtre à air moteur après le remplacement de ce filtre. Voir *Système de durée de vie du filtre à air du moteur (Moteurs 2.0L LTG et 3.6L LGX uniquement)* ⇨ *272*.

Absorbeur d'humidité de climatisation (remplacer tous les sept ans)

Le système de climatisation exige un entretien tous les sept ans. Cette intervention nécessite le remplacement de l'absorbeur d'humidité afin de favoriser la longévité et l'efficacité du système de climatisation. Cette intervention peut être complexe. Consultez votre concessionnaire.

Permutation des pneus et interventions requises tous les 12 000 km/7 500 mi

Permuter les roues, si recommandé pour le véhicule, et effectuer les interventions suivantes. Se reporter à *Permutation des pneus* ⇨ *320*.

- Vérifier le niveau d'huile moteur et le pourcentage restant de durée de vie de l'huile. Au besoin, remplacer l'huile moteur et le filtre. Réinitialiser le système de durée de vie d'huile. Se reporter à *Huile à moteur* ⇨ *266* et *Indicateur d'usure d'huile à moteur* ⇨ *270*.
- Si le système de durée de vie du filtre à air moteur fait partie de l'équipement, contrôler le pourcentage de durée de vie de ce filtre. Si nécessaire, remplacer le filtre à air moteur et réinitialiser le système de durée de vie de ce filtre. Voir *Système de durée de vie du filtre à air du moteur (Moteurs 2.0L LTG et 3.6L LGX uniquement)* ⇨ *272*. Si le véhicule n'est pas équipé du système de durée de vie du filtre à air moteur, examiner ce filtre. Voir *Filtre à air du moteur* ⇨ *273*.
- Vérifier le niveau de liquide de refroidissement du moteur. Se reporter à *Système de refroidissement* ⇨ *275*.
- Vérifier le niveau de liquide de lave-glace avant. Se reporter à *Liquide lave-glace* ⇨ *282*.
- Vérifier la pression de gonflage des pneus. Se reporter à *Pression des pneus* ⇨ *311*.
- Examiner l'usure des pneus. Se reporter à *Inspection des pneus* ⇨ *319*.
- Vérifier l'absence de fuites.
- Inspecter le système de freinage. Voir *Soin extérieur* ⇨ *344*.

- Examiner visuellement les composants de direction, de suspension et de châssis en recherchant tout problème, y compris des fissures ou de l'usure dans les soufflets en caoutchouc, des pièces desserrées ou manquantes, ou toute trace d'usure, au moins une fois par an. Voir *Soin extérieur* ⇨ *344*.
- Examiner la direction assistée en ce qui concerne la fixation, les connexions, le grippage, les fuites, les fissures, l'effilochage, etc.
- Examiner visuellement les demi-arbres et les arbres d'entraînement en recherchant toute usure excessive, toute fuite de lubrifiant et/ou tout dégât, notamment des bosses ou des fissures de tube, du jeu de joint homocinétique ou de joint de cardan, des soufflets fissurés ou manquants, des colliers de soufflet desserrés ou manquants, du jeu excessif sur le palier central, des fixations desserrées ou manquantes, et des fuites par les joints d'essieu.
- Vérifier les composants du système de protection passive. Se reporter à *Vérification de système de sécurité* ⇨ *66*.
- Examiner visuellement le circuit d'alimentation en carburant en recherchant des dommages ou des fuites.
- Examiner visuellement le circuit d'échappement et les éléments de protection thermiques en recherchant des composants desserrés et endommagés.
- Lubrifier les composants de la carrosserie. Se reporter à *Soin extérieur* ⇨ *344*.
- Vérifier le contacteur de démarrage. Se reporter à *Vérification de contacteur de démarreur* ⇨ *287*.
- Vérifier le fonctionnement de la commande de verrouillage de changement de rapport de la boîte de vitesses automatique. Se reporter à *Vérification de fonction de commande de verrouillage de changement de vitesse de boîte automatique* ⇨ *287*.
- Vérifier le mécanisme de frein de stationnement et de stationnement de la boîte de vitesses automatique. Se reporter à *Vérification du mécanisme de frein de stationnement et de stationnement (P)* ⇨ *288*.
- Vérifier la pédale d'accélérateur en recherchant des dommages, des traces d'efforts importants ou du grippage. Remplacer selon les besoins.

- Inspecter visuellement le vérin à gaz et rechercher des traces d'usure, des fissures ou autres dommages. Contrôler la capacité de maintien en position ouverte du vérin. Si cette capacité est faible, faire réparer le vérin à gaz. Se reporter à *Vérin(s) à gaz* ⇨ *289*.
- Vérifier la date de péremption de l'enduit d'étanchéité de pneu (option). Se reporter à *Nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité* ⇨ *330*.
- Examiner le rail des toits ouvrants et le joint (option). Se reporter à *Toit ouvrant* ⇨ *40*.

Interventions supplémentaires requises du programme de maintenance - utilisation normale	12 000 km/7 500 mi	24 000 km/15 000 mi	36 000 km/22 500 mi	48 000 km/30 000 mi	60 000 km/37 500 mi	72 000 km/45 000 mi	84 000 km/52 500 mi	96 000 km/60 000 mi	108 000 km/67 500 mi	120 000 km/75 000 mi	132 000 km/82 500 mi	144 000 km/90 000 mi	156 000 km/97 500 mi	168 000 km/105 000 mi	180 000 km/112 500 mi	192 000 km/120 000 mi	204 000 km/127 500 mi	216 000 km/135 000 mi	228 000 km/142 500 mi	240 000 km/150 000 mi
Permuter les pneus et effectuer les interventions nécessaires. Contrôler le niveau d'huile moteur ainsi que le pourcentage de durée de vie de l'huile. Remplacer l'huile moteur et le filtre, si nécessaire. Contrôler le pourcentage de durée de vie du filtre à air moteur ainsi que l'état de ce filtre. Remplacer le filtre à air moteur, si nécessaire.	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Remplacer le filtre à air de l'habitacle. (1)			✓			✓			✓			✓			✓			✓		
Examiner le système de contrôle des vapeurs de carburant. (2)						✓						✓						✓		
Si le véhicule n'est pas équipé du système de durée de vie du filtre à air moteur, remplacer ce filtre. (3)						✓						✓						✓		
Sauf pour les moteurs 2.0 L LTG et 6.2 L LT4 : remplacer les bougies, inspecter les fils et/ou capuchons de bougies.													✓							
Uniquement pour les moteurs 2.0 L LTG et 6.2 L LT4 : remplacer les bougies, inspecter les fils et/ou capuchons de bougies.								✓								✓				
Vidanger et remplir le circuit de refroidissement moteur. (4)																				✓
Examiner visuellement les courroies d'entraînement d'accessoires. (5)																				✓
Changer le liquide d'essieu arrière, si le véhicule est équipé d'un différentiel à glissement limité. (6)						✓						✓						✓		

Interventions supplémentaires requises du programme de maintenance - utilisation normale	12 000 km/7 500 mi	24 000 km/15 000 mi	36 000 km/22 500 mi	48 000 km/30 000 mi	60 000 km/37 500 mi	72 000 km/45 000 mi	84 000 km/52 500 mi	96 000 km/60 000 mi	108 000 km/67 500 mi	120 000 km/75 000 mi	132 000 km/82 500 mi	144 000 km/90 000 mi	156 000 km/97 500 mi	168 000 km/105 000 mi	180 000 km/112 500 mi	192 000 km/120 000 mi	204 000 km/127 500 mi	216 000 km/135 000 mi	228 000 km/142 500 mi	240 000 km/150 000 mi
Changer le liquide d'essieu arrière, sans différentiel à glissement limité. (6)																				✓
Remplacer le liquide de frein. (7)																				
Remplacer les balais d'essuie-glace avant. (8)		✓		✓		✓		✓		✓		✓		✓		✓		✓		✓
Remplacer les vérins à gaz de support de levage de capot et/ou de carrosserie. (9)										✓										✓
Remplacer le dessiccateur de climatisation. (10)																				

Notes de pied - interventions supplémentaires requises du programme de maintenance - utilisation normale

(1) Ou tous les deux ans, selon la première occurrence. Le filtre à air d'habitacle peut devoir être remplacé plus fréquemment en cas de conduite dans des zones impactées par une circulation dense, une mauvaise qualité de l'air, des niveaux de poussière élevés, ou des allergènes environnementaux. Le remplacement du filtre à air d'habitacle peut également être nécessaire en présence d'un débit d'air réduit, de buée sur les glaces, ou d'odeurs. Votre concessionnaire GM peut vous aider à déterminer quand remplacer le filtre.

(2) Vérifier visuellement toutes les conduites de carburant et de vapeurs pour s'assurer que leur connexion, leur acheminement et leur état sont adéquats.

(3) Ou tous les quatre ans, selon la première occurrence. En cas de conduite en conditions poussiéreuses, inspecter le filtre à chaque changement d'huile, ou plus souvent au besoin. Voir *Filtre à air du moteur* ⇨ *273*.

(4) Ou tous les cinq ans, selon la première occurrence. Se reporter à *Système de refroidissement* ⇨ *275*.

(5) Ou tous les 10 ans, selon la première occurrence. Rechercher un effilochage, des fissures

excessives et autres dégâts. Effectuer le remplacement en cas de besoin.

(6) Ne pas directement laver sous pression les joints d'étanchéité de sortie de l'essieu arrière. L'eau à pression élevée peut traverser les joints d'étanchéité et contaminer le liquide de l'essieu arrière. Le liquide contaminé diminue la vie de l'essieu et doit être remplacé.

(7) Si le véhicule est équipé d'une boîte de vitesses automatique, remplacer le liquide de frein tous les cinq ans. S'il est équipé d'une boîte de vitesses manuelle, remplacer le liquide de frein/d'embrayage tous les trois ans. Se reporter à *huile frein* ⇨ *284*.

(8) Ou tous les 12 mois, selon la première occurrence. Se reporter à *Remplacement de lame d'essuie-glace* ⇨ *288*.

(9) Ou tous les 10 ans, selon la première occurrence. Se reporter à *Vérin(s) à gaz* ⇨ *289*.

(10) Remplacer le dessiccateur de climatisation tous les sept ans.

Interventions supplémentaires requises du programme de maintenance - utilisation sévère	12 000 km/7 500 mi	24 000 km/15 000 mi	36 000 km/22 500 mi	48 000 km/30 000 mi	60 000 km/37 500 mi	72 000 km/45 000 mi	84 000 km/52 500 mi	96 000 km/60 000 mi	108 000 km/67 500 mi	120 000 km/75 000 mi	132 000 km/82 500 mi	144 000 km/90 000 mi	156 000 km/97 500 mi	168 000 km/105 000 mi	180 000 km/112 500 mi	192 000 km/120 000 mi	204 000 km/127 500 mi	216 000 km/135 000 mi	228 000 km/142 500 mi	240 000 km/150 000 mi
Permuter les pneus et effectuer les interventions nécessaires. Contrôler le niveau d'huile moteur ainsi que le pourcentage de durée de vie de l'huile. Remplacer l'huile moteur et le filtre, si nécessaire. Contrôler le pourcentage de durée de vie du filtre à air moteur ainsi que l'état de ce filtre. Remplacer le filtre à air moteur, si nécessaire.	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Remplacer le filtre à air de l'habitacle. (1)			✓			✓			✓			✓			✓			✓		
Examiner le système de contrôle des vapeurs de carburant. (2)						✓						✓						✓		
Si le véhicule n'est pas équipé du système de durée de vie du filtre à air moteur, remplacer ce filtre. (3)						✓						✓						✓		
Remplacer le liquide et le filtre de boîte automatique.						✓						✓						✓		
Vidanger le liquide de boîte de vitesses manuelle.						✓						✓						✓		
Sauf pour les moteurs 2.0 L LTG et 6.2 L LT1 : remplacer les bougies, inspecter les fils et/ou capuchons de bougies.													✓							
Uniquement pour les moteurs 2.0 L LTG et 6.2 L LT1 : remplacer les bougies, inspecter les fils et/ou capuchons de bougies.								✓								✓				
Vidanger et remplir le circuit de refroidissement moteur. (4)																				✓
Examiner visuellement les courroies d'entraînement d'accessoires. (5)																				✓

Interventions supplémentaires requises du programme de maintenance - utilisation sévère	12 000 km/7 500 mi	24 000 km/15 000 mi	36 000 km/22 500 mi	48 000 km/30 000 mi	60 000 km/37 500 mi	72 000 km/45 000 mi	84 000 km/52 500 mi	96 000 km/60 000 mi	108 000 km/67 500 mi	120 000 km/75 000 mi	132 000 km/82 500 mi	144 000 km/90 000 mi	156 000 km/97 500 mi	168 000 km/105 000 mi	180 000 km/112 500 mi	192 000 km/120 000 mi	204 000 km/127 500 mi	216 000 km/135 000 mi	228 000 km/142 500 mi	240 000 km/150 000 mi
Remplacer le liquide d'essieu arrière. (6)						✓						✓						✓		
Remplacer le liquide de frein. (7)																				
Remplacer les balais d'essuie-glace avant. (8)		✓		✓		✓		✓		✓		✓		✓		✓		✓		✓
Remplacer les vérins à gaz de support de levage de capot et/ou de carrosserie. (9)										✓										✓
Remplacer le dessiccateur de climatisation. (10)																				

Notes de pied - interventions supplémentaires requises du programme de maintenance - utilisation sévère

(1) Ou tous les deux ans, selon la première occurrence. Le filtre à air d'habitacle peut devoir être remplacé plus fréquemment en cas de conduite dans des zones impactées par une circulation dense, une mauvaise qualité de l'air, des niveaux de poussière élevés, ou des allergènes environnementaux. Le remplacement du filtre à air d'habitacle peut également être nécessaire en présence d'un débit d'air réduit, de buée sur les glaces, ou d'odeurs. Votre concessionnaire GM peut vous aider à déterminer quand remplacer le filtre.

(2) Vérifier visuellement toutes les conduites de carburant et de vapeurs pour s'assurer que leur connexion, leur acheminement et leur état sont adéquats.

(3) Ou tous les quatre ans, selon la première occurrence. En cas de conduite en conditions poussiéreuses, inspecter le filtre à chaque changement d'huile, ou plus souvent au besoin. Voir *Filtre à air du moteur* ⇨ *273*.

(4) Ou tous les cinq ans, selon la première occurrence. Se reporter à *Système de refroidissement* ⇨ *275*.

(5) Ou tous les 10 ans, selon la première occurrence. Rechercher un effilochage, des fissures

excessives et autres dégâts. Effectuer le remplacement en cas de besoin.

(6) Ne pas directement laver sous pression les joints d'étanchéité de sortie d'essieu arrière. L'eau sous haute pression pourrait traverser les joints d'étanchéité et contaminer le liquide de l'essieu arrière. Le liquide contaminé risquerait alors de réduire la durée de vie de l'essieu, auquel cas l'essieu devrait être réparé ou remplacé.

(7) Si le véhicule est équipé d'une boîte de vitesses automatique, remplacer le liquide de frein tous les cinq ans. S'il est équipé d'une boîte de vitesses manuelle, remplacer le liquide de frein/d'embrayage tous les trois ans. Se reporter à *huile frein* ⇨ *284*.

(8) Ou tous les 12 mois, selon la première occurrence. Se reporter à *Remplacement de lame d'essuie-glace* ⇨ *288*.

(9) Ou tous les 10 ans, selon la première occurrence. Se reporter à *Vérin(s) à gaz* ⇨ *289*.

(10) Remplacer le dessiccateur de climatisation tous les sept ans.

Interventions d'application spéciale

Services d'application spéciale

- Véhicules commerciaux en cas d'usage sévère uniquement : lubrifier les composants du châssis tous les changements d'huile.
- Faire laver la sous-carrosserie. Se reporter à « Entretien de la sous-carrosserie » dans *Soin extérieur* ⇨ *344*.

Maintenance et entretien supplémentaires

Maintenance et entretien additionnels

Votre véhicule représente un investissement important et un entretien approprié peut aider à éviter de futures réparations couteuses. Pour conserver les performances du véhicule, des services d'entretien supplémentaires peuvent être nécessaires.

Il est recommandé que votre concessionnaire effectue ces services : ses techniciens qualifiés connaissent le mieux votre véhicule. Votre concessionnaire peut également effectuer une évaluation minutieuse avec une inspection multi-points pour vous indiquer quand votre véhicule peut nécessiter une attention.

La liste suivante est destinée à expliquer les services et les conditions à rechercher qui peuvent indiquer les services requis.

Batterie

La batterie 12 volt fournit l'électricité qui permet de faire démarrer le moteur et d'utiliser tous les accessoires électriques supplémentaires.

- Pour éviter les pannes et l'échec de démarrage du véhicule, la batterie doit conserver toute sa puissance de démarrage.
- Les techniciens compétents du concessionnaire possèdent l'équipement de diagnostic qui permet de tester la batterie et d'assurer que les connexions et les câbles sont exempts de corrosion.

Courroies

- Les courroies peuvent exiger le remplacement en cas de bruit ou d'indices de fissure ou de séparation.
- Les techniciens formés du concessionnaire ont accès aux outils et à l'équipement leur permettant d'examiner les courroies et de les régler ou de les remplacer si nécessaire.

Freins

Les freins arrêtent le véhicule et sont essentiels pour la sécurité.

- Les signes d'usure des freins peuvent inclure des bruits divers et une difficulté d'arrêt.
- Les techniciens formés du concessionnaire disposent d'outils et d'équipements d'examen des freins et recommandent les pièces de qualité conçues pour le véhicule.

Liquides

Les niveaux corrects de liquide et les liquides approuvés protègent les systèmes et les composants du véhicule. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ *372* pour connaître les liquides GM homologués.

- Le niveau d'huile moteur et de liquide de lave-glace avant doit être vérifié à chaque appoint de carburant.
- Les lampes du groupe d'instruments de bord peuvent s'aligner pour indiquer un bas niveau de liquide exigeant un appoint.

Flexibles

Les flexibles transportent les liquides et doivent être régulièrement examinés pour vérifier l'absence de fissures et de fuites. En cas d'inspection multipoint, votre concessionnaire peut examiner les flexibles et conseiller un remplacement éventuel.

Éclairage

Le fonctionnement correct des phares, des feux arrière et des feux stop est important pour voir et être vu sur la route.

- Vérifier les phares dans les cas suivants : baisse de luminosité, absence d'éclairage, fissures et dommages. Les feux stop doivent être vérifiés périodiquement pour s'assurer qu'ils s'éclairent pendant le freinage.
- En cas d'inspection multipoint, votre concessionnaire peut vérifier les lampes et constater les problèmes éventuels.

Amortisseurs et jambes de force

Les amortisseurs et les jambes de force contribuent à une suspension souple.

- Des indices d'usure sont entre autres des vibrations du volant, un rebondissement ou une oscillation au freinage, un allongement de la distance d'arrêt et une usure inégale des pneus.
- Dans le cadre de l'inspection multipoint, les techniciens compétents du concessionnaire peuvent examiner visuellement les amortisseurs et les jambes de force en recherchant des traces de fuite, de panne de joint et des dommages. Ils peuvent conseiller une intervention en cas de besoin.

Pneus

Les pneus doivent être gonflés, permutés et équilibrés correctement. Le maintien des pneus peut économiser l'argent, le carburant ainsi que réduire le risque de panne de pneu.

- Les indices de la nécessité de remplacement des pneus sont l'apparition de deux ou plusieurs indicateurs d'usure, le percement du caoutchouc, des fissures ou des coupures dans la bande de roulement ou les parois du pneu, un gonflement ou une séparation dans le pneu.
- Les techniciens compétents du concessionnaire peuvent examiner et recommander les pneus adéquats. Votre concessionnaire peut également équilibrer les roues et pneus pour un fonctionnement régulier du véhicule à toutes les

vitesses. Votre concessionnaire vend et entretient les pneus de marque.

Entretien du véhicule

Pour contribuer à l'état neuf du véhicule, les produits d'entretien sont disponibles chez votre concessionnaire. Pour l'information sur la manière de nettoyer et de protéger l'intérieur et l'extérieur du véhicule, se reporter à *Soin intérieur* ⇨ *351* et *Soin extérieur* ⇨ *344*.

Géométrie des roues

La géométrie des roues est essentielle pour une usure optimale des pneus et le rendement du véhicule.

- Les indices de défaut de géométrie sont un tirage, un comportement incorrect du véhicule ou une usure inhabituelle des pneus.
- Votre concessionnaire possède l'équipement requis pour corriger la géométrie des roues.

Pare-brise

La sécurité, l'aspect et la visibilité exigent de maintenir le pare-brise propre et transparent.

- Des rayures, des fissures et des éclats sont des signes de dommages.
- Les techniciens compétents du concessionnaire peuvent examiner le pare-brise et recommander un remplacement correct éventuel.

Lames d'essuie-glace

Les balais d'essuie-glace doivent être nettoyés et maintenus en état pour fournir une vision claire.

- Un fonctionnement incorrect d'essuie-glace à travers le pare-brise, des raclettes usées ou séparées sont des signes d'usure.
- Les techniciens formés du concessionnaire peuvent vérifier les balais d'essuie-glace et effectuer les remplacements nécessaires.

Fluides, lubrifiants et pièces recommandées

Liquides et lubrifiants recommandés

Si le véhicule est un modèle Camaro haute performance, se reporter à la section « Liquides et lubrifiants recommandés » dans le supplément Camaro haute performance. Les liquides et les lubrifiants indiqués ci-après par leur nom, numéro de référence ou spécification peuvent être obtenus auprès de votre concessionnaire.

Usage	Liquide/lubrifiant
Boîte de vitesses automatique (8 rapports)	Liquide de boîte automatique DEXRON-HP.
Boîte de vitesses automatique (10 rapports)	Liquide de boîte de vitesses automatique DEXRON ULV.
Liquide de refroidissement	Mélange à 50/50 d'eau potable propre, et utiliser uniquement le liquide de refroidissement DEX-COOL. Voir la rubrique *Système de refroidissement* ⇨ *275*.
Huile moteur (moteurs L4 2.0L et V6 3.6L)	Huile moteur conforme à la spécification dexos1 de la classe de viscosité SAE correcte. L'huile ACDelco dexos1 entièrement synthétique est recommandée. Se reporter à *Huile à moteur* ⇨ *266*.
Huile moteur (moteur V8 6.2L)	Huile moteur conforme à la spécification dexos2 de la classe de viscosité SAE correcte. L'huile ACDelco dexos2 est recommandée. Se reporter à *Huile à moteur* ⇨ *266*.
Loquet de capot, loquet secondaire, pivots, ancrage de ressort, cliquet de déclenchement	Lubrifiant Lubriplate en aérosol (N° de pièce GM 89021668, Canada 89021674) ou lubrifiant conforme à la norme NLGI N° 2, catégorie LB ou GC-LB.

Usage	Liquide/lubrifiant
Système de freinage/d'embrayage hydraulique	Liquide de frein hydraulique DOT 3 (N° de pièce GM 19353126, Canada 19353127).
Barillets de serrure à clé, capot et charnières de portes	Lubrifiant à usage général, Superlube (N° de pièce GM 12346241, Canada 10953474).
Boîte de vitesses manuelle (moteurs L4 et V6)	Liquide de boîte de vitesses automatique DEXRON-VI.
Boîte de vitesses manuelle, moteur V8	Liquide de boîte de vitesses manuelle (N° de pièce GM 88861800, Canada 88861801).
Guides de câble de frein de stationnement	Lubrifiant de châssis (N° de pièce GM 12377985, Canada 88901242) ou lubrifiant conforme à la norme NLGI N° 2, catégorie LB ou GC-LB.
Essieu arrière (moteurs L4 et V6 avec boîte automatique)	Huile d'engrenage Dexron pas pour différentiel à glissement limité (non LSD) (numéro de pièce GM 88863089, au Canada 88863090).
Essieu arrière (moteurs L4 et V6 avec boîte manuelle)	Huile d'engrenage Dexron LS (numéro de pièce GM 88862624, au Canada 88862625).
Essieu arrière (moteur V8)	Huile d'engrenage Dexron LS (numéro de pièce GM 88862624, au Canada 88862625).
Conditionnement des bourrelets d'étanchéité	Lubrifiant de bourrelet d'étanchéité (n° de pièce GM 3634770, au Canada 10953518) ou équivalent.
Lave-glace de pare-brise	Liquide de lave-glace de pare-brise automobile répondant aux exigences de protection antigel régionales.

Pièces de remplacement d'entretien

Les pièces de rechange indiquées ci-après par leur nom, numéro de référence ou spécification peuvent être obtenues auprès de votre concessionnaire.

Pour les modèles Camaro haute performance, se reporter au supplément Camaro haute performance.

Pièce	Numéro de référence GM	Numéro de pièce ACDelco
Filtre à air du moteur		
Moteur L4 2.0L	20857930	A3178C
Moteur V6 de 3.6 L	20857930	A3178C
Moteur V8 de 6.2 L (LT1)	23323508	A3223C
Filtre à huile du moteur		
Moteur L4 2.0L	12696048	PF64
Moteur V6 de 3.6 L	12693541	UPF63R
Moteur V8 de 6.2 L (LT1)	12640445	PF64
Filtre à air de l'habitacle	13508023	CF185
Bougies		
Moteur L4 2.0L	12647827	41-125
Moteur V6 de 3.6 L	12646780	41-130
Moteur V8 de 6.2 L (LT1)	12622441	41–114

Pièce	Numéro de référence GM	Numéro de pièce ACDelco
Lames d'essuie-glace		
Côté conducteur – 55,8 cm (22 po)	84613732	-
Côté conducteur – 50,8 cm (20 po)	84580859	-

Enregistrement des travaux d'entretien

Dossiers de maintenance

Une fois l'entretien prévu terminé, noter la date, le relevé du compteur kilométrique et indiquer qui a effectué l'entretien, et le type d'entretien dans les cases prévues à cet effet. Conserver tous les reçus d'entretien.

Date	Kilométrage	Entretien par	Services réalisés

Données techniques

Identification du véhicule
Numéro d'identification du véhicule (NIV) 377
Identification des pièces de rechange 378

Données sur le véhicule
Capacités et spécifications . . . 379
Disposition de la courroie d'entraînement 382

Identification du véhicule

Numéro d'identification du véhicule (NIV)

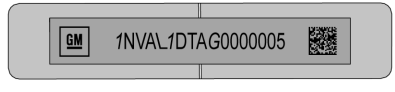

Il s'agit de l'identificateur légal du véhicule. Il se trouve sur une plaque fixée dans le coin avant du tableau de bord, côté conducteur. Il est visible à travers le pare-brise depuis l'extérieur de votre véhicule. Le numéro d'identification du véhicule (VIN) se trouve aussi sur les étiquettes de conformité du véhicule et d'identification des pièces de rechange, ainsi que sur votre titre et votre certificat d'immatriculation.

Identification moteur

Le huitième caractère du NIV est le code-moteur. Ce code sert à identifier le moteur du véhicule, ses caractéristiques et ses pièces de rechange. Se reporter à « Caractéristiques du moteur » sous *Capacités et spécifications* ⇨ *379* pour le code-moteur du véhicule.

Identification des pièces de rechange

Il se peut que l'étiquette de certification apposée sur le montant central comporte un long code-barres scannable pour rechercher les renseignements suivants :

- Numéro d'identification du véhicule (NIV)
- La désignation du modèle
- Des renseignements sur la peinture
- Options de production

Si cette étiquette ne porte pas de large code barres, vous trouverez ces informations sur une étiquette à l'intérieur du coffre.

Données sur le véhicule

Capacités et spécifications

Pour les modèles Camaro haute performance, se reporter au supplément Camaro haute performance.

Application	Capacités	
	Unités métriques	Unités anglaises
Fluide frigorigène de climatiseur	Pour le volume de charge et le type de réfrigérant de la climatisation, se reporter à l'étiquette relative au réfrigérant placée sous le capot. Consulter votre concessionnaire pour de plus amples renseignements.	
Système de refroidissement du moteur*		
Moteur L4 2.0 L (LTG)	7,8 L	8,2 pintes
Moteur V6 3.6 L (LGX)	9,6 L	10,1 pintes
Moteur V6 de 3.6 L (LGX) avec refroidisseur d'huile moteur, sans refroidisseur auxiliaire	10,1 L	10,7 pintes
Moteur 3.6L V6 (LGX) avec refroidisseur auxiliaire	13,7 l	14,5 pintes
Moteur 6.2L V8 (LT1) sans refroidisseur auxiliaire	11,6 L	12,3 pintes
Moteur 6.2L V8 (LT1) avec refroidisseur auxiliaire	13,2 L	13,9 pintes
Huile moteur avec filtre		
Moteur L4 2.0L (LTG) avec refroidisseur d'huile moteur intégré	4,7 L	5,0 pintes
Moteur L4 2.0L (LTG) avec refroidisseur d'huile moteur externe	5,2 L	5,5 pintes

Application	Capacités	
	Unités métriques	Unités anglaises
Moteur 3.6L V6 (LGX) sans refroidisseur auxiliaire	5,2 L	5,5 pintes
Moteur 3.6L V6 (LGX) avec refroidisseur auxiliaire	5,7 L	6,0 pintes
Moteur V8 6.2L (LT1)	9,5 L	10,0 pintes
Réservoir de carburant	72,0 L	19,0 gal
Liquide d'essieu arrière		
Moteur L4 de 2.0 L (LTG) avec boîte automatique	0,5 L	0,53 pintes
Moteur L4 de 2.0 L (LTG) avec boîte manuelle	1,1 L	1,2 pintes
Moteur V6 de 3.6L (LGX), boîte de vitesses automatique	0,5 L	0,53 pintes
Moteur V6 de 3.6L (LGX), boîte de vitesses manuelle	1,1 L	1,2 pintes
Moteur V8 6.2L (LT1)	1,1 L	1,2 pintes
Couple de serrage d'écrou de roue	190 N•m	140 lb pi
Les capacités indiquées sont approximatives. Lors de l'ajout de liquide, remplir jusqu'au niveau indiqué, selon les recommandations du présent manuel, puis revérifier le niveau du liquide.		
*Les valeurs de capacité du système de refroidissement du moteur sont basées sur l'intégralité du système de refroidissement et ses composants.		

Caractéristiques du moteur

Moteur	Code NIV	Boîte de vitesses	Écartement des électrodes
Moteur L4 2.0 L (LTG)	X	Automatique Manuel	0,75–0,90 mm (0,030–0,035 po)
Moteur V6 3.6 L (LGX)	S	Automatique Manuel	0,80–0,90 mm (0,031–0,035 po)
Moteur V8 6.2L (LT1)	7	Automatique Manuel	0,95–1,10 mm (0,037 – 0,043 po)
L'écartement des électrodes de bougies d'allumage est pré-réglé par le fabricant. Il est déconseillé de modifier ce réglage car cela risque d'endommager les bougies d'allumage.			

Disposition de la courroie d'entraînement

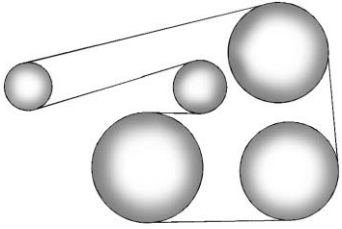

Moteur L4 2.0 L (LTG)

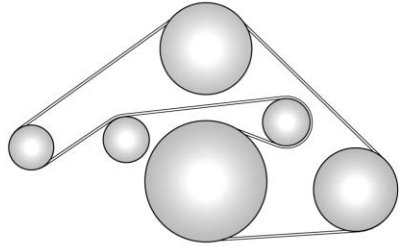

Moteur V6 3.6 L (LGX)

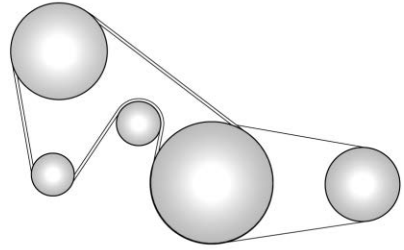

Moteur V8 6.2L (LT1)

Pour les modèles Camaro haute performance, se reporter au supplément Camaro haute performance.

Information du client

Information du client
Procédure de satisfaction de la clientèle 383
Bureaux d'assistance à la clientèle 385
Assistance technique aux utilisateurs de téléscripteurs 386
Centre d'aide en ligne à la clientèle 386
Programme de remboursement de mobilité GM 387
Programme d'assistance routière 387
Rendez-vous d'entretiens périodiques 390
Programme de transport de courtoisie 390
Réparation de dommages causés par une collision 392
Informations au sujet de la commande des publications 394
Énoncé de fréquence radio . . . 395

Déclaration des défectuosités compromettant la sécurité
Comment signaler les défectuosités compromettant la sécurité au gouvernement des États-Unis 395
Comment signaler les défectuosités compromettant la sécurité au gouvernement canadien 396
Comment signaler les défectuosités compromettant la sécurité à General Motors 396

Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée
Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée 397
Cybersécurité 397
Enregistreurs de données d'événement 398
OnStar 399
Système Infodivertissement 399

Information du client

Procédure de satisfaction de la clientèle

Votre satisfaction et les privilèges que nous vous accordons sont d'une importance capitale pour votre concessionnaire et pour Chevrolet. Normalement, tout cas ou question se rapportant à la vente et au fonctionnement du véhicule sera résolu par le service des ventes ou le service après-vente de votre concessionnaire. Toutefois, et en dépit des meilleures intentions de toutes les parties intéressées, il peut se produire des malentendus. Si vous avez un cas qui, selon vous, n'a pas reçu toute l'attention qu'il méritait, nous vous conseillons de prendre les mesures suivantes :

Première étape : Discuter de vos problèmes avec un membre de la direction du concessionnaire. Normalement, les problèmes peuvent être résolus rapidement à ce niveau. Si le problème a déjà été présenté au chef du service des

ventes, au chef du service après-vente ou au chef du service des pièces et accessoires, communiquer avec le propriétaire ou le directeur général de votre concessionnaire.

Deuxième étape : Si, après avoir consulté un membre de la direction du concessionnaire, votre cas ne peut être résolu par votre concessionnaire sans aide extérieure, appeler le Centre d'assistance clientèle Chevrolet aux États-Unis, n°1-800-222-1020. Au Canada, contacter le centre d'assistance à la clientèle de General Motors du Canada au 1-800-263-3777 (en anglais) ou le 1-800-263-7854 (en français).

Nous vous recommandons d'utiliser le numéro sans frais pour obtenir rapidement de l'aide. Soyez prêt à fournir les renseignements suivants au conseiller du Centre d'assistance à la clientèle :

- Numéro d'identification du véhicule (NIV). Vous trouverez ce numéro sur le certificat de propriété du véhicule ou le titre, ou sur la plaquette fixée au coin supérieur gauche du tableau de bord et visible à travers le pare-brise.
- Nom et adresse du concessionnaire.
- La date de livraison du véhicule et le kilométrage actuel au compteur.

Lorsque vous contactez Chevrolet, se rappeler que le problème sera probablement résolu dans les établissements d'un concessionnaire. C'est pourquoi nous vous suggérons d'effectuer d'abord la première étape.

TROISIÈME ÉTAPE — Propriétaires américains : General Motors et votre concessionnaire s'engagent à tout mettre en oeuvre pour que le propriétaire du véhicule neuf soit entièrement satisfait. Toutefois, si vous deviez rester insatisfait après avoir suivi les procédures décrites aux étapes 1 et 2, vous pouvez vous inscrire au programme Bureau d'éthique commerciale (BBB) Ligne Auto pour faire appliquer vos droits.

Le BBB Auto Line Program est une initiative hors tribunaux administrée par BBB National Programs, Inc. pour l'arbitrage de litiges relatifs aux réparations automobiles ou à l'interprétation de la garantie limitée d'un nouveau véhicule. Même s'il y a lieu de recourir à cette solution d'arbitrage sans formalisme avant d'entreprendre une action éventuelle devant les tribunaux, ce programme n'impose aucun frais et la cause est généralement entendue dans un délai d'environ 40 jours. Si le demandeur n'est pas d'accord avec la décision ayant été prise dans le cas en question, cette décision peut être rejetée et toute autre action disponible peut être entreprise.

Il est possible de communiquer avec le BBB Auto Line Program par le biais de la ligne téléphonique sans frais ou en écrivant à l'adresse suivante :

BBB Auto Line Program
BBB National Programs, Inc.
3033 Wilson Boulevard
Suite 600
Arlington, VA 22201

Téléphone : 1-800-955-5100
http://www.bbb.org/council/programs-services/dispute-handling-and-resolution/bbb-auto-line

Ce programme est disponible aux résidents des 50 États et du district de Columbia. L'admissibilité à ce programme dépend de l'année de fabrication du véhicule, de son kilométrage et plus de divers autres facteurs. La General Motors se réserve le droit de modifier les limitations d'admissibilité et/ou d'interrompre sa participation à ce programme.

TROISIÈME ÉTAPE — Propriétaires canadiens : Si vous estimez que vos questions ne reçoivent pas la réponse que vous attendez après avoir suivi la procédure décrite aux étapes 1 et 2, la Compagnie General Motors du Canada tient à vous signaler qu'elle adhère à un programme de médiation/d'arbitrage gratuit. Ce programme permet l'arbitrage des différends avec les propriétaires, au sujet de réclamations concernant des problèmes de fabrication et d'assemblage. Il consiste en l'examen des faits par un arbitre tiers et impartial, et peut inclure une audience informelle devant cet arbitre. Ce programme est conçu de façon à ce que l'ensemble du processus de règlement du litige, depuis le moment où vous déposez une réclamation jusqu'à la décision finale, ne dépasse pas environ 70 jours. Nous pensons que notre programme impartial offre des avantages par rapport aux tribunaux de la plupart des juridictions car il est informel, rapide et sans frais.

Pour plus de renseignements sur l'admissibilité au Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles au Canada (PAVAC), composer gratuitement le 1-800-207-0685 ou appeler le Centre d'assistance à la clientèle de General Motors au 1-800-263-3777 (anglais) ou au 1-800-263-7854 (français), ou écrire au :

Programme de médiation/arbitrage
c/o Centre d'assistance à la clientèle
Compagnie General Motors du Canada
Code postal : CA1–163–005
1908 Colonel Sam Drive
Oshawa, Ontario L1H 8P7

La demande devra être accompagnée du numéro d'identification du véhicule (NIV).

Bureaux d'assistance à la clientèle

Chevrolet encourage les clients à composer le numéro gratuit pour obtenir de l'aide. Toutefois, si le client désire écrire ou envoyer un courriel à Chevrolet, se reporter aux adresses suivantes :

États-Unis et Porto Rico

Chevrolet Motor Division
Chevrolet Customer Assistance Center
P. O. Box 33170
Detroit, MI 48232-5170
www.Chevrolet.com

1-800-222-1020
1-800-833-2438 (pour appareils téléscripteurs (ATS))
Assistance routière :
1-800-243-8872

Aux Îles Vierges américaines :

1-800-496-9994

Canada

Compagnie General Motors du Canada
Centre d'assistance à la clientèle, code postal : CA1-163-005
1908 Colonel Sam Drive
Oshawa, Ontario L1H 8P7
www.gm.ca

1-800-263-3777 (anglais)
1-800-263-7854 (français)
1-800-263-3830 (pour appareils téléphoniques à texte : téléscripteurs)
Assistance routière :
1-800-268-6800

Outre-mer

Prière de communiquer avec les établissements locaux de la General Motors.

Assistance technique aux utilisateurs de téléscripteurs

Le centre d'assistance à la clientèle Chevrolet possède des téléimprimeurs permettant aux clients qui souffrent de surdité, qui sont malentendants ou qui ont des troubles de parole et de langage et qui disposent de tels appareils de communiquer avec nous. Pour nous contacter à l'aide d'un téléimprimeur, composer le : 1-800-833-2438. Les utilisateurs de téléimprimeurs au Canada peuvent composer le 1-800-263-3830.

Centre d'aide en ligne à la clientèle

Expérience du propriétaire en ligne machevrolet. ca

L'expérience de propriétaire de Chevrolet en ligne vous permet d'accéder au même endroit, à des vidéos, à des articles et à des données d'état de véhicule spécifiques à votre Chevrolet, ainsi qu'aux renseignements relatifs à votre compte OnStar.

Avantages des membres

: Télécharger des guides du propriétaire et visionner des vidéos explicatives spécifiques aux véhicules.

: Consulter des programmes d'entretien, des alertes et les informations de diagnostic embarqué du véhicule. Programmer des rendez-vous pour entretien.

: Consulter et imprimer les dossiers d'entretien consignés par le concessionnaire et des dossiers d'entretien auto-enregistrés.

: Sélectionner un concessionnaire préféré et consulter son emplacement sur une carte, ses numéros de téléphone et ses heures d'ouverture.

: Effectuer votre suivi de l'information de garantie du véhicule.

: Consulter les rappels en cours par numéro d'identification du véhicule (NIV). Se reporter à *Numéro d'identification du véhicule (NIV)* ⇨ *377*.

: Comparer et acheter des plans et services Chevrolet et OnStar. Afficher les renseignements de cartes GM et SiriusXM (selon l'équipement).

: Clavarder en ligne avec des conseillers.

Visiter my.chevrolet.com pour enregistrer le véhicule.

Chevrolet Owner Center (Centre des propriétaires Chevrolet) (Canada) mychevrolet.ca

Visiter le site du Centre des propriétaires de Chevrolet à l'adresse mychevrolet.ca (en anglais) ou my.chevrolet.ca (en français) pour accéder à des avantages similaires à ceux offerts sur le site des États-Unis.

Programme de remboursement de mobilité GM

GENERAL MOTORS MOBILITY

Ce programme est disponible pour les candidats qualifiés pour le remboursement, jusqu'à certaines limites, du coût d'équipement adaptatif après-vente admissible nécessaire pour le véhicule, tel que des commandes manuelles ou un élévateur pour chaise roulante/scooter pour le véhicule.

Pour en savoir plus sur le programme GM Mobilité, consulter le site www.gmmobility.com ou appeler le Centre d'assistance GM Mobilité au 1-800-323-9935. Les utilisateurs de téléscripteur (TTY) peuvent appeler le 1-800-833-9935.

General Motors du Canada dispose également d'un programme Mobilité. Consulter le site www.gm.ca ou appeler le 1-800-GM-DRIVE (800-463-7483). Les utilisateurs de téléscripteur (TTY) peuvent appeler le 1-800-263-3830.

Programme d'assistance routière

Pour les véhicules achetés aux États-Unis, composer le 1-800-243-8872. (Téléscripteur (TTY) : 1-888-889-2438.)

Pour les véhicules achetés au Canada, composer le 1-800-268-6800.

Le service est disponible 24 heures sur 24, 365 jours par an.

Recours à l'assistance

Lors de l'appel à l'assistance routière, avoir les informations suivantes à portée de main :

- Nom, adresse du domicile, et numéro de téléphone du domicile
- Numéro de téléphone de l'emplacement d'où est effectué l'appel
- Emplacement du véhicule
- Modèle, année, couleur et numéro d'immatriculation du véhicule
- Kilométrage, Numéro d'identification du véhicule (VIN) et date de livraison du véhicule
- Description du problème

Couverture

Les services sont fournis pour toute la durée de la garantie du groupe motopropulseur.

Aux États-Unis, toute personne conduisant le véhicule est couverte. Au Canada, une personne conduisant le véhicule sans la permission du propriétaire n'est pas couverte.

L'assistance routière ne fait pas partie de la garantie limitée du véhicule neuf. General Motors Amérique du Nord et Chevrolet se réservent le droit de modifier ou d'annuler le programme d'assistance routière à tout moment sans préavis.

General Motors Amérique du Nord et Chevrolet se réservent le droit de limiter leurs services ou paiement à un propriétaire ou conducteur lorsqu'ils décident que des demandes sont émises trop souvent ou que le même type de demande est émis à plusieurs reprises.

Services fournis

- **Approvisionnement de secours en carburant :** Approvisionnement en quantité suffisante de carburant pour atteindre la station-service la plus proche.
- **Service de déverrouillage :** ce service permet de déverrouiller le véhicule si vous êtes bloqué à l'extérieur. Un déverrouillage à distance est possible si vous avez un abonnement OnStar. Pour des raisons de sécurité, le conducteur doit s'identifier avant que ce service ne soit exécuté.
- **Remorquage de secours sur route ouverte ou autoroute :** remorquage jusqu'au concessionnaire Chevrolet le plus proche pour un service sous garantie ou en cas d'accident à la suite duquel le véhicule ne peut être conduit. Une assistance n'est pas fournie lorsque le véhicule est ensablé ou enlisé dans la boue ou la neige.
- **Changement de pneu crevé :** remplacement d'un pneu crevé par le pneu de secours. Celui-ci, si le véhicule en comporte un, doit être en bon état et

correctement gonflé. Il incombe au propriétaire de réparer ou de remplacer le pneu si celui-ci n'est pas couvert par la garantie.

- **Démarrage avec batterie auxiliaire :** démarrage avec batterie auxiliaire en cas de batterie déchargée.
- **Indemnités d'interruption de voyage et assistance :** Si votre voyage est interrompu en raison d'un événement couvert par la garantie, les dépenses qui en découlent peuvent vous être remboursées pendant la période de garantie du groupe motopropulseur. Sont prises en charge les dépenses raisonnables et d'usage courant liées aux hôtels, repas ou locations de voiture, ainsi que celles engagées pour rapporter le véhicule au client, dans la limite de 500 milles.

Services non compris dans l'assistance routière

- Remorquage pour mise en fourrière à la suite d'une infraction
- Amendes légales
- Montage, démontage ou changement de pneus d'hiver, de chaînes ou d'autres dispositifs d'amélioration de la traction

L'entretien n'est pas fourni si un véhicule se trouve dans une zone non accessible au véhicule d'entretien ou n'est pas sur une route publique régulièrement empruntée ou entretenue, comme les routes verglacées et en hiver. L'utilisation hors-route n'est pas couverte.

Services spécifiques aux véhicules achetés au Canada

- **Approvisionnement en carburant :** le remboursement va jusqu'à 7 Litres. Lorsque disponible, la livraison de carburant diesel peut être restreinte. Pour des raisons de sécurité, le propane et autres carburants alternatifs ne sont pas fournis par ce service.
- **Service de déverrouillage :** l'immatriculation du véhicule est requise.
- **Interruption de voyage et assistance :** il faut que le véhicule soit à au moins 150 kilomètres du point de départ pour être admissible. Une préautorisation, les reçus détaillés d'origine et une copie des bons de travail sont requis. Une fois l'autorisation obtenue, le conseiller de l'assistance routière vous aidera à prendre les dispositions nécessaires et vous expliquera comment être remboursé.
- **Service alternatif :** si une assistance ne peut être immédiatement fournie, le conseiller de l'assistance routière peut vous donner la permission de contacter un service d'assistance routière local. Vous recevrez un montant

de maximum 100 $, après envoi du reçu original à l'assistance routière. Les pannes mécaniques sont couvertes; toutefois, tous les frais relatifs aux pièces et à la main d'oeuvre non couvertes par la garantie incomberont au propriétaire.

Rendez-vous d'entretiens périodiques

Lorsqu'une réparation doit être réalisée au titre de la garantie, il est recommandé de contacter votre concessionnaire pour fixer un rendez-vous. En fixant un rendez-vous pour l'entretien et en avisant le concessionnaire de vos besoins de transport, il peut vous aider à minimiser les inconvénients.

Si un rendez-vous ne peut être fixé immédiatement avec le service d'entretien, continuer à conduire le véhicule jusqu'à ce que le rendez-vous soit fixé, sauf bien sûr, s'il s'agit d'un problème mettant en jeu la sécurité. Si c'est le cas, veuillez communiquer avec votre concessionnaire pour lui faire part du problème et lui demander la procédure à suivre.

Si votre concessionnaire vous demande de laisser le véhicule au garage pour réparation, nous vous conseillons fortement de lui laisser le véhicule le plus tôt possible au cours du jour ouvrable afin que les réparations puissent être effectuées le même jour.

Programme de transport de courtoisie

Pour rendre votre expérience de propriétaire plus agréable, nos concessionnaires participants et nous-mêmes sommes fiers de vous offrir le transport de courtoisie : un programme d'assistance destiné aux véhicules bénéficiant de la garantie Pare-chocs à pare-chocs (période de couverture de la garantie de base au Canada) et de la garantie étendue couvrant le groupe motopropulseur et/ou les garanties hybrides spécifiques aux États-Unis et au Canada.

Plusieurs options de transport de courtoisie sont disponibles afin de vous aider à minimiser les inconvénients en cas de nécessité de procéder à des réparations sous garantie.

Le véhicule de courtoisie ne fait pas partie de la garantie limitée du véhicule neuf. Un manuel séparé, intitulé « Limited Warranty and Owner Assistance Information » (Renseignements sur la garantie limitée et l'assistance au propriétaire), fourni avec tout véhicule neuf, donne des renseignements détaillés sur la garantie.

Options de transport

L'entretien sous garantie peut généralement être effectué pendant que vous attendez. Mais cela ne vous est pas possible, votre concessionnaire peut vous proposer les options de transport suivantes :

Service de navette

Ce service inclut un service de navette aller ou aller-retour, dans la mesure où les horaires et la distance sont raisonnables pour votre concessionnaire.

Remboursement des frais de transport en commun ou de carburant

Si des réparations sous garantie sont nécessaires pendant la nuit, et que les transports en commun sont utilisés, la dépense doit être prise en charge sur la base des reçus originaux et dans les limites du montant maximum autorisé par GM. Si les clients des États-Unis organisent leur transport par leurs propres moyens, un remboursement limité pour des dépenses de carburant raisonnables peut être disponible. Les montants réclamés doivent refléter les coûts réels et être accompagnées des factures originales. Consultez votre concessionnaire pour plus d'informations.

Voiture-clientèle ou de location

Pour une réparation sous garantie pendant la nuit, le concessionnaire peut fournir un véhicule de location disponible gratuitement ou prévoir le remboursement d'un véhicule de location. Le remboursement est limité et doit être justifié par des reçus originaux ainsi que par un contrat de location dûment rempli et signé et répondre aux exigences de l'État/provinciales, locales, et des fournisseurs de véhicules de location. Les exigences varient et peuvent inclure des exigences minimales d'âge, la couverture d'assurance, la carte de crédit, etc. Les frais supplémentaires tels que les frais de consommation de carburant, l'assurance de véhicule de location, les taxes, les prélèvements, les frais d'utilisation, le kilométrage excessif, ou l'utilisation de la location au-delà de l'achèvement de la réparation sont également à votre charge.

Il peut ne pas être possible de fournir un véhicule de prêt semblable au véhicule en réparation.

Information concernant les programmes additionnels

Toutes les options du programme telles que le service de navette, peuvent ne pas être disponibles chez tous les concessionnaires. Contacter votre concessionnaire pour une disponibilité particulière.

General Motors se réserve le droit de modifier, changer ou interrompre unilatéralement la mise à disposition d'un véhicule de courtoisie à n'importe quel moment et à sa seule discrétion afin de résoudre toutes les questions d'éligibilité de revendication relative aux termes et conditions décrites dans ce document.

Réparation de dommages causés par une collision

Si le véhicule est impliqué dans une collision et s'il est endommagé, le faire réparer par un technicien qualifié qui utilisera les équipements appropriés et des pièces de rechange de qualité. Des réparations mal effectuées diminueront la valeur du véhicule lors de sa revente et les performances de sécurité pourraient être compromises en cas de collisions ultérieures.

Pièces de collision

Les pièces de collision GM d'origine sont des pièces neuves conçues avec les mêmes matériaux et méthodes de fabrication que pour la réalisation du véhicule. Les pièces de collision GM d'origine constituent votre meilleur choix pour garantir la préservation de l'apparence, de la durabilité et de la sécurité du véhicule. L'utilisation de pièces GM d'origine peut vous permettre de conserver votre garantie limitée sur les véhicules neufs GM.

Les pièces d'équipement d'origine recyclées peuvent également être utilisées pendant la réparation. Ces pièces sont habituellement retirées des véhicules complètement détruits dans des accidents antérieurs. Dans la plupart des cas, les pièces recyclées proviennent de sections non endommagées du véhicule. Une pièce GM provenant d'un équipement d'origine recyclé peut constituer un choix acceptable pour préserver l'apparence et les performances de sécurité d'origine du véhicule. Cependant, on ne connaît pas l'historique de ces pièces. De telles pièces ne sont pas couvertes par la garantie limitée du véhicule neuf GM et toute défaillance y afférent n'est pas couverte pas cette garantie.

Les pièces de collision du marché secondaire sont également disponibles. Elles sont fabriquées par des sociétés autres que GM et peuvent ne pas avoir été testées pour le véhicule. Par conséquent, ces pièces risquent de ne pas convenir, de présenter des problèmes de corrosion ou de durabilité prématurément et de ne pas se comporter correctement lors de collisions ultérieures. Les pièces du marché secondaire ne sont pas couvertes par la garantie limitée du véhicule neuf GM et toute défaillance du véhicule liée à de telles pièces n'est pas couverte par cette garantie.

Entreprise de réparation

GM vous recommande également de choisir une entreprise de réparation qui réponde à vos besoins en cas de nécessité de procéder à des réparations suite à une collision. Il est possible que votre concessionnaire dispose d'un centre de réparation employant des techniciens formés par GM et d'équipements ultramodernes ou bien qu'il soit en mesure de vous recommander un centre de réparation employant des techniciens formés par GM et un équipement comparable.

Assurance du véhicule

Protégez l'investissement que vous avez fait lors de l'acquisition d'un véhicule GM en souscrivant à une couverture d'assurance complète contre les collisions. Il existe des différences importantes quant à la qualité de la couverture décrite dans les contrats d'assurance. De nombreuses compagnies d'assurance proposent une protection réduite du véhicule GM en limitant les indemnisations pour les réparations, par le biais de l'utilisation de pièces de collision du marché secondaire. Certaines compagnies d'assurance ne précisent pas que des pièces de collision du marché secondaire seront utilisées. Lors de la souscription, nous vous recommandons de vous assurer que le véhicule sera réparé à l'aide de pièces de collision d'équipement d'origine GM. Si votre compagnie d'assurance actuelle ne vous permet pas de bénéficier d'une telle couverture, envisagez de vous tourner vers une autre compagnie.

Si le véhicule est loué, la société de location peut vous demander de souscrire une assurance couvrant les frais de réparations à l'aide de pièces d'origine d'un équipementier GM ou de pièces de rechange du constructeur d'origine. Lire attentivement votre contrat de location car vous risquez de vous voir facturer des réparations de mauvaise qualité à la fin de votre location.

En cas d'accident

Si l'un des passagers est blessé, appeler les services d'urgence pour obtenir de l'aide. Ne pas quitter les lieux de l'accident avant que tous les problèmes soient réglés. Déplacer le véhicule uniquement si sa position vous met en danger ou bien si un agent de police vous demande de le faire.

Ne donner que les informations nécessaires à la police et aux autres parties impliquées dans l'accident.

Pour un remorquage d'urgence, se reporter à *Programme d'assistance routière* ⇨ *387*.

Se procurer les informations suivantes :

- Nom adresse et numéro de téléphone du conducteur
- Numéro de permis de conduire du conducteur
- Nom adresse et numéro de téléphone du propriétaire
- Numéro de la plaque d'immatriculation du véhicule
- Marque, modèle et année modèle du véhicule
- Le numéro d'identification du véhicule (NIV)
- Compagnie d'assurance et numéro de la police
- Description générale des dommages de l'autre véhicule

Sélectionner un atelier de réparation fiable utilisant des pièces de remplacement de qualité. Se reporter à « Pièces de collision » plus haut dans cette section.

Si le sac gonflable s'est déployé, se reporter à *Que voit-on une fois qu'un sac gonflable se gonfle ?* ⇨ *74*.

Gestion du processus de réparation des dommages causés au véhicule

Dans l'éventualité où le véhicule nécessite des réparations, GM vous recommande de vous impliquer activement dans celles-ci. Si vous avez déjà opté pour une entreprise de réparation, y amener le véhicule ou le faire remorquer. Préciser à l'entreprise d'utiliser uniquement des pièces de collision d'origine, que ce soient des pièces GM d'origine ou des pièces GM d'origine recyclées. Ne pas oublier que les pièces recyclées ne seront pas couvertes par la garantie du véhicule GM.

L'assurance paye la facture des réparations mais vous devez vivre avec les réparations. En fonction des limites de votre police, votre compagnie d'assurance peut évaluer les réparations sur la base de pièces du marché secondaire. En discuter avec votre professionnel des réparations et insister pour obtenir des pièces GM d'origine. Ne pas oublier que si le véhicule est en location, vous risquez d'être obligé de faire réparer le véhicule à l'aide de pièces GM d'origine, même si votre assurance ne vous rembourse pas l'ensemble des frais.

Si une compagnie d'assurance tierce paye les réparations, vous n'êtes pas obligé d'accepter une évaluation des réparations en fonction des limites de réparation fixées par la politique de collision de cette compagnie d'assurance, car vous n'avez aucune limite contractuelle avec cette société. Dans ce cas, vous pouvez avoir le contrôle des réparations et le choix des pièces dans la mesure où leur coût reste dans des limites raisonnables.

Informations au sujet de la commande des publications

Manuels de réparation

Les manuels de réparation comprennent l'information de diagnostic et d'entretien du moteur, boîtes de vitesses, essieu, suspension, freins, système électrique, système de direction, carrosserie, etc.

Documentation client

Les manuels de propriétaire sont rédigés spécifiquement pour lui et visent à fournir de l'information fondamentale sur le fonctionnement du véhicule. Le manuel du propriétaire comprend un programme d'entretien pour tous les modèles.

La documentation client disponible à l'achat comprend les manuels du propriétaire, les manuels de garantie, les manuels d'Infodivertissement et les portfolios. Les portfolios comprennent un

manuel du propriétaire, un manuel de garantie, un manuel d'Infodivertissement, selon le cas et un sac ou une pochette à fermeture éclair.

Modèles courants et antérieurs

Les manuels d'atelier et la documentation client sont disponibles pour de nombreux véhicules GM anciens et actuels.

Pour commander, téléphoner à 1-800-551-4123 lundi–vendredi, de 8 h à 18 h heure de l'est.

Pour les commandes par cartes de crédit seulement (VISA-MasterCard-Discover), visiter le site de Helm, Inc. : www.helminc.com.

Pour commander par courriel, écrire à :

Helm, Incorporated
À l'attention de : service à la clientèle
47911 Halyard Drive
Plymouth, MI 48170

Effectuer des chèques payables en dollars des États-Unis.

Énoncé de fréquence radio

Ce véhicule est équipé de systèmes qui fonctionnent sur une fréquence radio qui est conforme à la partie 15/partie 18 des règles de la commission américaine au sujet des communications (FCC), du développement scientifique et économique (ISED) du Canada RSP-100 / ICES-GEN.

Leur fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes :

1. L'appareil ne peut causer d'interférence dangereuse.
2. L'appareil doit accepter toute interférence reçue dont celles pouvant causer un fonctionnement intempestif.

Des changements ou des modifications à l'un de ces systèmes effectués par un autre établissement qu'un centre de réparation agréé risquent d'annuler le droit d'utiliser cet équipement.

Déclaration des défectuosités compromettant la sécurité

Comment signaler les défectuosités compromettant la sécurité au gouvernement des États-Unis

Si vous estimez que le véhicule présente une défectuosité qui pourrait entraîner un accident, des blessures ou la mort, vous devrez immédiatement en informer la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) en plus d'avertir General Motors.

Si la NHTSA reçoit d'autres plaintes de ce genre, elle peut faire une enquête, et, si elle découvre qu'un groupe de

véhicules présente une défectuosité posant un problème de sécurité, elle peut exiger une campagne de rappel et de réparation. Toutefois, la NHTSA ne peut s'occuper des problèmes individuels entre vous-même, le concessionnaire ou General Motors.

Pour entrer en contact avec NHTSA, vous pouvez appeler l'assistance de sécurité des véhicules gratuitement au 1-888-327-4236 (TTY : 1-800-424-9153); visiter le site *http://www.safercar.gov* ou écrire à :

Administrator, NHTSA
1200 New Jersey Avenue, S. E.
Washington, D. C. 20590

D'autres informations sur la sécurité des véhicules à moteur sont disponibles sur le site *http://www.safercar.gov*.

Comment signaler les défectuosités compromettant la sécurité au gouvernement canadien

Si vous vivez au Canada et si vous pensez qu'un défectuosité compromet la sécurité du véhicule, vous devez avertir Transport Canada immédiatement ainsi que la Compagnie General Motors du Canada. Téléphoner à Transport Canada au 1-800-333-0510; aller sur :

www.tc.gc.ca/recalls (anglais)

www.tc.gc.ca/rappels (français)

ou écrire à :

Transport Canada
Direction de la sécurité des véhicules à moteur
Division des investigations des défectuosités et des rappels
80 Noel Street
Gatineau, Québec J8Z 0A1

Comment signaler les défectuosités compromettant la sécurité à General Motors

En plus d'avertir la NHTSA (ou Transports Canada) d'une telle situation, signaler également à General Motors.

Aux États-Unis, appeler le 1-800-222-1020, ou écrire à :

Chevrolet Motor Division
Chevrolet Customer Assistance Center
P. O. Box 33170
Detroit, MI 48232-5170

Au Canada, appeler le 1-800-263-3777 (anglais) ou 1-800-263-7854 (français), ou écrire à :

Compagnie General Motors du Canada
Centre d'assistance à la clientèle, code postal : CA1-163-005
1908 Colonel Sam Drive
Oshawa, Ontario L1H 8P7

Au Mexique, appeler le 01-800-466-0811 ou le 01-800-508-0000.

Dans les autres payes d'Amérique Centrale et des Caraïbes, appeler le 52-722-236-0680.

Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée

Le véhicule est doté d'un certain nombre d'ordinateurs qui enregistrent des informations relatives aux performances du véhicule et à la manière dont il est conduit ou utilisé. Par exemple, le véhicule utilise des modules qui surveillent les performances du moteur et de la boîte de vitesses, les conditions de déploiement d'un sac gonflable et commandent le déploiement de ces sacs gonflables en cas d'accident et, selon l'équipement, qui empêchent le blocage des freins pour aider le conducteur à contrôler le véhicule. Ces modules peuvent stocker des données pour aider le technicien de la concession à intervenir sur le véhicule ou pour aider GM à améliorer la sécurité ou les fonctionnalités. Certains modules peuvent également mémoriser des données sur la manière dont le véhicule est utilisé, comme par exemple la consommation ou la vitesse moyenne. Ces modules peuvent retenir des préférences personnelles telles que les présélections de radio, les positions de siège et les réglages de température.

Cybersécurité

GM recueille des renseignements relatifs à l'utilisation de votre véhicule, notamment ceux relatifs à l'exploitation et à la sécurité. Nous recueillons ces renseignements dans le but de fournir, d'évaluer, d'améliorer nos produits et services et d'y rechercher toute défaillance ainsi que pour développer de nouveaux produits et services. La protection des systèmes électroniques du véhicule et des données des clients contre tous accès ou contrôles électroniques extérieurs non autorisés est importante pour GM. GM applique des normes de sécurité, des pratiques, des directives et des

contrôles appropriés visant à protéger le véhicule et les services écosystémiques contre tout accès électronique non autorisé, à détecter d'éventuelles activités malveillantes dans des réseaux connexes et à réagir rapidement, de manière coordonnée et efficace aux incidents de cybersécurité. Les incidents de sécurité peuvent avoir un impact sur votre sécurité ou compromettre vos données personnelles. Pour minimiser les risques pour la sécurité, veuillez ne pas connecter les systèmes électroniques de votre véhicule à des appareils non autorisés, ni les connecter à des réseaux inconnus ou non fiables (tels que Bluetooth, Wi-Fi ou technologie similaire).
Si vous soupçonnez la présence d'un incident de sécurité ayant une incidence sur vos données ou sur la sécurité d'utilisation de votre véhicule, veuillez cesser d'utiliser votre véhicule et communiquer avec votre concessionnaire.

Enregistreurs de données d'événement

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de données événementielles (EDR). L'objectif principal d'un EDR est d'enregistrer, dans certaines situations d'accident ou de quasi-accident, telles qu'un déploiement de sac gonflable ou de heurt d'un obstacle routier, des données qui contribueront à la compréhension du fonctionnement des systèmes du véhicule. L'EDR est conçu pour enregistrer des données liées aux systèmes dynamiques et de sécurité du véhicule pendant une courte période, généralement inférieure ou égale à 30 secondes. L'EDR de ce véhicule est conçu pour enregistrer des données telles que :

- Fonctionnement des divers systèmes de votre véhicule;
- Bouclage ou non des ceintures de sécurité du conducteur et des passagers;
- Degré d'enfoncement (le cas échéant) de la pédale d'accélérateur et/ou de la pédale de frein; et,
- Vitesse du véhicule.

Ces données peuvent permettre de mieux comprendre les circonstances dans lesquelles des accidents et des blessures surviennent.

Remarque
Les données EDR ne sont enregistrées par votre véhicule qu'en cas d'accident grave; aucune donnée n'est enregistrée par l'EDR dans des conditions normales de circulation et aucune donnée personnelle (p.ex. nom, sexe, âge, emplacement de l'accident) n'est enregistrée. Cependant, d'autres parties, telles que les représentants de l'ordre, peuvent combiner les données EDR aux données d'identification personnelles acquises invariablement lors d'investigations relatives à un accident.

Pour lire les données enregistrées par un EDR, un équipement spécial est requis et un accès au véhicule et à l'EDR est nécessaire. Outre le constructeur du véhicule, d'autres parties, telles que les autorités policières, peuvent lire ces informations si elles ont accès au véhicule ou à l'EDR.

GM n'aura pas accès à ces données ni ne les partagera avec d'autres, sauf : avec le consentement du propriétaire du véhicule ou, si le véhicule est loué, avec le consentement du locataire; en réponse à une demande officielle de la police ou d'une instance gouvernementale similaire; dans le cadre de la défense d'une poursuite contre GM, dans le processus de libre détermination; ou, comme l'exige la loi. Les données récoltées ou reçues par GM peuvent également être utilisées pour les besoins de la recherche GM ou être rendues disponibles à d'autres pour des motifs de recherche, lorsque leur nécessité est avérée et que les données ne sont pas liées à un véhicule ou un propriétaire spécifique.

OnStar

Si le véhicule est doté du système OnStar et dispose d'un plan de services actif, des données supplémentaires peuvent être collectées et transmises via le système OnStar. Celles-ci incluent des informations relatives au fonctionnement du véhicule; aux collisions impliquant le véhicule; à l'utilisation du véhicule et de ses dispositifs; y compris l'infodivertissement; et à l'emplacement et à la vitesse GPS approximative du véhicule. Se reporter aux Termes et conditions et à la Déclaration de confidentialité OnStar figurant sur le site web OnStar.

Voir *Renseignements supplémentaires OnStar* ⇨ *402*.

Système Infodivertissement

Si le véhicule est équipé d'un système de navigation intégré au système d'infodivertissement, l'utilisation de ce système peut entraîner une mémorisation de destinations, d'adresses, de numéros de téléphone et d'autres informations de trajet. Se reporter au manuel d'infodivertissement pour les informations sur les données mémorisées et les instructions d'effacement.

OnStar

Aperçu OnStar
Vue d'ensemble d'OnStar 400

Services OnStar
Urgence 401
Sécurité 402

Information complémentaire au sujet d'OnStar
Renseignements supplémentaires OnStar 402

Aperçu OnStar

Vue d'ensemble d'OnStar

Bouton de commande vocale

Bouton bleu OnStar

Bouton rouge d'urgence

Ce véhicule peut être équipé d'un système embarqué le plus complet qui peut se connecter en direct à un conseiller OnStar pour toute question relative à une urgence, la sécurité, la navigation, les connexions et les services de diagnostics. Les services OnStar peuvent nécessiter un plan de services et un plan de données payants. Le fonctionnement efficace d'OnStar nécessite la batterie et le système électrique du véhicule, un service de téléphonie cellulaire et des signaux satellites GPS disponibles et opérationnels. OnStar agit comme lien avec les services publics d'urgence actuels. OnStar peut collecter des informations vous concernant et sur votre véhicule, y compris les informations de localisation. Consulter les termes et conditions d'utilisation, la déclaration de confidentialité, et le consentement relatif au logiciel OnStar pour plus de détails, y compris les limitations du système sur www.onstar.com (États-Unis) sur www.onstar.ca (Canada).

La lampe indicatrice de statut du système OnStar se trouve à côté des boutons OnStar. Si la lampe indicatrice de statut est :

- Vert fixe : le système est prêt.
- Vert clignotant : en cas d'appel.
- Rouge : indique un problème.
- Éteinte : le système est désactivé. Appuyer à deux reprises sur pour communiquer avec un conseiller OnStar.

Appuyer sur ⓞⓝ ou appeler 1-888-4ONSTAR (1-888-466-7827) pour parler à un conseiller.

Les fonctionnalités du bouton Commandes vocales peuvent varier selon le véhicule et la région.

Appuyer sur ⓢ pour :

- Ouvrir l'application OnStar sur l'écran d'infodivertissement. Se reporter au manuel d'infodivertissement pour plus d'informations sur l'utilisation de l'application OnStar.

Ou bien

- Lancer des commandes vocales de navigation OnStar pas à pas.
- Obtenir et personnaliser le nom du point d'accès Wi-Fi ou le SSID et le mot de passe, selon l'équipement.

Appuyer sur ⓞⓝ pour se connecter à un conseiller pour :

- Vérifier l'information de compte ou mettre à jour l'information de contact.
- Obtenir des directions de conduite.
- Recevoir un diagnostic de vérification des systèmes d'exploitation clés du véhicule.
- Recevoir une assistance routière.
- Gérer les paramètres du Wi-Fi, selon l'équipement.

Appuyer sur SOS pour obtenir une connexion prioritaire avec un conseiller OnStar disponible 24h/24 et 7j/7 pour :

- Obtenir de l'aide en cas d'urgence.
- Être un bon samaritain ou répondre à une alerte de teinte ORANGE.
- Obtenir de l'aide en cas de météo difficile ou d'autres situations critique et pour trouver des itinéraires d'évacuation.

Services OnStar

Urgence

Les services de secours exigent un abonnement de sûreté et sécurité. Avec la réaction automatique en cas d'accident, les capteurs intégrés peuvent alerter automatiquement un conseiller OnStar spécialement formé qui est immédiatement connecté avec le véhicule pour aider.

Appuyer sur SOS pour se connecter prioritairement à un conseiller OnStar qui peut contacter les services d'urgence, les diriger vers votre emplacement exact et relayer des informations importantes.

Avec l'assistance OnStar en situation critique, des conseillers OnStar spécialement formés sont disponibles 24 heures par jour et 7 jours par semaine, pour fournir un point de contact central, une assistance et des information pendant une situation critique.

Avec l'assistance routière, des conseillers peuvent repérer un prestataire de service à proximité pour vous aider en cas de pneu à plat, pour une batterie de secours ou un réservoir d'essence vide.

Sécurité

Selon l'équipement, OnStar fournit ces services :

- Avec l'assistance en cas de vol de véhicule, des conseillers OnStar peuvent utiliser un GPS pour localiser le véhicule et aider les autorités à le retrouver rapidement.
- Avec le blocage d'allumage à distance, selon l'équipement, OnStar peut empêcher le moteur de redémarrer.
- Avec le Ralentissement de véhicule volé, selon l'équipement, OnStar peut collaborer avec les forces de police pour ralentir progressivement le véhicule.

Notification d'alarme antivol

Selon l'équipement, si les portes sont verrouillées et que l'alarme du véhicule retentit, une notification est envoyée par message texte, courriel ou appel téléphonique. Si le véhicule est volé, un conseiller OnStar peut collaborer avec les autorités pour récupérer le véhicule.

Information complémentaire au sujet d'OnStar

Renseignements supplémentaires OnStar

Messages audio à bord

Les messages audio peuvent donner des informations importantes aux moments suivants :

- Avant l'achat du véhicule.
  Appuyer sur Ⓞⓝ pour configurer un compte.
- Après un changement de propriétaire et à 90 jours.

Service de transfert

Appuyer sur Ⓞⓝ pour demander des renseignements sur l'éligibilité de transfert de compte. Le conseiller peut annuler ou modifier des informations de compte.

Vente/Transfert du véhicule

Appeler immédiatement le 1-888-4ONSTAR (1-888-466-7827) pour mettre fin à vos services ou à la connexion OnStar si le véhicule est cédé, vendu, transféré, ou si le bail se termine.

Réactivation pour les propriétaires suivants

Appuyer sur Ⓞn et suivre les invites pour parler à un conseiller dès que possible. Le conseiller mettra à jour les dossiers du véhicule et expliquera les options de services OnStar ou connexes.

Comment fonctionne le service OnStar

La réaction automatique en cas d'accident, les services de secours, l'assistance de crise, l'assistance suite au vol du véhicule, les services à distance, ainsi que l'assistance routière sont disponibles sur la plupart des véhicules. Tous les services OnStar ne sont pas disponibles partout ou sur tous les véhicules. Pour plus d'informations, il existe une description complète des services OnStar, des limitations du système et des conditions d'utilisation, de la déclaration de confidentialité d'OnStar et des conditions d'utilisation du logiciel.

- Appeler le 1-888-4ONSTAR (1-888-466-7827).
- Consulter le site www.onstar.com (États-Unis).
- Consulter le site www.onstar.ca (Canada).
- Appeler TTY 1-877-248-2080.
- Appuyer sur Ⓞn pour parler à un conseiller.

Les services OnStar ou connexes ne peuvent pas fonctionner sauf si le véhicule se trouve dans un lieu pour lequel OnStar possède un accord avec un fournisseur de service sans fil dans cette zone. Le fournisseur de service sans fil doit avoir une couverture, la capacité de réseau, de la réception et de la technologie compatible avec les services OnStar ou connexes. Le service appliquant l'information de localisation du véhicule ne peut fonctionner sauf si les signaux du système de positionnement global (GPS) sont disponibles, sans obstruction et compatibles avec le matériel OnStar. Les services OnStar ou connexes peuvent ne pas fonctionner si l'équipement OnStar n'est pas installé correctement ou s'il n'a pas été maintenu correctement. Si un équipement ou un logiciel est ajouté, connecté ou modifié, les services OnStar ou connexes peuvent ne pas fonctionner. D'autres problèmes au-delà du contrôle de OnStar — tels que des montagnes, des bâtiments élevés, des tunnels, la météo, la conception du circuit électrique et l'architecture du véhicule, des dégâts au véhicule dans une collision, une congestion ou une surcharge du réseau téléphonique sans fil — peuvent empêcher le service.

Voir *Énoncé de fréquence radio* ⇨ *395*.

Services aux personnes handicapées

Les conseillers peuvent fournir des services pour aider dans des situations de handicap physique et médicales.

Appuyer sur ⓞⓝ pour aider à :

- Localiser une station-service avec préposé au service de carburant.
- Rechercher un hôtel, un restaurant, etc. puis remplit les conditions d'accessibilité.
- Indiquer la direction de l'hôpital ou de la pharmacie les plus proches en cas d'urgence.

Utilisateurs TTY

OnStar permet de communiquer avec les personnes malentendantes ou présentant des difficultés de parole pendant qu'elles se trouvent dans le véhicule. Le système TTY installé par le concessionnaire disponible peut offrir l'accès dans le véhicule à tous les services OnStar, sauf le conseiller virtuel et la navigation pas-à-pas OnStar.

Le mode TTY (option) peut être activé et désactivé en effleurant Settings (réglages) puis Apps (applications) et finalement Phone (téléphone). Lorsque le mode TTY est activé, les appels téléphoniques peuvent être lancés ou reçus avec OnStar en utilisant l'affichage d'Infodivertissement.

Numéro personnel d'identification OnStar (PIN)

Un NIP est nécessaire pour accéder à certains services OnStar. Le NIP devra être changé lors du premier entretien avec un conseiller. Pour changer le NIP OnStar, contactez un conseiller OnStar en appuyant sur ⓞⓝ ou en composant le 1-888-4ONSTAR.

Garantie

L'équipement OnStar peut être garanti dans le cadre de la garantie du véhicule.

Langues

Le véhicule peut être programmé pour répondre dans plusieurs langues. Appuyer sur ⓞⓝ et demander à parler à un conseiller. Les conseillers sont disponibles en anglais, espagnol et français. Les langues disponibles peuvent varier en fonction du pays.

Problèmes potentiels

Le OnStar ne peut pas effectuer un déverrouillage des portes à distance ou une assistance en cas de vol du véhicule si le véhicule a été arrêté pendant 10 jours de suite sans aucun cycle d'allumage. Si le véhicule n'a pas été démarré pendant 10 jours, OnStar peut contacter l'assistance routière ou un serrurier pour vous permettre d'accéder au véhicule.

Système de positionnement global (GPS)

- L'obstruction des signaux du système de positionnement global (GPS) peut se produire dans une grande ville avec

grands bâtiments, dans les garages de stationnement, autour des aéroports, dans les tunnels et dans les passages souterrains, ou dans une zone très arborée. Si les signaux du système de positionnement global (GPS) ne sont pas disponibles, le système OnStar continue à fonctionner pour les appels OnStar. Cependant, OnStar peut éprouver des difficultés pour identifier l'emplacement exact.

- Dans les situations d'urgence, OnStar peut utiliser le dernier emplacement du système de positionnement global (GPS) enregistré pour envoyer les services de secours.

Une perte temporaire des signaux du système de positionnement global (GPS) peut causer la disponibilité de transmission d'un itinéraire de navigation pas-à-pas. Le conseiller peut indiquer verbalement un itinéraire ou peut demander un appel en retour après que le véhicule est conduit dans une zone ouverte.

Antennes cellulaires et du système de positionnement global (GPS)

La réception cellulaire est nécessaire pour que le OnStar envoie des signaux à distance vers le véhicule. Ne placer aucun objet sur où près de l'antenne pour ne pas bloquer la réception des signaux cellulaires et GPS.

Impossibilité de se connecter à un message OnStar

En cas de couverture cellulaire limitée ou si le réseau cellulaire a atteint sa capacité maximum, ce message peut se présenter.

Appuyer sur ⓞⓝ pour tenter un nouvel appel ou un nouvel essai après avoir roulé quelques kilomètres dans une autre zone cellulaire.

Problèmes de véhicule et d'alimentation

Les services OnStar exigent un circuit électrique de véhicule, un service sans fil et les technologies de satellite du système de positionnement global (GPS) qui doivent être disponibles et fonctionner pour un fonctionnement correct. Ces systèmes peuvent ne pas fonctionner si la batterie est déchargée ou déconnectée.

Équipement électrique ajouté

Le système OnStar est intégré à l'architecture électrique du véhicule. N'ajouter aucun équipement électrique. Se reporter à *Équipement électrique complémentaire* ⇨ *254*.
Un équipement électrique complémentaire peut interférer avec le fonctionnement du système OnStar et l'empêcher de fonctionner.

Mises à jour logicielles du véhicule

OnStar ou GM peuvent fournir à distance des mises à jour logicielles ou des changements au véhicule, sans préavis ni consentement préalable. Ces mises à jour ou ces changements peuvent renforcer ou maintenir la sécurité, le fonctionnement du véhicule ou les systèmes du véhicule. Les mises à jour logicielles ou les changements peuvent affecter ou supprimer des données ou des réglages enregistrés dans le véhicule, tels que des destinations de navigation enregistrées, ou des stations radio pré-réglées. Ni OnStar ni GM ne sont responsable pour des données ou des paramètres affectés ou supprimés. Ces mises à jour ou ces modifications peuvent également recueillir des informations personnelles. Cette collecte est décrite dans la déclaration de confidentialité de OnStar ou diffusée séparément au moment de l'installation. Ces mises à jour ou ces changements peuvent mettre automatiquement le système en communication avec les serveurs GM pour recueillir des informations sur l'état des systèmes du véhicule, identifier si des mises à jour ou des changements sont disponibles, ou fournir des mises à jour ou des changements. Un accord OnStar actif constitue un consentement à ces mises à jour ou changements logiciels et l'accord pour que OnStar ou GM puisse les fournir à distance au véhicule.

Vie privée

La version complète de la déclaration de confidentialité d'OnStar est consultable sur www.onstar.com (États-Unis), ou sur www.onstar.ca (Canada). Nous vous recommandons de la lire. Si vous avez des questions, composez le 1-888-4ONSTAR (1-888-466-7827) ou appuyez sur Ⓞn pour parler à un conseiller. Les utilisateurs de communications sans fil sont avertis que la confidentialité des informations transmises via les communications cellulaires sans fil ne peut pas être assurée. Des tiers peuvent illégalement intercepter ou accéder à des transmissions et des communications privées sans consentement.

OnStar - Reconnaissances du logiciel

Certains composants OnStar comprennent un logiciel Libcurl et de décompression, ainsi que d'autres tiers. Ci-dessous se trouvent les notices et les licences associées aux logiciels Libcurl et de décompression, ainsi que d'autres tiers; se reporter à http://opensource.lge.com/index

www.onstar.com/us/en/

libcurl :

AVIS DE COPYRIGHT ET D'AUTORISATION

Copyright (c) 1996 - 2010, Daniel Stenberg, <daniel@haxx.se>.

Tous droits réservés.

L'autorisation d'utiliser, de copier, de modifier et de distribuer ce logiciel, à quelque fin que ce soit, avec ou sans frais, est accordée à condition

que l'avis de copyright ci-dessus et que le présent avis d'autorisation apparaissent dans toutes les copies du logiciel.

LE LOGICIEL EST FOURNI « EN L'ÉTAT » SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS LIMITATION, LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER ET DE NON-VIOLATION DES DROITS DE TIERCES PARTIES. LES AUTEURS OU LES DÉTENTEURS DU COPYRIGHT NE SAURAIENT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES DE TOUTE RÉCLAMATION OU DOMMAGES OU DE TOUT AUTRE DOMMAGE QUE CE SOIT DANS LE CADRE D'UN CONTRAT, D'UNE NÉGLIGENCE OU D'UNE AUTRE ACTION PRÉJUDICIABLE, DUS OU LIÉS À CE LOGICIEL OU RÉSULTANT DE SON UTILISATION.

Sous réserve des dispositions du présent avis, le nom d'un détenteur du copyright ne doit pas être utilisé pour annoncer ou promouvoir la vente, l'utilisation ou toute autre activité liée à ce Logiciel sans l'autorisation écrite préalable dudit détenteur.

unzip :

Il s'agit de la version 10-Fév-2005 du copyright et de la licence Info-ZIP. La version définitive de ce document devrait être disponible sur le site ftp://ftp.info-zip.org/pub/infozip/license.html à une date indéterminée.

Copyright (c) 1990-2005 Info-ZIP. Tous droits réservés.

Pour les besoins de ce copyright et de cette licence, « Info-ZIP » est défini comme comprenant l'ensemble des personnes suivantes :

Mark Adler, John Bush, Karl Davis, Harald Denker, Jean-Michel Dubois, Jean-Loup Gailly, Hunter Goatley, Ed Gordon, Ian Gorman, Chris Herborth, Dirk Haase, Greg Hartwig, Robert Heath, Jonathan Hudson, Paul Kienitz, David Kirschbaum, Johnny Lee, Onno van der Linden, Igor Mandrichenko, Steve P. Miller, Sergio Monesi, Keith Owens, George Petrov, Greg Roelofs, Kai Uwe Rommel, Steve Salisbury, Dave Smith, Steven M. Schweda, Christian Spieler, Cosmin Truta, Antoine Verheijen, Paul von Behren, Rich Wales, Mike White.

Ce logiciel est fourni « en l'état », sans garantie d'aucune sorte, explicite ou implicite. En aucun cas, Info-ZIP ou ses collaborateurs ne pourront être tenus responsables des dommages directs, indirects, accessoires, spéciaux ou conséquents découlant de l'utilisation ou de l'incapacité à utiliser ce logiciel.

Quiconque est autorisé à utiliser ce logiciel à toute fin, y compris pour des applications commerciales, de même qu'à le modifier et à le redistribuer librement, à condition de se soumettre aux restrictions suivantes :

1. Le code source redistribué doit reproduire le copyright, la définition, l'avis de non responsabilité ci-dessus et la présente liste de conditions.
2. Les redistributions au format binaire (exécutables compilés) doivent reproduire le copyright, la définition, l'avis de non-responsabilité ci-dessus et la présente liste de conditions dans la documentation et/ou dans tout autre matériel livré avec la distribution. La seule exception à cette condition est la redistribution d'un exécutable UnZipSFX binaire standard (notamment SFXWiz) faisant partie d'une archive d'auto-extraction; cette redistribution est autorisée sans inclure la présente licence, à condition que la bannière SFX normale n'ait pas été enlevée de l'exécutable binaire ou désactivée.
3. Les versions modifiées - notamment, mais sans s'y limiter, ports de communication vers de nouveaux systèmes d'exploitation, ports de communication existants avec nouvelles interfaces graphiques, et versions de bibliothèque dynamique, partagée ou statique - doivent être clairement indiquées comme telles et ne doivent pas être présentées de manière inexacte comme étant le code source d'origine. Ces versions modifiées ne doivent pas non plus être présentées de manière inexacte comme étant des versions Info-ZIP, y compris, mais sans s'y limiter, l'étiquetage des versions modifiées sous les noms « Info-ZIP » (ou toute variante en découlant, y compris, mais sans s'y limiter, l'usage de majuscules différentes), « Pocket UnZip », « WiZ » ou « MacZip » sans l'autorisation expresse de Info-ZIP. Par ailleurs, ces versions modifiées ne doivent pas présenter à tort l'utilisation des Zip-Bugs ou des adresses électroniques Info-ZIP ou des URL Info-ZIP.
4. Info-ZIP conserve le droit d'utiliser les noms « Info-ZIP », « Zip », « UnZip », « UnZipSFX », « WiZ », « Pocket UnZip », « Pocket Zip » et « MacZip » pour ses propres versions de code source et exécutable binaire.

Services connectés

Services connectés

Navigation 409
Raccords 410
Diagnostics 412

Services connectés

Navigation

La navigation exige un abonnement ou une connexion OnStar.

Appuyer sur Ⓞ pour recevoir les consignes pas à pas ou les faire renvoyer à l'écran de navigation du véhicule (option).

Navigation pas à pas

1. Appuyer sur Ⓞ pour se connecter à un conseiller.
2. Demander les directions à télécharger sur le véhicule.
3. Suivre les commandes vocales.

Utilisation des commandes vocales pendant un itinéraire planifié

La fonctionnalité du bouton de commande vocale, selon l'équipement, peut varier avec le véhicule et la région. Pour certains véhicules, appuyer sur ⓟ pour ouvrir l'application OnStar à l'écran d'Infodivertissement. Pour les autres véhicules, appuyer sur ⓟ comme suit.

Annulation d'itinéraire

1. Appuyer sur ⓟ. Le système répond : « OnStar ready » (OnStar disponible) puis une tonalité retentit.
2. Dire « Annuler l'itinéraire. » Le système répond : « Do you want to cancel directions ? » (désirez-vous annuler les directions ?)
3. Dire « Oui. » Le système répond : « OK, request completed, thank you, goodbye. » (d'accord, demande satisfaite, merci, au revoir).

Prévisualisation d'itinéraire

1. Appuyer sur ⓟ. Le système répond : « OnStar ready » (OnStar disponible) puis une tonalité retentit.

2. Dire « Itinéraire prévu. » Le système répond avec les trois manœuvres suivantes.

Répéter

1. Appuyer sur ⓟ. Le système répond : « OnStar ready » (OnStar disponible) puis une tonalité retentit.
2. Dire « Répéter. » Le système répond avec la dernière direction donnée. Ensuite avec « OnStar ready » (OnStar prêt) suivi d'une tonalité.

Dire la Destination

1. Appuyer sur ⓟ. Le système répond : « OnStar ready » (OnStar disponible) puis une tonalité retentit.
2. Dire « Dire la Destination. » Le système répond avec l'adresse et la distance jusqu'à destination puis avec « OnStar ready » (OnStar prêt) suivi d'une tonalité.

Envoyer la destination au véhicule

Les destinations peuvent être envoyées à l'écran de navigation du véhicule (option).

Appuyer sur ⓞ puis demander au conseiller de télécharger les consignes pour accéder au système de navigation du véhicule (option). Une fois l'appel terminé, l'écran de navigation vous invite à commencer à prendre la route. Les itinéraires envoyés à l'écran de navigation ne peuvent être annulés que par le système de navigation.

Voir www.onstar.com (États-Unis) ou www.onstar.ca (Canada).

Raccords

Les services suivants contribuent à rester connecté.

Pour les cartes de couverture, consulter www.onstar.com (États-Unis) ou www.onstar.ca (Canada).

Sécurité

- Modifier les mots de passe par défaut du point chaud Wi-Fi et de l'application mobile myChevrolet. Rendez ces mots de passe différents les uns des autres et utiliser une combinaison de lettres, de chiffres et de symboles pour augmenter la sécurité.
- Modifier le nom par défaut de l'identifiant de service (SSID). C'est le nom de votre réseau qui est visible par les autres appareils sans fil. Choisir un nom unique et éviter les noms de famille ou les descriptions de véhicule.

Point chaud Wi-Fi (option)

Le véhicule peut être équipé d'un point chaud Wi-Fi intégré qui donne accès à Internet et au contenu Internet à la vitesse 4G LTE. Il est possible de connecter jusqu'à sept appareils mobiles. Un plan de données est nécessaire. N'utiliser les commandes embarquées que lorsqu'il est sûr de le faire.

1. Pour récupérer des informations sur les points chauds Wi-Fi, appuyer sur ⓗ pour ouvrir l'application OnStar à l'écran d'Infodivertissement. Ensuite, sélectionner Hotspot Wi-Fi. Sur certains véhicules, effleurer les paramètres Wi-Fi ou Wi-Fi à l'écran.
2. Les paramètres Wi-Fi affichent le nom du point chaud Wi-Fi (SSID), le mot de passe et sur certains véhicules, le type de connexion (pas de connexion Internet, 3G, 4G, 4G LTE) et la qualité de signal (mauvaise, bonne, excellente).
3. Pour modifier le SSID ou le mot de passe, appuyer sur ⓞⓝ ou composer le 1-888-4ONSTAR pour communiquer avec un conseiller. Sur certains véhicules, le SSID et le mot de passe peuvent être modifiés au menu Wi-Fi Hotspot.

Après la configuration initiale, le point chaud Wi-Fi de votre véhicule se connecte automatiquement à vos appareils mobiles. Gérer l'utilisation des données en activant ou désactivant le Wi-Fi sur votre appareil mobile, en utilisant l'application mobile myChevrolet ou en s'adressant à un conseiller OnStar. Sur certains véhicules, le Wi-Fi peut également être géré à partir du menu Wi-Fi Hotspot.

Application mobile MyChevrolet (si disponible)

Télécharger l'application mobile myChevrolet sur les smartphones compatibles Apple et Android. Les utilisateurs Chevrolet peuvent accéder aux services suivants depuis un smartphone :

- Démarrage/arrêt à distance du véhicule selon l'équipement en usine.
- Verrouillage/déverrouillage des portes, en cas de serrures automatiques.
- Activation de l'avertisseur sonore et des lampes.
- Vérification du niveau de carburant du véhicule, de la durée de vie de l'huile ou de la pression des pneus selon l'équipement en usine avec le système de surveillance de la pression des pneus.
- Envoi des destinations au véhicule.
- Localisation du véhicule sur une carte (marché des États-Unis uniquement).
- Marche/arrêt du point chaud Wi-Fi du véhicule, gestion des paramètres et surveillance de la consommation des données (option).
- Localisation d'un concessionnaire et calendrier d'entretien.
- Demande d'assistance routière.
- Fixation d'un rappel de stationnement à l'aide d'une punaise. Prendre une photo, noter et fixer une minuterie.
- Connexion avec Chevrolet sur média social.

Les caractéristiques sont sujettes à modification. Pour les renseignements sur l'application mobile myChevrolet et sa compatibilité, consulter my.chevrolet.com.

Un abonnement OnStar ou une connexion active peut s'avérer nécessaire. Un dispositif compatible, un démarrage à distance installé en usine et des serrures électriques sont nécessaires. Les tarifs des données s'appliquent. Voir www.onstar.com pour plus de détails et les limitations du système.

Services distants

S'adresser à un conseiller OnStar pour déverrouiller les portes ou faire retentir l'avertisseur sonore et faire clignoter les feux.

Place de marché

Les conseillers OnStar peuvent proposer des restaurants et des commerçants sur votre itinéraire, vous aider à localiser des appels ou réserver une chambre. Ces services varient avec le marché.

Diagnostics

Grâce à la surveillance et aux rapports concernant les principaux systèmes du véhicule, OnStar Advanced Diagnostics, selon l'équipement, fournit un moyen de rester à jour avec l'entretien. Les capacités varient selon les modèles. Consulter www.onstar.com pour des détails et les limites du système. Les caractéristiques peuvent faire l'objet de modifications. Pour des mises à jour concernant les capacités du dispositif, voir mychevrolet.com. Des tarifs de messagerie et de données peuvent s'appliquer.

Index

A

Accessoires et modifications 257
Achat de pneus neufs 322
Acheminement de la courroie de transmission, moteur 382
Acheminement, courroie de transmission du moteur 382
Active Fuel Management (gestion active de carburant) 212
Active Rev Match 222
Affichage « tête haute » 141
Air climatisé 168, 172
Aires de stockage
  Boîte à gants 105
  Console centrale 106
  Filet d'arrimage 106
Alarme
  Sécurité du véhicule 29
Alerte de changement de voie (LCA) 246
Alerte de zone aveugle latérale (SBZA) 246
Alimentation des accessoires . . . 209
Ampoules halogènes 291
Ancrages inférieurs et supérieurs pour siège d'enfant (Système LATCH)
  Remplacement des pièces après une collision 99
Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (Système LATCH) 91
Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique 227
Antivol 30
  Dispositif antidémarrage 30
Aperçu du tableau de bord 5
Aperçu OnStar 400
Appareils de retenue pour enfant
  Ancrages inférieurs pour siège d'enfant 91
  Bébés et jeunes enfants 85
  Enfants plus âgés 83
  Fixation 99, 101
  Systèmes 88
Appuie-tête 49
Assistance à la clientèle 386
  Bureaux 385
  Utilisateurs de téléscripteurs (TTY) 386
Assistance au démarrage en côte 226

Assistance au démarrage en côte (HSA) 226
assistance de stationnement . . . 241
Assistance Routière, Programme 387
Assistance ultrasonique arrière de stationnement 211
au-dessus d'objets qui brûlent 212
Empattement long 212
Vérification du frein de stationnement et du mécanisme de position de stationnement(P) 288
Attention, danger et avertissement 3
Automatique
Boîte de vitesse 214
Liquide 271
Rétroviseurs à atténuation automatique 32
Serrures de porte 25
Système d'allumage des phares 155
Système de régulation de température 168
Avertissement
Angle mort (SBZA) 246
Avertissement (suite)
Attention et danger 3
Changement de voie 246
Témoin du système de freinage 131
Avertissement relatif à la proposition 65, Californie . . . . . 257, 285, 338, Couvercle arrière
Avertissement sur proposition 65 - Californie . . . . . 257, 285, 338, Couvercle arrière
Avertissements
Feux de détresse 156
Avertisseur de dépassement 154

B

Batterie
Économiseur de batterie d'éclairage extérieur 160
Gestion de la charge 159
Batterie (suite)
Protection de l'alimentation . . . 159
Batterie - Amérique du Nord 285, 338
Bébés et jeunes enfants, Appareils de retenue 85
Blocage 286
Glissement limité 235
Boîte à gants 105
Boîte de vitesses à commande manuelle 219
Liquide 271
Boîte de vitesses automatique
Contrôle de la fonction de commande de blocage de changement de vitesse 287
Mode manuel 217
Bouches d'aération 176
Boussole 110

C

Calage du moteur au ralentissement
Acheminement de la courroie de transmission 382
Aperçu du compartiment 261
Chauffage 207
Démarrage 205
Échappement 213

Calage du moteur au ralentissement (suite)
Épurateur d'air/Filtre 273
Fonctionnement en stationnement 214
Indicateur d'usure 270
Indicateur de pression d'huile 122
Indicateur de température du liquide de refroidissement 123
Messages de puissance 146
Surchauffe 280
Système de refroidissement 275
Témoin de pression d'huile ... 134
Témoin de vérification (témoin de panne) 128
Californie
Exigences relatives aux matériaux contenant du perchlorate 257
Caméra de vision arrière(RVC) 241
Capacités et spécifications 379
Capot 259
Carburant Top Tier 248
Carburants interdits 250
Ceinture-baudrier 62
Ceintures de sécurité 58
CD et DVD 66
Ceinture-baudrier 62
Extension 65
Port adéquat des ceintures de sécurité 60
Rappels 125
Remplacement après un accident 67
Utilisation pendant la grossesse 65
Centralisateur informatique de bord 137
Centre d'aide en ligne à la clientèle 386
Chaînes à neige 328
Changement de vitesse en position de stationnement 210
Sortie de la position de stationnement 211
Charge
Sans fil 111
Charge sans fil 111
Chauffage 168, 172
Huile pour moteur 207
Volant de direction 108
Chauffés
Atténuation automatique 32
Chauffés 32
Convexes Rétroviseurs 31
Électrique 32
Gradation automatique, vision arrière 33
Inclinaison en marche arrière ... 32
Rétroviseur manuel 33
Circuit de refroidissement 275
Circuit électrique
Bloc-fusibles du compartiment moteur 294
Boîtier à fusibles du compartiment arrière 299
Fusibles et disjoncteurs 294
Surcharge 293
Classification uniforme de la qualité des pneus 324
Clés 9
Clignotants, indicateurs de changement de voie 156
Climatisation
Allumage automatique 168
Automatique double zone 172
Coffre 26

Collecte des données du véhicule et enregistreurs de données d'événement
Enregistrement des données du véhicule 397
Collecte des données du véhicule et enregistreurs et Confidentialité 397
Collision, réparation de dommages 392
Combiné d'instruments 115
Combiné, instruments 115
Commande
Traction et stabilité électronique 227
Commande de mode conducteur 229
Commandes de l'éclairage extérieur 153
Comment signaler les défectuosités compromettant la sécurité
General Motors 396
Gouvernement canadien 396
Gouvernement des États-Unis 395
Communication cellulaire 399
Compartiments
Entreposage 105
Compartiments de rangement 105
Compte-tours 120
Compteur de vitesse 120
Compteur journalier 120
Compteur kilométrique 120
Journalier 120
Conduite 181
Compétition 233
Défensive 181
Épreuves sur piste et compétition 184
État d'ivresse 181
Hiver 196
Limites de charge du véhicule 198
Meilleure économie de carburant 179
Perte de contrôle 183
Reprise en tout-terrain 183
Routes mouillées 195
Routes onduleuses et de montagne 195
Si le véhicule est bloqué 198
Conduite en compétition 184
Connexions
Services connectés 410
Contrôle du véhicule 181
Correspondant
Active Rev 222
Cybersécurité 397

D

Danger, Avertissements et Attentions 3
Déclaration de fréquence Radio 395
Déflecteur d'eau
Dispositifs de verrouillage 21
Serrures à verrouillage électrique 24
Témoin de porte ouverte 136
Verrouillage retardé 25
Démarrage à distance du véhicule 19
Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord 338
Démarrage du moteur 205
Démarrage du véhicule, À distance 19
Description et fonctionnement du système d'embrayage hydraulique 272
Diagnostics
Services connectés 412

Direction 182
Chauffage 108
Commandes au volant 108
Réglage du volant 108
Disjoncteurs 294
Dispositif antidémarrage 30
Dispositifs de retenue
Où le placer 90
Dispositifs de verrouillage
Automatiques de porte 25
Dispositif antiverrouillage 25
Porte 21
Verrouillage électrique des portes 24
Verrouillage retardé 25
Distraction au volant 180
Dossier de siège, Loquets 56

E

Éclairage 158
Activation des feux de route 136
Avertissement de bas niveau de carburant 135
Avertissement de système de freinage antiblocage (ABS) 132
Éclairage (suite)
Avertissement du système de freinage 131
Avertisseur de dépassement 154
Circulation de jour (DRL) 154
commande d'éclairement 157
Commandes de l'éclairage extérieur 153
Contrôle du moteur (témoin de panne) 128
Disponibilité de sacs gonflables 126
Éclairage 292
Économiseur de batterie d'éclairage extérieur 160
Entrée 158
Entretien de frein de stationnement électrique 132
Exit (Sortie) 158
Frein électrique de stationnement 131
Gradation d'éclairage 159
Intérieur 157
Inverseur des feux de route/de croisement 154
Lampes 158
Plaque d'immatriculation 292
Éclairage (suite)
Porte entrouverte 136
Pression d'huile moteur 134
Pression des pneus 134
Rappel 136
Rappels de ceinture de sécurité 125
Régulateur automatique de vitesse 136
Sécurité 135
StabiliTrak OFF (StabiliTrak désactivé) 133
Système de charge 128
Système de traction asservie (TCS)/StabiliTrak . . 133
Témoin de panne (contrôle du moteur) 128
Traction asservie désactivée 133
Éclairage d'entrée 158
Éclairage DEL 292
Éclairage intérieur 157
Économie de carburant
Additifs 251
Carburants dans les pays étrangers 250
Carburants interdits 250

Économie de carburant (suite)
Conduite pour une meilleure économie de carburant 179
Gestion, active 212
Indicateur 120
Recommandé 249
Remplissage d'un bidon de carburant 253
Remplissage du réservoir 251
Témoin d'avertissement de bas niveau 135
Top Tier 248
Économiseur de batterie d'éclairage extérieur 160
écran pare-chaleur
Allumage automatique 214
Boîte-pont manuelle 271
Liquide, Automatique 271
Électrique
Glaces 36
Prises électriques 111
Prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) 209
Protection, Batterie 159
Réglage de siège 50
Rétroviseurs 32
Électrique (suite)
Serrures de porte 24
Emergency (urgences)
OnStar 401
Enfants plus âgés, Appareils de retenue 83
Enregistreur de données
Performance 161
Enregistreur de données de rendement (PDR) 161
Enregistreurs de données d'événement 398
Enregistreurs de données, Événements 398
Entreposage
ARRIÈRE 105
Entretien 177
Accessoires et modifications 257
Entretien, Informations générales 357
Exécution par le propriétaire 258
Fiches 376
Fiches d'entretien 376
Fixation de rendez-vous 390
Identification des pièces 378
Entretien de l'apparence
Extérieur 344
Intérieur 351
Entretien du système de sac gonflable 80
Entretien du véhicule
Pression des pneus 311
Rangement du produit d'étanchéité et de la trousse de compresseur 338
Entretien et soin
Supplémentaire 369
Entretiens
Application spéciale 368
Épurateur d'air/Filtre, moteur . . . 273
Équipement électrique complémentaire 254
Essieu arrière 286
Essieu arrière à glissement limité 235
Essuie-glace
4T65-E 289
essuie-glaces/lave-glace 109
Étalonnage 33, 110
Atténuation automatique 33
Exigences relatives aux matériaux contenant du perchlorate, Californie 257

F
Feu d'arrêt 283
Antiblocage 224
Assistance 226
Liquide 284
Feux clignotants, Détresse 156
Feux de circulation de jour (DRL) 154
Feux de détresse 156
Fiches
Entretien 376
Filet d'arrimage 106
Filet, Arrimage 106
Filtre à air
Indicateur d'usure 272
Filtre à air de l'habitacle 177
Filtre,
Filtre à air du moteur 273
Fixation de rendez-vous 390
Fixation des sièges d'enfant 99, 101
Flexible de dérivation du liquide de refroidissement
Indicateur de température du moteur 123
Fluide
à 4 vitesses-MU4 271
Freins 284
Fluide (suite)
Lave-glace 282
Fonctionnement à vitesse élevée 312
Fonctionnement du véhicule en stationnement 214
Frein
Stationnement, électrique 224
Témoin d'avertissement 131
Frein de stationnement électrique 224
Freinage 181
Fréquences radio : déclaration 395
Fusibles
Bloc-fusibles du compartiment moteur 294
Boîtier à fusibles du compartiment arrière 299
Fusibles et disjoncteurs 294

G
Glaces 36
Électrique 36
Gradation d'éclairage 159
Grossesse, utilisation des ceintures de sécurité 65

H
Habitacle, filtre à air 177
Heure 110
Hiver
Conduite 196
Horloge 110
Hors route
Reprise 183
Huile
Carburant 120
Compte-tours 120
Compteur de vitesse 120
Compteur journalier 120
Huile pour moteur 266
Indicateur d'usure de l'huile moteur 270
Indicateur de pression d'huile moteur 122
Pression d'huile moteur 122
Suralimentation 122
Témoin de pression 134
Témoins d'avertissement et indicateurs 114
Température du liquide de refroidissement du moteur . . . 123
Totalisateur 120
Voltmètre 125
HVAC 168, 172

Hyraulique, embrayage à commande 272

I

Indicateur d'obstacle devant le véhicule 132
Indicateur de statut de sac gonflable du passager 127
Indicateur de suralimentation . . . 122
Indicateur de voltmètre 125
Infoloisirs 161
Information (information)
  Commande de publication 394
Information complémentaire OnStar 402
Information complémentaire au sujet d'OnStar 402
Information de la clientèle
  Renseignements sur la commande de guides 394
Informations au sujet de la commande des publications 394
Informations générales
  Entretien du véhicule 256
  Remorquage 254
  Réparations et Entretien 357
Inscription, Flanc du pneu 306
Interventions d'application spéciale 368
Introduction 2

K

Klaxon 109

L

Lampes de lecture 158
LATCH, ancrages inférieurs pour siège d'enfant 91
Levier du régulateur de vitesse automatique 236
  Éclairage 136
Liquide lave-glace 282
Liquides et lubrifiants recommandés 372
Loquets de dossier de siège 56

M

Maintenance et entretien supplémentaires 369
Manoeuvres de stationnement ou de recul
  Systèmes d'assistance 241
Mémoire
  À mémoire 52
  Appuie-tête. 49
  ARRIÈRE 58
Mémoire (suite)
  Chauffés et ventilés avant 56
  Dossiers inclinables 51
  Réglage électrique, avant 50
  Réglage, Avant 50
Messages
  Puissance du moteur 146
  Véhicule 145
  Vitesse du véhicule 146
Miroir de la caméra arrière 33
Mobilité GM, programme de remboursement 387
Mode 229
  Commande conducteur 229
Mode de conduite de compétition 233
Mode manuel 217
Monoxyde de carbone
  Coffre 26
  Conduite hivernale 196
  Échappement du moteur 213

N
Navigation
Services connectés 409
Nécessaire d'enduit d'étanchéité, Pneu 330
Nécessaire de compresseur, Enduit d'étanchéité de pneu 330
Nettoyage
Extérieur 344
Intérieur 351

O
Où placer le dispositif de retenue 90

P
Panneau d'arceau de pavillon
Remplacement de joint d'étanchéité/moulure 40
Pare-soleil 39
Park
Sortie du point mort (N) 211
Permutation, Pneus 320
Personnalisation
Véhicule 146
Perte de contrôle 183
Phares
Allumage automatique 155
Phares (suite)
Avertisseur de dépassement 154
Éclairage à haute intensité (DIH) 291
Feux de circulation de jour (DRL) 154
Inverseur des feux de route/de croisement 154
Pointage 291
Rappel d'allumage 136
Remplacement d'ampoule 291
Témoin d'activation des feux de route 136
Phares et feux de gabarit
Ampoules halogènes 291
Éclairage à haute intensité (DIH) 291
Éclairage de plaque d'immatriculation 292
Feux de recul 292
Phares 291
Réglage des phares 291
Pièces de rechange
Entretien 374
Sacs gonflables 82
Pneu dégonflé 328
Pneumatiques 302
Pneumatiques (suite)
Vérification 319
Achat de pneus neufs 322
Au cas d'un pneu à plat 328
Chaînes à neige 328
Classification uniforme de la qualité des pneus 324
Désignations 307
Dimensions variées 324
Flancs renforcés 304
Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression 314
Hiver 303
Inscription sur le flanc 306
Nécessaire d'enduit d'étanchéité et de compresseur 330
Permutation 320
Pression 311, 312
Produit d'étanchéité et trousse de compresseur, rangement 338
Profil bas 305
Quand faut-il remplacer les pneus? 321
Réglage de la géométrie et équilibrage des pneus 326

Pneumatiques (suite)
Remplacement de roue 327
Système de surveillance de la pression 313
Témoin de pression 134
Terminologie et définitions 308
Toute saison 303
Pneus à flancs renforcés 304
Pneus d'été 305
Pneus de profil bas 305
Pneus hiver 303
Pneus toute saison 303
Port adéquat des ceintures de sécurité 60
Positionnement du véhicule
Commande 181
Démarrage à distance 19
Limites de charge 198
Messages 145
Messages de vitesse 146
Numéro d'identification (NIV) 377
Personnalisation 146
Propriétaires canadiens 2
Remorquage 342
Sécurité 29
Système d'alarme 29
Positions du commutateur d'allumage 203
Présentation
Panneau d'instruments 5
Prises
Électrique 111
Procédure de satisfaction de la clientèle 383
Programme
Transport de courtoisie 390
Programme Assistance routière 387
Programme d'entretien 359
Liquides et lubrifiants recommandés 372
Programme Transport de courtoisie 390
Programme Transport, Courtoisie 390
Prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) 209
Propriétaires de véhicule canadiens 2

Q

Quand faut-il remplacer les pneus? 321

R

Rallonge, ceinture de sécurité ... 65
Rangement arrière 105
Rangement de console centrale 106
Rangement du nécessaire de compresseur et d'enduit d'étanchéité pour pneu 338
Recommandé
Carburant 249
Recueil de données
OnStar 399
Système Infodivertissement .. 399
Refroidissement 168, 172
Remboursement, Mobilité GM 387
Remorquage
5AT 254
Véhicule 342
Véhicule récréatif 344
Remorquage d'un véhicule récréatif 344
Remplacement de lame d'essuie-glace 288
Remplacement de lame, essuie-glaces 288

Remplacement des pièces du système de ceinture de sécurité après une collision 67
Remplacement des pièces système LATCH après une collision 99
Remplacement du cylindre de couvercle de compartiment de rangement de panneau de toit escamotable 40
Remplacement du système de sac gonflable 82
Réparation de dommages causés par une collision 392
Rétroviseur
Caméra de recul 33
Rétroviseurs chauffés 32
Rétroviseurs convexes 31
Rétroviseurs inclinables 32
Rétroviseurs intérieurs 33
Rétroviseurs, intérieurs 33
Rodage de véhicule neuf 202
Rodage, véhicule neuf 202
Roues
4T65-E 327
Dimensions variées 324
Géométrie et équilibrage des roues 326
Routes
Conduite, mouillée 195
Routes onduleuses et de montagne 195

S

Sac gonflable
Ajout d'équipement au véhicule 81
Commandes du moteur - 2.5L (LE8) 67
Indicateur de statut du sac gonflable du passager 127
Réparation de véhicules munis de sacs gonflables 80
Témoin de disponibilité 126
Sacs gonflables
Vérification 82
De quelle façon le sac gonflable agit-il? 73
Où se trouvent les sacs gonflables? 70
Qu'est-ce qui entraîne le déploiement du sac gonflable? 73
Quand un sac gonflable doit-il se déployer? 72
Sacs gonflables (suite)
Que verrez-vous après le déploiement d'un sac gonflable? 74
Système de détection des occupants 75
Sécurité
Alarme du véhicule 29
Éclairage 135
OnStar 402
Véhicule 29
Sécurité OnStar 402
Services connectés
Connexions 410
Diagnostics 412
Navigation 409
Sièges à dossier inclinable 51
Sièges à mémoire 52
Sièges arrière 58
Sièges avant
4T65-E 50
Chauffés et ventilés 56
Sièges chauffés et ventilés 56
Signaux de changement de direction et de changement de voies 156
Spécifications et Capacités 379

StabiliTrak
Témoin de désactivation 133
Stationnement prolongé 212
Surchauffe du moteur 280
Symboles 3
Système
Alerte de collision avant (FCA) 243
Durée de vie du filtre à air du moteur 272
Infodivertissement 399
Infoloisirs 161
Système d'alerte de collision avant (FCA) 243
Système d'accueil sans clé
Système de (RKE) 10
Système de détection des occupants 75
Système de durée de vie du filtre à air du moteur 272
Système de freinage antiblocage (ABS) 224
Témoin 132
Système de surveillance, Pression des pneus 313
Système de télédéverrouillage (RKE) 10
Système Infodivertissement 399
Systèmes
Assistance au conducteur 239
Systèmes d'assistance au conducteur 239
Systèmes d'assistance pour les manoeuvres de stationnement et de recul 241
Systèmes de commande de climatisation automatique double zone 172
Systèmes de commande de suspension
Essieu arrière à glissement limité 235

T

Tapis de plancher 355
Témoin
Obstacle devant le véhicule .. 132
Témoin d'activation des feux de route 136
Témoin d'anomalie 128
Témoin d'avertissement de bas niveau de carburant 135
Témoin d'entretien de frein de stationnement électrique ... 132
Témoin de frein électrique de stationnement 131
Témoin du système de charge 128
Témoins d'avertissements et indicateurs 114
Toit décapotable 41
Traction
Essieu arrière à glissement limité 235
Témoin de désactivation 133
Témoin du système (TCS)/StabiliTrak 133

U

Urgences OnStar 401
Utilisateurs de téléscripteurs (TTY) 386
Utilisation de ce manuel 2

V

Véhicule bloqué 198
Ventilation, Air 176
Vérification
Témoin du moteur (témoin de panne) 128
Vérification de la fonction de commande de verrouillage de changement de vitesse, boîte de vitesses automatique 287

Vérification du commutateur de démarrage 287
Vérification du système de sécurité 66
Vérin(s) à gaz 289
Vérins
Gaz 289
Verrouillage retardé 25

AVERTISSEMENT

La conduite, l'entretien et la maintenance d'un véhicule de tourisme ou d'un véhicule à moteur tout-terrain peuvent vous exposer à des substances chimiques telles que les gaz d'échappement du moteur, le monoxyde de carbone, les phtalates et le plomb, reconnus par l'État de Californie comme étant susceptibles de provoquer le cancer, des malformations congénitales ou autres anomalies de la reproduction. Pour minimiser l'exposition à ces substances, évitez de respirer les gaz d'échappement, ne faites pas fonctionner le moteur au ralenti sauf si nécessaire, entretenez votre véhicule dans un endroit bien ventilé et portez des gants ou lavez-vous les mains fréquemment lors de l'entretien de votre véhicule. Pour de plus amples informations, consultez le site Web www.P65Warnings.ca.gov/passenger-vehicle.

84295534A_CA

GM
Canada